

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 317

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 19 JUIN 1981

DES PORTE-PAROLE SOVIÉTIQUES OFFICIEUX EXCLUENT L'HYPOTHÈSE D'UNE INTERVENTION MILITAIRE EN POLOGNE

LIRE PAGE 10

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,78 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris nº 650572

TÉL. : 246-72-23

L'ACTION DIPLOMATIQUE ET LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Mitterrand s'en prend vivement à M. Begin à la suite du raid contre Tamuz mais réaffirme son amitié à Israël

Les polémiques soulevées par le raid israélien contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz ont donné l'occasion à M. Mitterrand de préciser, pour la première fois depuis son entrée à l'Elysée, les grandes lignes de sa politique au Proche-Orient. Dans une interview accordée au Washington Post, *le chef de l'Etat a condamné le raid en déclarant notamment :* « Nous critiquons l'action des dirigeants. Nous ne demandons pas de sanctions contre le peuple. »

M. Mitterrand a également laissé entendre que son premier voyage au Proche-Orient serait réservé à l'Arabie Saoudite et non pas à Israël, comme on le pensait jusqu'à présent. Dans une autre interview accordée à la radio-télévision japonaise (N.H.K.), et diffusée ce 18 juin à l'occasion de l'arrivée du premier ministre, M. Suzuki, à Paris, M. Mitterrand exprime le souhait de se rendre au Japon « à la fin de l'année ou au début de l'autre ». *Selon M. Jobert, enfin, le président de la République effectuera une brève visite à Washington au lendemain du sommet des sept nations occidentales industrialisées d'Ottawa, qui se tiendra les 20 et 21 juillet à Ottawa. D'autre part, M. Mitterrand recevra, le 25 juin, à l'Elysée, M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.*

Dans son interview au *Washington Post*, M. Mitterrand rappelle qu'il est un ami d'Israël et qu'il s'est « *toujours montré soucieux de sa sécurité* ». « *M. Begin*, ajoute-t-il, *aurait pu s'en apercevoir. Or, son premier geste a altéré ce capital de confiance. C'est dommage.* » La France accepterait-elle de remplacer la centrale irakienne détruite ? « *Je répondrai à ce sujet quand la demande en sera faite, si elle est faite* », a-t-il dit après avoir précisé qu'il ne signera à l'avenir de contrat qu'« *assuré de la non-utilisation militaire de notre technologie* ».

Au sujet des Palestiniens, le président a répété ce qu'il n'a cessé de proclamer : « *Tout peuple a droit à une patrie, mais tant que l'Organisation de libération de la Palestine déniera aussi au peuple israélien le droit à une patrie, elle s'exposera à voir ses propres revendications repoussées.* » Il n'exclut cependant pas que les Palestiniens puissent avoir un Etat souverain « *dans le cadre du traité et des garanties, notamment militaires, qu'Israël est en droit d'attendre* ».

Les premières réactions à ces déclarations, nous câble notre correspondant à Jérusalem, Francis Cornu, ont traduit une désagréable surprise : dans les milieux politiques et diplomatiques, les propos du chef de l'Etat ont été trouvés plus sévères que prévu et marquent « *un net durcissement* ».

(Lire page 3, l'interview de M. Mitterrand au Washington Post *et, en page 4 la correspondance de Robert Solé à Washington.)*

Des propos conséquents

Le dossier du Proche-Orient serait-il donc inextricable ? M. Mitterrand doit se poser la question. Quelques jours à peine après son entrée en fonctions, le voici confronté à cette crise que la bonne volonté ne suffira pas à résoudre.

L'interview que le président de la République a accordée au « Washington Post » sur ce sujet est significative des frustrations qu'il éprouve déjà. Sans rien renier de ses sympathies pour Israël et de ses déclarations en tant que candidat, M. Mitterrand juge sévèrement l'attitude de M. Begin, accusé de ne pas lui avoir fait confiance. Ce jugement est parfaitement justifié, tant il est vrai qu'il n'avait jamais, quant à lui, caché sa méfiance, pour ne pas dire son hostilité, à l'égard du contrat nucléaire franco-irakien. Décider la destruction de la centrale de Tamuz avant même que le nouveau président français ait été en mesure d'étudier le dossier et de tenir éventuellement ses promesses a constitué de la part de M. Begin un geste pour le moins provocant à l'égard de la France. Cela revenait, en effet, à considérer comme dénués de toute valeur les engagements de son président.

Les motivations électorales de M. Begin sont évidentes dans cette affaire, même si M. Mitterrand n'a pas voulu traiter de cet aspect des choses. Tout paraît bon au chef du Likoud pour gagner les élections législatives du 30 juin : les accusations enflammées contre le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing, il y a quelques semaines, les accusations de « trahison » distillées à l'encontre de ses adversaires politiques, le recours de plus en plus systématique à la violence de ses partisans les plus fanatiques, à quoi il faut maintenant ajouter sa superbe indifférence à l'égard des promesses de l'ancien candidat du P.S.

Qu'un tel comportement ait choqué M. Mitterrand n'est pas surprenant. Qu'il n'en tire pas argument pour une volte-face est tout à son honneur : le sort d'Israël ne doit pas être lié aux foucades et aux provocations d'un premier ministre qui paraît prendre plaisir à considérer comme la justification suprême de ses actes la réprobation qu'ils soulèvent, même et surtout quand cette réprobation est justifiée. Au-delà de M. Begin, est aux Israéliens que M. Mitterrand tente manifestement de s'adresser quand il réitère son opposition à tout détournement militaire du nucléaire civil, son approbation aux accords de Camp David (assez rare en Europe pour être soulignée), son refus de sanctions contre « le peuple » d'Israël, son attachement à l'existence et à la sécurité de l'Etat hébreu. La seule « punition », si l'on peut dire, qu'il infligera à M. Begin consistera sans doute à se rendre en visite officielle en Arabie Saoudite avant d'aller en Israël.

Il faut espérer que le langage du président de la République sera entendu par les intéressés. Trop de chefs d'Etat et de gouvernement n'*ont* jamais su trouver les accents de la sincérité, un minimum de chaleur et de compréhension envers Israël pour que les déclarations de M. Mitterrand ne soient pas remarquées comme une heureuse exception. Regrettons tout de même que le président ait voulu en faire bénéficier en priorité un journal étranger. Les Français ne devraient-ils pas être informés en premier, en période de campagne électorale, des intentions et des buts de la diplomatie française ?

AU JOUR LE JOUR

Horrible

C'est le compte à rebours infernal : plus que trois jours. Dimanche la France plongera dans l'abîme du collectivisme.

C'est le crépuscule des libertés. L'ogre socialiste aura les mains libres pour s'emparer de la patrie, la mettre en pièces et la livrer, exsangue, aux démons du marxisme.

L'Etat, goulu, posera sa patte immonde sur la liberté d'entreprendre. Le hideux fonctionnaire tissera partout sa toile pour étouffer la liberté de penser et d'agir. L'armée sera démoralisée, le franc ridicule, l'économie en déroute, la Bourse déprimée.

Pourquoi en douter ? Ceux qui annoncent ces catastrophes ne se sont jamais trompés dans leurs prévisions.

BRUNO FRAPPAT.

Le parti socialiste prévoit qu'il aura la majorité absolue à l'Assemblée nationale

M. François Mitterrand devait présider, ce jeudi 18 juin, à 19 heures, au Mont-Valérien, les cérémonies marquant l'anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Le même jour, en fin de matinée, il devait prononcer une brève allocution à l'occasion de la remise de seize médailles de la famille française.

La veille, le président de la République avait demandé au pays de lui donner les moyens de son action « sur les bases les plus larges ».

Tandis que M. Jacques Chirac poursuit, en province, une campagne intense en faveur des députés sortants de l'ancienne majorité, *sans distinguer s'ils sont membres du R.P.R. ou de* l'U.D.F., M. Pierre Mauroy a dénoncé la « campagne d'affolement » menée, selon lui, contre les socialistes.

Ces derniers sont persuadés d'obtenir, le 21 juin, en compagnie du centre gauche, la majorité absolue des sièges à l'Assemblée *nationale. Dans cette perspective, les dirigeants du P.S.* considèrent qu'une participation de ministres communistes au gouvernement présente plus d'avantages que d'inconvénients.

Confirmer l'élan des 10 mai et 14 juin derniers, élargir le rassemblement ainsi constitué, afin de donner au chef de l'Etat les moyens de mener une action « *utile, cohérente et durable* » : tel est en substance le message adressé par M. François Mitterrand au pays, le quatrième depuis son entrée en fonction.

Le premier avait été, le 27 mai, *pour souhaiter l'émergence d'une « majorité solide »* qui permette de traduire en termes parlementaires le succès présidentiel ; le deuxième lui avait permis, le 3 juin, de prendre à témoin l'opinion de la prééminence de la fonction présidentielle et de sa volonté de faire de ses propres engagements la « *charte* » de l'action du gouvernement, *quitte* à rappeler à l'ordre tel ou tel ministre ; le troisième — prononcé le 9 juin à Montélimar, et non en conseil des ministres, comme les précédents, — exprimait le souhait de voir le pays confirmer son choix du 10 mai. Souhait exaucé au-delà de toute espérance le 14 juin, mais qui ne le sera complètement que si le succès « *historique* » du P.S. *se traduits, pour ses représentants*, par une majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de l'ampleur du succès du premier tour — entre autres chiffres significatifs, il est intéressant de relever que le P.S., à lui seul, obtient plus de 40 % des suffrages exprimés dans huit régions (1), — une intervention du président de la République pouvait paraître inutile.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 17.)

(1) Il s'agit des régions Midi-Pyrénées (49,5 %), Aquitaine (44,5 %), Bourgogne (42,8 %), Poitou-Charentes (43,8 %), Franche-Comté et Lorraine (41,4 %), Auvergne (40,7 %), Nord-Pas-de-Calais (40,3 %).

● Page 40 :

DES SOCIALISTES AUX COMMANDES

« *Le Monde* » commence aujourd'hui la publication d'une série d'articles consacrés à des personnalités socialistes gestionnaires depuis de nombreuses années de fiefs provinciaux : *M. Pierre Mauroy, dans le* Nord-Pas-de-Calais, *M. André Chandernagor, dans la* Creuse, *M. Gaston Defferre, à* Marseille.

Le respect de l'opposition

La question du statut de l'opposition constituait jusqu'à présent un des serpents de mer de la vie parlementaire. A l'Assemblée nationale, comme ailleurs, quand on détient le pouvoir absolu, on consent difficilement à le partager avec ses adversaires. M. Giscard d'Estaing avait buté sur cette loi politique naturelle quand il avait tenté, après les élections législatives de 1978, d'instaurer au Palais-Bourbon une « cohabitation raisonnable » *entre la majorité et l'opposition. M. Chirac, peu porté à la magnanimité, lui avait indiqué que l'organisation de la majorité paraissait plus urgente que celle de l'opposition. Le chef de l'Etat n'avait pas insisté, et les parlementaires de la majorité, surtout ceux du R.P.R., firent échouer cette tentative d'* « *ouverture* » *en offrant à l'opposition une participation trop insuffisante pour qu'elle pût l'accepter.*

Aujourd'hui au pouvoir, MM. Mitterrand et Mauroy affirment leur volonté de reconnaître loyalement les droits de la minorité parlementaire. « J'entends que l'opposition soit respectée et associée », *déclare le président de la République.* « Le temps du mépris est terminé », *assure le premier ministre. En faisant savoir que les présidences des commissions permanentes de l'Assemblée nationale seront désormais réparties selon la règle de la proportionnelle, les dirigeants socialistes soulignent qu'ils accorderont à la nouvelle opposition ce que l'ancienne majorité leur avait toujours refusé. La procédure des « questions d'actualité » sera, elle aussi, modifiée afin que les députés puissent s'exprimer plus longuement.*

Ces gestes — si la nouvelle opposition, à son tour, ne les repousse pas — n'auront, certes, qu'une influence limitée sur l'évolution de la vie parlementaire puisque l'exécutif demeure, de toute façon, maître de l'ordre du jour. Mais ils sont assurément porteurs d'un meilleur exercice de la démocratie parlementaire.

En raison du second tour des élections législatives
LE MONDE DE L'ECONOMIE
paraîtra exceptionnellement dans notre numéro daté dimanche 21-lundi 22 juin.

D'une domination à l'autre

par MAURICE DUVERGER

La nouvelle minorité a changé d'épouvantail. Réduits à 16 % des suffrages et à une quarantaine de sièges probables, les communistes ne peuvent plus faire figure de grand méchant loup. Voilà donc ce rôle reporté sur les socialistes qu'on nous peint sous les sombres couleurs d'un parti « dominant ». On joue sur les mots en prenant dans un sens péjoratif un terme forgé voici trente ans pour qualifier les radicaux français de la IIIᵉ République et les sociaux-démocrates scandinaves de l'après-guerre : les uns et les autres fort respectables, et plutôt bienfaiteurs que destructeurs.

On hésite d'ailleurs sur la nature du malheur qui va s'abattre sur nous avec le solstice de l'été 81. Certains disent que le P.S. paralysera les bonnes intentions du président Mitterrand en s'abandonnant aux passions de l'idéologie. D'autres prétendent au contraire que le chef de l'Etat deviendra ainsi capable de réduire l'Assemblée nationale à une chambre d'enregistrement des décisions prises par lui. A la fois excessifs et contradictoires, de tels discours mobiliseront difficilement les abstentionnistes de la droite pour leur faire corriger, à supposer qu'ils en aient les moyens, les résultats de dimanche dernier.

Ceux qui parlent ainsi font preuve d'une étrange amnésie. Oublieraient-ils qu'en 1968 gaullistes et giscardiens obtinrent ensemble 358 députés, c'est-à-dire 74 % de l'Assemblée nationale, avec seulement 47,8 % des suffrages exprimés ? Socialistes et communistes réuniront difficilement autant de sièges en 1981, alors qu'ils ont groupé 55,7 % des votes du premier tour. Parmi les vainqueurs d'il y a treize ans, qui donc a protesté contre cette domination sur le Parlement de partis minoritaires dans le pays ? Qui donc a déploré l'hégémonie de l'U.D.R. sur cette majorité minoritaire, avec ses 300 députés qui pouvaient se passer de tout allié ? Qui s'est alors soucié des moyens d'action de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale ?

(Lire la suite page 2.)

BILANS ET RÉQUISITOIRE

Les Français en Algérie

Près de vingt ans après les accords d'Evian, les ouvrages consacrés à la colonisation française en Algérie se multiplient et — fait significatif — les « pieds-noirs » ne sont plus les derniers à reconnaître les erreurs commises par la France de l'autre côté de la Méditerranée. Témoin Pierre Laffont, ancien directeur de *l'Echo d'Oran*, qui, dans *l'Algérie des Français*, vient de nous donner un bilan honnête. Témoin aussi Jacqueline Beylé, qui, avec la même lucidité, brosse dans *Quand l'Algérie devenait française*, une fresque attachante et non manichéenne des débuts de la conquête. Une fresque où ne sont niées ni les responsabilités *des colons ni surtout celles* du pouvoir métropolitain qui jamais ne sut mettre en œuvre une politique cohérente.

Ces fautes, et les crimes qui parfois en résultèrent, Henri Alleg, ex-directeur du quotidien communiste *Alger républicain*, les met évidemment encore plus en lumière. Aussi intrépide qu'à l'époque où il dénonçait courageusement la torture, l'auteur de *la Question* dresse un réquisitoire implacable contre cent ans de présence française dans le premier tome d'un vaste panorama qui, en trois volets, retracera l'histoire de la guerre d'Algérie. Riche d'une iconographie exceptionnelle, l'entreprise est à l'évidence considérable, mais si l'on ne peut que louer la rigueur avec laquelle est évoqué le diabolique engrenage qui aboutit à la tuerie des années 1954-1962, on doit, en revanche, déplorer des simplifications abusives qui, au mépris des faits, tendent à présenter le parti communiste comme le fer de lance de la révolution nationale algérienne.

ERIC ROUSSEL.

(Lire page 26 du « Monde des livres ».)

Le Monde

idées

LE DERNIER ROUND

Dimanche, tout sera joué. Tenant de l'ancienne majorité, dont Maurice Duverger note qu'elle a changé d'épouvantail à la suite du recul communiste, Daniel Amson veut encore espérer un sursaut de la part des abstentionnistes du 14 juin. Jacques de Montalais préfère faire le compte des erreurs commises par ses amis gaullistes. Il reste tout de même à ceux-ci, pour se consoler, de constater avec François Puaux que la demeure construite par le général a survécu à son occupation par son vieil adversaire. Quant à Claude Bourdet, il invite à la fois la droite et le P.C.F. à faire, dans l'intérêt général, le ménage chez eux.

Des erreurs décisives

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

DEPUIS 1969 les dirigeants gaullistes se sont éloignés de plus en plus des perspectives audacieuses qui furent toujours celles du général de Gaulle. L'homme des nationalisations et de l' « association capital-travail », au temps du R.P.F., n'était pas parvenu à faire avancer ce qu'il nommait désormais « *la participation aux bénéfices, au capital et aux responsabilités* » — surtout aux responsabilités — parce que, disait-il, il ne pouvait pas la faire tout seul. Autrement dit : contre le patronat, les syndicats, ou encore M. Pompidou.

Cependant, après les événements de mai 68, convaincu d'avoir eu raison de préconiser de profonds changements, il voulut enfin lancer en grand cette participation-là dans les entreprises comme dans les régions, afin de libérer le pays à la fois du communisme, dont la solution « *est mauvaise* », disait-il, et d'un capitalisme qui, « *du point de vue de l'homme* », n'est pas non plus une solution « *satisfaisante* ».

Mais, dans le domaine économique et social, les hardiesses du général, malgré l'adhésion de la base, n'avaient jamais vraiment convaincu des « barons » plus instinctivement conservateurs. Les mêmes dirigeants, dans des circonstances toutes différentes, viennent de montrer qu'ils portent toujours les mêmes œillères.

Ils se comportent en effet comme si la situation en 1981 était encore celle de 1974. Le « programme commun » de la gauche n'existe plus ? On ne veut pas le savoir. L'éventualité d'un gouvernement socialo-communiste semble à peine concevable, compte tenu de positions — singulièrement en matière de défense et de politique étrangère — sur lesquelles les communistes peuvent difficilement revenir ? On l'ignore. Celles de M. Mitterrand sont parfaitement acceptables pour des gaullistes dans les domaines majeurs de l'indépendance nationale, de la dissuasion et des institutions ? Parlons-en le moins possible. Ses intentions dans le *domaine* économique et social, en particulier au sujet de la décentralisation et d'un partage plus réel des responsabilités, sont plus proches en définitive des vues d'un de Gaulle que de celles du président sortant et de son premier ministre ? Gardons-nous de pareilles comparaisons.

Alors on reprend les vieux cris de guerre, pourtant devenus dérisoires : « *Sus au collectivisme !* » « *Non au changement de société !* », alors que de Gaulle, lui, voulait précisément changer la société.

On vit donc MM. Chirac et Labbé embrasser MM. Lecanuet et Chinaud, leurs adversaires d'hier, ou prétendus tels, et se passer au doigt l'anneau nuptial de la réconciliation, hâtivement, baptisé Union pour la nouvelle majorité.

On n'ignore évidemment pas les regrettables jugements portés naguère par François Mitterrand sur un homme et des institutions qu'il estimait anti-démocratiques ou sur une « bombinette » qu'il ne croyait nullement capable de devenir notre force de dissuasion actuelle. Sur ces erreurs-là, M. Mitterrand est manifestement revenu, bien que trop discrètement, en arrière. Mais il n'est pas question de revenir, sinon sur la pratique, du moins sur les dispositions essentielles de la Constitution — sauf l'article 16, — et le chef de l'Etat envisage même la construction d'un septième sous-marin atomique alors que le sixième dut être arraché au président sortant par les gaullistes.

Dans ces conditions, les dirigeants gaullistes ont raté l'occasion d'aller seuls à la bataille et de se démarquer *une fois pour toutes d'une droite ambiguë*. Alors, mais alors seulement, auraient-ils pu en toute indépendance et clarté s'opposer au gouvernement en certains domaines — la liberté de l'enseignement, par *exemple, au nom du pluralisme* — et l'approuver éventuellement en bien d'autres afin que, dans l'intérêt national, l'expérience actuelle réussisse, que d'incontestables progrès sociaux soient obtenus, que la France ose déplaire de nouveau, quand il le faudrait, à Washington ou à Moscou, et qu'elle se préoccupe davantage, selon sa vocation, des droits de l'homme et de la misère de tant d'hommes.

Fin du gaullisme authentique ? On voit mal comment — leurs dirigeants ayant si longtemps persisté dans leurs erreurs et ayant maintenant commis une telle faute — les gaullistes éviteraient de laisser aux socialistes — quel paradoxe ! — le soin d'introduire certaines hardiesses gaulliennes.

Sans doute devront-ils désormais se contenter de rester vigilants et de défendre avec la dernière énergie les principes fondamentaux du général, s'ils devaient être menacés. Mais, dans l'ensemble, ces principes-là ne sont-ils pas d'ores et déjà admis par la nation ?

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

D'une domination à l'autre

(Suite de la première page.)

Le comportement des anciens détenteurs du pouvoir leur rend difficile de faire un procès d'intention au parti qui le conquiert aujourd'hui. Ils peuvent seulement espérer que sa tradition démocratique le gardera de leurs propres excès.

Plus grave est leur aveuglement dans un domaine plus fondamental. Ils oublient que la domination de la gauche sera moins totale que la leur, qui unissait les deux grandes forces d'où l'essentiel découle : le pouvoir de l'Etat et le pouvoir de l'argent. Parce que le général de Gaulle planait au-dessus du second, il en paraissait moins dépendant. Après lui, les choses ont commencé à dégringoler, le mouvement précipitant l'allure dans ces dernières années, où l'alliance du C.N.P.F. et de l'autorité publique était devenue très étroite. On comprend le désarroi de la Bourse en la voyant se disloquer.

Quand les sociaux-démocrates gouvernaient la Suède, ils soutenaient la thèse du double pouvoir. D'un côté, le pouvoir politique et populaire, unissant la puissance de l'Etat, celle d'un parti majoritaire, celle d'un syndicat lié à lui et groupant 95 % des salariés. De l'autre, le pouvoir économique, aux mains de firmes privées dynamiques et concentrées. Entre les deux, des compromis négociés d'égal à égal, l'ensemble formant un régime mixte, moitié socialiste, moitié capitaliste. Un tel modèle n'est pas transposable en France. En tenant l'Elysée, Matignon et la majorité du Palais-Bourbon, le président Mitterrand aura la force politique d'Olof Palme, mais non son emprise sur les organisations populaires : la C.G.T. dépendant du parti communiste, F.O. et la C.F.D.T. tenant jalousement à leur autonomie.

Le développement du secteur public et du plan doit pallier cette faiblesse vis-à-vis du grand patronat, tout en engageant dans une voie originale qui transposera plus ou moins dans notre siècle la tradition du colbertisme. Par d'autres moyens, le bloc de pouvoirs ainsi constitué laissera les firmes privées à peu près aussi libres que celles de Suède au temps de la social-démocratie. La grande différence est qu'elles cesseront en France d'imposer leurs vues en matière économique, comme elles le faisaient dans le précédent septennat. Le régime du parti dominant mettra fin au régime de l'Etat dominé, ce qui fera progresser dans la voie d'un pluralisme plus réel parce que mieux équilibré.

Faut-il ajouter qu'en libérant le parti socialiste de toute dépendance vis-à-vis de ses alliés communistes et de ses opposants de droite, on lui donnera du même coup les moyens d'agir et la responsabilité de l'action ? Il aura cinq ans pour réussir ou pour échouer, et pour être jugé en conséquence. A l'arrivée du terme, les électeurs décideront de continuer l'expérience ou de l'interrompre, de renouveler le bail ou de changer les locataires. Voilà de la véritable démocratie, qui permet aux citoyens de choisir et d'apprécier les conséquences de leur choix !

MAURICE DUVERGER.

Le sursaut est possible

par DANIEL AMSON (*)

IL n'est nullement avéré, malgré les résultats du premier tour, que la gauche gagnera les élections législatives dimanche prochain.

Il convient d'insister, en effet, sur le très grand nombre des électeurs qui se sont abstenus le 14 juin. Au cours des six consultations législatives qui ont eu lieu en France depuis 1958, le taux moyen des abstentions au premier tour avait été de 21,5 %. Il a été dimanche dernier de près de 30 %. Cela veut dire que 8 % des Français qui votent habituellement au premier tour des élections législatives — soit près de trois millions de citoyens — n'ont pas accompli leur devoir électoral. Cela veut dire également que si les trois quarts des ces « abstentionnistes d'occasion » votaient, le 21 juin, pour l'U.N.M., celle-ci conserverait, sans doute, la majorité à l'Assemblée nationale.

Ce résultat, d'ailleurs, ne serait pas illogique. Il est généralement admis, en effet, que 30 % des électeurs qui s'étaient prononcés pour M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle — soit un peu plus de 5 % des suffrages exprimés — n'ont pas voté pour M. Giscard d'Estaing au second tour. Cela signifie que si l'électorat du R.P.R. avait été fidèle au président sortant, celui-ci l'aurait emporté très largement, le 10 mai dernier, avec un écart plus important qu'en 1974.

Il n'est donc pas possible d'affirmer, au moins à l'heure actuelle, que la cause de l'ancienne majorité soit entendue. Qu'elle retrouve seulement, dimanche prochain, ses électeurs du 26 avril — ceux qui votaient pour elle il y a moins de deux mois — et elle peut obtenir un résultat tout différent de celui qui est prévu. Il est difficile d'imaginer qu'un électeur R.P.R. vote socialiste, par la seule grâce de l'élection de M. Mitterrand. Et c'est même faire injure aux citoyens, et les traiter comme ces courtisans que décrit Saint-Simon, que de penser qu'ils « volent au secours de la victoire », comme s'ils attendaient d'être récompensés pour avoir « bien voté ».

Dans la bataille politique, qui a commencé le 26 avril dernier, l'ancienne majorité est, sans doute, au bord de la défaite. Mais la simple étude du résultat des scrutins ne permet pas d'exclure qu'elle puisse — au moins partiellement — redresser la situation dimanche prochain.

(*) Avocat à la cour.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	487 F	699 F	908 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

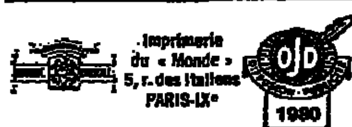
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1980

Commission paritaire n° 57 437.

La monarchie consolidée

par FRANÇOIS PUAUX (*)

DEPUIS le référendum du 28 octobre 1962 qui a institué l'élection du président de la République au suffrage universel, la remarque a été souvent faite (notamment par de Gaulle) que les Français s'étaient donné une monarchie élective. Mais on pouvait penser que le style orléaniste pris par le pouvoir devait sa facture à la personnalité exceptionnelle du général, plus ou moins bien imité par ses successeurs. François Mitterrand, disait-on, nous ramènerait, s'il était élu, aux mœurs et aux procédures de la Quatrième République, et l'on rappelait qu'en 1962 il avait été l'un des chefs du « cartel des non ». C'était sous-estimer la force prodigieuse du système institué, qui constitue, sans aucun doute, le legs politique le plus important du général.

A peine élu, le nouveau président s'est comporté en monarque, c'est-à-dire, étymologiquement parlant, en homme qui gouverne seul. Il a déclaré n'être engagé que par ses propres prises de position et non par celles de son parti. C'est ainsi qu'il a pris ses distances, par exemple, vis-à-vis du projet socialiste. Il se juge seul détenteur du pouvoir, et son geste le plus significatif à cet égard aura été de refuser la demande formulée par M. Chaban-Delmas d'inviter le nouveau gouvernement à se présenter devant l'Assemblée et de ne dissoudre cette dernière qu'après le vote d'une motion de censure.

Sans doute l'habile refus du président a-t-il été motivé par le souci de hâter au maximum la consultation électorale. Il n'en révèle pas moins une grande désinvolture vis-à-vis du Parlement, le plus intéressant, en l'occurrence, étant l'acceptation générale, à gauche comme à droite, de cette attitude, acceptation qui aurait été inimaginable il y a trente ans et, *a fortiori*, sous la Troisième République. Qu'en aurait dit un homme comme Alain, le maître à penser de la gauche ? A peine installé, le gouvernement, qui ne procède que du chef de l'Etat — c'était le thème principal, notons-le, du discours de Bayeux qui avait provoqué les protestations indignées de la S.F.I.O., — prend des décisions importantes qui engagent l'avenir du pays sans attendre que ce dernier ait constitué, en face de l'exécutif, sa représentation parlementaire.

La gauche, qui, instinctivement, prend le parti du citoyen contre les pouvoirs, n'y voit cependant rien à redire. Nous touchons là au phénomène le plus important, semble-t-il, de la période que nous traversons, phénomène qu'il convient d'isoler des péripéties qui l'accompagnent et qui a déjà été évoqué par René Rémond dans ces colonnes, à savoir l'adoption de la Cinquième République par tous les Français. Le régime en lui-même était déjà depuis quelque temps de moins en moins contesté. Il ne l'est plus du tout maintenant qu'il est prouvé que l'alternance est possible. M. Mitterrand s'accommode fort bien des vêtements taillés sur mesure, disait-on, pour le général de Gaulle.

Voici donc le régime conforté et la France installée dans cette sorte de monarchie élective. Au-delà de son protagoniste, particulièrement intéressant dans la mesure où il avait été l'un des plus farouches adversaires du système, l'événement affecte une importance historique, car on pouvait douter de la viabilité de la Cinquième République aussi longtemps qu'elle paraissait être l'apanage de la droite, un apanage au demeurant que celle-ci aurait pu conserver longtemps, n'étaient ses divisions et les erreurs de ses chefs. « *Ce que je crains*, disait Pompidou, en juillet 1973, à Philippe de Saint-Robert, *c'est que Giscard ne fasse passer Mitterrand.* » Voilà qui est fait. La seule consolation des gaullistes est de constater que la demeure construite par le général a tenu bon, même occupée par son vieil adversaire.

(*) Ancien ambassadeur de France en Italie, ancien directeur politique du Quai d'Orsay.

Faire le ménage

par CLAUDE BOURDET

EN soulignant, le 8 mai, dans *le Monde*, que, dans le système légué par de Gaulle, les élections législatives ont tendance à prolonger l'élection présidentielle, et en prévoyant que si Mitterrand était élu un « *raz de marée mitterrandien* » se produirait aux législatives, permettant au président de « *dicter sa volonté aux forces politiques, comme de Gaulle, Pompidou et Giscard avant lui* », je me fondais sur des observations et un raisonnement que le monde pouvait faire. Et pour les mêmes raisons, malgré toutes les supputations sur le rôle possible des abstentionnistes de droite, ramenés à leur devoir par les supplications de Chirac ou de Lecanuet, on peut prévoir que le mouvement s'amplifiera encore.

La droite française est plus que battue, écrasée, et elle aurait dû l'être depuis longtemps. Sa responsabilité dans les erreurs et les lourdes fautes qui ont marqué la politique française depuis cinquante ans est considérable. Elle a rejeté son fameux patriotisme pour sourire à Hitler, elle a fait Vichy, plus tard elle s'est soumise aux Américains, comme elle s'était soumise aux Allemands, elle a lancé la France dans l'engrenage des guerres coloniales qu'elle a conduites elle-même ou fait conduire par une gauche débile et aveuglée. Elle n'a été sauvée et consolidée pour vingt-trois ans que par le prestige de de Gaulle et les mécanismes du système gaullien : maintenant, ce système se retourne contre elle, et c'est justice. Les systèmes peuvent retarder le fonctionnement du jugement démocratique, mais non le supprimer. Le balancier — ou le boomerang — revient toujours.

Et pourtant, certaines idées, et certains principes, qui sont ou au moins qui furent celles et ceux de la droite, un certain climat qui est ou qui a été le sien, méritent d'exister dans le pays comme éléments de la nécessaire bataille politique, de la discussion d'où naît le progrès. Mais à ces idées, à ces principes, à ce climat, il faudrait d'autres porteurs. Ils existent certainement. Je songe à des hommes que je connais, dont certains ont été des fidèles de de Gaulle, dont l'un est aujourd'hui ministre : ils auraient dû figurer dans cette nouvelle Assemblée. Dommage... Mais ce n'est pas à nous de choisir les leaders d'une nouvelle droite, libérale et clairvoyante. C'est à la droite de faire elle-même son « ménage ». Car, avec ses chefs actuels, son exil risque d'être long.

Un destin qui nous regarde tous

Il est une autre force où le « *ménage* » est plus que nécessaire : urgent. C'est le parti communiste. Les dirigeants de ce parti m'accuseront de me mêler abusivement de leurs affaires, mais je le fais sans hésitation, car son destin nous regarde tous. Il mobilise trop de courage et trop de dévouements, on y trouve trop d'hommes et de femmes de trop grande qualité pour que ses erreurs n'affectent pas toute la gauche. Vers 1948-1949, comme j'engageais le P.C.F. à développer sa *démocratie intérieure* et à se montrer plus indépendant internationalement, Maurice Thorez répondit : « *M. Bourdet nous demande de n'être plus communistes.* » Le développement de la démocratie et de l'indépendance chez les communistes italiens, espagnols, et bien d'autres, montre que le dilemme n'est nullement celui que voulait imposer Thorez.

La baisse considérable, en voix et en sièges, de l'influence du parti communiste a été accentuée par le système présidentiel, mais elle n'a pas été causée par lui. Il récolte maintenant ce qu'il a semé, avant 1977, surtout depuis 1977, et encore tout récemment. Les folles initiatives xénophobes de la région parisienne ne sont que l'aboutissement d'un système de pensée dévié, où un calcul glacial, et généralement dépourvu d'imagination, prend le pas sur les réactions humaines naturelles et sur l'instinct populaire.

Il faut que tout cela soit remis en cause dans les cellules, les sections, les fédérations, et il est certain que cela le sera, après cet échec — à moins que la direction ne réussisse, une fois de plus, à tout arrêter, à tout stériliser. Si elle y parvient, la descente continuera et la maladie du P.C.F. corrompra toute la gauche. Si le redressement s'opère, si un parti à la fois combatif, lucide et *démocratique* voit le jour en France aussi, toute la gauche en sera vivifiée.

Seulement, *si l'on* veut que ce changement s'opère, il ne faut pas rejeter le parti communiste dans le ghetto. C'est dans le ghetto qu'il s'est sclérosé, fermé, que son étrange langage s'est cristallisé, que l'appareil s'est durci, que les dirigeants actuels sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui. Le rejeter dans le ghetto, c'est consolider cet appareil, ces dirigeants, ces attitudes, c'est rendre le changement beaucoup plus difficile. François Mitterrand n'a pas, arithmétiquement parlant, besoin des communistes dans sa majorité. Mais il a, comme nous tous, besoin d'un parti communiste différent, et les militants communistes ne parviendront à rendre leur parti différent que dans le cadre plus large d'une gauche ouverte et unie. Le « *ménage* », pour Mitterrand, commence, me semble-t-il, par cela. Et c'est dans cet esprit que devrait se poser la question des ministres communistes.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES SUITES DU RAID SUR TAMUZ

M. Mitterrand condamne à nouveau l'attaque israélienne mais s'oppose à des sanctions

D'intenses négociations se poursuivaient à l'ONU, jeudi 18 juin, en vue de rédiger une résolution sur le raid israélien contre le centre nucléaire irakien qui puisse faire l'objet d'un consensus au Conseil de sécurité. Mme Jeane Kirkpatrick, représentant des Etats-Unis à l'ONU, et M. Saadoun Hamadi, ministre irakien des affaires étrangères, devaient se rencontrer pour la troisième fois jeudi matin.

Aux journalistes qui lui demandaient quand aurait lieu son intervention, remise à plusieurs reprises depuis le début de la semaine, Mme Kirkpatrick a répondu : « Mon intervention est moins importante que la recherche d'une résolution de consensus. » Les efforts portent sur la formulation d'un paragraphe qui traduirait le désir de l'Irak et des pays arabes de voir le Conseil condamner sévèrement le raid israélien, sans pour autant comporter à ce stade de sanctions auxquelles les Etats-Unis opposeraient leur veto.

Un dispositif demandant des réparations à Israël pour les dégâts infligés au centre nucléaire irakien — idée proposée, lundi, par la France — en plus de la condamnation du raid israélien mais non d'Israël serait un élément important du compromis. Ce dernier devrait être facilité par les précisions apportées à Washington à la suite de la conférence de presse du président Reagan et par un léger durcissement de ton. En effet, une série de documents rédigés à l'intention du Congrès soulignent qu'Osirak ne pouvait produire assez de plutonium pour permettre la fabrication d'une bombe dans un proche avenir, et qu'il aurait fallu entre dix ans et trente ans pour y parvenir. (Lire page 4.) De son côté, le ministère brésilien des affaires étrangères a démenti, une nouvelle fois, mercredi, que le Brésil ait fourni de l'uranium à l'Irak.

Le raid israélien a contribué à réchauffer les relations entre Bagdad et le Kremlin, qui n'avaient cessé de se détériorer depuis la signature d'un traité d'amitié et de coopération en 1972. L'agence de presse irakienne a annoncé que M. Taha Yassin Ramadan, premier vice-premier ministre, est parti pour Moscou, mercredi, en vue d'examiner les moyens de développer les rapports bilatéraux. Il ne fait pas de doute que l'Irak, qui a passé des contrats industriels d'environ 3 milliards de dollars depuis le début du conflit avec l'Iran, en septembre dernier, abordera la question d'une éventuelle coopération nucléaire. M. Ramadan est d'ailleurs accompagné de M. Tahir Tawfik, ministre de l'industrie et des ressources minérales. Parallèlement, l'Union soviétique a affirmé qu'elle « continuera à appuyer Damas dans sa résistance à l'agression israélienne », à l'issue de la visite d'une délégation parlementaire syrienne.

Enfin, dans une interview au « Washington Post », dont nous publions ci-dessous le texte, le président Mitterrand expose les grandes lignes de sa politique au Proche-Orient, condamne le raid israélien et confirme qu'il est opposé à des sanctions « contre le peuple » d'Israël.

« Il est dommage que le premier geste de M. Begin ait altéré notre capital de confiance »

déclare le président de la République au « Washington Post »

« Je voudrais commencer par vous demander vos réactions à cette attaque sur Tamuz, aux réactions internationales et, je crois, surtout, aux attaques de M. Begin contre la France.

— Bien qu'il y ait entre l'Irak et Israël un état latent de belligérance, il n'est pas acceptable qu'un pays, quelle que soit la qualité de sa cause, règle ses contentieux par une intervention armée — contraire, à l'évidence, au droit international. Donc je réprouve l'initiative prise par M. Begin. Bien entendu, je comprendrais l'affaire autrement s'il était démontré qu'il y avait danger réel et proche pour Israël en raison d'un détournement éventuel par l'Irak de la technologie nucléaire à des fins militaires. Mais cette démonstration n'est pas faite, c'est le moins qu'on puisse dire. En tout cas, M. Begin pouvait faire confiance au président de la République française dont les sentiments à cet égard sont bien connus. J'ai toujours placé et je place toujours au premier rang de mes préoccupations la sécurité d'Israël et la paix au Proche-Orient.

» J'ajouterai — et c'est un élément d'appréciation dont vous comprendrez l'importance — que le raid israélien a tué un ressortissant français.

» Cela suffit, je pense, à justifier à la fois notre protestation immédiate, la convocation par notre ministre des relations extérieures de l'ambassadeur d'Israël à Paris et la position de notre représentant devant le Conseil de sécurité. »

— Monsieur le Président, justement, si vous vous aviez été en fonctions au moment où l'Irak avait cherché à avoir un tel centre nucléaire, est-ce que vous vous lui auriez accordé cela ? Est-ce que vous auriez signé ce contrat ?

— Comme responsable politique d'opposition et particulièrement pendant la récente campagne présidentielle, j'ai protesté contre cette livraison, m'inquiétant de ce que la France pût contribuer à une nouvelle tension dans cette partie du monde par la livraison de réacteurs nucléaires. Je souhaitais en effet que notre contribution technologique au développement de l'Irak fût à l'abri de toute suspicion quant à ses conséquences militaires.

» Je dois dire que j'ignorais, comme tout le monde, l'existence d'une clause impliquant la coopération de la France, jusqu'en 1989, au déroulement de l'opération. Cette clause eût été connue plus tôt, elle aurait sans doute évité bien des contestations, quoique la présence permanente de techniciens français sur le site dépende des seules autorités irakiennes. Hors cette clause, qui mériterait d'être approfondie, il ne restait qu'une seule possibilité de contrôle, c'était celui de l'agence internationale. C'est pourquoi, dès que j'ai été élu président de la République, j'ai demandé que ce contrôle fût de nouveau exercé.

— Vous dites, monsieur le Président, que vous découvrez cet accord.

— Oui. Il s'agit d'un accord signé entre le C.E.A. et son homologue irakien, qui n'a pas été publié.

— Cet accord, est-ce que vous êtes prêt à le faire publier maintenant ?

— Dans ce genre de choses, la meilleure garantie, c'est qu'il n'y ait rien de secret et que s'exerce le contrôle de l'opinion elle-même.

— Et maintenant, si l'Irak demandait à avoir une autre centrale ?

— Je crois avoir répondu à cette question. Je ne signerai de contrat qu'assuré de la non-utilisation militaire de notre technologie.

— Est-ce que vous demanderez que vos acheteurs acceptent le procédé français réputé non proliférant, qui s'appelle le « caramel » par exemple ?

— Je ne veux rien trancher avant l'examen du dossier scientifique, mais les techniques qui nous permettront d'avoir la certitude de la non-utilisation militaire seront préférées aux autres.

— Quelles sont les obligations de la France envers l'Irak maintenant ? De remplacer ce centre nucléaire ?

— Je répondrai à ce sujet quand la demande en sera faite, si elle est faite.

Les discussions avec M. Pérès

— Est-ce que vous aviez eu des discussions avec des responsables israéliens, gouvernementaux ou de l'opposition, sur la manière dont vous alliez procéder dans cette affaire ?

— Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des responsables israéliens depuis mon élection, mais auparavant j'ai très souvent parlé avec mes amis travaillistes, et notamment Shimon Pérès. J'ai également fait une visite à M. Begin, à Jérusalem, en décembre dernier. Avec Shimon Pérès, que j'ai eu le plaisir de voir longuement lors du congrès de l'Internationale socialiste de Madrid, en octobre 1980, je me souviens d'avoir évoqué la livraison des réacteurs nucléaires français et de lui avoir exprimé mes réserves là-dessus. Indiscutablement, je lui ai dit que je n'aurais pas signé le contrat ou, qu'à tout le moins, j'aurais demandé des garanties supplémentaires sur la politique nucléaire du pays intéressé.

— Est-ce que vous pensez que M. Begin était au courant des assurances que vous aviez données à M. Pérès ?

— Il ne s'agissait pas d'une négociation, et je n'avais pas à donner d'assurances. Mais cette conversation a eu lieu. Je ne sais si M. Begin en a été précisément informé. Mais je me suis exprimé de la même façon dans plusieurs journaux français, comme *l'Arche*, et fait une déclaration du même genre à l'organisation juive française qui s'appelle le CRIF. M. Begin ne pouvait ignorer ma position. Certes, j'ai approuvé depuis mon élection à la présidence de la République la déclaration de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, sur le respect par la France des contrats qu'elle a signés, ce qui allait de soi. Mais j'ai insisté en même temps, comme lui, sur la nécessité du contrôle.

— Pensez-vous donc que M. Begin a mal agi vis-à-vis de la France ?

— Je ne puis approuver son attitude d'autant plus qu'il n'a pas jugé bon de me fournir de lui-même les explications nécessaires, comme il l'a fait à l'égard des Etats-Unis d'Amérique aussitôt après le raid, et qu'il y a eu mort d'un Français.

— Vous n'étiez pas tout à fait satisfait des explications que l'ambassadeur d'Israël vous a données ?

— Je n'ai pas été satisfait des déclarations de M. Begin affirmant qu'il y avait, à 40 mètres au-dessous de la centrale nucléaire, des caves dans lesquelles se préparait la bombe atomique. Il existe exactement le même dispositif à Saclay, en France, et je puis assurer simplement que M. Begin, en commettant une erreur d'appréciation technique, a commis du même coup une erreur politique. Pour le reste, j'examinerai scrupuleusement le dossier avant de faire connaître mes conclusions.

— Il y a des gens comme Francis Perrin ou comme les trois chercheurs, qui sont de vos amis, qui vous ont fait parvenir une note et qui ont, notamment, parlé du danger d'un Sarajevo nucléaire. Qu'en pensez-vous ?

— La discussion est ouverte. Il y a cette thèse des trois spécialistes dont vous parlez, et il y a la thèse du Commissariat à l'énergie atomique. Elles sont en contradiction ? Je ne négligerai rien pour trancher ce débat.

— A Washington, un des changements qu'on attendait, c'était exactement un nouveau rôle de la France au Moyen-Orient. Je pense qu'à Washington, on attendait que le point de vue du gouvernement français, de votre gouvernement serait plus proche que celui de votre prédécesseur...

— Par rapport à qui et à quoi ?

— Israël surtout.

— Je suis un ami d'Israël et le seul homme politique responsable d'un grand parti français qui ait approuvé les accords de Camp David. Je trouve heureux que l'Egypte et Israël aient fait la paix. J'ai souvent répété que deux pays qui se font la guerre ont bien le droit de se faire la paix. Un règlement global est souhaitable, mais il n'a pas réussi. Un règlement partiel n'est peut-être pas suffisant, mais il a réussi. Alors, soyons pratiques. Moi, j'aime mieux que les Israéliens et les Egyptiens soient en paix plutôt que de se battre. D'autre part, je suis très soucieux de la sécurité d'Israël ; il est important qu'Israël dispose d'un bon accord avec l'Egypte.

— Est-ce que cette controverse empêche la France de jouer le rôle que vous voudriez jouer au Moyen-Orient ?

— Quelle controverse ? Celle avec M. Begin ?

— Oui.

— Certes, il n'a pas facilité notre tâche. J'ai beaucoup de sympathie pour l'œuvre historique d'Israël, pour sa culture. Je connais l'ampleur de ses sacrifices, j'admire les capacités de son peuple, et je veux garantir son existence, ses moyens d'existence. M. Begin aurait pu s'en apercevoir. Or, son premier geste a altéré ce capital de confiance. C'est dommage.

» Cela ne me fait pas changer d'opinion sur le fond, je reste fidèle à mes choix. Lorsque nous demandons condamnation au Conseil de sécurité après l'affaire de Tamuz, nous condamnons le raid, pas Israël. Nous critiquons l'action des dirigeants. Nous ne demandons pas de sanction contre le peuple. Et nous restons disponibles pour tout accord amiable, pour tout règlement pacifique, pour tout ce qui contribuera à de bonnes relations avec Israël dans le respect des grands principes.

Pour Camp David

— Dans le cadre européen, monsieur le Président, le gouvernement français précédent a fait signer, en quelque sorte, par les autres Européens, un appel à une paix globale qui laissait de côté Camp David. C'est un peu en contradiction... Comment allez-vous concilier ce... ?

— Cela a été fait. Les choses sont comme ça. Moi, je ne condamnerai pas Camp David, puisque je l'approuve, c'est tout ce que je peux vous dire.

— Mais est-ce que la position de l'Europe sur le Moyen-Orient... ?

— Je puis parler aujourd'hui au nom de la France, pas de l'Europe, en attendant de prochaines consultations au sein de la Communauté. J'entends tenir le même langage partout. Aux pays arabes : *« Je suis et je serai votre ami, » mais pas au prix de la disparition d'Israël ou de menaces sur » son existence. »* A Israël : *« Je » suis et je serai votre ami, mais » pas au prix d'actions inconsidérées ou de la négation du » droit. »* C'est tout.

— Est-ce que vous tenez toujours votre position qui consiste à dire que le peuple palestinien, lui, a droit aussi à une patrie ?

— Je l'ai dit à Jérusalem, je l'ai dit à Tel-Aviv. L'amitié permet la franchise. Tout peuple a droit à une patrie. Mais tant que l'O.L.P. déniera aussi au peuple israélien le droit à une patrie elle s'exposera à voir ses propres revendications repoussées. On ne construira rien sur la base de la destruction préalable d'Israël, que son peuple d'ailleurs empêchera, et il aura raison.

» Quelle sera la patrie des Palestiniens ? Est-ce, comme disent les uns, la Jordanie plus la Cisjordanie ? Est-ce la Cisjordanie toute seule ? Vous connaissez les thèses en présence. Ce n'est pas mon rôle de trancher. Je ne suis pas partie prenante. Il faut que les Israéliens et les Palestiniens, un jour, discutent autour de la table. De même que les Israéliens ont eu la sagesse de négocier directement avec l'Egypte, de même, il faudra qu'ils discutent avec d'autres et un jour avec les Palestiniens. La difficulté vient de ce que, l'O.L.P. ayant affirmé l'objectif de détruire Israël, Israël se sert de cet argument pour dire : *« On ne va pas négocier avec des gens qui ne renoncent pas à nous combattre. »* Cette situation bloque tout.

— Est-ce que justement cette patrie palestinienne est vouée à longue échéance, selon vous, à finir par devenir un Etat souverain comme les autres ?

— Tout naturellement, à l'intérieur d'un peuple rassemblé, naîtront des structures d'Etat, du moins je le suppose. Mais une telle évolution ne pourrait se produire que dans le cadre du traité et des garanties, notamment militaires, qu'Israël est en droit d'attendre.

— Vous avez eu plusieurs contacts à très haut niveau avec les Saoudiens.

— J'ai reçu en effet le roi d'Arabie.

— Mais je pensais aussi à la mission que vous avez envoyée là-bas. Est-ce que vous avez l'impression que l'attaque sur Tamuz trouble les Arabes modérés, les Arabes... ?

— Oui, sûrement. Mais je ne ferai pas de déclaration sur le contenu de nos conversations avec le roi Khaled. Elles n'ont pas été rendues publiques.

— Et en ce qui concerne les rapports franco-saoudiens, sur la question des livraisons d'armements, etc., est-ce que vous pensez que ces rapports continueront ou devraient continuer dans l'état ?

— Nous n'avons pas parlé d'armement avec le roi Khaled. Nous avons toute raison de continuer notre coopération, et pas seulement avec l'Arabie Saoudite. Nul ne cherche à envenimer la situation du Proche-Orient. Naturellement, les dirigeants de l'Arabie Saoudite ont leurs propres objectifs, pas simplement la question des Palestiniens, mais aussi celles des Lieux saints. C'est normal, ils sont musulmans. Ils ressentent le problème des Lieux saints — je ne parle pas de la ville de Jérusalem — très profondément. Ce sont des choses respectables dont on doit discuter.

« J'irai en premier lieu en Arabie »

— Si d'autres pays arabes venaient à demander des centres nucléaires à l'image... ?

— Le principe est le même pour tous : pas de centrale nucléaire dont les techniques pourraient permettre le passage du civil au militaire. C'est simple.

— Et pour l'Algérie ?

— Je vous ai répondu.

— Est-ce que le fait que cette attaque contre Tamuz a eu lieu en période électorale en France a compliqué la vie politique ici ?

— Pour les Français, non.

— En dehors d'autres réactions internationales, cela joue-t-il dans la politique française ?

— Non, parce que, l'opinion française sait que j'ai toujours été un ami loyal d'Israël, donc ceux qui aiment Israël et qui s'inquiéteraient savent que notre protestation est juste du point de vue français et du point de vue international. Ils le savent, donc ils comprennent ma position.

— Par contre, en Israël, est-ce que vous avez l'impression que cette opération avait un but ou des implications politiques dans le débat électoral israélien ?

— Je n'ai pas d'appréciation à faire sur ce sujet.

— Cela vous étonne-t-il d'être obligé de consacrer tellement de temps, en ce moment, aux affaires étrangères ?

— Non, non, et il y a beaucoup de choses qui se passent tous les jours. Je suis simplement navré que le premier problème grave qui se soit posé soit celui-là, venant d'un pays ami, pour lequel je forme des vœux de paix et de prospérité.

» J'irai en Arabie, j'y suis invité ; j'irai en Israël, j'y suis invité. J'irai ailleurs aussi. Et je ne ferai pas le moindre geste, même symbolique, qui pourrait sembler déroger de la ligne que je viens de définir.

— Est-ce que vous espérez pouvoir aller dans un ou des pays arabes au cours du même voyage qui vous conduirait en Israël ?

— Je crois que ce n'est pas l'habitude. Ce n'est pas la peine de froisser les gens.

— Et où iriez-vous d'abord ? En Israël ou dans un pays arabe ?

— Je pense que si je suis amené à aller dans un pays rapidement, j'irai en Arabie.

— En premier lieu ?

— Oui, je pense. Mais cela ne m'empêchera pas d'aller là où il me semblera bon d'aller, et notamment en Israël. »

PROCHE-ORIENT

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT ASSURE QUE M. REAGAN N'A PAS VOULU JUSTIFIER LE RAID ISRAÉLIEN SUR TAMUZ.

(De notre correspondant.)

Washington. — Moins de vingt-quatre heures après la conférence de presse de M Reagan, un son de cloche un peu différent a été donné à Washington, mercredi 17 juin, sur la destruction du centre de recherches nucléaires de Tamuz. Alors que le président déclarait *« comprendre »* l'inquiétude d'Israël, M. Walter Stoessel, sous-secrétaire d'Etat, a insisté plutôt sur les effets négatifs de cette action militaire et estimé que rien ne permettait de croire à une fabrication prochaine d'armes nucléaires par l'Irak.

Les deux déclarations ne sont pas contradictoires. Elles expriment néanmoins des sensibilités différentes et mettent en relief la maladresse de M. Reagan qui avait fait mardi une bien mauvaise prestation de politique étrangère (*le Monde* du 18 juin). Le sous-secrétaire d'Etat a donné l'impression de chercher à rétablir un certain équilibre.

Après la conférence de presse de mardi, des instructions furent données aux ambassades américaines pour qu'elles essaient d'arrondir les angles. Selon un porte-parole du département d'Etat, M. Reagan n'avait pas voulu justifier le raid du 7 juin : il ne faisait que citer les arguments d'Israël.

M. Stoessel s'exprimait mercredi devant deux sous-commissions de la Chambre des représentants. *« Nous ne sommes arrivés à aucune conclusion définitive »*, a dit l'adjoint du général Haig, à propos du programme nucléaire irakien.

« Ainsi, vous n'êtes pas d'accord avec Israël sur le fait que l'Irak était en train de fabriquer une bombe ? », a demandé un représentant démocrate.

« Non, nous n'approuvons pas cette position. » Le parlementaire est revenu à la charge : *« Reconnaissez-vous que l'Irak envisageait de fabriquer des armes nucléaires ? » « Non, nous n'avons aucune conclusion définitive à ce sujet »*, a dit M. Stoessel, avant d'ajouter toutefois : *« Nous étions préoccupés par le programme nucléaire irakien parce qu'il aurait pu donner en définitive à l'Irak la capacité de construire une arme atomique. »*

Un représentant démocrate de New-York, M. Solarz, s'est dit *« étonné et consterné »* par cette attitude prudente.

L'administration Reagan n'a toujours pas publié ses conclusions sur la *« possible violation »* par Israël de l'accord du 23 juillet 1952 qui interdit d'emploi de matériel militaire américain dans des actions offensives. En attendant, la livraison de quatre avions F-16 est toujours suspendue. M. Charles Percy, président de la commission des relations extérieures du Sénat, a estimé mercredi que, pour obtenir les quatre appareils, Israël devrait faire *« des concessions »*. Il n'a pas précisé lesquelles.

ROBERT SOLÉ.

Iran

Le débat parlementaire sur l' « incompétence politique » du président Bani Sadr s'ouvrira le 20 juin

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le débat parlementaire sur l' *« incompétence politique »* du président Bani Sadr, qui n'a pas été vu en public depuis une semaine, doit s'ouvrir samedi 20 juin. Le *« conseil de surveillance »* (Conseil constitutionnel) iranien a, en effet, entériné mercredi 17 juin, le règlement adopté quelques heures plus tôt par le Parlement islamique et fixant les modalités de ce débat. Le conseil a estimé que la procédure votée par cent quarante-trois députés sur les cent quatre-vingt-un présents *« n'est pas contraire à la loi islamique et à la Constitution »*.

Le débat, qui fixera le sort du président, devra être demandé par un tiers des députés élus. Le vote sera public et la décision devra être prise par les deux tiers des députés présents. Le président sera autorisé à participer au vote. Ces dispositions ne devraient cependant pas changer l'issue du débat, les adversaires de M. Bani Sadr disposant d'un nombre de voix largement suffisant pour obtenir sa condamnation. Mercredi, M. Bani Sadr n'avait d'ailleurs pas encore fait savoir s'il comptait venir plaider sa cause devant le Parlement et les députés qui lui sont favorables étaient absents de la Chambre.

La condamnation du président semble d'autant plus vraisemblable que l'ayatollah Behechti, chef de l'appareil judiciaire et du Parti de la République islamique a dès mercredi évoqué l' « après-Bani Sadr » en déclarant que, dans le cas d'une destitution du président par l'imam Khomeiny, les Iraniens se rendraient aux urnes pour élire son successeur dans un délai de cinquante jours, comme le prévoit la Constitution.

La guerre contre l'Irak n'empêchera pas la tenue d'un tel scrutin, a-t-il précisé, en n'écartant pas la possibilité de poursuites judiciaires, déjà « à l'étude », contre M. Bani Sadr. Il a semblé exclure la possibilité d'un compromis de dernière heure tout en soulignant que *« la décision finale »* appartenait à l'imam Khomeiny.

L'AYATOLLAH KHALKHALI DIRIGE UNE DÉLÉGATION DE RELIGIEUX EN U.R.S.S.

Moscou *(A.F.P.)*. — *L'ayatollah Sadegh Khalkhali, député au Parlement iranien et juge islamique, est arrivé mercredi 17 juin à Moscou, à la tête d'une délégation de personnalités religieuses iraniennes, a annoncé l'agence Tass. Cette visite répond à une invitation de la direction spirituelle transcaucasienne, précise l'agence soviétique.*

Au cours de son séjour en U.R.S.S., la délégation iranienne se rendra, outre à Moscou et à Leningrad, à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, à Tachkent et à Samarcande, en Ouzbékistan.

Les personnalités religieuses iraniennes ont été accueillies à leur descente d'avion par des représentants du conseil pour les affaires religieuses près le conseil des ministres de l'U.R.S.S., par des représentants des organisations islamiques et par le clergé de la grande mosquée de Moscou.

[L'agence Tass désigne comme une « éminente personnalité politique et islamique » l'ayatollah Khalkhali, surtout connu à l'étranger pour les centaines d'exécutions qu'il a fait décider, en tant que procureur général des tribunaux islamiques, puis responsable de la lutte contre la drogue. C'est la première fois, apparemment, qu'un contact de ce genre est pris entre Moscou et le clergé révolutionnaire iranien, dont on notera qu'il coïncide avec l'offensive victorieuse de ce dernier contre le président Bani Sadr.]

Israël

Une violence sans précédent domine la campagne électorale

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël n'avait jamais connu une campagne électorale aussi mouvementée. Il ne s'agit pas seulement des polémiques virulentes, mais d'une violence qui est devenue un élément majeur du débat alors que, à quelques exceptions près, elle ne s'était jamais exprimée lors des précédentes campagnes.

Depuis le début de la semaine, la plupart des réunions et rassemblements organisés par le parti travailliste ont été systématiquement perturbés par des groupes de partisans du Likoud et de M. Begin. Les orateurs ont été souvent interrompus dans leurs discours par des commandos aussi bruyants que musclés, qui clament leur admiration pour le premier ministre, parfois salué comme « le roi ». Les travaillistes sont désemparés car, jusqu'à présent, la constitution de « services d'ordre » paraissait inutile, voire « inimaginable ».

L'incident le plus grave s'est produit le 14 juin, lors d'un discours du chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, à Petak-Tikvah, près de Tel-Aviv. Une dizaine de personnes ont *été blessées pendant une échauffourée* et la police a dû intervenir pour disperser les manifestants. Vingt et un d'entre eux ont été arrêtés. On n'avait jamais vu cela en Israël.

Il ne se passe pas de jour sans qu'une permanence électorale soit saccagée, que des voitures appartenant à des membres du parti travailliste soient endommagées et que des menaces très précises soient adressées à des militants, accusés d'être des « traîtres ». Le mot revient comme un leitmotiv. Des inconnus, le 16 juin, sont venus à domicile « inviter » une septuagénaire à ne plus participer aux émissions électorales du parti travailliste à la télévision comme elle l'avait fait la veille. Avant de repartir, ils ont brisé des vitres de la maison.

Cette violence suscite la crainte du public. On a ainsi remarqué qu'à Jérusalem, le 17 juin, l'audience d'une réunion travailliste était inhabituellement clairsemée. A l'état-major de la police, on reconnaît que la grande majorité des incidents visent les travaillistes et rarement le Likoud. Un responsable de ce parti, à Jérusalem, a admis que les dirigeants de la majorité étaient désormais de ce fait sur la « défensive ». D'autres membres du Likoud sont *convaincus que la peur et le choc* provoqués dans l'opinion par ces exactions risquent de profiter finalement aux travaillistes.

Pour M. Pérès, le premier ministre est *« directement et personnellement responsable »* de l'apparition de ces phénomènes en Israël, à cause du ton *« enflammé »* qu'il a donné à sa campagne, et notamment parce qu'il se plaît à accuser de trahison les travaillistes pour avoir critiqué le raid contre le centre nucléaire irakien. *« Le problème est que M Begin est un danger pour la démocratie »*, a déclaré le 17 juin M. Pérès, définissant ainsi le thème de la campagne travailliste pour les deux dernières semaines avant les élections. Sentant le danger, le premier ministre a dû, à la télévision, adresser à ses partisans un appel au calme, mais les manifestations violentes n'ont pas pour autant cessé.

Tandis que la campagne électorale bat son plein, l'émissaire américain chargé de trouver une solution à la crise qui oppose Jérusalem et Damas, M. Philip Habib, est arrivé le 17 juin à Jérusalem. Il devait rencontrer ce jeudi M. Begin. Dans les milieux politiques israéliens, on ne se fait guère d'illusions sur les chances de progrès lors de cette nouvelle tournée. Le premier ministre a adressé à la Syrie de nouvelles menaces et a déclaré devant un auditoire enthousiaste que si l'envoyé spécial du président Reagan ne parvenait pas à obtenir le retrait des missiles syriens du Liban *« l'armée israélienne s'en chargerait »*.

FRANCIS CORNU.

LES DÉROGATIONS A LA LOI ANTI-BOYCOTTAGE

Le CRIF rappelle à M. Mitterrand ses promesses de candidat

Le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a adressé mercredi 17 juin au premier ministre une lettre lui rappelant les déclarations faites par M. Mitterrand lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, concernant la loi anti-boycottage. Le président du CRIF, M. Alain de Rotschild, rappelle dans sa lettre que M. Mitterrand avait alors souligné « l'importance qu'il attachait à la pleine application de cette loi qui fait honneur à la France des droits de l'homme, et sa volonté de prendre toutes les mesures nécessaires, une fois élu, pour abroger « l'avis Barre » du 24 juillet 1977 et la directive gouvernementale du 9 mai 1980 qui vidaient la loi de toute sa substance ». Le CRIF espère que les mesures attendues seront prises

Cet « avis » signé par M. Raymond Barre et la directive gouvernementale du 9 mai 1980 avaient pour objet *d'autoriser des dérogations à la loi* anti-boycottage du 7 juin 1977, votée à l'unanimité par le Parlement. Ces dérogations représentaient une concession au boycottage d'Israël par les pays arabes, destinée à favoriser nos exportations vers ces pays.

AMÉRIQUES

ANTIGUA ACCÉDERA A L'INDÉPENDANCE LE 1er NOVEMBRE 1981

M. Vere Bird, premier ministre conservateur d'Antigua, a annoncé que la date d'indépendance de ce territoire autonome des Antilles, dont les affaires étrangères et la défense sont assurées par la Grande-Bretagne, avait été fixée au 1er novembre 1981.

Constitué par trois îles (Redonda, inhabitée, Barbude, à peine quelques milliers d'habitants, et l'île d'Antigua) ce nouvel Etat de soixante-dix mille habitants est situé au nord du département français de la Guadeloupe. L'opposition, qui refuse les termes de l'accord d'indépendance, et le B.P.M. (Mouvement du peuple de Barbude) qui milite pour la sécession de Barbude, avec, semble-t-il, le soutien de la quasi-totalité de ses habitants, ont boycotté le vote de la nouvelle constitution.

L'Etat de Saint-Kitts-et-Nevis, situé à quelques dizaines de kilomètres, devrait également accéder à l'indépendance cette année. Il en sera de même pour Bélize (ex-Honduras britannique), en dépit des difficultés qui ralentissent les négociations tripartites qui se déroulent actuellement à Londres entre les gouvernements de ce territoire centro-américain, du Guatemala et du Royaume-Uni. Montserrat, une île minuscule de moins de quinze mille habitants également au nord de la Guadeloupe devrait à son tour s'affranchir de la tutelle britannique en 1983.

A cette date, la Grande-Bretagne se sera pratiquement retirée de la région caraïbe, et n'y conservera que de petites îles refusant l'indépendance : Anguilla qui s'est séparée de Saint-Kitts-et-Nevis, les îles Vierges britanniques, les Turques-et-Caïques et les îles Caïmans entre Cuba et la Jamaïque. — P.-M. T.

NICARAGUA : L'HEURE DE VÉRITÉ

II. — La pente radicale

La rupture est à peu près complète entre les dirigeants sandinistes, résolus à défendre leur victoire sur Somoza, et une bourgeoisie libérale qui dénonce la tentation totalitaire du nouveau régime. Il semble cependant que le gouvernement de Managua tienne compte des réalités internationales et agisse avec beaucoup de pragmatisme. (« Le Monde » du 17 juin.)

De notre envoyé spécial FRANCIS PISANI

Managua. — « Nous nous sommes préparés pour un projet pluraliste au plan politique, et mixte dans le domaine économique. Sa radicalisation n'est pas au programme », déclare M. Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement. Il ne nous cache pas, cependant, que les termes du débat seraient modifiés si ceux qu'il appelle *« les ennemis des processus »* ne prenaient pas la révolution comme une donnée. Sans aller jusqu'à affirmer que tous les problèmes du moment ne sont que manigances de Washington, les dirigeants sandinistes établissent des liens entre les campagnes enflammées de l'opposition, la suppression de l'aide économique américaine, l'entraînement aux Etats-Unis d'anciens gardes somozistes, et la tension accrue à la frontière du Honduras.

« Les sandinistes ont des raisons de faire preuve de paranoïa quant à la politique que les Etats-Unis doivent suivre à leur égard ; mais il est bon pour eux d'exagérer leurs craintes », nous a déclaré un haut fonctionnaire de l'ambassade américaine, avant de poursuivre : *« Le gouvernement de mon pays a, vis-à-vis du Nicaragua, une attitude plus mûre et plus sophistiquée que vis-à-vis de Cuba ; mais les sandinistes relisent constamment l'histoire de leur pays ; et il est de fait que nous y sommes intervenus périodiquement pour défendre nos intérêts. »*

Pour ce qui est de l'histoire récente, le commandant Bayardo Arce, coordonnateur de la commission politique de la direction nationale du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.), s'est appliqué, lors d'une conférence prononcée fin mars à l'université catholique de Managua, à démontrer, en s'appuyant uniquement sur des textes américains (y compris le programme du parti républicain) que *« tout ce qui se passe en ce moment n'est pas dû à ce que nous sommes en train de faire, mais à la cristallisation de la pensée fasciste aux Etats-Unis, telle qu'elle a été exprimée dans les années 79-80 par des hommes qui occupent aujourd'hui des fonctions gouvernementales à Washington.*

» Nous devons mettre sur pied une offensive stratégique pour vaincre le gouvernement sandiniste et détruire les forces insurgées du Salvador... Malgré son exhibition d'armements, le gouvernement sandiniste est encore faible, et il peut être déplacé grâce à un effort déterminé, coordonné et focalisé. Les Etats-Unis devraient mettre un terme à leur financement à grande échelle. (...) Nous devrions utiliser nos moyens pour appuyer les syndicats libres, l'Eglise, le secteur privé, et les partis politiques indépendants, ainsi que la presse libre et ceux qui respectent véritablement les droits de l'homme » Des textes comme celui-ci, le dirigeant sandiniste a pu en lire à ses auditeurs une heure et demie durant.

Une partie de bras de fer

« Nous ne pouvons pas tout décider en fonction de l'opinion publique internationale pendant qu'on nous déstabilise, affirme M. Sergio Ramirez. *A certains moments, il est préférable de montrer que l'autorité de la révolution existe et qu'elle peut frapper ses ennemis. Nos réponses se feront plus dures à mesure que le harcèlement sera plus agressif, jusqu'au jour où ils en finiront radicalement avec le harcèlement. Nous n'arriverons jamais au point où l'ennemi disposerait de troupes mieux préparées que les nôtres, alors que la* Prensa *continuerait de nous attaquer. Il faut bien comprendre que lorsqu'on nous attaque sur des questions politiques ou idéologiques, on ne cherche pas à nous retirer des votes, on prépare l'agression. Alfonso Robelo (président du M.D.N.) se fait des illusions s'il croit qu'un jour des troupes étrangères viendront le chercher chez lui pour l'accompagner jusqu'au siège du gouvernement. Avant d'en arriver là, il n'y aura plus ni maison de Robelo ni siège de gouvernement. »*

Pour le moment, le ministre de l'Intérieur, M. Tomas Borge, s'est déplacé lui-même afin que le siège de *la Prensa* ne soit saccagé par des manifestants sandinistes, lors d'incidents survenus à propos de la convocation d'un meeting du mouvement démocratique nicaraguayen à Nandaime, il y a un mois et demi. Mais il est clair que la partie de bras de fer engagée entre les Sandinistes et la bourgeoisie ne se terminera pas sans casse.

Dans sa lutte contre les ennemis extérieurs, le F.S.L.N. peut compter sur une armée dont les effectifs sont de trente à cinquante mille hommes, sur les milices, qui regroupent déjà plus de cent mille personnes, et sur une détermination évidente dans la population, à défendre à la fois le pays et la révolution.

Jusqu'à ces dernières semaines, la situation était moins claire quant aux forces dont disposaient les révolutionnaires face à leurs *« ennemis »* intérieurs. L'opposition est convaincue que la base politique du F.S.L.N. s'est réduite au fil des mois. Elle rappelle également que l'Etat *ne contrôle même pas la moitié de la production*, et qu'au sein de l'administration, la F.S.L.N. n'est pas seul.

« Notre pouvoir institutionnel ne correspond pas encore à notre pouvoir réel », nous a déclaré un dirigeant ; et, à ses yeux, le pouvoir réel du Front, c'est bien entendu, *« les masses »*. S'il est évident que le F.S.L.N. a perdu en popularité depuis vingt et un mois, et que les critiques sont nombreuses, même chez les sympathisants, ces derniers sont incontestablement plus « montés » contre la bourgeoisie qu'au moment de la chute de Somoza. Un sentiment d'hostilité aux riches est de plus en plus perceptible. *« Pour le moment, l'attitude du secteur privé stimule la lutte de classe*, nous a affirmé le commandant Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement. *La pression à la base est forte. Nous devons la comprendre et lui donner un objectif, faute de quoi nous risquerions de nous retrouver sans le peuple, et avec la bourgeoisie contre nous. »*

La fin du pluralisme serait source de graves difficultés dans les relations avec l'étranger, et les dirigeants, qui en sont conscients, ne s'y résoudraient pas de gaieté de cœur. Mais elle poserait un autre grave problème. Pour le journal *la Prensa*, les partis d'opposition ne sont pas que des figurants. Ils forcent, par leur présence et leur harcèlement quotidien, les sandinistes à chercher des solutions nouvelles, à s'améliorer. Ainsi, le journal du F.S.L.N. *Barricada*, qui ressemblait dramatiquement à l'organe officiel du P.C. cubain voici quelques mois, a-t-il fait certains progrès dans la voie de l'objectivité et de la subtilité. En serait-il de même en l'absence de concurrence ?

Quelques exemples permettent cependant de voir que la révolution conserve une ligne originale. Ainsi, les membres de la direction nationale reçoivent-ils un *« cours particulier »* d'économie, donné par un organisme international latino-américain connu pour ses positions favorables aux bourgeoisies nationales (1). Le recours aux textes marxistes ne se fait que par à-coups, en fonction des besoins. Un haut responsable financier du pays, qui (le secteur privé s'en étonne), applique une politique « socialiste », malgré sa formation universitaire nord-américaine, affirme, pour sa part : *« Aucune université des Etats-Unis n'enseigne comment sortir du sous-développement. Nous ne pourrons le faire que grâce à la révolution. Mais bien connaître les lois du marché et comprendre ce que signifie le sous-développement est un grand avantage pour notre processus. »*

Autre exemple : avant de déterminer sa politique pour les prochaines années, le ministère de l'éducation a lancé une enquête nationale sur le type d'éducation que les Nicaraguayens aimeraient avoir (sans oublier le sport et la religion !) Près de cent mille personnes, mouvements, associations, ou institutions, ont répondu au questionnaire, qui est encore en cours de dépouillement.

Un grand débat divise les sandinistes, à propos des ateliers de poésie populaire créés un peu partout dans le pays. Tous se félicitent qu'ils permettent à un grand nombre d'individus *« d'assumer la création littéraire comme forme d'expression »*. Mais certains leur reprochent une forte tendance au réalisme le plus plat. Or, c'est le supplément culturel de l'organe officiel du Front sandiniste qui a publié un long article, dont le titre résume à merveille le contenu : *« Entre le réalisme et la poésie, choisissons les deux. »* *« Dans le domaine de l'art et de la création*, nous a déclaré M. Sergio Ramirez, qui est également écrivain, *la seule position officielle est qu'il n'y a pas de position officielle. »*

« L'esprit-contre »

Ces débats peuvent paraître, vus de loin, un peu secondaires. Mais la discussion est vive aussi dans le domaine économique. Les spécialistes s'affrontent : en cas de « complications », l'objectif socialiste serait atteint par la seule nationalisation des moyens de production, ou bien en combinant cette nationalisation avec des formes différentes de propriétés — coopérative ou autre ?

Les politiques, pour leur part, ont volontiers tendance à penser que les *« organisations de masse »* ont bien rempli la moitié de leur tâche seulement : en diffusant auprès de la population les orientations de la direction. Mais la plupart estiment également qu'elles ont failli pour ce qui est de leur autre but : transmettre à la direction les inquiétudes et les désirs de la population. Récemment, les dirigeants de deux d'entre elles ont, pour cette raison, été remplacés. Les critiques formulées par les révolutionnaires eux-mêmes sont innombrables. *« L'esprit contre est très répandu ici*, nous a déclaré un responsable. *Il est une garantie de démocratie. »*

La révolution sandiniste est menacée, dans son existence et son essence. Elle a les moyens de se défendre, sans doute au détriment de la fidélité au projet original : les responsables du pays ont, en tout cas, clairement fait savoir qu'ils radicaliseraient la révolution plutôt que d'y renoncer.

Certains observateurs se demandent, dès lors, si les Etats-Unis ne sont pas en train de reproduire avec le Nicaragua le schéma suivi voici vingt ans avec Cuba. A moins que les secteurs qui décident à Washington, en ce moment, ne recherchent précisément une radicalisation de la révolution sandiniste, ce qui contribuerait à son isolement et faciliterait son élimination.

FIN

(1) Le « desarollismo ». littéralement « développementisme ».

FAIM

500 MILLIONS DE NON CONSOMMATEURS

L'A.I.C.F. lutte contre le plus grand fléau du XXe siècle : la famine de près d'un demi-milliard d'individus du tiers-monde. Contre ce fléau, des comités locaux se constituent en France pour prendre en charge des actions précises d'assistance alimentaire d'urgence et de développement sur le terrain en coopération avec les communautés locales concernées. Une opération nationale en Ouganda, depuis septembre 1980 a sauvé de la mort 80.000 personnes dans le Karamoja, par des distributions de vivres, qui sont toujours en cours.

Vous pouvez participer à cette action en joignant A.I.C.F. Tél. 296.16.76. "Oui, je soutiens la campagne humanitaire d'Action Internationale contre la faim, et vous adresse ma participation, par chèque bancaire : à l'ordre d'A.I.C.F. 156, rue de Rivoli 75001 PARIS, par CCP : A.I.C.F. 499716 A PARIS" ou déposez-la aux guichets des Banques Populaires.

Je soutiens la campagne humanitaire d'Action Internationale Contre la Faim, et je vous adresse ma participation, par chèque bancaire : à l'ordre d'A.I.C.F. 156, rue de Rivoli 75001 Paris, par CCP : A.I.C.F. 499716 A Paris.

Nom ______________________

Adresse ______________________

____

____

Membres fondateurs :
Alfred Kastler, Patrick Arfi,
Jacques Attali, Danièle de Betak,
Xavier Browaeys,
Jean-Martin Cohen-Solal,
Françoise Giroud, Marek Halter,
Gilles Hertzog, Rémy Lestienne,
Bernard-Henri Levy,
Maria Antonietta Macciochi,
Jacques André Prévost, Robert Sebag,
Guy Sorman, Marc Ullmann.

AICF

ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Namibie

UN MEETING DE LA SWAPO A WINDHOEK

« Pourtant, je l'aime, mon combat... »

De notre envoyé spécial

Windhoek. — « *Camarades ! La SWAPO est votre organisation ! Nous luttons contre le tribalisme ! Nous luttons pour l'indépendance et la liberté ! Une Namibie ! Une nation !* » Grave et disciplinée, la foule qui grille stoïquement depuis cinq heures sous un soleil de plomb reprend en cœur le dernier slogan : « *Une Namibie ! Une nation !* » Des milliers de poings se lèvent. Cinq heures durant, sept militants ont hurlé des mots d'ordre dans un vieux micro grésillant. Cinq longues heures de chants révolutionnaires entrecoupés de prières. Après-midi de tension et de crainte pour la foule noire cernée par les camions des forces de sécurité en armes, et exercice périlleux pour les sept orateurs juchés sur la benne d'un vieux camion garé sur un terrain vague de Katatura, l'ex-*township* noire.

Armés de longs couteaux, de bâtons et de queues de vache, les militants et les militantes de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) chargés du service d'ordre portent parfois un badge indiquant qu'ils appartiennent à ce qu'ils ont eux-mêmes baptisé la « Namibian Police ». Certains arborent des uniformes en loques et tous portent les couleurs de la SWAPO (vert « *terre* », rouge « *sang versé* » et bleu « *ciel d'espérance* »). Pour l'heure, les forces de sécurité sud-africaines, bien armées, ne bougent pas. Tout près du camion-estrade cerné par la foule qui se presse, une voiture banalisée de la police enregistre tous les discours. A l'intérieur, deux policiers en civil fument cigarette sur cigarette. Séparés de leurs amis par 100 mètres d'une foule compacte, ils ne sont guère à l'aise, mais s'efforcent dignement à la décontraction.

Sur le camion, un militant se décide enfin à passer de l'afrikaans à l'anglais. « *L'afrikaans est considéré par nous comme la langue de l'oppression, mais c'est la seule commune à toutes les ethnies* », nous expliquera-t-il plus tard. « *Nous ne sommes pas communistes !* hurle-t-il, *mais l'Occident doit savoir que s'il nous refuse l'eau dont nous avons besoin pour abreuver notre soif de liberté, alors nous l'accepterons d'autres mains !* » L'auditoire applaudit ; un gamin de dix ans, portant un tee-shirt déchiré à la gloire du « kommunism », fourre les doigts dans son nez et quitte discrètement l'estrade sur laquelle il était assis.

On invite alors les participants à respecter une minute de silence à la mémoire des victimes de Cassinga, cette petite ville d'Angola où, selon la SWAPO, cent soixante-cinq hommes, trois cents enfants et deux cent quatre-vingt-quatorze femmes, tous réfugiés namibiens, ont été massacrés par les Sud-Africains en mai 1978, ce que ces derniers nient farouchement, jurant que le camp servait de base d'entraînement à des « terroristes ». Une condamnation violente de M. Reagan, « *le cowboy président qui ose recevoir « Pik » Botha à la Maison Blanche* », quelques mots conciliants en direction des Afrikaners, et c'est terminé. Pourtant, le moment le plus dangereux approche. Nerveuse, la « Namibian Police » tente de canaliser les départs, la « voiture d'écoute » se fraie tout doucement un chemin à travers la foule qui, poing levés, chante. Le camion-estrade, surchargé de militants criards, quitte les lieux dans un nuage de poussière. Le premier meeting organisé à Windhoek depuis six mois s'est déroulé sans violence.

Une organisation légale

Même en Afrique du Sud, l'immense majorité de la population est convaincue que la SWAPO est interdite à Windhoek. « *Seule la violence, et donc la branche armée du mouvement, le PLAN (Armée de libération du peuple namibien) est interdite* », indique un officier des forces sud-africaines. « *En tant qu'organisation politique, la SWAPO a le droit de s'exprimer. Au même titre que toutes les autres.* » Comme toutes les autres ? « *Bien sûr que non* », explique M. Frans Kanbangula, dernier dirigeant officiel de la SWAPO présent à Windhoek. « *Ils nous tolèrent de temps à autre, parce que le monde a les yeux tirés sur le pays et qu'ils préfèrent nous surveiller au grand jour plutôt que de nous voir nous passer à la clandestinité. Mais nous ne sommes pas à l'abri des arrestations.* » De fait, le lendemain du meeting, deux orateurs étaient arrêtés pour « *interrogatoire* ». Un seul fut relâché quelques heures plus tard, l'autre ayant été retenu pour « *tentative d'intimidation syndicale* ».

« *Leurs méthodes vont des coups aux appels à votre solidarité ethnique si vous n'êtes pas Ovambo* (ethnie dominante de la population, et, donc, de la SWAPO), confirme un ancien pensionnaire des geôles sud-africaines de Windhoek. *Ils vous présentent des photos prises lors de conférences publiques de la SWAPO à Londres, Paris ou Genève, et vous êtes invités à mettre des noms sur les visages qui leurs sont inconnus. Ensuite vous devez signer un document reconnaissant votre culpabilité, puis, si vous n'êtes pas du gros gibier, ils vous relâchent, [illegible] partout votre « coopération ». Ils espèrent ainsi vous discréditer complètement aux yeux de la population. Parfois, le stratagème réussit.* »

En 1979, un leader de la SWAPO interne, M. Daniel Tjangarero, est ainsi devenu involontairement célèbre. Après avoir été arrêté et interrogé, il fut relâché non sans avoir reçu, de l'administrateur général, une superbe corbeille de fruits en récompense de sa « *coopération avec la police* ». La « corbeille de l'administrateur » a bien sûr reçu toute la publicité voulue et, victime du stratagème, ou souhaitant protéger son lieutenant, le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, a démis M. Tjangarero de ses fonctions officielles. Il fut alors recueilli, comme beaucoup d'autres, par l'évêque noir de Windhoek, Mgr Kaoulouma, responsable local du Conseil mondial des Eglises (W.C.C.).

« *Si vous n'avez pas été ainsi discrédité,* reprend la voix morose de l'ancien détenu, *vous finissez à la prison de Mariental, au sud de Windhoek, où pourrissent déjà cent quinze de nos militants, ou à Robben-Island* [au large du Cap], *où sont enfermés quarante-cinq « politiques ».* » Las des arrestations et des raids nocturnes de la police dans ses locaux, la SWAPO de Windhoek s'est officiellement dissoute l'an dernier. Plus de bureaux, plus d'adresse, plus de fichiers. Aujourd'hui, les populations sont appelées aux meetings la veille de leur tenue, par voiture haut-parleur, cahotant dans les rues de Katatura.

« *Les gens ont peur, ils peuvent être arrêtés pour rien et détenus sans procès* », nous dit un jeune avocat blanc, né comme ses parents en Namibie et qui s'est fait une très mauvaise réputation en tentant de défendre des militants arrêtés. « *J'ai été contacté par la SWAPO Lusaka (Zambie) en 1979. Ils connaissaient mes idées et m'ont fait confiance bien que je n'appartienne pas au mouvement. Mon travail n'est pas facile. Les gens sont généralement arrêtés en vertu de dispositions prises par l'administrateur général. La fameuse AG 9 permet de détenir quelqu'un pendant un mois au secret, sans procès. La non moins fameuse AG 26 concerne la violence politique ou l'intimidation. Là, pas de limite de temps, certains sont emprisonnés à ce titre depuis plus d'un an. Même la la Croix-Rouge s'est vu refuser l'autorisation de les visiter. Quand il y a procès, ce qui est rare* [un seul en 1980] *les droits de la défense sont bafoués, on produit par exemple des « témoins » deux minutes avant la sentence et l'affaire est expédiée. C'est ainsi, je me contente donc d'aller aux renseignements officiels lorsqu'une famille vient se plaindre à moi de la disparition d'un père, d'un fils ou d'un frère.* »

Chacun à Windhoek est persuadé que la SWAPO remporterait des élections « *libres et honnêtes* ». Les Noirs, bien sûr, mais aussi des membres des partis politiques, des fonctionnaires sud-africains, des hommes d'affaires allemands et anglais, les présidents des grands groupes miniers, tous, en privé, en conviennent d'une seule voix.

Un homme d'affaires dit même ouvertement : « *La majorité de mes mille huit cents employés noirs sont pour la SWAPO. Oui, je pense que cette organisation gagnerait des élections organisées aujourd'hui...* »

Pas de combats ailleurs qu'au Nord

La lutte de libération menée par la SWAPO ne ressemble à aucune de celles qui ont marqué l'histoire du continent. C'est un fait, la fameuse « *colère du peuple* » ne s'est pas levée en Namibie. Sans le regretter outre mesure, les populations noires constatent qu'il n'y a pas de véritables combats en dehors de la région du Nord. Pas d'attentats à Windhoeck depuis trois ans, jamais d'attaques des convois militaires, qui circulent tranquillement sur les routes du Centre et du Sud. Pas de sabotages dans les grandes sociétés minières où cela peut paraître aisé, la De Beers employant elle aussi une majorité de partisans de la SWAPO.

Sur les longues routes droites du centre et du sud du pays, on rencontre de jeunes soldats sud-africains, avec armes et bagages, seuls ou par deux, à la recherche du véhicule qui les ramènera chez eux ou à la caserne. « *Les seuls incidents armés de la région se produisent dans les bars avec les consommateurs ou entre militaires ivres* », constate la présidente d'un petit parti.

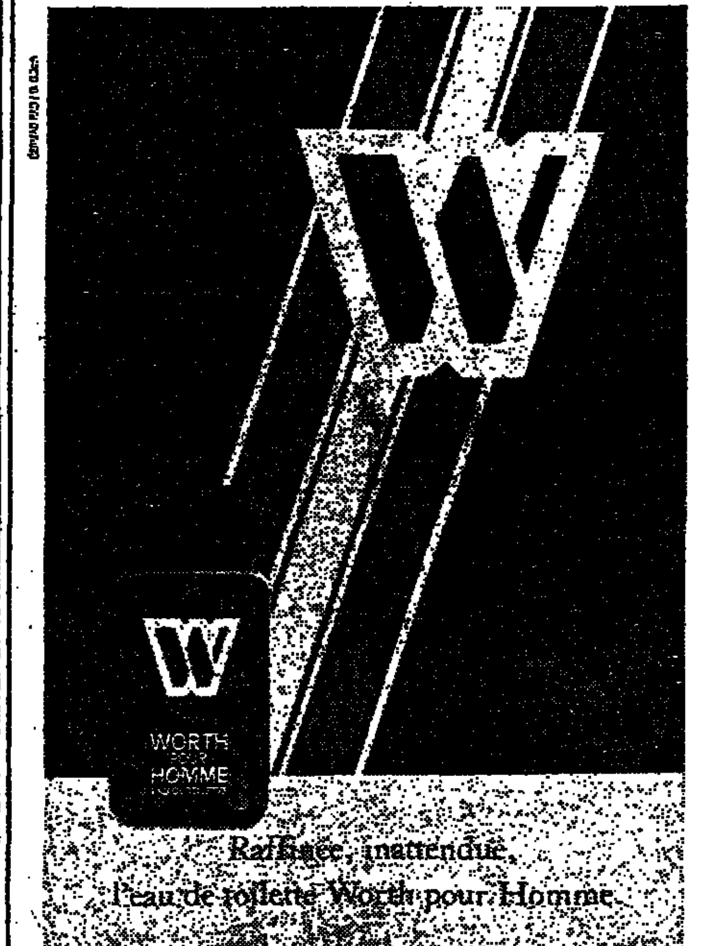
Depuis la mise en place de la conscription pour les jeunes Noirs, la SWAPO n'a pas donné de consignes claires. Certaines recrues ne veulent pas participer à un système qui « *oppresse nos frères* ». D'autres sont ravies de quitter leurs habits de chômeurs pour endosser un uniforme tout neuf. D'autres encore acceptent l'entraînement militaire, espérant pouvoir utiliser un jour leurs connaissances contre leurs instructeurs. Des rumeurs assurent que Katatura est rempli de caches d'armes qui seront ouvertes le jour venu (1). Un demi-quintal d'explosifs a été découvert en février par l'armée près de l'école primaire de Windhoek.

« *En attendant, on réunit un meeting pacifique tous les six mois dans la township au lieu de nous emmener défiler dans les rues « blanches » de la ville* », se plaint, impatient et un peu amer, un jeune homme qui se présente comme un « *militant révolutionnaire* ». « *J'ai moi-même,* dit-il, *avec deux amis, traversé les lignes sud-africaines et la frontière de l'Angola il y a trois mois pour prendre les armes avec nos frères. On nous a renvoyés chez nous sous prétexte que nous serions plus utiles ici que là-haut. Je n'y comprends rien. Vous trouvez ça sérieux, vous, un mouvement de libération qui demande à l'occupant l'autorisation de tenir un meeting ? Pourtant, je l'aime ce combat, c'est le seul que j'aie.* »

PATRICE CLAUDE.

(1) Légalement, seuls les Blancs peuvent acquérir et porter des armes.







DIPLOMATIE

M. Mitterrand confirme au premier ministre néo-zélandais que les essais nucléaires dans le Pacifique seront poursuivis

Le premier ministre néo-zélandais a été reçu, mercredi 17 juin, par M. Mitterrand. M. Robert Muldoon, qui se trouvait à Paris pour la réunion de l'O.C.D.E., a quitté la capitale française ce jeudi pour Londres. Il devrait s'y entretenir avec les responsables britanniques ainsi qu'avec ceux du Commonwealth. Ces derniers reprochent à la Nouvelle-Zélande d'accueillir prochainement une équipe de rugby d'Afrique du Sud, pays qui pratique l'apartheid. L'année dernière, la France s'était opposée à une telle visite. Cette affaire, qui fait beaucoup de bruit au sein du Commonwealth et en Nouvelle-Zélande, où des élections législatives sont prévues avant la fin de l'année, a connu ces derniers jours un nouveau rebondissement. Le ministre de la police et des affaires maories, M. Ben Couch, lui-même maori, a défendu la politique sud-africaine, soulevant un tollé de la part de l'opposition, qui a réclamé sa démission.

M. Muldoon nous a paru sensiblement plus satisfait de sa rencontre avec M. Mitterrand que de celle qu'il avait eue l'an dernier avec les anciens dirigeants français, pourtant plus proches de lui politiquement. Il s'est félicité de la franchise et de la compréhension de son interlocuteur, en dépit des sérieuses divergences qui les opposent. En particulier, Wellington, comme les autres Etats du Pacifique, est opposé à la poursuite des essais nucléaires français. Sur ce point, nous a dit M. Muldoon, M. Mitterrand a été formel : les expériences ne seront pas interrompues.

En ce qui concerne la question de *« l'indépendance des territoires français du Pacifique, problème qui concerne les pays insulaires de la région et qui sera soulevé lors de la réunion du forum, en août, à Port-Vila »* (Vanuatu) », la réponse du président a été aussi claire. Il n'a aucun projet d'organiser un référendum. D'ailleurs, a-t-il ajouté, toujours selon M. Muldoon, la Nouvelle-Calédonie ne voterait pas pour l'indépendance. *« Je pense qu'il a raison »*, a ajouté M. Muldoon, lui-même pourtant favorable à une telle évolution. Le premier ministre néo-zélandais, qui avait aussi rencontré M. Cheysson, s'est dit assuré que le ministre des relations extérieures pourrait se rendre dans le Pacifique vers le début de 1982.

Enfin, les deux dirigeants ont abordé le problème le plus délicat des relations entre la Nouvelle-Zélande et les Dix, celui de l'accès des produits agricoles néo-zélandais — viande, beurre, fromage — aux marchés européens. Se montrant optimiste sur l'attitude *« très positive »* de M. Mitterrand, il a lancé l'idée de la conclusion d'un traité commercial à long terme, qui permettrait à la Nouvelle-Zélande de pouvoir vendre ses produits sans avoir à engager chaque année de longues négociations avec Bruxelles.

PATRICE DE BEER.

La tournée au Maghreb du sous-secrétaire américain à la défense

Alger souhaiterait acheter six avions de transport C-130

De notre correspondant

Alger. — Intransigeance sur les principes mais volonté de dialogue, tels sont les traits dominants du communiqué publié mardi 16 juin par le bureau politique du F.L.N., réuni pour examiner *« un certain nombre de questions relatives au prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Nairobi »*. Au nombre de ces questions, le Tchad, la Namibie et le Sahara occidental. Le B.P. rappelle *« le soutien de l'Algérie à la lutte des peuples pour leur autodétermination conformément aux recommandations des organisations internationales »*. Mais il affirme aussi *« son attachement à la politique du dialogue pour la solution des différends politiques par des moyens pacifiques »*.

Ce texte constitue en fait une mise au point tendant à démentir les rumeurs selon lesquelles M. Yasser Arafat aurait tenté une médiation entre Alger et Rabat à propos du Sahara occidental (*le Monde* du 17 juin). Selon l'agence A.P.S., « ces *informations tendancieuses* » n'auraient été qu'une « *manœuvre* » pour tenter de faire ajourner, au sommet de Nairobi, l'examen du dossier saharien.

L'agence réaffirme donc que l'Algérie est prête à faciliter l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, comme elle l'avait déjà fait entre la Mauritanie et les Sahraouis.

Cette position, les dirigeants algériens l'ont à nouveau expliquée à M. Frank Charles Carlucci, secrétaire adjoint américain à la défense, qui est arrivé mardi venant de Rabat (*le Monde* du 17 juin) et est reparti mercredi en fin de matinée pour Tunis. Le secrétaire général du ministère algérien de la défense, le lieutenant-colonel Mustapha Belloucif, aurait profité de cette visite pour déplorer les fournitures massives d'armement des Etats-Unis au royaume chérifien, l'encourageant ainsi *« à poursuivre sa politique d'agression contre les Sahraouis et créant un dangereux climat de tension dans la région »*. En dépit des déclarations de soutien et d'amitié faites par les responsables américains qui se sont succédé depuis trois mois à Rabat, l'Algérie s'est abstenue de lancer une campagne contre Washington, et M. Chadli, à Moscou, n'a pas suivi M. Brejnev, qui aurait voulu l'entraîner dans une vive condamnation de l'impérialisme américain.

L'Algérie, dont l'armée est équipée à 95 % par du matériel soviétique, vient de demander aux Etats-Unis l'autorisation d'achat de six avions de transport C-130. La question est à l'étude et devait sans doute être évoquée avec M. Carlucci, qui doit encore se rendre en Egypte, au Soudan, en Yougoslavie et au Népal.

DANIEL JUNQUA.

LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'O.U.A.

Échanges de coups de poing entre délégués marocains et « observateurs » du Polisario

De notre correspondant

Nairobi. — Lors des réunions de l'Organisation de l'unité africaine, il y a d'un côté le rituel des séances, de l'autre la rumeur et la tension des coulisses. Le trente-septième conseil des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. (*le Monde* du 16 juin), prélude au sommet africain, qui se tiendra dans la capitale kényane du 24 au 27 juin, n'échappe pas à la règle. Dans les couloirs du centre de conférences, on argumente, on suppute, on hausse le ton et — fait nouveau — on se bat. Ainsi, deux délégués marocains et leurs adversaires du Polisario échangèrent, mercredi 17 juin, une série d'arguments frappants avant d'être séparés par les policiers kényans omniprésents.

Raison d'une telle empoignade : la distribution, par les représentants sahraouis d'un texte antimarocain jugé offensant par les sujets d'Hassan II. *« Le roi y lisait-on notamment, est un homme de scénario et de formules ambiguës. »* Informé de l'incident, M. Boucetta, chef de la diplomatie chérifienne, quitta la séance avant d'émettre une *« énergique protestation »* contre la présence, dans les couloirs de la conférence, de délégués sahraouis porteurs de badges indiquant la mention « Front Polisario observateur ».

Là est le fond du problème. En principe, les représentants sahraouis ne jouissent d'aucun statut officiel. En outre, l'obtention d'un badge suppose l'aval du secrétariat de l'O.U.A. Simple erreur technique ou complaisance politique ? L'affaire embarrasse d'autant plus les autorités kényanes que le gouvernement de Nairobi n'a pas reconnu la République arabe sahraouie.

Au-delà des coups de poing et des querelles de badge, l'incident témoigne de la nouvelle stratégie du Front Polisario. Forts du soutien de la majorité des Etats africains, les délégués sahraouis font en effet le forcing. *« Nous sommes déjà membres de l'O.U.A. La question est réglée »*, avait lancé d'emblée M. Ould Salek, ministre de l'information de la R.A.S.D., lors d'une conférence de presse tenue quelques heures après l'ouverture des travaux. A l'approche d'un débat qui s'annonce tumultueux, le Polisario occupe le terrain et pratique la politique du fait accompli. *« Nous sommes ici et bien ici »*, résumait, mercredi, le chef de la délégation sahraouie, M. Ibrahim Akim, en arborant ostensiblement l'un des badges litigieux.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LES RELATIONS DE PÉKIN AVEC WASHINGTON ET MOSCOU

L'U.R.S.S. qualifie de « décision provocatrice » la promesse de vente d'armes américaines à la Chine

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a rapidement dénoncé, le mercredi 17 juin, la *« décision provocatrice »* de l'administration Reagan de vendre des armes offensives à la Chine. Mais elle n'a pas paru autrement surprise, puisque cette politique est marquée *« du sceau de l'idéologie militariste de mise aujourd'hui à la Maison Blanche »*.

L'agence officielle soviétique, qui est reprise ce jeudi par tous les journaux, y voit la preuve que *« l'administration américaine a l'intention de persévérer dans sa politique visant à accentuer la tension internationale »* avec escalade nucléaire, accroissement de la puissance des Etats-Unis comme instrument susceptible d'exercer un chantage sur les autres pays et peuples au nom de la défense des *« intérêts américains »*.

Les Soviétiques ont aussi vivement réagi à la visite de M. Alexander Haig en Chine, qui a *« montré que Pékin a fait de nouveaux pas vers la collusion avec l'impérialisme américain »*. Tass définit ainsi la « communauté » entre les Etats-Unis et la Chine : *« Chaque fois que l'impérialisme américain entreprend des actions de première importance pour aggraver la tension internationale et accélérer la course aux armements, Pékin se solidarise avec lui, prend fait et cause pour lui. »*

De l'autre côté, Washington *« fait le jeu des visées hégémonistes belliqueuses de Pékin, en premier lieu dans le sud et dans le sud-est de l'Asie »*.

L'U.R.S.S. cherche, en effet, à effrayer les voisins de la Chine en leur montrant que la *« collusion »* sino-américaine est, en fait, autant *dirigée contre eux que contre elle-même*. Ce danger est renforcé par le fait que les Etats-Unis aient décidé d'accorder une importante aide militaire au « régime répressif pakistanais » : *« Washington a l'intention de continuer à utiliser, conjointement avec Pékin, le Pakistan*, écrit l'agence Tass, *en tant que base logistique pour la guerre non déclarée contre l'Afghanistan et l'action éventuelle contre les autres pays de la région, prioritairement contre l'Inde. »*

A la veille du voyage du secrétaire d'Etat américain en Chine et les déclarations du président Reagan, les commentateurs soviétiques avaient monté en épingle les divergences entre Pékin et la nouvelle administration américaine à propos de Taïwan. Sans doute espéraient-ils que l'existence de ce problème empêcherait un nouveau rapprochement entre Pékin et Washington. Mais, écrit l'agence Tass, *« Pékin a accepté une fois de plus la situation des deux Chines créée par les Etats-Unis »*.

L'établissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine, en janvier 1979, avait provoqué une première dégradation sérieuse des rapports entre les Américains et les Soviétiques. Le Kremlin y avait vu les premiers signes d'une *« menace d'encerclement »*, et cette conclusion n'avait certainement pas été étrangère à sa décision d'intervenir en Afghanistan.

La volonté américaine de livrer des armes offensives à Pékin va confirmer les dirigeants soviétiques dans les craintes traditionnelles d'avoir à se battre sur deux fronts, d'autant plus qu'elle intervient à un moment où les rapports entre Moscou et Washington sont au plus bas. Les doutes du Kremlin sur la volonté du président Reagan de rétablir le dialogue soviéto-américain ne peuvent qu'en être renforcés. — D. Vt.

LES ÉTATS-UNIS DISPOSERAIENT EN CHINE DE STATIONS DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE TOURNÉES VERS L'U.R.S.S.

(De notre correspondant.)

Washington. — La chaîne de télévision N.B.C. a révélé, mercredi 17 juin, que les Etats-Unis et la Chine partageaient depuis l'année dernière des informations stratégiques sur l'U.R.S.S. Ces renseignements seraient obtenus au moyen de deux postes d'observation, installés sur le territoire chinois. Washington aurait fourni les équipements — notamment des radars et des ordinateurs — qui seraient manipulés par des techniciens de la République populaire ayant été formés par des experts américains.

C'est à... l'imam Khomeiny qu'on devrait cette collaboration. Chassés d'Iran, les services de renseignement américains cherchaient un nouveau lieu pour installer leurs stations d'écoute près du territoire soviétique, de manière à surveiller les explosions nucléaires et les lancements de missiles.

En avril 1979, affirme N.B.C., cinq sénateurs américains (MM. Biden, Church, Javits, Sarbanes et Zorinsky) profitèrent d'une visite à Pékin pour sonder les autorités chinoises. Un accord de principe fut donné. Des négociations secrètes s'engagèrent alors entre l'administration Carter et M. Deng Ziaoping pour régler les modalités de cette collaboration. Arrivé au pouvoir en janvier dernier, M. Reagan aurait *décidé de la maintenir*.

On savait jusqu'à présent que Washington et Pékin échangeaient des informations militaires (*le Monde* du 13 juin). Nul ne se doutait — sauf peut-être les Soviétiques — qu'elles étaient recueillies en commun. — R. S.

● *Le gouvernement de Taïwan* a qualifié, mercredi 17 juin, de *« malheureuse »* la décision américaine de fournir des armes offensives à la Chine. — Cette décision *« est malheureuse, parce qu'elle ne va pas dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Asie et dans la région du Pacifique »*, souligne le ministère des affaires étrangères dans une déclaration.

Le ministère se montre cependant satisfait des déclarations du président Ronald Reagan, qui a affirmé, mardi, dans sa conférence de presse, qu'il appliquerait les dispositions du *« Taïwan Relations Act »*. Ce texte adopté par le Congrès en 1979, lors de la normalisation sino-américaine, prévoit notamment la fourniture d'armes à Taïwan pour les besoins de défense de l'île. — *(A.F.P.)*

Pékin propose à Moscou des négociations sur la frontière

De notre correspondant

Pékin. — Pour la première fois depuis plusieurs années, la Chine a proposé, mercredi 17 juin, à l'Union soviétique l'ouverture de négociations sur la frontière séparant les deux pays et la signature d'un traité qui remplacerait les anciens traités existants datant du siècle dernier, et que Pékin considère comme « inégaux ».

Cette proposition est contenue dans un article du *Quotidien du peuple* repris du magazine *Recherches sur les problèmes internationaux*, dont la publication doit recommencer le 1er juillet après une longue interruption.

Si sur le fond l'offre de Pékin ne présente pas d'aspect fondamentalement nouveau par rapport aux positions défendues par la Chine depuis une quinzaine d'années dans ses discussions avec l'U.R.S.S., il n'en est pas moins intéressant de considérer dans quel contexte politique se situe cette relance. Trois faits à cet égard méritent d'être notés.

La publication de l'article du *Quotidien du peuple* intervient alors que sont en cours, depuis lundi, les travaux préparatoires du sixième plénum du comité central. Or, ce n'est ici un secret pour personne que la politique étrangère a fait l'objet ces derniers temps, dans les sphères dirigeantes de discussions approfondies, la question des relations avec les Etats-Unis d'un côté, avec l'Union soviétique d'un autre côté, étant au centre des débats.

Une avance à l'U.R.S.S.

Si la grande majorité des dirigeants chinois, à commencer par M. Deng Xiaping, sont favorables, pour des raisons stratégiques et économiques, à la poursuite d'une collaboration étroite avec les pays occidentaux en général et les Etats-Unis en particulier, certaines voix se seraient aussi élevées pour défendre l'idée de rapports plus équilibrés avec l'Union soviétique, et en tout cas pour souhaiter que l'hostilité à l'hégémonie soviétique dans le monde ne se traduise pas nécessairement par une augmentation des tensions entre la Chine et l'U.R.S.S. sur un plan bilatéral. Les membres du comité permanent du bureau politique auraient même émis l'opinion que la Chine se devait d'étudier l'expérience de l'Union soviétique comme celle de n'importe quel autre pays.

En second lieu il faut noter que l'article, d'un ton plutôt modéré, sur le contentieux frontalier sino-soviétique, a été publié le jour même où M. Alexander Haig, le secrétaire d'Etat américain, quittait Pékin à l'issue de trois jours d'entretiens avec les dirigeants chinois. On ne peut s'empêcher d'établir un lien entre les deux événements. Or même si Pékin a été dans l'ensemble plutôt rassuré par les propos tenus par M. Haig, une inquiétude demeure sur le fond quant aux intentions à plus long terme du président Reagan. Dans ces conditions il ne peut être mauvais pour la Chine de montrer à l'interlocuteur américain que les relations sino-soviétiques pourraient ne pas rester éternellement gelées, même s'il n'est pas question pour Pékin de retirer quoi que ce soit à son opposition aux manifestations armées des hégémonismes « grands et petits » en Afghanistan et au Cambodge.

Enfin, le fait que l'article publié par *le Quotidien du peuple* soit signé par M. Li Huichuang, qui est le vice-président de la délégation chinoise aux négociations sur la normalisation des relations sino-soviétiques, lui donne un poids supplémentaire. C'est, en fait, par ce biais une avance qui est faite à Moscou afin de renouer un dialogue interrompu au début de l'année dernière, à la suite de l'intervention russe en Afghanistan.

Du côté soviétique, on se dit, en tout cas, prêt à considérer sérieusement ce geste, et, après en avoir étudié les différents aspects, à y répondre sans être encore en mesure de préciser sous quelle forme. On n'exclut pas que la démarche chinoise ait pour but de séparer la question frontalière des autres problèmes liés à la normalisation des relations entre la Chine et l'U.R.S.S., ce qui permettrait à Pékin de reprendre langue avec Moscou sur un plan bilatéral sans modifier le fond du contentieux politique entre les deux pays. On note à ce sujet du côté soviétique que la partie chinoise a déjà laissé entrevoir à plusieurs reprises dans le passé une telle évolution des conversations.

MANUEL LUCBERT.

● *Onze officiers associés aux dirigeants radicaux de la révolution culturelle* ont été condamnés à diverses peines de prison, rapporte, jeudi 18 juin, le quotidien en langue anglaise *China Daily*.

Le journal précise que les officiers ont été condamnés à des peines de prison allant de 4 à 15 ans par un tribunal militaire de l'armée de l'air « au début du mois dernier ». Les officiers appartenaient à la « clique contre-révolutionnaire de Lin Biao », indique *China Daily*, c'est-à-dire qu'ils étaient accusés d'avoir participé à une tentative avortée de putsch militaire faite en 1971 par Lin Biao, alors ministre de la défense et dauphin de Mao. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN ACCORD DELIMITANT LA FRONTIERE ENTRE L'U.R.S.S. ET L'AFGHANISTAN DANS LA REGION DU WAKHAN a été signé mardi 16 juin, à Kaboul, par l'ambassadeur soviétique et le ministre des affaires étrangères afghan, M. Dost, a indiqué l'agence Tass. Le corridor du Wakhan est une bande de territoire afghan qui s'enfonce entre l'U.R.S.S. et le Pakistan en direction de la Chine, avec laquelle l'Afghanistan a ainsi une courte frontière commune. Très peu peuplée, elle revêt une importante stratégique notable, et les troupes soviétiques y ont renforcé leurs positions (*le Monde* du 7 novembre 1980).

D'autre part, selon les informations recueillies de sources occidentales à Islamabad, les résistants ont lancé, le 9 juin, une « attaque » contre la grande base aérienne de Bagram, à une soixantaine de kilomètres au nord de Kaboul, en injectant de l'essence dans les égouts y conduisant. Ceci a provoqué des incendies et des explosions de dépôts de munitions et de réservoirs d'essence. — *(A.F.P.)*

Afrique du Sud

● UN JOURNALISTE NOIR ARRETE. — M. Thami Mazwai, secrétaire de la rédaction du journal *The Sowetan*, a été arrêté par la police sud-africaine mercredi 17 juin. M. Mazwai occupait également les fonctions de secrétaire du syndicat des employés de presse noirs et avait déjà été interné de 1963 à 1966 au pénitencier de Robben Island, dans la baie du Cap. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● UNE ELECTION PRESIDENTIELLE aura lieu, le 21 septembre, pour désigner le successeur du général Ziaur Rahman, assassiné le 30 mai, a annoncé, mardi 16 juin, le chef de l'Etat par intérim, M. A. Sattar. — *(A.F.P.)*

Chili

● DES AGENTS DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT PILLEURS DE BANQUE. — Des membres du Centre national d'information (C.N.I., qui a remplacé la DINA) sont actuellement accusés d'avoir, à une date non précisée, attaqué une succursale de la Banque nationale, dans la région minière de Chuquimata, dans le nord du pays, a-t-on appris, mercredi 17 juin, de source officielle, à Santiago. Les agents du C.N.I. avaient à cette occasion emporté 1 150 000 dollars et assassiné deux gardiens. — *(A.F.P.)*

Espagne

● QUATRE MEMBRES PRESUMES DES GRAPO ont été tués mercredi 17 juin en Catalogne en résistant aux policiers qui les avaient interpellés. Ils étaient recherchés pour les meurtres de gardes civils et plusieurs attaques de banque. — *(Reuter.)*

États-Unis

● SUBVENTION FEDERALE POUR ATLANTA. — Le président Reagan a accordé, lundi 15 juin, une subvention de 1 160 000 dollars à la ville d'Atlanta, afin de lui permettre de mieux assurer la sécurité publique dans ses parcs et d'organiser les loisirs des enfants noirs. Depuis environ deux ans, vingt-huit Noirs, principalement des enfants et des adolescents, ont été assassinés à Atlanta.

Honduras

● ENLEVEMENT D'UN DIRIGEANT DE GAUCHE. — M. Tomas Nativi, enseignant et coordinateur de l'Union révolutionnaire populaire, une organisation de gauche, a été enlevé lundi 8 juin à Tegucigalpa, apprend-on à Paris ce jeudi 18 juin. M. Nativi serait actuellement détenu par la politique hondurienne.

Le Monde

publiera demain

- LA JORDANIE DU REFUS : Début d'une enquête de J.-P. Péroncel-Hugoz.
- IDÉES : Les jeunes et moins jeunes devant les urnes.
- DES SOCIALISTES AUX COMMANDES : M. Chandernagor dans la Creuse.
- PENSER UNE AUTRE ÉCOLE, supplément de trois pages.
- « LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS » : De nouvelles mesures pour le tourisme social.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

Rabat et Tripoli vont rétablir leurs relations diplomatiques

De notre correspondant

Rabat. — Tout Rabat ne parle que de « l'émissaire libyen ». C'est par une brève information de la télévision marocaine suivie d'une dépêche de l'agence MAP que les Marocains ont appris, dans la soirée du mercredi 17 juin, que le roi Hassan II avait reçu, dans son palais de Rabat, le colonel Mansour Abdelhafid, commandant la région militaire de Sebha (Libye occidentale), arrivé le matin même.

Il était accompagné de M. Abou Tarik et M. Abou Marouane, représentant respectivement l'O.L.P. en Libye et au Maroc, le roi ayant à ses côtés le prince héritier Sidi Mohamed. « *Par la suite* ajoute l'agence, *le roi Hassan II a eu un entretien en tête à tête avec l'émissaire libyen. A l'issue de cette audience, le colonel Mansour a indiqué qu'il avait transmis un message verbal à la lumière du discours prononcé par le colonel Kadhafi sur la conjugaison des forces arabes dans l'intérêt de la cause arabe et de la cause palestinienne en particulier. Il a ajouté que le roi a promis d'envoyer un émissaire auprès de son frère, le colonel Kadhafi, en réponse à ce qui concerne cette mission.* » Enfin, l'émissaire a annoncé que « *les relations diplomatiques entre les deux pays frères vont reprendre au niveau des ambassadeurs* (1) ».

Un début d'espérance

Ainsi semble se développer une véritable offensive de paix du colonel Kadhafi en direction du Maroc. Non content d'envoyer M. Yasser Arafat accomplir une mission de bons offices entre Alger et Rabat (*le Monde* du 17 juin), le guide de la révolution libyenne a pris lui-même les choses en main. Ses initiative ont provoqué, à Rabat, surprise et méfiance nuancées toutefois d'un début d'espérance.

Parlant de la médiation inter-arabe, dont le colonel Kadhafi avait chargé M. Arafat, le journal *Al Maghrib*, proche du Rassemblement national des indépendants, avait orné dimanche dernier son titre d'un épais point d'interrogation, affirmant, entre autres : « *C'est quand Kadhafi parle de paix et de concorde dans ses relations avec d'autres pays qu'il devient le plus dangereux* (...) *Que cache cette nouvelle initiative ?* » Le journal aviat noté, aussi, que cette démarche était en complète contradiction non seulement avec les appréciations portées depuis longtemps et à d'innombrables reprises sur le Maroc et son roi par le colonel Kadhafi, mais aussi avec les thèses algéro-libyennes selon lesquelles le conflit du Sahara occidental oppose uniquement le Polisario et le Maroc.

De nouvelles manœuvres ?

Le même journal avait toutefois le lendemain, sous la signature de son éditorialiste, M. Abeldhani Daddes, corrigé cette appréciation en affirmant qu'il s'agissait « *de la première démarche apparemment positive de Kadhafi depuis des années et qu'elle permettrait, par ses résultats, de juger de la bonne volonté de chacune des trois parties au conflit, le Maroc, l'Algérie et la Libye, dans le sens du retour de la paix* ». Dans les milieux proches du R.N.I. on se demande toutefois s'il ne s'agit pas de nouvelles manœuvres du colonel Kadhafi pour brouiller les cartes et tenter de sortir de son isolement.

Le fait que le roi ait consenti à recevoir l'émissaire, alors que ses représentants venaient d'expliquer dans quatre-vingt-dix pays les dangers de la politique de déstabilisation de la Libye, ne laisse pas non plus d'étonner les Marocains. Sans doute le souverain a-t-il voulu donner une satisfaction à l'O.L.P., tout en confirmant l'image d'un Maroc soucieux de trouver une solution diplomatique, parce que fort militairement au Sahara occidental.

Le roi Hassan II, qui doit participer à la fin du mois au sommet de l'O.U.A. à Nairobi, avait annoncé, dans sa dernière conférence de presse du 1er juin, qu'il allait faire des propositions pour « *mettre un point final au problème du Sahara dans le cadre et dans l'éthique africaine* ». Jusqu'ici, toutefois, aucune information n'a percé sur la teneur de ces propositions, qui pourraient répondre positivement aux suggestions du comité des sages constitué l'an dernier à Freetown : cessez-le-feu et référendum.

ROLAND DELCOUR.

(1) Rabat avait rompu ses relations avec Tripoli le 18 avril 1980 après que la Libye eut reconnu la République arabe sahraouie démocratique.

● *M. Claude Cheysson a reçu successivement*, mercredi 17 juin, au Quai d'Orsay, M. Nothomb, ministre belge des affaires étrangères, avec qui il a eu un petit déjeuner de travail, son homologue luxembourgeois, Mme Colette Flesch et enfin le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Vrhovec.

● *Le ministre roumain des affaires étrangères*, M. Stefan Andrei, a eu mercredi 17 juin, à Pékin, un entretien avec le secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, à la demande de ce dernier, annonce l'agence roumaine Agerpres. Selon l'agence, la conversation, qui a eu lieu dans une « *ambiance cordiale et amicale* », a porté sur la situation internationale et sur les relations entre la Roumanie et la Chine.

M. Andrei effectue, depuis lundi, une visite officielle en Chine. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Malte

UN ENVOYÉ SPÉCIAL DE M. DOM MINTOFF DEMANDE A PARIS DE GARANTIR LA NEUTRALITÉ DE L'ILE

Envoyé spécial de M. Dom Mintoff, premier ministre maltais, M. Alex Sceberras Trigona devait être reçu ce jeudi 18 juin par M. Cheysson pour évoquer l'avenir des relations bilatérales. En tête de chapitre : le problème de la garantie de la neutralité de l'île par la France. L'émissaire rappelle que l'Italie a déjà pris un tel engagement sur le triple plan politique, militaire — en acceptant de défendre Malte si elle était attaquée — et économique en signant un protocole financier portant sur 95 millions de dollars. Ce dernier prévoit un prêt de 15 millions à moins de 3 % d'intérêt et un don de 60 millions, les 20 millions restants allant à la coopération technique (*le Monde* du 17 septembre 1980).

Deux semaines après la signature de cet accord, les dirigeants des partis socialistes de l'Europe du Sud, dont M. Mitterrand, réunis à Lisbonne en septembre dernier, avaient décidé d'appeler les pays riverains de la Méditerranée à reconnaître et à respecter la neutralité de l'île. Par la suite, l'Internationale socialiste s'était prononcée dans le même sens.

« *Le président Pompidou et M. Michel Jobert avaient très bien compris que Malte pouvait être, en Méditerranée, un symbole de l'indépendance à l'égard des deux super-puissances. Après la parenthèse giscardienne pendant laquelle Paris s'est montré réservé à notre égard, nous fondons de grands espoirs sur le gouvernement du président Mitterrand* », nous a dit M. Sceberras Trigona. Il souhaiterait aussi que Paris accroisse ses échanges commerciaux avec l'île et y investisse, les chiffres actuels étant insignifiants.

Une décision positive de la France ne manquerait pas d'avoir un effet d'entraînement sur l'Algérie, la Tunisie et le Maroc où M. Dom Mintoff s'est rendu en visite il y a quelques mois. La Valette attache d'autant plus d'importance à l'engagement que prendraient ses différents voisins, qu'elle n'a toujours pas apuré son contentieux avec Tripoli. Bien que le Congrès populaire (Parlement) réuni en décembre ait autorisé que le litige entre les deux pays sur la délimitation du plateau continental qui recèlerait du pétrole, soit porté devant la cour internationale de La Haye, l'accord signé en 1976 à ce sujet n'a toujours pas été ratifié.

L'émissaire de M. Mintoff voudrait aussi connaître les intentions du ministre français des relations extérieures sur le choix du siège de l'Autorité internationale des fonds marins. Trois pays sont candidats, Fidji, dont les chances semblent limitées, la Jamaïque et Malte. Le vote devant désigner le pays d'accueil doit avoir lieu à Genève en août. Malte, qui se veut un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, est déjà assuré du soutien de la plupart des pays arabes. Ses dirigeants sont persuadés qu'en appuyant la candidature de La Valette, Paris entraînerait à sa suite les capitales européennes et africaines qui seraient encore hésitantes.

PAUL BALTA.

Union soviétique

OUVERTURE DU PROCÈS DE M. BRAILOVSKY

Moscou (A.F.P., Reuter). — Le procès du militant juif Victor Brailovsky s'est ouvert, mercredi 17 juin, à Lioublino, dans la banlieue de Moscou. La première journée, consacrée à l'audition des témoins, a porté essentiellement sur la participation du dissident à la rédaction d'une revue clandestine « les Juifs en Union soviétique », bulletin de liaison du mouvement de l'opposition juive en U.R.S.S.

Cybernéticien, âgé de quarante-cinq ans, M. Brailovsky a été arrêté en novembre dernier. On lui reproche aussi d'avoir organisé des séminaires privés pour scientifiques juifs ayant perdu leur emploi après avoir demandé à émigrer. Il est passible de trois ans de travaux forcés.

Seuls sa femme et son fils ont été amis dans l'enceinte du tribunal. Les correspondants occidentaux et les représentants des ambassades des États-Unis, du Canada, d'Australie et de Grande-Bretagne ont été tenus à l'écart. L'un des premiers témoins convoqués par la cour a refusé de répondre aux questions en expliquant son attitude par « le caractère fermé du procès ». Selon les amis du dissident, le procès pourrait prendre fin dès jeudi soir.

Paraguay

● MANDAT D'ARRET CONTRE JOSEF MENGELE. — Un mandat d'arrêt a été lancé contre le criminel de guerre nazi, Josef Mengele, au cas où il se trouverait au Paraguay, a-t-on appris, mercredi 17 juin, à Asuncion. Cette décision fait suite à une nouvelle demande d'extradition de Mengele par les tribunaux ouest-Allemands au Paraguay ainsi qu'aux autres pays du cône sud latino-américain. Josef Mengele est accusé d'être responsable de la mort de centaines de milliers de juifs, à Auschwitz, et de s'être livré, en tant que médecin, à des « expériences » sur des prisonniers juifs et gitans. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● CONDAMNATION D'UN AGENT DE L'ALLEMAGNE DE L'EST. — Un ressortissant est-allemand a été condamné, lundi 15 juin, pour espionnage à une peine d'un an et neuf mois de prison. Arrêté en novembre dernier à Francfort, l'homme avait déclaré être un « *touriste* », mais s'était toujours refusé à donner des indications sur sa personne et les raisons de son séjour. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

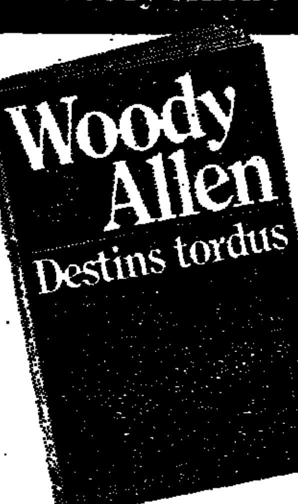
● M. MICHEL O'LEARY a été élu mercredi 17 juin à Dublin leader du parti travailliste en remplacement de M. Frank Cluskey, battu aux élections du 11 juin dernier et démissionnaire de ses fonctions à la tête du Labour. — *(A.F.P.)*

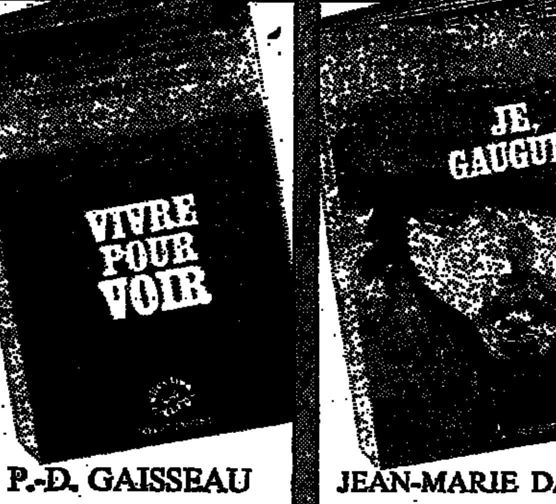
Tchad

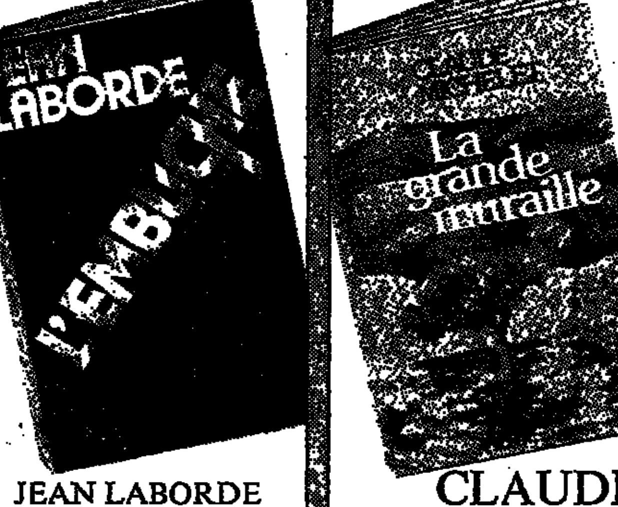
● L'IMAM DE N'DJAMENA ET LES « SOTTISES » DU COLONEL KADHAFI. — Le cheikh Moussa Ibrahim, imam du Tchad, a lancé un appel aux pays arabes et islamiques afin qu'ils adoptent « *des mesures pour s'opposer aux sottises du colonel Kadhafi en Afrique* ». Dans une interview, publiée mercredi 17 juin, par le quotidien égyptien *Al Goumhouria*, l'imam Moussa Ibrahim a déclaré que l' « *occupation militaire du Tchad doit, dans l'esprit du colonel Kadhafi, lui permettre de réaliser son rêve d'État saharien* ». « *La présence libyenne au Tchad a pour but de faire de N'Djamena un tremplin permettant au leader libyen une expansion africaine* », a-t-il conclu. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT. — MM. Ladislave Gerle, qui était jusqu'à présent ministre de la sidérurgie et de la mécanique lourde, et Svatopluk Potac, auparavant président de la Banque d'État, ont été nommés, mercredi 17 juin, vice-présidents du conseil dans le nouveau gouvernement constitué au terme des dernières élections parlementaires, et qui reste présidé par M. Strougal. M. Gerle a été remplacé à son ancien poste par M. Eduard Saul, et M. Bohumil Urban a remplacé M. Andrej Barcak au poste de ministre du commerce extérieur. — *(A.F.P.)*









EUROPE

Pologne

Des porte-parole soviétiques officieux excluent l'hypothèse d'une intervention militaire

Un des anciens membres de l'équipe Gierek, M. Jerzy Waszczuk, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique, s'est vu refuser un mandat de délégué au congrès du parti par la conférence de voïvodie de Chelm, au sud-est de Varsovie. C'est la première fois qu'un des dirigeants actuels enregistre un échec au cours de ces élections, huit autres, dont M. Kania, ayant déjà été désignés.

D'autre part, le procès des quatre dirigeants de la confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.) a été ajourné au 2 juillet, à la demande de la défense qui avait toutefois souhaité un report deux fois plus long. On pense, cependant, que, en raison de la longueur des débats prévus (cinquante-sept témoins à charge et cinquante et une dépositions écrites s'ajoutant à un dossier d'accusation de quinze volumes), le verdict ne sera pas connu avant le congrès du parti (du 14 au 18 juillet).

L'association des journalistes polonais s'est élevée, dans une résolution diffusée par l'agence PAP, contre les attaques dont la presse est l'objet de la part des « durs ». « Ce qui menace l'ordre public, ce n'est pas la vérité, mais le fait de la falsifier, ce n'est pas la critique, mais le fait de l'étouffer », déclare cette résolution, qui invite néanmoins « ceux qui ont de l'influence sur la presse syndicale » à empêcher la parution de textes « visant les alliances de la Pologne et sa situation internationale ». — (A.F.P.)

De notre correspondant

Moscou. — La plus grande discrétion continue de régner à Moscou sur les réactions du Kremlin au plénum du comité central du POUP et sur ce qu'il faut bien considérer comme un nouvel échec de la politique soviétique. Quelles conséquences les dirigeants en tireront-ils ? Personne, ici, ne le sait, et l'impression prévaut que le Kremlin lui-même n'a pas arrêté encore sa position.

En principe, les interlocuteurs soviétiques des diplomates et des journalistes occidentaux font, avec un bel ensemble qui ne doit sans doute rien au hasard, des efforts pour dédramatiser la situation. Ces personnages officieux considèrent l'hypothèse d'une intervention militaire massive de l'U.R.S.S. en Pologne comme totalement exclue. « *C'est trop tard* », disent certains. « *La Pologne n'est pas la Tchécoslovaquie* », disent les autres en alléguant les différences démographiques, géographiques et ethniques entre les deux pays. Parfois, d'ailleurs, des conclusions opposées en sont tirées : pour les uns, les désaccords entre Moscou et Varsovie ne dépassent pas l'importance d'une querelle de famille. Mais un journaliste soviétique faisait récemment remarquer que l'U.R.S.S. avait tout autant le droit d'intervenir dans le pays voisin que la France l'avait en Algérie, puisque la Pologne « *a longtemps fait partie de l'empire russe* ».

Cependant, répète-t-on, il n'y aura pas d'intervention, ne serait-ce que parce qu'une telle action ferait « *trop plaisir* » à certains. Les dirigeants soviétiques ne tomberont pas dans le piège, ne répondront pas à la provocation dans laquelle les faucons occidentaux — les Américains sont les premiers visés — voudraient les entraîner.

Il ne faut pas, en effet, se méprendre sur le sens de la lettre aux communistes polonais (*le Monde* du 10 juin), explique-t-on à Moscou. Loin d'être un ultimatum, ou même un avertissement, elle témoigne de la « sollicitude » des Soviétiques à l'égard de leurs camarades polonais. Le ton « amical » des conseils a été si bien compris à Varsovie qu'il a même provoqué — ajoute-t-on sans sourire — un « *sentiment de culpabilité* » à l'égard du grand frère russe. Comment, en effet, peut-on se conduire si mal envers un aîné si attentionné ?

Cette culpabilité est renforcée par la conscience plus ou moins confuse que les Polonais ont de donner un « *mauvais exemple* » aux autres pays *socialistes. Pas dans le sens où une* « contagion » serait possible, au *contraire. Qu'est-ce que les Polonais* ont prouvé depuis dix mois ? se demandait récemment un célèbre journaliste soviétique. Ils ont montré qu'avec des syndicats libres, des meetings incessants, une contestation permanente, l'économie s'effondre, et que la ruine est au bout du chemin. Les palabres sur les réformes et la démocratie ne remplissent pas les magasins. Or, ajoute-t-il, il viendra un jour où les mères de famille polonaises demanderont d'abord du pain pour les enfants.

A cette vision « apocalyptique » de l'expérience polonaise s'oppose une conception « réformiste », que l'on retrouve aussi chez certains interlocuteurs soviétiques. Malgré les inévitables erreurs et excès, disent ces derniers, la Pologne fonctionnerait comme un véritable laboratoire des *réformes qui seront, un jour ou* l'autre, indispensables également en U.R.S.S. Les Soviétiques doivent donc examiner le processus de renouveau socialiste avec intérêt et sympathie pour trouver ce qui sera applicable chez eux. C'est d'ailleurs, ajoute-t-on, ce que M. Brejnev a dit à M. Kania, dès leur première rencontre : la Pologne peut adopter le système économique et social qu'elle juge le meilleur, pourvu qu'elle reste fidèle à ses alliances internationales.

Cependant, le ton de la presse soviétique ne va pas dans le même sens. Le dernier article des *Izvestia*, consacré à la Pologne, le mercredi 17 juin, fait l'éloge d'un « *bon communiste* » en butte à des persécutions de la part de Solidarité, pour avoir vu clair dès le premier jour de la crise.

DANIEL VERNET.

Autriche

L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS DE L'EST (notamment polonais) CRÉE DE SÉRIEUSES DIFFICULTÉS MATÉRIELLES

De notre correspondante

Vienne. — Le nombre des réfugiés est-européens ayant demandé asile à l'Autriche au cours des cinq premiers mois de cette année a presque triplé par rapport à la même période de 1980, passant de 1 753 à 4 644 personnes. Plus des deux tiers, parmi eux, sont d'origine polonaise. Au seul mois de mai, *991 touristes-réfugiés polonais*, entrés légalement en Autriche avec des passeports valides, se sont décidés à demander l'asile politique. Au total, 3 471 Polonais ont choisi la liberté depuis le début de cette année, contre 394 seulement pour la même période de l'année 1980. Parmi les autres ressortissants des pays de l'Est, figurent notamment des Tchécoslovaques, des Roumains et des Hongrois.

L'Autriche, terre d'asile par vocation géographique, est fière de sa réputation de ne jamais extrader les réfugiés politiques, mais elle éprouve de plus en plus de difficultés à canaliser ce flot de réfugiés. Le camp d'hébergement de Traiskirchen, à 25 kilomètres au sud de Vienne, d'une capacité de mille cinq cents personnes, est surpeuplé. Deux autres camps de transit, à Talham, dans la région de Salzbourg, et à *Bad-Kreuzen, en Haute-Autriche*, ne peuvent guère accueillir plus de cinq cents personnes. A l'heure actuelle, environ trois mille réfugiés sont hébergés chez des particuliers ou dans des hôtels.

170 millions de shillings

Ce sont au total quelque huit mille réfugiés, immigrés des pays de l'Est et d'outre-mer (Vietnamiens, Chiliens, Argentins), qui attendent leur départ vers un pays d'émigration. *La grande* majorité des réfugiés souhaitent émigrer aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. La durée d'attente des visas d'émigration varie de trois mois à deux ans. En 1980, l'Autriche, qui supporte la quasi-totalité des frais d'hébergement, y compris la nourriture et les soins nécessaires aux émigrés, a dépensé 170 millions de shillings (1) pour cette prise en charge.

WALTRAUD BARYLI.

(1) Le cours actuel du schilling est d'environ 0,33 franc français.

Espagne

MALGRÉ L'OPPOSITION DES MILITAIRES « ULTRAS »

La loi sur le rajeunissement des cadres de l'armée a été adoptée

De notre correspondant

Madrid. — Les députés ont approuvé, mercredi 17 juin, en acceptant quelques amendements restrictifs introduits par le Sénat, une loi qui permettra une importante restructuration des forces armées espagnoles. Appelée « loi de la réserve active », elle assurera le *rajeunissement des cadres de l'armée* dont la moyenne d'âge est, aujourd'hui, la plus élevée d'Europe occidentale.

La *nouvelle* loi détermine pour chaque grade, à partir de celui de lieutenant-colonel, le délai au-delà duquel les officiers quitteront le service actif. Les officiels touchés ne *seront pas tout de suite à la retraite* : ils seront d'abord versés pendant quelques années dans la « réserve active », ce qui leur permettra de continuer à bénéficier de la plupart des avantages financiers et autres du temps de service. Le texte permet également de rendre plus flexible le système des promotions militaires. *Actuellement, les avancements se produisent* exclusivement pour raison d'ancienneté, sans que le mérite ou les capacités entrent en ligne de compte et à condition qu'il existe des postes libres, c'est-à-dire lorsqu'un officier a atteint l'âge réglementaire. Ce système a permis d'éviter artificiellement que ne soient mis à la retraite les généraux de l'époque de la guerre civile ou des débuts du franquisme (l'armée espagnole compte actuellement mille quatre cent trente-deux généraux !). Il mécontente cependant les jeunes officiers qui se retrouvent sans grande perspective de promotion dans un délai raisonnable.

Si la nouvelle loi était immédiatement appliquée, elle provoquerait un bouleversement total de la hiérarchie militaire : la quasi-totalité des dix-neuf lieutenants-généraux et trente-*trois des quarante généraux de division* passeraient à la « réserve active » avant la fin de 1982. Aussi un délai de six ans a-t-il été prévu pour en permettre une application progressive. L'opposition de gauche a tenté, sans succès, de réduire cette période transitoire.

La discussion de cette loi a provoqué *des remous dans les milieux* militaires. Des officiers du ministère de la défense ont directement « assisté » le Parlement lors de son examen. Les milieux « ultras », civils et militaires, ont lancé une discrète mais intense campagne dans les casernes en tentant de présenter cette loi comme une ingérence inadmissible du pouvoir civil dans le *mode de fonctionnement des forces* armées. Assailli de coups de téléphone des compagnons d'armes lui *reprochant* sa « trahison » pour avoir participé activement à l'élaboration *de la loi, le général Marcelo* Aramendi (1) s'est donné la mort le 13 mai. La presse espagnole est restée très discrète sur les motifs exacts de ce suicide.

Une application progressive

Les militaires « ultras » n'ont cependant pas réussi à convaincre leurs collègues que l'adoption de cette loi représente un *casus belli*. *Les milieux militaires modérés sont* conscients que le rajeunissement des cadres de l'armée de terre est une nécessité inéluctable (la moyenne d'âge des lieutenants-généraux est de soixante-cinq ans), en particulier dans la perspective de la prochaine adhésion à l'OTAN.

Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que la nouvelle loi qui permettra d'augmenter l'efficacité des forces armées contribue pour autant à les transformer politiquement. Dans les milieux militaires démocratiques, on affirme qu'il n'existe pas de clivage de génération au sein des forces armées, et que les jeunes officiers montrent, vis-à-vis du système démo*cratique, les mêmes appréhensions et* réticences que leurs aînés. On souligne à cet égard que l'enseignement donné dans les grandes académies militaires, celles de Saragosse, Tolède ou Burgos, se caractérise par les mêmes orientations qu'à l'époque du franquisme, et que toutes les *réformes en profondeur des forces* armées espagnoles devraient commencer à ce niveau.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il était directeur général de l'enseignement à l'état-major de l'armée.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 25 JUIN 1981, à 14 heures. *EN DOUZE LOTS*

12 CHAMBRES A PARIS 14e

91, RUE RAYMOND-LOSSERAND

situées aux 1er, 2e, 3e, 4e et 5e étages, certaines avec cabinet de toilette

MISES A PRIX : 10 000 FRANCS CHAQUE LOT

S'adresser pr ts renseignements à Mes Rolland et Yves REBBOUH, avocats associés au Barreau de PARIS, 33, rue Brunel à PARIS 75017 Tél. : 574-81-74 et 574-82-00

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le jeudi 25 juin 1981 à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ à BOBIGNY (93)

418-420, avenue Paul-Vaillant-Couturier

comprenant pavillon d'habitation de deux étages, cave, garage attenant PAVILLON de 2 pièces à us. de bureau et construction à usage de Garage industriel - Contenance : 629 mètres carrés, fonds de commerce de transport et de vente de matériel

MISES A PRIX : 300 000 francs pour imm. 30 000 francs pour fonds comm.

S'adresser à Versailles à Me Xavier SALONE, av., 19, rue Sainte-Sophie ; et Leopold-Couturier, avocats associés, 14, rue d'Anjou - À tous avocats près Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE *Sur les lieux pour visiter le 24 juin 1981 de 14 h à 17 h*

Vente sur Licitation. Pal. Justice BOBIGNY. MARDI 30 JUIN, à 14 heures EN 16 LOTS

BONDY (93) 9, RUE EDOUARD-VAILLANT 143, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

1) **APPART.** R.-de-ch. : 3 pces. Débarras. Cuisine. w.-c. communs + CAVE.

2) **BOUTIQUE** 1 pce. Dégagem Ch. froide. 3 p. Cuis. S. de bns av. w.-c. + CAVE.

3) **APPART.** *R.-de-ch.* : 2 pces. Cuisine. Dégagem. S. de bns avec w.-c. + CAVE.

4) **APPART.** 1er ét. : Ent. 2 p Débarras. Cuisine S. d'eau. w.-c. CAVE.

5) **BOUTIQUE** Avec ch. froide. R.-de-ch. : cuis. Dr. w.-c. comm. av. APPART. 1er ét. 2 p. cuis. w.-c. *comm.* Rez-de-ch. + CAVE.

6) **APPART.** 1er ét. : 2 pièces. Cuis. Droit w.-c. communs. Rez-de-ch.

7) **APPART.** 1er ét. : Ent. 2 p. 1 p. cuis. Débarr. Cuis. S. d'eau. w.-c. CAVE.

8) **APPART.** 2e ét. : Ent. 2 p. s/rue. 1 p. s/cour Cuis. Droit w.-c. comm. + CAVE.

9) **APPART.** 2e ét. : Ent. 3 p. *Cour* Cuis. Droit w.-c. communs + CAVE.

10) **APPART** 2e ét. : Ent. 3 p Cuis. w.-c. CAVE.

11) **APPART.** 2e ét. : Ent. 2 p. Cuis. Cab toil. w.-c. + CAVE.

12) **APPART.** 3e ét. : Entrée 2 pièces sur rue. 1 p. s/cour. Cuis. Cab. toilette. w.-c. + CAVE.

13) **APPART.** 3e ét. : Ent. 3 p. *cour.* Cuis., w.-c. CAVE.

14) **APPART.** 3e ét. : Ent. 3 p. Cour. Cuis. Droit w.-c. communs + CAVE. Droit aux w.-c. communs.

15) **APPART.** 3e ét. : Ent. 2 p. rue. Cuis. S. d'eau Dr. w.-c. communs + CAVE.

16) **BOUTIQUE** R.-de-ch. : Angle des 2 voies

M. à Px : 1) 30 000 F 2) 80 000 F 3) 60 000 F 4) 100 000 F 5) 50 000 F 6) 16 000 F 7) 60 000 F 8) 24 000 F 9) 24 000 F 10) 40 000 F 11) 25 000 F 12) 60 000 F 13) 40 000 F 14) 25 000 F 15) 25 000 F 16) 25 000 F - **TOTAL MISE A PRIX : 684 000 F**

S'ad. Me FABRE avocat, Paris (7e), 44, rue de Lille. Tél. 261-15-95 Me C. PASSEZ, avocat, PARIS, 10, rue du Mont-Thabor, Paris (1er). Tél. 261-35-03. A tous avocats près Tribunaux Grande Instance : PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de Justice d'EVRY *rue des Mazières, à EVRY* le MARDI 7 JUILLET 1981, à 14 h.

MAISON A MÉRÉVILLE

lieudit « la VALLEE COLLEAU » (91)

SUR TERR. de 62 a 58 ca

Comprenant au rez-de-ch. salle de séjour, cuisine, 1 chambre, salle d'eau, w.-c., bureau ; 1er ét. : 3 ch., grenier et sous-sol aménagé.

MISE A PRIX : 50 000 F

Consignation préalable. Renseign. à l'étude de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis - Tél. : 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à PARIS le Jeudi 2 juillet 1981, à 14 h. 1 LOT

UN LOGEMENT

de 2 P. dans un imm. à PARIS (20e)

20, RUE HENRI-CHEVREAU

MISE à PRIX : 20.000 FRANCS

S'adr. pr rens., Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Hausmann, Paris 8e. Tél. 562-39-03

VENTE s/saisie imm. Palais de Justice PARIS, jeudi 2 juillet 1981, à 14 h. *EN UN SEUL LOT*

UN APPART. au 5e ét. comp. de 1 st., cuis., s. de bns, W.-C. et les 35/1.000e des p.c. génér. (Lot 18 du règl. de coprop.) à PARIS (4e)

29-31, RUE DES DEUX-PONTS

MISE A PRIX : 70 000 F

S'ad. pour rens. à : Cabinet Jarry, Cardon, Monnier, Amatrian, avocats *à PARIS, 50, bd Malesherbes - Tous* avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vte s/sais imm. Pal. Just. BOBIGNY MARDI 23 JUIN 1981, à 13 h. 30

PAVILLON D'HABITATION. Cadast. Section AC n° 799 pour une contenance de 17 m2 et Section AC n° 801 pour 379 m2.

VILLEPINTE (93) 15, RUE DAGUERRE

MISE A PRIX : 70 000 FRANCS

Cons. pr enchérir 25.000 F (ch. cert.)

S'ad. Me BUISSON avocat, PONTOISE, 29, rue Pierre-Butin. Tél. 032-31-62

Vte sur baisse de mise à prix au Palais de Justice de NANTERRE (92) le MERCREDI 1er JUILLET 1981 à 14 heures - En 3 lots dans immeuble : 5, RUE DU DOCTEUR-CALMETTE, à

CLICHY LA GARENNE (92)

1er LOT **APPARTEMENT 2/3 PIÈCES**

au 1er étage, cave, emplacement garage - MISE A PRIX : 80 000 FRANCS

2e LOT **APPARTEMENT 2 PIÈCES**

au 4e étage, cave, emplacement garage - MISE A PRIX : 80 000 FRANCS

3e LOT **LOCAL COMMERCIAL**

au rez-de-chaussée et 2 emplac. garage - MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

S'ad. à Me Ribadeau-Dumas, 17, av. de Lamballe à PARIS (16e) - Me Touraille, 48, rue de Clichy à PARIS (9e)

Vente sur licitation au Palais de Justice de VERSAILLES (78) le MERCREDI 24 JUIN 1981, à 10 heures - EN 3 LOTS

1er LOT - PROPRIÉTÉ à BONNIÈRES-SUR-SEINE

(YVELINES) - 50, AVENUE DE LA REPUBLIQUE

MISE A PRIX : 300 000 FRANCS

à FRENEUSE (Yvelines)

2e LOT - UN GRAND TERRAIN

de 40 ARES 71 CENTIARES cadastré section D n° 358, ROUTE NAT. 13

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

3e LOT - UNE PROPRIÉTÉ

16, rue CHARLES-DE-GAULLE - angle de la rue du GENERAL-LECLERC

MISE A PRIX : 160.000 FRANCS

S'adresser à Versailles à *Me ..avier SALONE, 19, rue Sainte-Sophie* ; au Greffe du Tribunal ; à Mantes-la-Jolie à Me A. MAILLARD, notaire, 18, avenue Franklin-Roosevelt (Yvelines).

Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE (92) *le MERCREDI 1er JUILLET 1981 à 14 heures*

APPARTEMENT de 5 P. PRINC.

au 4e étage, cave et park. de imm. 46-50, boulevard Vital-Bouhot, 2 à 6, rue de la Marine et 41 à 55, boulevard de Levallois à

NEUILLY-SUR-SEINE (92)

MISE A PRIX : 150 000 FRANCS

S'ad. Me Ribadeau-Dumas, av. à PARIS (16e), 17, avenue de Lamballe

---

Vente s/subrog saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 2 JUILLET 1981 à 14 heures

IMMEUBLE PARIS XIe

3, rue du Faubourg-Saint-Antoine

comprenant r.-de-ch. et 1er ét. à usage cial, 4e ét. à usage hab. partiell.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 700 000 FRANCS

S'ad. à Me Burgeat, av., 229, rue Saint-Honoré, PARIS (1er) - Tél. : 260-57-84 et tous av. postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE

Vente au Palais de Justice PARIS, le JEUDI 2 JUILLET 1981, à 14 heures

PROPRIÉTÉ A ROMAINVILLE (93)

comp. 2 étages s/rez-de-ch., jardin der. cont. tot. 495 m2 à us. com. et hab. 26-28, RUE PIERRE-CURIE

MISE A PRIX : 300 000 FRANCS

S'ad. Me Yves TOURAILLE, anc. av., avocat à PARIS, 48, rue de Clichy. TEL. : 874-45-85. — Me Alain PERNOT, syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli.

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY (Seine-Saint-Denis) le MARDI 30 JUIN 1981, à 13 h 30 - EN 4 LOTS

1er LOT - PROPRIÉTÉ A LA COURNEUVE (93)

29, RUE DES FRANCS-TIREURS

MISE A PRIX : 200 000 FRANCS

2e, 3e, 4e LOTS - PARCELLES DE TERRE

sises COMMUNE de SAINTE-GEMME-MORONVAL (28)

MISES A PRIX : 10.000 FRANCS CHAQUE LOT

S'adr. à Me CHEVROT, avocat, 5, rue Tronchet, PARIS 8e, 742-31-15. Etude de Me GARNIER, syndic, 3, rue de Furstenberg, 326-61-58

VENTE au Palais de Justice à CRETEIL, JEUDI 2 JUILLET, à 9 h 30 UNE PROPRIETE

à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (94)

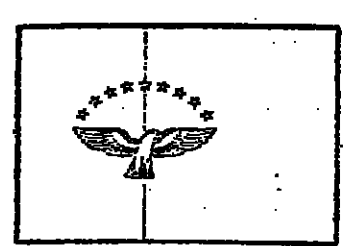
5, RUE DE L'ILE-DE-CONGE

Comprenant : MAISON D'HABITATION surélevée d'un rez-de-ch., entrée, salle à manger, cuis. ; 1er étage de 3 P Grenier. JARD. SUP. 335 m2.

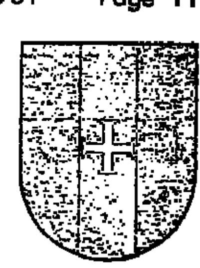
MISE A PRIX : 180 000 FRANCS

S'adr. pour tous renseign. : Me Marcel BRAZIER, avocat à PARIS (8e), 178, boulevard Haussmann - Tél. 563-39-03

هكذا من الامل



AÇORES - MADÈRE



Les archipels portugais de l'Atlantique à l'heure de l'autonomie

MADÈRE, les Açores... Deux semis de cailloux mûris au fond des mers et jaillis à la face du ciel sous de formidables pressions volcaniques. Seize îles : neuf Açores, comme l'indique le blason de l'archipel (un vautour dont les ailes déployées semblent soutenir autant d'étoiles) et sept pour Madère — dont cinq aussi désertes qu'au jour de la création.

Madère, les Açores : la beauté à l'état pur. Les deux archipels offrent une étonnante variété de formes, une admirable palette de couleurs. Des parois qui tombent à pic sur l'océan. Des sommets plus inaccessibles qu'il n'y paraît. Et des fleurs : des cascades de géraniums, de bégonias, de camélias, de mimosas, de magnolias, roulant des collines jusqu'à l'extrême laisse des eaux.

La nature a beaucoup offert : riches sols volcaniques et pluies à suffisance. Mais, sans l'effort inlassable des hommes, partout perceptible, tout ne serait évidemment resté que proposition. Cela se note aux espèces végétales elles-mêmes : les tilleuls ont été importés de France, les cèdres du Liban, les tulipiers de Virginie, les jacarandas du Brésil...

Jardins de l'Atlantique, dit-on, certes. Mais ce n'est pas ici le jardin d'Eden. A Madère, certains sentiers sont si étroits et escarpés qu'aucun moyen de transport mécanique ne peut y être utilisé. Ce sont alors les hommes qui, à bras, transportent tout — y compris la terre dont on couvrira le roc stérile. On a édifié des terrasses, construit des aqueducs. Une densité supérieure à trois cents personnes au kilomètre carré ne laisse pas le choix : toute la terre est divisée, labourée, exploitée.

S'ils n'ont pas les mêmes problèmes, les Açoriens en ont d'autres ! Régulièrement, la terre tremble. La lave jaillit. Des îlots apparaissent, d'autres disparaissent. Il n'y a pas si longtemps, Faial a gagné quelques dizaines d'hectares du fait de l'activité du volcan Capelinhos, qui a craché ses cendres de septembre 1957 à octobre 1958. L'île du Pico doit son nom à un fameux cône, d'une élévation certes moyenne (2 350 mètres), mais toujours fumant, qui se dresse en son centre. A la pointe orientale de Sao-Miguel, des « chaudières » bouillonnent, laissant fuser la lave. De génération en génération, les Açoriens, pourtant, se sont accommodés. Sur les cendres à peine refroidies de l'île du Pico, ils ont planté la vigne, construit des villages. En ce moment même, on se remet du très grave tremblement de terre du 1er janvier 1980. On refait ce qui est défait : les insulaires semblent même trouver à leur goût cette existence exposée...

Nombre d'entre eux, cependant, ont dû, de Madère comme des Açores, aller tenter leur chance ailleurs. Ailleurs, c'est-à-dire en Amérique, du Sud ou du Nord. Certains ont rompu les liens avec la petite patrie. Mais d'autres continuent d'envoyer, mois après mois, dans les banques de Funchal, Ponta-Delgada, Angra-do-Heroismo ou Horta, les économies qui leur serviront à construire la maison des vieux jours.

Chaque archipel, en outre, a dû rechercher de nouvelles ressources pour équilibrer ses comptes. Pour Madère, le tourisme allait de soi : n'a-t-il pas été inventé ici même, au début du dix-neuvième siècle, par des Anglais en route pour les Indes ! Les Açores, elles, reçoivent salaire de leur exceptionnelle position géographique, sous la forme de « royalties » versées pour l'occupation de diverses bases et installations étrangères, dont celle de Lajes, louée aux Etats-Unis, est la plus notoire. Mais l'archipel s'efforce aussi de développer une vaillante petite industrie.

En matière politique, les deux régions vivent à l'heure de l'autonomie. C'est là un acquis que nul, à Lisbonne ou dans les îles, ne paraît disposé à remettre en cause. Les deux présidents, MM. Mota Amaral, aux Açores, et Jardim, à Madère, demandent plutôt un élargissement des pouvoirs locaux. En même temps, les subsides de la métropole demeurent indispensables. Assistance et responsabilité : un équilibre toujours délicat à établir. Les archipels portugais de l'Atlantique, il est honnête d'en convenir, ne s'en sont, jusqu'à présent, pas trop mal sortis.

JEAN-PIERRE CLERC.
JOSÉ REBELO.

Une déclaration du président Eanes : « La condition de l'unité »

MADERE et les Açores constituent un des premiers et des plus riches exemples de l'aventure civilisatrice des Portugais. Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres régions, nos navigateurs ont trouvé des îles à la fois désertes et fertiles. Aussi ont-ils pu s'y livrer pleinement à leur vocation d'agriculteurs sans avoir à y manifester leurs talents de guerriers.

Hommes libres dans un cadre paradisiaque, les Portugais ont entrepris la construction d'un nouveau monde : ils ont créé là des sociétés typiquement européennes, piles de pont jetées sur l'océan, indiquant le chemin d'horizons plus lointains.

Une telle situation géographique fait que nous ne risquons pas d'oublier l'importance géostratégique des îles atlantiques, en particulier celle des Açores. Elle est pleinement assumée dans le cadre de l'alliance atlantique — une des données essentielles de notre politique extérieure.

L'éloignement de Madère et des Açores par rapport à l'Europe s'est révélé, au long des années, source d'avantages mais aussi de difficultés. Elle a favorisé le développement des particularismes locaux. Mais il a également provoqué une certaine incompréhension de la part du Portugal continental.

Nous savons, aujourd'hui, comment des régimes autoritaires ont gaspillé les richesses de ces îles par leur conception désuète d'un centralisme étouffant. Seule la démocratie, en effet, est capable de promouvoir une autonomie régionale authentique. Seule la démocratie peut confirmer et consolider des relations de confiance entre les différentes parties d'un même pays.

La suspicion et l'humiliation ne laissent place ni à la liberté ni au développement. C'est pourquoi la politique de décentralisation constitutionnellement instituée en 1976 doit être acceptée par tous, aussi bien sur le continent que dans les îles autonomes. Agressivité et méfiance sont désormais inutiles.

L'autonomie est une aspiration, un droit indiscutable des populations des deux archipels. Rien ne justifierait donc morosité et inefficacité dans les rapports entre les autorités locales et le pouvoir central. En outre, l'autonomie est la seule forme véritablement créatrice de gouvernement pour une nation géographiquement dispersée. Seul l'exercice permanent des droits locaux, dans chaque île et dans chaque municipalité, peut s'opposer avec succès aux vices inhérents à toute bureaucratie centralisatrice et éloignée des hommes bien vivants qu'elle est censée représenter.

Seule une décentralisation démocratiquement assumée par tous peut engendrer les liens d'interdépendance qui font d'un ensemble de provinces une nation unie et fraternelle.

Le même océan, et pourtant deux univers

TOUT autour, le même océan. Mais on aurait peine à imaginer deux univers plus dissemblables que Madère et les Açores.

L'histoire, pourtant, commence pour eux de façon assez similaire. Découverts au début du quinzième siècle, les deux archipels ont été légués à des princes, les *donatarios*, représentés dans chaque île par un *capitao-donatario*. Les spécificité du climat, la qualité des sols, l'origine des premiers habitants devaient pourtant entraîner des types de colonisation différents pour chacune des deux régions.

Recrutés parmi les rejetons de familles nobles, les colonisateurs madériens ont été rapidement suivis par des gens de condition modeste venus des provinces de l'Algarve et du Minho. Un régime de métayage — le *sesmarias*, qui s'est prolongé jusqu'à nos jours — allait permettre aux nobles de ne pas exploiter directement leurs *fazendas* et de vivre oisifs dans les principales villes de l'archipel, notamment à Funchal et Machico. L'histoire agricole de Madère s'est toujours singularisée, en outre, par un système de monoculture. Il a successivement privilégié les céréales, la canne à sucre, et enfin la vigne. Dès le début du seizième siècle, la culture de la canne à sucre s'étend sur toute la côte méridionale de l'île. Attirés par ce commerce florissant, des juifs, des Genevois et des Portugais du continent débarquent à Funchal. La ville connaît alors une période de grande prospérité. En même temps, on doit importer des denrées alimentaires : le blé, par exemple, vient des Açores.

Ascétisme, hédonisme

Le vin s'impose, quelques décennies plus tard, comme un produit de luxe. Le madère est très apprécié, en particulier, à la cour de Russie. Mais, en 1872, une épidémie de phylloxéra détruit la presque totalité des vignes. Les crus nobles cèdent la place à des plants américains plus résistants à la maladie. L'archipel, de toute façon, doit chercher des sources complémentaires de devises. Deux d'entre elles, aujourd'hui encore, équilibrent sa balance des paiements : le tourisme et l'émigration.

« *Madère a été le laboratoire où l'on a essayé les modèles d'administration publique pour les terres d'outre-mer ainsi que les formes d'exploitation économique jugées les plus adéquates aux besoins de la mère patrie* », explique-t-on dans le dictionnaire d'histoire du Portugal. En revanche, la colonisation des Açores s'est faite de façon plus indépendante, par rapport à Lisbonne. D'une part, elle a été l'œuvre non seulement de Portugais mais aussi de Flamands, d'Italiens, de Castillans et, même de Français, qui y ont laissé leurs empreintes. Une des paroisses de l'île de Sao-Miguel s'appelle La Bretagne. La ville de Horta, chef-lieu de l'île du Faial, doit son nom à Van Huertere, un *capitao-donatario* d'origine flamande, qui s'y était installé dans la deuxième moitié du quinzième siècle. En diversifiant leur agriculture, les Açoriens ont pu, d'autre part, assurer leur subsistance.

Un esprit d'autosuffisance s'est ainsi développé. Il devait se manifester abondamment dans l'histoire des relations entre les Açores et le Portugal continental. Au seizième siècle, les Açores deviennent le dernier bastion de la résistance contre les Espagnols, qui, pendant soixante ans, ont dominé la Lusitanie. C'est dans l'île de Terceira que se réfugient les adversaires politiques du roi absolutiste Don Miguel. Dès que la première charte constitutionnelle portugaise est promulguée, en 1830, les Açores revendiquent leur autonomie. En 1874, un mouvement séparatiste défend un rapprochement avec les Etats-Unis. Un courant d'opinion identique s'exprime au lendemain de la première guerre mondiale. Dans les deux cas, les séparatistes açoriens réagissaient contre une tendance très répandue à Lisbonne, qui rêvait d'une fusion entre les deux Etats de la péninsule ibérique.

Toute une pléiade d'intellectuels et de dirigeants politiques naît dans l'archipel. Le proudhonien Antero de Quental prend, vers la fin du dix-neuvième siècle, la tête du mouvement connu sous le nom de *Conferencias do Casino*, qui bouleverse la vie culturelle portugaise. Manuel de Arriaga est élu, en 1911, président de la République. L'écrivain Vitorino Nemesio, le journaliste Mario Mesquita, les dirigeants politiques Medeiros Ferreira et Jaime Gama, respectivement ministres des affaires étrangères et de l'intérieur dans les gouvernements de M. Mario Soarès, témoignent, aujourd'hui encore, de cette active présence açorienne dans la vie politique portugaise.

Autant la liste des personnalités açoriennes est longue, autant celle des personnalités madériennes est brève. « *Nous n'avons été que les colporteurs de l'Atlantique* », commente, désabusé, M. Antonio Loja, responsable politique local. Açoriens et Madériens ne se confondent pas : l'ascétisme réputé des uns contraste avec l'hédonisme supposé des autres ! Un simple regard sur les villes de Funchal et de Ponta-Delgada permet de vérifier cette différence.

Funchal, capitale de Madère est un immense amphithéâtre ouvert sur la mer. Tous les matins, la foule inonde le port et le centre de la ville. L'avenue Arriaga se remplit de voitures bruyantes et indisciplinées. Indifférents aux coups de klaxon et à la fumée, des bandes de jeunes gens envahissent les terrasses des cafés. Certains touristes partent à la découverte de la campagne proche. D'autres, plus sagement, profitent du soleil et de l'eau tiède des piscines dans les « cinq étoiles » qui bordent l'océan.

J. R.

(Lire la suite page 16.)

Fenêtre de l'Europe vers le continent américain

FORME par neuf îles, placé au milieu de l'océan Atlantique, l'archipel des Açores est sans doute la région insulaire de l'Europe à souffrir le plus de sa situation. Elle a subi les effets *des circonstances* qui entourent un archipel.

Avec une histoire qui plonge ses racines dans un passé européen et dont les branches, par l'intermédiaire de l'émigration, s'étendent jusqu'*au grand continent américain*, les Açores n'ont pas bénéficié encore du développement économique et *du respect de leur dignité*.

Lien entre l'Europe et l'Amérique, *les Açores occupent une situation* stratégique pour la défense du monde occidental. Elles jouèrent un rôle important durant la seconde guerre mondiale.

Pour cette raison, les Açores constituent plus que jamais aujourd'hui un puissant bastion de la défense de l'Occident, avec deux bases aériennes, bâties par les Anglais et par les Américains, pour l'appui à la navigation et la surveillance de l'océan Atlantique.

La découverte de l'archipel des Açores est enveloppée d'une certaine ombre de doutes alimentés par les thèses de plusieurs historiens qui situent la date de la découverte, les uns au quatorzième siècle sous le règne d'Alphonse IV du Portugal, d'autres à la première moitié du quinzième siècle, par des marins de l'infant Dom Henrique, et d'autres encore — qui essaient de concilier les deux thèses — au même règne d'Alphonse IV, tout en attribuant aux voyages faits sous l'ordre de l'infant Dom Henrique le rôle *de simple reconnaissance*.

Si la population présente *un profil historique mal défini*, la certitude existe que l'origine du peuplement des îles provient du Portugal et des Flandres. La présence de ceux-ci s'explique par l'influence de la comtesse de Flandre, Dona Isabelle, femme de Philippe de Bourgogne, qui aurait demandé l'aide de son frère l'infant Dom Henrique.

Les Maures et les juifs ont aussi participé aux premiers peuplements. Par la suite, la population s'est enrichie par l'arrivée d'Italiens, de Castillans, de Français, d'Anglais, d'Ecossais, de Nord-Américains...

La situation privilégiée de l'archipel explique la plupart des faits *historiques liés aux Açores*, depuis les découvertes et voyages d'exploration vers l'Occident, de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième siècle, jusqu'aux luttes dans les mers des Açores. Chaque fois que le Portugal a vu son indépendance menacée les Açores étaient à son côté, et principalement de 1828 à 1834 lors de la guerre contre les absolutistes, *leur aide aux libéraux ayant été* décisive.

Plusieurs ministres, professeurs de l'Université, évêques, généraux et amiraux ont été açoriens, et aussi deux présidents de la République portugaise.

Les Açores ont joué un rôle important dans la défense et la consolidation de la démocratie portugaise, après la révolution du 25 avril 1974.



L'autonomie de l'archipel

JOSE BRUNO CARREIRO, un des hommes de lettres les plus compétents sur la question de l'autonomie des Açores, affirmait en 1950 :

« Qui veut étudier le mouvement de la conquête, en 1895, du premier diplôme régulateur d'une autonomie administrative des Açores, ne pourra pas chercher ses origines seulement dans la vie insulaire de cette époque-là et de celle qui l'a précédée. On devra aller plus loin dans l'histoire et, sans doute, on sera porté à étudier aussi la manière d'être des Açoréens — une manière d'être créée par l'insularité et par tout ce qui, pendant des siècles, a fait paraître les Açores, parfois avec du relief, en de grands moments de l'histoire du Portugal *et de l'histoire du monde*, tout ce qui lentement a imprimé dans leurs habitants une personnalité différente de celle de la population continentale. »

Au cours de cinq siècles et demi de son histoire, un sentiment a prédominé, « sentiment très vif de la liberté, patriotisme local, attitudes d'indépendance, penchants de rébellion ». Ce sentiment explique le *comportement*, en 1975, des Açoriens, lorsqu'ils ont refusé de se laisser entraîner dans des aventures, dites progressistes, que quelques forces politiques prétendaient donner à la révolution du 25 avril 1974.

L'histoire de cette autonomie résume l'existence et la vie du peuple des Açores.

Son éloignement du continent, les inclémences de la nature — alliés aussi, paradoxalement, aux injustices de traitement des gouvernants siégeant à Lisbonne, — ont permis aux Açoriens de préserver leur identité. Celle-ci a été d'ailleurs reconnue au dix-huitième siècle par un des capitaines-généraux dans une lettre envoyée à Lisbonne. Il se plaignait de la manière dont on parlait de ceux qui venaient ici pour les gouverner, tout en soulignant, « *l'absolutisme et la fierté de ces habitants exaspérés de leur subordination qu'ils jugent contraire à leurs droits* ».

Dès 1821, aux Cortès constituantes, les autonomistes firent entendre leur voix. Ils durent attendre 1895 pour obtenir la première charte officielle garantissant une certaine autonomie dans le domaine administratif.

Le mouvement séparatiste renaît en 1918. Mais, dix ans plus tard, le gouvernement Salazar porte un coup d'arrêt à *l'autonomie administrative* en limitant les attributions financières de l'archipel. La révolution du 25 avril 1974 donne un nouvel essor autonomiste, tant sur le plan administratif que politique.

La Constitution de la République portugaise et les statuts provisoires reconnaissent aux Açores et à Madère le droit à l'autonomie.

Le préambule de la charte du statut de 1976 déclare :

« Se bornant à la lettre et à l'esprit de la Constitution de la République, on peut dire du présent statut qu'il n'est ni bon, ni mauvais, étant tout simplement constitutionnel. Et la Constitution est bonne, par excellence, en tant qu'émanation de la volonté populaire. »

Il n'était « ni bon, ni mauvais, mais tout simplement constitutionnel ». Ce jugement traduisait que le statut provisoire n'avait pas été l'expression fidèle de la volonté du peuple açorien, mais résultait d'une nouvelle formule établie à Lisbonne au dernier moment. L'assemblée régionale des Açores a élaboré un nouveau statut. Cette assemblée est un des deux organes du système gouvernemental propre des Açores, le gouvernement régional étant l'autre organe.

Le nouveau statut de l'autonomie, approuvé par acclamation, en juin 1980, par les députés à l'Assemblée de la République portugaise, consacre une autonomie politique, administrative et financière pour les Açores. Il est la concrétisation de la dynamique que le parti social-démocrate (P.S.D.) veut établir dans l'archipel, ce parti ayant obtenu la majorité lors des élections effectuées aux Açores pour l'Assemblée de la République, pour l'assemblée régionale *et* pour les autarchies locales.

Par son autonomie, la région des Açores a réussi à supprimer ses barrières régionales et à s'imposer sur le plan national, comme sur le plan international ; car, constitutionnellement, les affaires internationales liées aux Açores doivent recevoir l'assentiment des représentants de ceux-ci.

L'accord avec les Etats-Unis sur la base de Lajes, à l'île Terceira, et l'accord avec la France concernant l'installation, à l'île Flores, de la station française de mesure par le Centre d'essais des Landes en sont de merveilleux exemples.

Le rôle des Açores s'est défini progressivement dans des organisations internationales. Récemment à la conférence des régions insulaires européennes, le rapport général sur « les problèmes des régions insulaires européennes » a été présenté par le président du gouvernement autonome, le docteur Mota Amaral.

Comment investir ?

LA législation, qui réglemente les investissements étrangers (décret-loi n° 348177) comprend les dispositions suivantes :

La loi applicable aux Açores considère comme investissement direct étranger les apports émanant de personnes physiques ou morales non résidentes et destinés soit à l'exercice de leur propre activité, soit à l'établissement de relations économiques avec des sociétés constituées ou à constituer aux Açores, moyennant participation au capital desdites sociétés.

L'évaluation des investissements directs étrangers devra être soumise aux dispositions habituelles qui ont pour objet de vérifier leur impact possible sur l'expansion économique et sociale de la région autonome (création d'emplois et formation professionnelle des travailleurs portugais, valeur ajoutée élevée, technologie avancée, contribution positive à la balance de paiements...).

Les demandes d'autorisation sont soumises à la secrétairerie régionale des finances ou à l'Institut des investissements étrangers. La concession est régie par deux régimes différents :

● **LE RÉGIME GÉNÉRAL**

Il concède des facilités aux entreprises à capital entièrement portugais, sauf les *facilités d'accès au crédit interne* à moyen et à long terme. Les autorisations sont délivrées par le gouvernement régional.

Les entreprises peuvent transférer, à l'extérieur du pays, les dividendes et les bénéfices annuels de la société ainsi que les produits de la vente ou de la liquidation d'investissements directs étrangers, y compris les plus-values.

● **LE RÉGIME CONTRACTUEL**

Il accorde des facilités aux investissements directs étrangers lorsque ceux-ci se révèlent d'un intérêt spécial pour l'économie régionale, soit par leur dimension, soit par une rentabilité à long terme. Les autorisations sont délivrées par le gouvernement régional.

Les projets d'investissements étrangers doivent :

— Prévoir une valeur ajoutée en territoire national ;

— Créer plus de deux cent cinquante emplois permanents et entreprendre la formation professionnelle du personnel portugais ;

— S'insérer dans des secteurs d'activité où la participation du capital étranger offre un intérêt particulier pour l'économie régionale ;

— Prévoir un excédent annuel des exportations de biens ou de services sur les importations correspondantes ;

— Garantir un bilan satisfaisant entre le montant du capital investi et les paiements à effectuer à titre de transferts de technologie ou de bénéfices ;

— Prévoir une solide couverture financière fondée sur un renfort du capital fixe par des capitaux propres de la société.

● **LES AIDES**

Le gouvernement régional offre aux entreprises exportatrices des avantages spéciaux et accorde des conditions de crédit *aux exportations* et aux investissements.

Deux domaines sont particulièrement aidés : le tourisme (l'équipement pour les sports aquatiques est déjà important) et la pêche, les Açores bénéficiant d'une zone de plus de 900 000 kilomètres carrés.

Les raisons d'investir aux Açores sont nombreuses, mais les principales concernent :

— un régime fiscal favorable ;
— la qualité, la capacité et le coût de la main-d'œuvre ;
— la perspective de l'entrée du Portugal dans le marché commun.

Pour tous renseignements :

— Governo Regional dos Açores, Secretaria Regional das Finanças, Rua 16 de Fevereiro, 9500 Ponta Delgada, Açores. Telex 82135 Grazor P.

— L'Institut de l'investissement étranger, Avenida da Liberdade, 258-4°, 1200 Lisboa. Telex 14712 Iiiper P.

L'agriculture, la forêt et la pêche

QUARANTE pour cent de la superficie de toutes les îles sont compris entre 300 et 800 mètres d'altitude et 19 % au-dessus ; ce caractère montagneux n'a pas empêché les Açoriens de jouer la carte de l'agriculture et principalement celle de l'élevage et de tous les produits qui en dérivent. Trente-neuf pour cent de la population active sur 260 000 habitants en vivent.

La surface agricole utile des neuf îles — qui occupent au total une superficie de 2 344 kilomètres carrés — est évaluée à environ 153 000 hectares répartis ainsi :

— 38 400 ha sont des terres de polyculture ;

— 45 700 ha, de pâturages cultivés ;

— 26 700 ha, de pâturages non cultivés (dont 2 500 ha en friche, *mais récupérables*) ;

enfin :

— 42 200 ha sont des terres sylvicoles arborisées (ou qui vont l'être).

La disponibilité fourragère est très importante puisque les pâturages *(améliorés et naturels) représentent* 43,8 % de la superficie totale agricole, soit plus du double de celle consacrée aux cultures purement champêtres, industrielles, potagères et arboricoles. Quel atout pour l'élevage !

Le troupeau de bovins était en 1975 de 178 229 têtes, dont 94 068 vaches laitières. Les conditions naturelles de l'archipel sont propices au développement des races bovine et porcine. De plus, la région est protégée de certaines maladies comme la fièvre aphteuse, et aussi de la peste porcine, qu'elle soit africaine ou classique.

La production du lait, qui a été industrialisée en 1975, s'est élevée à plus de 161 millions de litres, dont : beurre, 2 419 tonnes ; fromage, 3 834 tonnes ; lait en poudre, *9 102 tonnes ; produits diététiques*, 2 434 tonnes.

On estime que pour 1980 la production laitière brute a atteint 232 millions de litres. La production en viande s'est élevée en 1979 à environ 10 000 tonnes.

Tout naturellement, les Açoriens *ont su diversifier leurs activités* agricoles : en cultivant la betterave, le tabac, la chicorée, le thé et certaines céréales tels le maïs et le blé.

La sol, le climat et une protection naturelle contre certains insectes nuisibles et certaines maladies donnent à la culture notamment de la patate de semence des conditions idéales.

En ce qui concerne la production de fruits : l'ananas est la principale, avec 3 000 tonnes par an. Cette culture faite dans des serres en verre permet d'obtenir des fruits de haute qualité et qui sont très recherchés sur les marchés national et international.

***

Le domaine forestier est vaste, et constitue un élément principal du paysage apprécié des touristes. Les Açoriens y prêtent une attention particulière. S'il y a de grandes surfaces arborisées, spécialement avec le cryptoméria (cèdre du Japon) dont le bois de bonne qualité est exporté à l'étranger, on veille aussi à maintenir tous les avantages et services que rendent les forêts : d'où protection de la faune animale sauvage (en laissant des terrains en friche), défense du sol et du régime hydrologique, etc.

***

Dans ce tour d'horizon, il ne faudrait pas oublier la pêche. L'archipel *possède une zone économique* exclusive d'une superficie de 938 000 kilomètres carrés. Comme toutes les îles d'origine volcanique, l'archipel a une plate-forme continentale très courte, ce qui lui offre d'énormes ressources. De plus, il se situe sur la route de migration du thon et des poissons de la même espèce. Il existe aussi d'importants bancs de pêche (Irving et Chaucer) ; bien que situés hors de cette zone, ils sont d'un grand attrait pour toutes les flottes. La proximité d'îles encourage les industriels à s'installer sur place.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

UN ENTRETIEN AVEC LES PRÉSIDENTS DES DEUX RÉGIONS

• M. Mota Amaral : élargir l'autonomie
• M. Jardim : une politique de crédit différente

MM. Joao Bosco Mota Amaral et Alberto Joao Jardim sont, respectivement, présidents des gouvernements régionaux des Açores et de Madère. Ils occupent, l'un et l'autre, ce poste depuis 1976, année où la Constitution portugaise a consacré le principe de l'autonomie des deux archipels de l'Atlantique.

L'un et l'autre appartiennent au parti social démocrate (P.S.D.), majoritaire dans chacune des deux assemblées régionales (élues directement par la population des îles), et également *au pouvoir, depuis moins longtemps, à Lisbonne. Un ministre de* la République, nommé par le chef de l'Etat portugais dans chaque archipel, assure la liaison entre les gouvernements régionaux et Lisbonne.

Une décentralisation très large, touchant presque tous les domaines de l'activité politique, économique et sociale, donne aux deux chefs de gouvernement régionaux de larges pouvoirs. Pour être récente, cette expérience n'en est pas moins intéressante, alors que le Portugal est toujours candidat à entrer dans l'Europe.

José Rebelo a récemment réuni MM. Mota Amaral et Jardim, qui participaient, aux Canaries, à une « conférence des *régions insulaires européennes* », *afin de dresser avec eux un* premier bilan de cinq ans d'autonomie aux Açores et à Madère.

« Pendant la période révolutionnaire que le Portugal a connue en 1975, vous avez été accusés d'encourager les mouvements séparatistes aux Açores et à Madère.

M. JOAO JARDIM. — Une telle accusation a été formulée par les forces hostiles au parti majoritaire dans la région. Leur objectif était très clair. Il s'agissait de mêler les dirigeants sociaux-démocrates de Madère aux séparatistes afin de pouvoir les détruire politiquement. J'ai toujours dit ça, oui, et je puis ici répéter que, au cas où cela deviendrait nécessaire à la défense de la démocratie, au cas où, à Lisbonne, un totalitarisme de droite ou de gauche s'installerait, nous autres, à Madère, nous nous battrons. Nous passerons à la résistance ou, si vous voulez, à la désobéissance civique.

— Vous niez donc toute participation du parti social-démocrate de Madère et de vous-même aux activités séparatistes.

J. J. — Vous l'avez dit. D'ailleurs, au fur et à mesure que les populations prennent conscience des avantages du processus d'autonomie, le séparatisme est réduit à zéro. Une organisation se réclamant du séparatisme s'est présentée l'année dernière aux élections pour l'assemblée régionale. Elle n'a obtenu aucun des quarante-trois sièges.

M. MOTA AMARAL. — Pour ce qui concerne les Açores, je crois qu'il faut distinguer le « gonçalvisme » de 1975, étape durant laquelle le pouvoir a été occupé par les communistes, appuyés sur la force des armes, de la période suivante. Sous le général Vasco Gonçalves, il y a eu, en effet, un grand mouvement séparatiste aux Açores. Tous les efforts convergeaient alors en vue de préserver, dans les îles, les valeurs de liberté et de démocratie, ainsi que la possibilité, pour nous-mêmes, d'assurer notre propre destin. Cette lutte a conduit à la chute du « gonçalvisme », à la promulgation de la Constitution et aux élections législatives d'avril 1976. Depuis cette époque, la mise en œuvre de l'autonomie régionale s'est heurtée à la tradition centralisatrice de l'Etat portugais, que le régime fasciste avait encore renforcé. Mais, petit à petit, les obstacles ont été surmontés. Des tendances favorables aux thèses séparatistes se sont, entre-temps, organisées en partis. Aujourd'hui, on considère aux Açores que la question de l'indépendance doit être décidée démocratiquement. Le résultat des dernières élections dans ma région démontre d'ailleurs, sans équivoque, que l'écrasante majorité de la population soutient le régime d'autonomie.

— On accuse parfois le gouvernement des Açores, et aussi celui de Madère, d'abuser de l'autonomie en n'écoutant pas l'opposition.

M. A. — Le dialogue institutionnel entre le gouvernement et l'opposition socialiste n'a pas atteint, c'est vrai, la profondeur souhaitable. Mais il ne s'agit pas d'une mauvaise volonté de notre part. Souvent, c'est le temps qui manque. Depuis octobre dernier, nous avons eu les élections législatives, l'investiture du deuxième gouvernement régional, l'ouverture du Parlement régional, la mort de M. Sa Carneiro, les élections présidentielles et la grande crise politique qui a été, finalement, résolue avec la nomination de M. Balsemao à la tête du gouvernement central. Cette succession d'événements explique, je crois, une déficience qui sera corrigée. Mais, je tiens à préciser qu'à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il fallait résoudre certains problèmes très importants, comme ceux posés par les séparatistes, nous nous sommes rencontrés avec les socialistes. De même pour la préparation du projet de statut d'autonomie qui a été approuvé à l'unanimité des députés de l'assemblée régionale.

— Une telle convergence ne s'est pas vérifiée, pourtant, lors de l'élaboration du plan économique à moyen terme pour les Açores, ou lors de la négociation avec les Américains à propos de l'utilisation de la base aérienne de Lajes. Les socialistes assurent qu'ils ignorent tout ce qui se passe dans ces domaines.

M. A. — En ce qui concerne le plan, le gouvernement açorien a préparé un simple projet. Celui-ci vient d'être soumis à l'assemblée régionale. Tous les députés, y compris, naturellement, les députés socialistes, ont reçu le texte. Les discussions vont désormais s'engager. Et le P.S. aura, bien sûr, l'occasion de participer aux débats. Au sujet de la base de Lajes il n'y a, du côté du nouveau gouvernement des Etats-Unis, que des déclarations d'intention. Aucune proposition concrète n'a été formulée, du moins jusqu'à présent. Rien ne nous permet de penser que les conditions actuelles seront modifiées.

J. J. — Lorsqu'un gouvernement, comme celui de Madère, est largement majoritaire, il a tendance à ne pas dialoguer avec l'opposition. Cela est tout à fait normal.

Il y a aussi un autre aspect du problème. Quand j'ai commencé à discuter avec mes amis des Açores des conséquences pour l'autonomie des deux archipels, de la prochaine révision de la Constitution portugaise, j'ai convoqué les représentants, dans ma région, du parti socialiste et du centre démocratique et social. Je leur ai dit que si l'on parvenait à un accord à trois, il serait très difficile aux dirigeants de Lisbonne de refuser nos propositions, ils m'ont répondu qu'ils n'acceptaient pas de négociations en coulisse, que c'était à l'Assemblée de la République, organe constitutionnel, de décider de ces questions. Atteints d'un complexe de provincial, les dirigeants régionaux du P.S. et du C.D.S. se sont, ainsi, livrés aux dirigeants nationaux. Ils ont refusé de préparer directement l'avenir de leur région.

— M. Joao Jardim a déclaré que les autorités de Madère et des Açores s'étaient déjà concertées en vue de la révision de la Constitution portugaise, qui aura lieu durant l'actuelle législature. Quelles modifications souhaitez-vous introduire dans les statuts de vos régions à la suite de cette révision ?

M. A. — L'autonomie est un processus évolutif. Les principes et les limites de l'autonomie adoptés à une époque donnée peuvent ne plus se justifier dans la période suivante. Au fur et à mesure que chaque région autonome démontre son aptitude à résoudre les problèmes qui lui sont confiés, il faut passer à une nouvelle étape. Aussi envisageons-nous de soumettre aux organes de la République une demande d'élargissement de la compétence régionale en matière législative. Nous pensons que nos régions sont déjà en mesure de développer leur propre droit régional : un droit qui tienne compte, à la fois, des principes constitutionnels et des conditions spécifiques à chaque archipel. Une meilleure définition de la compétence des régions en matière économique et financière nous paraît, en second lieu, indispensable. Enfin, nous pensons que le ministre de la République doit jouer uniquement le rôle de représentant de la souveraineté portugaise

J. J. — Je veux ajouter que pour nous, à Madère, la question financière devient assez préoccupante. La situation économique de l'archipel n'est pas comparable à celle du continent. es économies différentes exigent des politiques de crédit également différentes. Or, en matière de crédit, nous n'avons aucun pouvoir. Nous restons soumis aux règles dictées, à Lisbonne, pour l'ensemble du pays. Cela e nous semble pas souhaitable.

— L'importance des îles dans le contexte portugais tient, aussi, à leur importance stratégique. Ne craignez-vous pas que les archipels de Madère et des Açores ne deviennent des sortes de porte-avions américains tournés vers l'Europe ?

J.J. — Nous n'avons aucune base étrangère sur notre territoire de Madère.

— Mais on parle d'un projet d'installation d'une base à Porto-Santo...

J. J. — Il ne s'agit pas tout à fait de l'installation d'une base militaire. Il s'agit plutôt de la création et de la modernisation de certaines infrastructures ayant pour but le ravitaillement des armées des pays alliés. Le projet de Porto-Santo prévoit ainsi le prolongement de l'actuel aéroport, la construction d'un port et d'un réseau routier. En revanche, il ne prévoit pas la présence permanente dans l'île d'hommes ou d'équipements militaires. Avec une surface de 42 kilomètres carrés seulement, notre île de Porto-Santo offre les meilleures conditions possibles pour un développement touristique. L'installation dans ces parages d'une vraie base militaire gâcherait tout.

» Personnellement, j'estime que la question doit être vue sous deux angles différents. Lorsqu'on a les mêmes valeurs démocratiques, il faut organiser en commun le système qui permettra de les défendre. Face au bloc géo-stratégique formé par les pays de l'Est bien armés, seule une alliance militaire entre les pays occidentaux, assise sur des bases solides, est adaptée. C'est le premier point. Mais j'ajouterai que ma conception de la défense n'est pas exclusivement militaire. Il revient, en *particulier*, aux pays riches d'aider les régions les plus pauvres à rattraper leur retard. Aussi, la question de l'installation de bases militaires ne peut pas se poser froidement, en disant : on vous colle ceci ou cela à Porto-Santo, et on ne vous donne rien en échange. Si l'OTAN persistait sur cette voie, je douterais du succès de sa politique, en particulier dans la périphérie méridionale de l'Europe. Or les événements survenus ces dernières années dans des pays comme le Maroc ou la Mauritanie, l'attitude assumée à leur égard par l'Algérie et la Libye, donnent tous à ce flanc sud une importance cruciale.

— Aux Açores, M. Mota Amaral, les avions ne sont pas arrivés tout seuls...

M.A. — Non. Ils sont venus, fort heureusement, bien accompagnés ! Le dernier accord passé avec les Etats-Unis sur l'utilisation de la base de Lajes, pour une période de quatre ans, jusqu'en 1984, permet au Portugal de recevoir une somme de 140 millions de dollars, dont 60 millions pour la modernisation de son armée de l'air et 80 millions pour des investissements aux Açores Formellement, la base de Lajes est une base portugaise, ouverte, à la suite de l'accord bilatéral que je viens d'évoquer, aux avions américains. Elle fait partie du dispositif de sécurité américain et non du dispositif de sécurité de l'OTAN. Les seules installations de cette organisation aux Açores se trouvent dans le port de Ponta-Delgada, et leur *importance est minime.* »

Des leaders locaux qui dérangent la capitale

Se contente-t-il de gouverner les Açores ou poursuit-il un destin national ? Combien de fois a-t-on déjà posé cette question à M. Mota Amaral ? Sa réponse est toujours la même : *« Je me sens très bien ici. »* Mais le léger sourire qui l'accompagne crée le doute chez l'interlocuteur. De son austère bureau, installé au premier étage du non moins austère palais de la Conceiçao, à Ponta-Delgada, M. Mota Amaral contrôle méticuleusement tout ce qui se passe sur les neuf îles açoriennes. Agé de trente-sept ans, cet homme maigre, au visage anguleux, n'a pas d'autres divertissements que la politique. Membre connu de l'Opus Dei, il fait, le dimanche, le tour des églises de Sao-Miguel, saluant ses compatriotes; on oserait dire ses ouailles ! Puis il rentre se plonger dans une montagne de dossiers ! Ses « petites phrases » agitent non seulement les chaumières de l'archipel, mais, parfois, le monde politique lisboète lui-même !

M. Jardim est sans doute, lui, de moindre envergure nationale. Le leader madérien n'en dérange pas moins, à sa façon, le pouvoir central. Exubérant, impétueux, il accompagne souvent son propos, fort vif, d'un bon coup de poing sur la table ! « *A Lisbonne*, commente-t-il, *on dit que je suis fou. Mais cette folie plaît à mes compatriotes, qui voient, pour la première fois de leur histoire, quelqu'un s'imposer aux puissants de la capitale.* » De fait, lorsqu'il prend son bâton de pèlerin pour aller quémander des subsides au bord du Tage, il ne revient pas toujours bredouille ! S'il use bien de cet argent, voilà une autre question ! Le P.S. l'accuse de « gaspillage ». M. Jardim lui-même admet que la métropole est devenue une sorte de « marraine » de l'archipel, qui subventionne tout — des produits de consommation courante à certaines dépenses de l'équipe locale de football...

Avant le 25 avril 1974, M. Jardim dirigeait un quotidien de droite, proche de l'évêché de Funchal. M. Mota Amaral, quant à lui, faisait partie du courant libéral qui, à l'Assemblée nationale, s'opposait au régime de M. Caetano. L'un comme l'autre ont immédiatement adhéré aux institutions créées par la révolution. En 1975, alors que les idéaux marxistes semblaient l'emporter, ils auraient encouragé les mouvements séparatistes de Madère et des Açores. Conviction ? Tactique ? Toujours est-il que, la situation politique ayant évolué dans un sens modéré à Lisbonne, ils ont élevé le drapeau de l'autonomie. Aujourd'hui, MM. Jardim et Mota Amaral en sont les champions incontestés dans leur région respective.

J. R.

(PUBLICITE)

Lettre de Madère

Je vous écris de Funchal, la capitale de l'île de Madère. Après quelques heures d'avion, je vais enfin découvrir le jardin le plus extraordinaire de l'Europe. Je me réjouis déjà : le climat est d'une douceur incomparable : moyenne d'hiver : 16° ; moyenne d'été : 22°... *Évidemment, Madère est située en* face du Maroc, à hauteur de Casablanca. Pour une île d'Europe c'est bien méridional !

Outre l'île de Madère, l'archipel comprend encore les îlots inhabités des Desertas et des Selvagems, et Porto Santo dont je vous parlerai plus loin.

Connaissez-vous les oiseaux du paradis ?

Ma première impression ? Forêts, cultures, jardins... l'île est un petit miracle sorti des mains d'un créateur horticulteur ! Pourtant quand Gonçalves Zarco, navigateur portugais chargé d'organiser le peuplement de l'île y acoste en 1420, Madère avait un tout autre visage. L'île n'était alors qu'une immense forêt d'arbres séculaires et d'une végétation gigantesque. C'est d'ailleurs pourquoi "île de Madère" signifie en portugais "île du bois".

Aujourd'hui, le sol volcanique est quadrillé de "levadas" (canaux d'irrigation) depuis la montagne jusqu'à la mer.

Ces canaux circulent tout au long de chemins fleuris et ombragés où les visiteurs amoureux de nature peuvent à loisir admirer la flore exubérante de l'île : les sentiers et les routes tout roses d'amaryllis, tout bleus de gros hortensias... Des roses, des géraniums, des rhododendrons, des azalées, des camélias, des fuchsias, des bougainvillées... qui s'évadent des jardins et vous enivrent, couleurs et parfums mêlés.

Connaissez-vous les oiseaux du paradis ? "Aves do paraiso" ? Ce sont les strelitzias bleus et jaunes que l'on vous vend en bottes généreuses sur les marchés et bien d'autres fleurs dont j'ai oublié le nom. Mais attention : l'île est minutieusement cultivée, binée, sarclée. A la main. Tout au long des terrasses accrochées à des pentes vertigineuses. Cultivée pour toutes sortes de légumes et pour les fruits : bananes, avocats, goyaves, mangues, bananes d'argent, figues, cedrats, fruits de la passion... Et pour la vigne. Des vignes plantées par les tout premiers pionniers. Cépages de Malvoisie qui donnèrent très tôt ce vin fruité dont François 1er raffolait et qui enchante toujours les palais les plus raffinés : le Madère. Madère produit encore le Malmsey, à partir de raisins très murs, le Sercial sec et produit de cépages du Rhin, le Boal doux des ceps bourguignons, le Moscatel et le Verdelho...

Madère, je vous le disais, c'est bien mieux qu'un jardin : un petit paradis terrestre.

Etoiles de mer

Un paradis terrestre, oui. Mais pas sauvage du tout. Somptueusement aménagé pour le tourisme. Avec un golf aux portes de Funchal et une infinité de grands hôtels très confortables aux étoiles bien méritées ; le service et la qualité de l'accueil y sont très réputés. Chaque hôtel s'ennorgueillit d'une piscine très belle et parfois de courts de tennis. Si vous êtes plus sportifs que moi, vous ne résisterez pas à l'appel des vagues limpides... Surfez, planchez, skiez... Moi, je préfère le suspense de la pêche en haute mer !

L'art dans les musées et dans la rue

Madère est constellée d'églises très belles ou tout simplement charmantes. Camara de Lobos, Ribeira Brava, Ponta do Sol, Caniço, Machico, Sao Jorge... La Sé de Funchal, la chapelle de Sao Pedro, celle du couvent de Santa Clara, recèlent de grands rétables dorés, des plafonds de cèdre, ouvragés ou incrustés "arabes" (Calheta). Des statues, tabernacles, croix... un art religieux de grande qualité, quelquefois *marqué d'influence* flamande due aux échanges commerciaux de l'île avec la Flandre.

Les musées valent qu'on s'y attarde : musée Municipal, musée de la Quinta das Cruzes, musée d'Art Sacré...

Souvenirs, souvenirs...

L'art, bien sûr. Et l'artisanat ? J'ai été conquise ; la broderie, lancée en 1856 par la très britannique Miss Phelps, prospère dans toute l'île. Quant à la vannerie... surtout à Camacha : ma chambre d'hôtel en est pleine. J'ai encore de délicieuses petites choses au "petit point", et une boîte en marquetterie *très typique. Ne ricanez pas,* vous aussi vous succomberez. Parié !

Machico, rêve romantique

Machico, c'est une petite ville, c'est une baie superbe, juste à côté de l'aéroport de Santa Cruz. Cette région d'une très grande beauté, pointillée par les couleurs tendres des maisonnettes éparpillées dans les cultures, abrite quelques superbes hôtels et un village de vacances équipé d'une piscine olympique. La pêche sous-marine est un des attraits de cette côte qui possède encore un petit port exubérant et joyeux.

Tout près : Porto Santo, l'île dorée

Madère n'a pas de vraies plages... sauf celles de Porto Santo, son île soeur, si proche, à deux heures de bateau.

Porto Santo, toute proche et si différente. Jaune pâle, à côte de Madère la verte.

Porto Santo, une petite île pour rêver au soleil, étendu dans le sable blond.

Outre celle de Porto Santo, l'admirable beauté de Madère mérite *bien d'autres excursions. Je vous* conseille plus particulièrement la côte Nord, qu'il faut suivre jusqu'à Porto Moniz, dans la pointe Nord Occidentale et où l'on pêche encore le cachalot.

Au retour, arrêtez-vous à Santana, avec ses maisonnettes aux couleurs tranchées et joyeuses, enfouies sous les fleurs.

La gastronomie à Madère

Je parle, je parle... et j'oublie traîtreusement des choses essentielles. La gastronomie par exemple. Rassurez-vous : c'est bon Madère. Tous les légumes, tous les fruits, tropicaux ou non, et des spécialités de poisson à vous damner un saint! Espada, thon, maquereau, saluma, mérou, daurade, truite de la côte... plus de trois cents espèces. Le poisson le plus répandu est le "peixe espada preto" : extraordinairement savoureux. Et préparé ici de mille et une façons.

N'oubliez pas quand vous viendrez, de goûter aux délices des "espetadas", des brochettes inoubliables...

Venez, venez danser

Je suis impardonnable : je m'attarde dans les souvenirs gourmands alors que j'ai encore à peine le temps de vous parler des gens. Ils sont tellement gentils, je me sens tellement chez moi que j'oublie de vous le dire. Les sourires sont sincères. Si chaleureux que vous vous laisserez entraîner dans la danse.

Baile Corrido, Chamarrita, Bailinho da Madeira... les bottes martèlent, les jupes et les capes virevoltent, les joues s'empourprent...

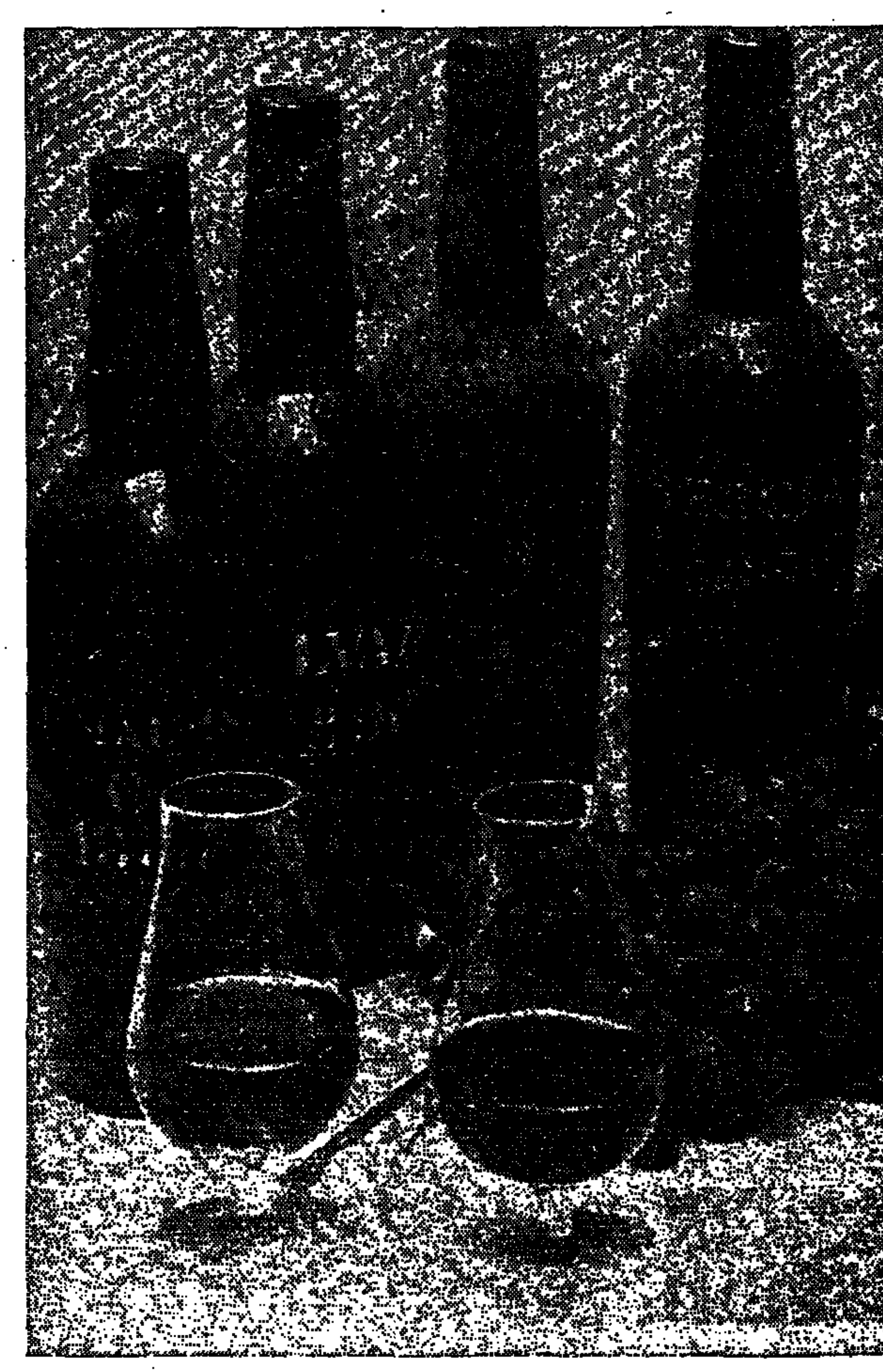
Venez, venez danser !

A bientôt. Votre Françoise,



P.S. *Pour tout renseignement sur Madère, adressez-vous à votre* Agence de Voyages ou au CENTRO DE TURISMO DE PORTUGAL
7, rue Scribe - 75009 Paris - Tél. : 742.59.81
Sur place, à Funchal contactez directement
la DIRECTION RÉGIONALE DU TOURISME DE MADÈRE
Av. Arriaga, 18 - Téléphone : 29.057

Instituto do vinho da Madeira



GARANTIE DE QUALITÉ ET D'AUTHENTICITÉ
Rua 5 de Outobro, 78 FUNCHAL - ILE DE MADÈRE
Téléphone : 20581/26528 Télex : 72185 IVIMAD P

Broderie, tapisserie et artisanat de Madère


Paysage de Madère, tapisserie faite à la main

• Broderie de Madère

La broderie de Madère a un long passé et son excellente qualité est prouvée, reconnue dans le monde entier. Ce sont les Anglais qui, vers la fin du XIXe siècle ont pris l'initiative de cette activité commerciale aux larges possibilités d'extension qui devait par la suite être reprise et développée par les gens de Madère eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant que ce remarquable travail ait été influencé dans une large mesure par la broderie anglaise et plus tard également par les broderies Renaissance, vénitienne et Richelieu.

Le type de travail que nous rencontrons aujourd'hui a néanmoins un caractère très spécial et il est en pleine croissance. En tant qu'activité, la broderie de Madère appartient à la tradition familiale, les jeunes s'instruisent auprès de leurs aînées, brodant en groupe après avoir terminé les tâches domestiques, pour essayer d'améliorer les revenus familiaux. Il y a aussi quelques maisons commerciales, appelées "fabricas" (fabriques) qui distribuent le tissu estampé et les fils aux brodeuses à domicile qui exécutent les broderies.

Ensuite, ces travaux sont ramenés aux "fabricas" pour y être vérifiés, lavés, repassés, découpés et emballés. Ces entreprises commerciales travaillent principalement pour remplir les commandes de l'étranger, mais quelques unes continuent cependant à vendre directement au public.

• Toile brodée

A Madère, on utilise le tissu pour la broderie depuis le milieu de ce siècle. Sur ce tissu de base (toile) de nouveaux éléments (fils, perles de verre, paillettes) *sont* appliqués sans en faire partie. A l'époque moderne, les points suivants sont utilisés : le "meio punto" (demi point), le point gobelin et le "petit point".

Le cycle de fabrication, de distribution et de vente de la toile brodée est en tout point semblable à celui de la broderie traditionnelle et il est normalement associé aux entreprises commerciales de broderie.

• Vannerie

La vannerie semble avoir accompagné les colons de Madère dès le tout début, ayant été d'abord utilisée pour des articles d'usage courant, répondant aux besoins élémentaires des agriculteurs et des artisans.

Désormais, pour ce qui touche à ses aspects formels et fonctionnels, la vannerie peut être classée en trois catégories :

le travail léger (paniers à fleurs, petits objets, etc.) ;
le travail moyen (paniers de diverses formes pour les usages ménagers, paniers pour le linge, bagages, boîtes, coffres à vêtements, etc.) ;
meubles (chaises, tables, etc.).

L'osier est cultivé pratiquement dans toute l'île et occupe généralement des terrains en lisière des autres cultures, près des cours d'eau ou d'accès facile pour l'arrosage.

L'osier donne des tiges de longueurs et de diamètres divers qui sont emballées par lots.

Après avoir été coupé, dépouillé de son écorce, séché et calibré, l'osier est alors prêt pour le stade de la fabrication.

Fondamentalement, il y a deux sortes d'osier :
l'osier blanc ou osier à écorce et l'osier brun ou osier bouilli.

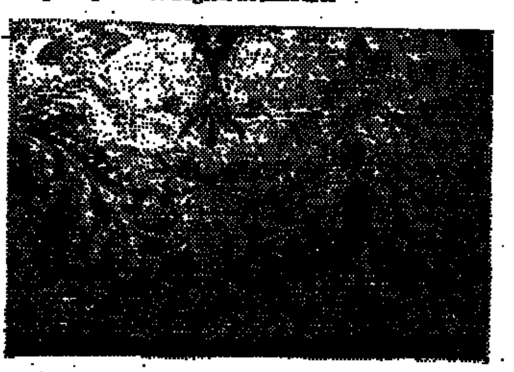
La plus grande partie de la production, de la vente et de l'exportation d'osier concerne l'espèce brune.

La majorité de la vannerie est destinée à l'exportation.

• Artisanat

La barque à fond plat s'est développée à partir de la barge portugaise classique et c'est aujourd'hui un type d'embarcation utilisée pour la pêche traditionnelle autour de l'île.

Quant aux marionnettes, elles ont évolué avec le temps depuis les sucreries traditionnelles jusqu'à devenir des objets de décoration, que l'on peut voir dans chaque fête publique de la région de Madère.



Institut de Broderie, de Tapisserie et d'Artisanat de Madère
Région Autonome de Madère • Rua do Visconde de Anadia, Apartado 436. P. 9000 FUNCHAL

CULTURE

MADÈRE : un conservatoire de la tradition ibérique

LA place du Portugal continental dans la culture romane est bien connue. Tel n'est pas le cas pour Madère. Or cette île fournit pourtant une importante contribution à la connaissance de vieux thèmes quasi oubliés pour n'avoir pas toujours été recueillis par les romanceiros — ces cycles de textes épiques, d'abord manuscrits au quinzième siècle, puis imprimés à partir du seizième.

Lorsque, il y a quelques lustres, *le chercheur nord-américain* Joanne Pourcell a découvert à Madère un roman traditionnel, connu sous le titre de *la Vengeance de Rodrigues*, bien des érudits se sont tournés vers cette île-boîte-à-surprises. Avant cette trouvaille, toutes les études se basaient en effet sur un recueil de 1890, par Rodrigues de Azevedo. Ce volume contenait certes des morceaux traditionnels, qui forçaient une réflexion attentive sur les capacités de création du peuple madérien, et *sur le rôle de conservatoire* qu'avait joué leur île. Par comparaison avec les textes connus des juifs espagnols du Maroc, on pourrait conclure que, à l'instar d'une culture « sefardi », reflet de l'Espagne médiévale, Madère était un miroir du Portugal de la même époque.

L'importance du folklore madérien peut être appréciée à travers l'étude de quelques-uns des « romans » traditionnels, très rares, qui se conservent dans l'archipel. Ainsi, de *la Vengeance de Rodrigues*, qui vient *d'une vieille épopée castillane, la Chanson de Rodrigo* — un poème du quatorzième siècle qui raconte les exploits du Cid, Rodrigo Dias. Un des épisodes du poème épique explique la mort du comte de Gormaz, père de Jimena (1) Dias, la femme du Cid. Le comte de Gormaz aurait offensé le père de Rodrigo et celui-ci aurait fait justice immédiate. On n'a longtemps connu de ce « roman » qu'une version traditionnelle, recueillie d'ailleurs dans un archipel, celui des Baléares. (Maintenant, on dispose d'une dizaine de versions.) Or ce texte survit à Madère dans la tradition orale, associé à d'autres *éléments du cycle du Cid* qui n'étaient connus que par d'anciens recueils du seizième siècle, ainsi que dans la tradition judéo-espagnole du Maroc.

Sélectivité, sens esthétique

Egalement singulier est le cas de la « *chanson de la mort du prince Afonso* ». La mort de ce personnage, fils du roi portugais Jean II, et marié à une princesse de Castille, fille des rois catholiques, a provoqué une des plus *grandes crises de l'histoire du* Portugal, au quinzième siècle.

Or c'est à Madère seulement (et non sur le continent) que *demeure* la tradition de cet événement qui a tellement ébranlé la vie nationale ! La version insulaire, notons-le également, synthétise, d'une manière très fine, les épisodes les plus saillants décrits par les historiens de l'époque : la mémoire traditionnelle semble donc œuvrer avec une grande sélectivité — sans oublier un extraordinaire sens esthétique.

La culture traditionnelle madérienne continue, ainsi, de fournir des pièces fondamentales pour la connaissance du complexe passé ibérique, et, plus largement, occidental.

Mais l'évolution récente est en train de porter un coup fatal à la tradition. Sao-Vicente, par exemple, paroisse du nord de l'île où J. Pourcell avait, en 1970, obtenu beaucoup d'éléments, ne fournit plus, dix ans plus tard, de matériaux de prix. A Curral-*das-Frias, un hameau situé au* fond d'une vallée impressionnante, un vieillard demeuré là presque seul n'a plus rien à raconter car la tradition a perdu toute fonction de communication.

PERE FERRÉ,
assistant à la faculté des lettres de Lisbonne.

(1) La Chimène du « Cid » de Corneille.



AÇORES : une quête de la condition insulaire

L'Açorien, où qu'il soit dans le monde — Portugal continental, Etats-Unis, Canada, voire en Australie ou même aux Hawaï — évoque en permanence des images de son île, les nuages et les couleurs de sa montagne ; il reconstitue en esprit les festivités. Sa terre natale, il la décrit comme le centre de l'univers.

L'enracinement ancestral de populations très isolées explique, naturellement, ce goût très fort de la « petite patrie », cet esprit régionaliste, voire de clocher. Car c'est à son île en particulier, parfois à sa paroisse, que chacun se réfère. Des préjugés historiques, des problèmes quasiment ethniques séparent, par exemple, les populations de Terceira et de Sao-Miguel. Terceira s'est, alors, au seizième siècle, opposé, à l'envahisseur espagnol que Sao-Miguel a bien reçu.

L'esprit de clocher

De l'île de Sao-Miguel, la plus grande et la plus peuplée de l'archipel, on n'aperçoit que l'île de Santo-Maria. Les Micaelenses n'ont donc pas cette notion d'archipel, cette solidarité qui caractérisent les *habitants de* l'ensemble Graciosa-Faial-Pico-Sao-Jorge. De chacune de ces îles, en effet, on peut voir les autres. La mer qui les sépare est croisée par les baleiniers, par les petites embarcations de Pico ou par de luxueux yachts *cherchant* la passe pour entrer dans le port de plaisance de Horta ((Faial).

Les qualités des Açoriens sont aussi leurs défauts. Le même désir d'un ailleurs, qui les fait partir, les pousse au retour, fût-ce pour une courte visite. La même rivalité qui renforce leur égocentrisme les encourage à travailler durement pour leur terre et leur famille. L'esprit de clocher peut susciter des querelles entre groupes d'émigrés, mais peut, tout aussi bien, engendrer un sentiment de solidarité en *terre distante. A l'instar du* concept d'*hispanidad* chez Unamuno, cette vision d'une « alma mater » idéale, d'une « île matricielle », conduit à la notion d'une *açorianidade*.

L'écrivain Vitorino Nemesio est *l'un des Açoriens qui ont le mieux* compris l'âme de son peuple. Un de ses romans, *Mau tempo no canal* (littéralement : « *Mauvais temps sur le canal* »), publié en 1944. (l'édition française a reçu le titre *le Serpent aveugle)*, constitue la plus haute expression littéraire du canal Pico-Faial — ce beau canton de la planète formé par les deux îles et le bras de mer qui les sépare.

Mau tempo no canal se déroule à la fois dans un temps historique et intérieur, personnel et collectif, passé et avenir, un temps qui se déroule sans empressement. Les jours se succèdent sans heures, ponctués seulement par les variations de la lumière du canal et les divagations du narrateur. L'histoire, assumée en chacun des personnages, devient une sorte de mémorial de cette société vieille de quatre siècles.

Un des principaux traits d'insularité contenu dans le roman de Vitorino est la référence au climat : le ciel, les nuages, le bleu ou le gris de la mer ne constituent pas des éléments pittoresques ou régionalistes. Ils sont expérience vécue dans la chair, pétrie au jour le jour, et puis recréée dans le langage. En face de la petite ville de Horta s'élève le Pico, dans toute sa grandeur volcanique. « *La ville*, écrit l'auteur, *est une loge directement ouverte sur cette scène qui dure l'année entière* », et le cône massif s'impose à chaque instant « *sous le ciel de coton sali* » qui, souvent, couvre l'archipel.

Un creux de la mer

Cette note de brouillard, de brume, de ciel éternellement nuageux ne quitte jamais le texte. Ce sont, à nouveau, les « *brouillards d'avril qui recouvraient la rivière des Flamands devenue presque une terre enchantée* », ou « *le perpétuel brouillard qui rarement laissait apparaître la coque d'une embarcation traversant le canal* ». Le poète nous parle de la nuit, de la mer et du ciel açoréens, sans tomber dans les gratuités de la littérature régionaliste de commande. Au contraire, il fait appel à une sorte de réalisme impressionniste : « *La nuit, une nuit vivante, irréelle, blanchissait la tour de l'église de la Candelaria d'une espèce de voile de religieuse agité par les éternels petits nuages du ciel bleu foncé des îles. C'était comme si la tour de l'église commençait à marcher à travers les vignes aux bras tordus.* »

La mer est évidemment une obsédante présence, à la fois « *lointaine et permanente* », conformant l'insularité en quelque sorte « en creux ». On la ressent à « *l'odeur salée qui rentre par les fenêtres ouvertes* ». La terre, elle, « *sent la lave et le poil de bœuf* ».

La marque de l'insularité devient plus difficile à saisir lorsqu'on analyse la psychologie des personnages du roman. Qu'y a-t-il d'insulaire et d'açoréen dans le caractère mou et introverti de Joao Garcia ? et dans celui, extrêmement fermé, « *sèchement orgueilleux* », dur mais aussi serein et retenu, de Margarida Dulmo, personnage mystérieux et volontaire, capable de faire face à son père ou de tenir une conversation presque virile ?

Etrange galerie de personnages, *qui semblent la* chair vivante de l'histoire de ces lieux, les archives d'une société stratifiée, emmurée par les rochers et la mer capricieuse, conditionnée par les origines de ce peuple, encore insuffisamment connues, et par la dispersion et l'isolement que les accidents géographiques et climatiques ont imposés.

MACHADO PIRES,
vice-recteur de l'université des Açores.

Un vin pas comme les autres

COMME beaucoup de ma *génération j'ai rencontré* le *madère* dans une cuisine. En la circonstance ce fut celle de ma grand-mère. Une bouteille, au fond d'un placard, à demi pleine d'un brun liquide un peu trouble base des sauces de fête. Honneur de la grande cuisine du dix-neuvième siècle, le madère, au début du vingtième, avait pris possession des cuisines bourgeoises : les fameux « *rognons madère* » des romans de Balzac étaient de noces et de banquets.

Plus tard j'ai appris que l'île de Madère, découverte des marins portugais d'Henri le Navigateur, avait brûlé sept ans de toutes ses essences précieuses avant d'être encépagée, que la cour de François Ier et l'Angleterre élisabéthaine en appréciaient fort le vin (un personnage de Shakespeare *n'échange-t-il* pas son âme contre un verre de madère ?) et que le duc de Clarence, vaincu de la guerre des Deux Roses, préféra, à la prison à vie, la mort dans un tonneau de madère.

Mais alors le vin de Madère, issu de cépages importés de Chypre, de Bourgogne et des bords du Rhin, n'était qu'un vin « comme les autres », je veux dire à l'état naturel. Ce n'est *qu'en 1753 qu'on imagina d'ajouter « un seau d'eau-de-vie à chaque pièce avant de l'expédier »* et c'est cet ajout qui devait faire, du vin de Madère, *un vin « pas comme les autres »*. D'autant que pour corser la chose (et le vin par la même occasion) on chargea les tonneaux sur les bateaux partant vers les Indes orientales et, ce long voyage affinant le produit, l'expression « *retour des Indes* » devint symbolique de qualité. Enfin, au dix-neuvième siècle, l'oïdium et le phylloxéra détruisirent le vignoble aussi sûrement que quatre siècles plus tôt l'incendie des marins avait détruit l'inextricable forêt de l'île inhabitée découverte. Reconstitué, le vignoble aujourd'hui se *compose essentiellement* des cépages rhénans et de malvoisie.

Les vendanges à Madère sont plus pittoresques que partout ailleurs, singulièrement par leur durée. Commencées au mois d'août au niveau de la mer, elles se poursuivent sur les hauteurs, attendant la maturation complète des raisins, jusqu'en octobre. On y foule encore aux pieds dans les *lagares* lointaines avant de porter, dans des outres en peau de chèvre ou des barriques, sur des traîneaux attelés de bœufs, le moût obtenu jusqu'aux « lodges » (celliers — *loja* en portugais — mais les Anglais ici comme à Porto ont anglicisé) des négociants de Funchal. Là on ajoute l'alcool et, pour remplacer le voyage *aux Indes, on chauffe quelque six mois* le local (jusqu'à 40° et plus) avant de le ramener, en six autres mois, à la température normale. C'est l'étuvage (*estufa*).

Si l'on boit encore beaucoup de madère en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada, en consomme-t-on encore en France ? Peu j'imagine et, fût-ce en cuisine, la fameuse « *sauce madère* » n'est pas « nouvelle cuisine » pour un sou !

Mais la dégustation de ce type de vin *mériterait*, me semble-t-il, plus d'attention. Car il y a non pas un madère mais des vins de Madère différents. On peut les classer en quatre types selon les cépages, et selon la préparation en faisant un vin sec ou très (trop) sucré.

Ce sont :

Le *sercial* — le meilleur des secs dont un œnologue (anglais) disait qu'il est « une âme dotée d'un nez ». Il fait merveille avec la fameuse « soupe tortue » chère aux Britanniques.

Le *verdelho* — plus sucré et doux mais sec en bouche néanmoins.

Le *boal* — vin de dessert corsé mais plus doux encore.

Le *malmsey* — provenant du cépage malvoisie, sucré et généreux.

Ajoutez-y les coupages, les *rainwater* (dont la traduction « eau de pluie » souligne la légèreté et la pâleur), les *southside* et les *soleras* millésimés dont l'âge, sur la bouteille, *n'indique pas* que le vin est de cette année-là puisqu'il a été plusieurs fois « ouillé », mais qu'il s'agit néanmoins d'un vieux vin et de grande qualité.

LA REYNIÈRE.

Seize îles en quelques chiffres

	AÇORES	MADÈRE
Situation géographique	39° 43' / 36° 55' N 24° 33' / 31° 17' W	32° 22' / 33° 7' N 16° 16' 17° 16' W
Superficie	2 344 km2 (9 îles)	817 km2 (7 îles)
Population	288 090	251 135
REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE		
● PRIMAIRE (agriculture, sylviculture et pêche)	47,38 %	35,90 %
● SECONDAIRE :		
Industries extractives	0,07 %	0,05 %
Industries transformatrices	10,53 %	27,90 %
Electricité, eau, gaz	0,48 %	0,20 %
Bâtiment et travaux publics	6,55 %	6,90 %
● TERTIAIRE :		
Commerce et hôtellerie	7,92 %	11,95 %
Transports et communications	5,95 %	3,60 %
Banques et assurances	1,37 %	1,05 %
Education, santé et autres services	18,97 %	11,35 %
Divers	0,88 %	1,10 %
REPARTITION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT		
Secteur primaire	48,80 %	22,20 %
Secteur *secondaire*	16,00 %	23,70 %
Secteur tertiaire	35,20 %	54,10 %
PRINCIPALES PRODUCTIONS	Maïs, élevage du bétail, lait, fourrages, conserves de poisson, tabac, sucre de betterave, production et raffinage d'huiles alimentaires, produits chimiques et organiques.	Vin, banane, canne à sucre, pomme de terre, broderies et tapisseries, travaux en osier, tabac, conserves de poisson.
● TOURISME (capacité de logement)	1 384 lits	10 108 lits

Source : Conférence des régions insulaires européennes, Iles Canaries, Espagne, 7-10 avril 1981.

Insulaires de terre ferme

La population des deux archipels est d'environ un demi-million de personnes et est à peu près également répartie entre l'un et l'autre. Malgré l'imprécision des statistiques, il est certain que davantage de Madériens et d'Açoriens vivent aujourd'hui sur la terre ferme — moins en *métropole* qu'en *Afrique* et surtout en Amérique — que dans leurs îles. Chassés d'une terre moins pauvre que trop densément peuplée (à Madère surtout), ou simplement désireux d'ouvrir leurs horizons, géographique, économique, culturel, ces insulaires sont donc devenus, dans leur majorité, des continentaux.

Selon les chiffres du secrétariat d'Etat à l'émigration, 182 995 Madériens et 149 402 Açoriens — soit 350 000 personnes, 40 % du total virtuel — ont quitté leurs archipels de 1950 à 1975.

On sait, d'autre part, que la presque totalité des Portugais résidant en Afrique du Sud et au *Venezuela (respectivement* 140 000 et 120 000) sont d'origine madérienne. Les Açoriens constituent, de leur côté, la majorité des 180 000 Portugais installés aux Etats-Unis, et des 130 000 qui vivent au Canada. Une partie considérable de la population portugaise habitant le Brésil — environ 620 000 personnes — vient également des îles de l'Atlantique.

1er janvier 1980 : la terre tremble à Terceira

1er janvier 1980, 15 h. 40. En guise de bonne année, la terre tremble aux Açores. Soixante victimes, cela ne fait pas de gros titres. Mais plus de vingt mille personnes, près de 10 % de la population, se retrouvent sans abri, dont dix-neuf mille à Terceira. San Jorge et, à un moindre degré, Graciosa sont aussi touchés. Un village joliment dénommé Douze-Rivières n'est plus qu'un tas de décombres. Le palais des Capitaines généraux et la cathédrale d'Angra do Heroismo, capitale de Terceira, chefs-d'œuvre de cette délicieuse petite ville du seizième siècle, sont ébranlés. Comme chaque année, les Açoriens fêtaient l'an neuf à la campagne : cette circonstance miraculeuse explique seule le petit nombre des victimes.

Les secours locaux se sont improvisés. Le Portugal continental a manifesté une grande solidarité, jusque dans ses moindres villages. Les secours internationaux, indispensables, ont pris le relais : les Etats-Unis et le Canada, pays traditionnels d'accueil des Açoriens, ont été généreux.

Dix-sept mois plus tard, Terceira demeure un immense chantier. Près de deux mille maisons ont été reconstruites, et les travaux sont en cours dans plus de quatre mille. Des prêts à bas taux d'intérêt ont été accordés aux familles. Beaucoup ont joué les castors !

On en a profité pour remodeler certains aspects de la présence humaine dans l'île : dans un souci écologique, on a édicté de nouvelles normes de construction. Le tracé de certaines routes a été modifié. Le réseau d'égouts a été modernisé. Des études sont encore en cours afin de sauvegarder le patrimoine culturel extrêmement riche de la vieille capitale de l'île.

Le même océan, et pourtant deux univers

(Suite de la page 11.)

Le soir arrivé, les uns rentrent chez eux, dans les collines ; les autres regagnent leurs palaces : à travers les baies vitrées des restaurants de luxe, cette clientèle délibérément « chic » admire les scintillements de la ville, tandis que les boîtes s'animent et que, dans les salles de jeu du casino, dessiné par Oscar Niemeyer, les croupiers s'affairent.

A la même heure, à quelque 1 500 kilomètres de là, Ponta-Delgada dort. Tous les restaurants de la capitale açorienne sont fermés, et les bars des deux hôtels de la ville aussi. Pas le casino, et les boîtes sont rares. « *Afin de sauvegarder le haut niveau de ce club*, lit-on dans un imprimé distribué à l'entrée d'une discothèque, *il est interdit aux hommes de danser entre eux ou de danser tout seuls. Il est également interdit aux hommes sans compagne d'occuper les places assises, réservées aux couples...* »

En dépit du décor admirable, Ponta-Delgada est une ville triste : ses maisons tournent le dos à l'océan, car, dit-on, « *c'est de la mer que viennent les tempêtes et les pirates* ». Un journaliste de la télévision nous décrit ainsi la vie quotidienne locale : « *Du lundi au vendredi on travaille dur. Le samedi, on se lève tard et, en fin d'après-midi, on se balade le long du port. Le dimanche, on assiste à la messe. Et puis, on attend que le lundi arrive...* »

Le productif et le social

Les budgets des régions autonomes des Açores et de Madère prévoient pour l'année 1981 des dépenses globales de respectivement 10 milliards et 15 milliards d'escudos (1). Leurs déficits (environ 60 % des dépenses estimées) seront en grande partie couverts par le gouvernement central, aux termes d'une loi promulgée en août 1980, qui définit les « *coûts de l'insularité* ». Les sommes consacrées à des investissements publics se montent à 4,2 milliards d'escudos aux Açores et à 6,5 milliards à Madère. Leur répartition est pourtant sensiblement différente. Le gouvernement de Ponta-Delgada investira davantage dans des infrastructures économiques (38,6 %) et dans les secteurs productifs (26,2 %). Celui de Funchal favorisera plutôt le secteur social (43,1 %).

D'un point de vue économique, la situation à Madère est caractérisée par de graves distorsions. L'archipel importe 70 % des produits alimentaires dont il a besoin. Le taux de couverture des importations par les exportations est inférieur à 25 %. Ce déséquilibre de la balance commerciale est compensé par les recettes du tourisme et par les envois de fonds des immigrés qui ne se montrent pourtant pas très intéressés à investir dans le secteur productif. Les immigrés achètent des maisons et approvisionnent leurs comptes en banque. Ainsi le total cumulé des dépôts était-il à la fin du premier semestre de 1980 de 30 milliards d'escudos. Plus de 24 milliards correspondaient à des comptes-épargne.

La forte demande et le coût très élevé de matériaux, pour la plupart importés, provoquent une augmentation presque incontrôlable des prix de la construction. Les appartements à louer sont rares. Les loyers sont en moyenne 40 % plus chers qu'à Lisbonne. Cette poussée inflationniste frappe tous les secteurs de la vie économique madérienne. Selon les chiffres officiels, le taux d'inflation a été, l'année dernière, de 20,3 %. Il a atteint 24 % pour les produits alimentaires.

La progression des salaires est plus lente. Mais la détérioration du pouvoir d'achat est rendue moins visible par une pratique qui, surtout en milieu urbain, tend à se généraliser. « *Tout le monde touche des pourboires et des commissions : le portier de l'hôtel, les femmes de chambre, le chauffeur de taxi et même l'employé de banque qui conseille l'immigré sur telle ou telle opération financière* », assure l'économiste M. David Caldeira.

Quelles sont les perspectives ? « *En matière industrielle, elles ne sont pas très brillantes* », considère M. Francisco Costa, secrétaire général de l'Association commerciale et industrielle de Funchal. « *Le marché intérieur est, en effet, très limité, et le coût des matières premières, aggravé par les frais de transport, rend nos marchandises difficilement concurrentielles à l'extérieur.* » « *Prétendre que l'archipel peut être économiquement indépendant est une utopie* », ajoute M. França, secrétaire aux finances du gouvernement régional.

L'aubaine du tourisme

L'un et l'autre reconnaissent l'importance d'une reconversion agricole. Des expériences récentes démontrent, en effet, que le sol et le climat de Madère offrent des conditions optima pour le développement des cultures maraîchères. Pour y parvenir, il faudrait modifier les habitudes ancestrales des paysans, qui restent attachés à la production, souvent dans de mauvaises conditions, de vin et de bananes. Mais, visiblement, on en est très loin. Bénéficiant d'un régime extrêmement protectionniste — qui rend difficile l'importation au Portugal des bananes des pays d'Amérique latine, par exemple, et fixe des prix très élevés pour ces fruits produits à Madère, les agriculteurs de la région ont écoulé, en 1980, 28 000 tonnes vers *le continent, soit 80 % de leur* production.

D'autre part, plus de cinq mille viticulteurs ont produit, l'année dernière, 10 millions de litres de vin, dont 5 millions et demi de vin de table. L'absence de contrôle rend la qualité du produit parfois douteuse. Un institut récemment créé auprès du gouvernement régional mène des efforts en vue de changer la situation. Sa tâche ne s'avère pas facile. L'essentiel du vin de Madère est exporté en vrac, ce qui permet des mélanges dans les pays de destination. Coincés par les petites dimensions de leurs propriétés, les agriculteurs recherchent en outre à tirer le profit maximum du sol. Des choux et des pommes de terre poussent ainsi sous la vigne, qui, contrairement aux règles de la Communauté, est arrosée et fumée.

Pour les autorités régionales, la solution du problème économique madérien passe par l'expansion du tourisme. D'où leur optimisme à la suite de la décision qui vient d'être annoncée par le gouvernement de Lisbonne d'allonger les pistes de l'aérodrome de Santa-Catarina. C'est là, pourtant, une décision très contestée, y compris dans les milieux liés à l'industrie aéronautique, qui dénoncent le « *coût exorbitant* » du projet — plus de 15 milliards d'escudos — ainsi que son inefficacité. L'allongement des pistes ne réduirait pas d'une façon significative le risque présenté par l'aérodrome, dû avant tout à des facteurs atmosphériques, les vents croisés en particulier.

Faute de l'aubaine du tourisme, qu'un climat capricieux ne favorise pas, les Açores disposent d'autres atouts : une zone économique exclusive, qui atteint un million de kilomètres carrés ; de vastes prés, excellents pour l'élevage. (En 1977, 60 000 bovins y ont été élevés, produisant 9 millions de tonnes de viande ; plus de 60 % de ce bétail a été exporté vivant vers le continent.) L'absence d'une technologie avancée ne permet pas encore aux Açores d'exploiter convenablement les richesses de la mer. Des 900 bateaux recensés dans l'archipel, seuls 50 sont équipés pour la pêche industrielle. « *Des Espagnols et des Français viennent pêcher du thon sous notre nez* », s'insurge M. Goulart, leader des socialistes açoréens. Manquant d'industries, les Açores se voient obligées d'importer une grande partie de leurs biens manufacturés. Aussi, alors que la balance alimentaire est équilibrée, la balance commerciale enregistre un gros déficit (le taux de couverture n'atteint pas les 40 %).

La configuration géographique de l'archipel, constitué par neuf îles, toutes habitées, mais très éloignées les unes des autres, a amené le gouvernement régional à donner la priorité aux dépenses d'infrastructure considérées comme indispensables. Seules les îles les plus importantes, Sao-Miguel, Terceira et Faial, sont actuellement desservies par des aéroports commerciaux et par des ports maritimes. Il suffit d'une tempête, phénomène évidemment assez fréquent dans la région, pour que le ravitaillement de Graciosa, Sao-Jorge, Pico, Flores, Corvo et Santa-Maria soit interrompu. Le critère de la rentabilité du capital investi ne peut donc pas s'appliquer aux Açores.

Des rapports de rivalité

Un cas extrême est sans doute celui de la minuscule île de Corvo. Une petite piste d'atterrissage y est en construction. Une école, un centre hospitalier, bien que rudimentaire, une délégation des finances et un bureau de poste sont au service des trois cent cinquante personnes qui habitent ce rocher de 14 kilomètres carrés. « *Il nous reviendrait beaucoup moins cher d'installer l'ensemble de la population de Corvo dans un hôtel de luxe à Ponta-Delgada* », nous dit ironiquement M. Melo, directeur régional de l'information. Seulement les Corvinos n'en veulent pas. Et ils multiplient leurs exigences. La dernière : l'ouverture d'une agence bancaire.

Géographiquement séparés, les Açoriens entretiennent depuis toujours des rapports de rivalité. Celle qui oppose entre eux les Micaelenses (habitants de Sao-Miguel), les Terceirenses (Terceira) et les Faialenses (Faial) explique sans doute la dispersion des organes actuels du gouvernement régional : deux secrétariats à Faial, trois à Terceira et quatre à Sao-Miguel, où se trouve aussi la présidence : une décentralisation à outrance dont le poids se fait nécessairement sentir dans le budget de la région. —

JOSÉ REBELO.

(1) Un escudo vaut 9 centimes.

هكذا من الأصل

Les déclarations du premier ministre

M. MAUROY : « Le temps du mépris est terminé »

• Les présidences des commissions de l'Assemblée nationale seront réparties « à la proportionnelle »
• La procédure des questions d'actualité sera « remaniée »

M. Pierre Mauroy n'a pas attendu les résultats du second tour des élections législatives pour s'exprimer en chef naturel — par sa fonction — de la nouvelle majorité parlementaire. Compte tenu des résultats du premier tour, il était fondé, en effet, à estimer que l'élection de M. Mitterrand avait été « ratifiée », que l'action menée par le gouvernement depuis le 21 mai avait été « approuvée » et que les procès d'intention faits aux socialistes par les dirigeants du R.P.R. et de l'U.D.F. n'avaient pas eu grand effet sur le comportement du corps électoral.

Mais M. Mauroy avait surtout à cœur de *répliquer* au nouvel argument employé par les adversaires de la gauche, selon lesquels si les socialistes disposent de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, le risque sera grand de voir s'installer en France un « Etat P.S. » dominateur et sectaire. Il l'a fait en donnant à sa déclaration une certaine gravité.

Lisant son texte, debout derrière un pupitre, dans la salle du conseil, à 17 h. 30, à l'hôtel Matignon, pendant dix-huit minutes, M. Mauroy a solennellement affirmé que la nouvelle majorité ne se comportera pas comme l'ancienne à l'égard de l'opposition. La preuve ? Lors de la prochaine rentrée parlementaire, les présidences des commissions permanentes de l'Assemblée nationale seront réparties à la proportionnelle et la procédure des questions d'actualité sera « remaniée » afin que les députés puissent interpeller plus longuement les membres du gouvernement.

Un peu plus tard, rue Lepic (lire notre encadré ci-dessous), *où il était venu soutenir les candidats socialistes du dix-huitième arrondissement de Paris,* M. Mauroy ajoutait que la gauche avait trop souffert du sort qui lui avait été réservé au Parlement, pendant vingt-trois ans, par les gaullistes, puis par les giscardiens, pour être animée d'un esprit de revanche. La magnanimité fait donc aussi partie, semble-t-il, de l'« état de grâce »... — A. R.

M. Mauroy a notamment déclaré : « Des résultats de ce premier tour de scrutin, je tire trois enseignements :

» D'abord, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République a été ratifiée. Après un mois de réflexion, les électrices et les électeurs ont confirmé la volonté de changement qu'ils avaient exprimée le 10 mai. Mieux, une partie de ceux qui, alors, n'avaient pas voté pour François Mitterrand ont ressenti la volonté majoritaire du pays, et ils ont, dimanche dernier, choisi de donner au président de la République les moyens parlementaires de réaliser sa politique.

» De plus, l'action menée par le gouvernement depuis trois semaines a été approuvée. Depuis le 21 mai, les Français nous ont vus à l'œuvre. Cette période probatoire a renforcé leur confiance et amplifié le mouvement en faveur des socialistes. Par deux fois, le pays a montré que c'est aux socialistes que revient la responsabilité de conduire le changement. C'est clair et net. Il ne peut y avoir pour un gouvernement qu'une seule politique. J'ai déjà eu, plusieurs fois, l'occasion de le dire. Cette politique a, depuis, été massivement soutenue. C'est donc elle qui, sans la moindre ambiguïté, devra être mise en œuvre. Tous ceux qui souhaitent s'y associer doivent avoir clairement conscience de cette situation.

» Enfin, la campagne d'affolement menée par les partis de droite n'a eu aucun écho. Les mensonges se sont retournés contre leurs auteurs. Il y a eu dans le résultat de dimanche une dimension morale. Les Françaises et les Français n'ont pas cru que nous allions fermer les écoles privées, leur interdire de consulter leur médecin de famille, ou confisquer leurs terres aux agriculteurs. Ils ont raison.

» Or, voici que cette campagne d'affolement rebondit entre les deux tours, même si elle change de plan. Sous prétexte du succès électoral remporté il y a quatre jours par le parti socialiste, les dirigeants de la droite nous répètent sur tous les tons que, dimanche soir, la France va devenir un « Etat socialiste ». Dans la bouche de ceux qui fondèrent avant-hier « l'Etat U.D.R. » ou hier « l'Etat giscardien », l'argument ne manque pas de sel. Je veux être parfaitement clair. Nous n'emploierons pas, demain, les méthodes dont usèrent hier contre nous les gouvernements de la Vᵉ République. Ces méthodes viennent d'être nettement condamnées par le pays. Nous avons prouvé notre bonne foi en nous abstenant de toute « chasse aux sorcières ». Il en ira de même par la suite. Le pluralisme et les libertés seront non seulement respectés mais enrichis.

» En matière de libertés, les députés élus dimanche auront, dès leur première session, l'occasion de montrer ce que signifie une majorité de gauche. Ce matin, conformément aux engagements qu'il avait pris durant sa campagne, le président de la République a demandé que « *l'opposition soit respectée et associée, comme il se doit, aux responsabilités que suppose le bon fonctionnement du Parlement* ». Concrètement, cela signifie que les présidences des commissions de l'Assemblée nationale seront désormais attribuées à la proportionnelle. Jamais, depuis vingt-trois ans, cette simple mesure de justice n'avait été appliquée.

» Dans la même volonté de rendre au Parlement tout son rôle et à l'opposition tous ses droits, la procédure des questions d'actualité sera remaniée. Le gouvernement n'aura plus le monopole de la parole et les députés pourront s'exprimer complètement.

» Depuis un siècle, en France comme dans nombre d'autres pays, se manifeste une aspiration à plus de justice et à plus de liberté. C'est ce double mouvement qu'a toujours incarné le courant socialiste.

» Telle une force tranquille qui mûrit au sein du peuple, il a su progressivement rassembler une majorité de Français. Jamais un courant politique n'avait dû attendre aussi longtemps l'heure de la victoire. Jamais un courant politique n'avait si longtemps été écarté des responsabilités gouvernementales. Et, durant tout ce temps, les socialistes ont su, dans l'opposition, demeurer exemplaires. Ils n'ont pas cherché à ruser avec le suffrage universel, à précipiter les échéances. Malgré cela, certains osent aujourd'hui nous accuser d'instincts dominateurs.

» Les Français ne se laisseront pas duper.

» Le socialisme démocratique n'a pu, jusqu'à présent, bénéficier des conditions nécessaires à la réalisation de son projet. Le temps lui a toujours manqué. Cet obstacle peut être à présent surmonté. Nous pouvons, si nous le voulons, faire de la démocratie française une création continue résultant d'un échange permanent entre les responsables de la gestion et les citoyens, entre les régions et l'Etat, entre le peuple et ses élus. Vous nous voyez agir. La négociation, la concertation, est notre règle. Le temps du mépris est terminé. Celui de la solidarité commence. »

Rappelant les mesures prises depuis le 3 juin par le gouvernement, le premier ministre a ajouté : « Cette action de relance, cette volonté de solidarité, ne seront jamais conduites au détriment des grands équilibres économiques du pays. Une telle politique serait d'ailleurs illusoire. Le taux de change du franc sera maintenu conformément aux engagements qu'a souscrits la France au sein du système monétaire européen. Cette politique n'est pas de pure circonstance. Elle continuera à être appliquée avec détermination au lendemain des élections législatives.

» Dans son souci de rigueur économique, le gouvernement est également décidé à permettre aux entreprises françaises de traverser le mieux possible les difficultés actuelles, en mettant à leur disposition de nouveaux instruments en matière de crédit. Chacun connaît les engagements que nous avons pris sur ce plan. L'Etat, dans ce domaine comme dans d'autres, doit se donner les moyens de sa politique. La distribution du crédit, dans sa forme actuelle, manque de logique. Nous voulons réorienter les financements vers les grandes activités indispensables à l'expansion économique du pays.

» Le gouvernement est toutefois parfaitement conscient qu'un retour à des conditions de fonctionnement normal du marché des capitaux, et en particulier du marché obligataire, constitue un objectif important. Je mesure toute la valeur de la stabilité de la règle du jeu pour un bon fonctionnement de ce marché.

» En ce qui concerne le secteur bancaire, je tiens à dire qu'il restera pluraliste. A tous ceux qui vous annoncent l'instauration d'un « Etat socialiste », calqué sur le modèle des démocraties populaires, je réponds qu'il n'est pas question de créer une sorte de monopole du crédit. Les Français ont pu assister, ces *dernières années,* au *développement* des établissements mutualistes ou coopératifs.

» Nous considérons comme essentiel que chaque entrepreneur puisse garder le libre choix de son banquier, en changer s'il n'est pas satisfait, et en mettre plusieurs en concurrence afin d'obtenir le meilleur service.

» Ce pluralisme sera d'ailleurs développé par la mise en place de réseaux bancaires, décentralisés, concurrents et responsables dans le service de leur clientèle.

» Justice et solidarité, liberté et démocratie, sérieux et rigueur, tel est le cadre de l'action gouvernementale engagée et qui ne pourra se poursuivre qu'avec le soutien d'une majorité de députés. L'exceptionnelle mobilisation qui s'est opérée derrière le président de la République et le gouvernement doit donc se maintenir dimanche. Il faut que la logique de la politique gouvernementale soit partagée et approuvée par l'Assemblée nationale (...) »

Le P.S. prévoit qu'il aura la majorité absolue

(Suite de la première page.)

En fait, ce dernier, comme les dirigeants du P.S., ne pouvait pas ne pas faire la part d'un risque, fût-il mineur : celui d'une moindre mobilisation à gauche qu'à droite. Le nombre élevé d'abstentions le 14 juin ainsi que le succès socialiste font craindre que les efforts déployés, par M. Jacques Chirac notamment, pour conjurer l'abstention de l'électorat de l'ancienne majorité ne soient couronnés de succès. Cette crainte était d'ailleurs plus explicite dans le discours prononcé mercredi soir par M. Pierre Mauroy.

Le président de la République, relayé dans l'après-midi par son premier ministre, a donc demandé à ceux qui l'ont choisi un ultime effort. Mais M. Mitterrand voulait également faire apparaître qu'il ne saurait limiter ce succès aux seuls socialistes. Le rassemblement qu'il ambitionne de constituer va au-delà du P.S. : parce qu'il serait dangereux que cette formation endosse seule la responsabilité d'une politique et parce que les difficultés du pays rendent nécessaire l'effort du plus grand nombre pour les résoudre. Aussi M. Mitterrand a-t-il souhaité que les Français lui manifestent, le 21 juin, leur soutien « *sur les bases les plus larges* ».

Les bases électorales, en tout cas, semblent suffisamment larges pour que M. Mitterrand soit assuré, dimanche soir, d'avoir les mains libres. Les projections en sièges faites par les instituts de sondages situent autour de deux cent quatre-vingt-dix députés le niveau qui devrait être atteint par les députés P.S., M.R.G. et divers gauche. M. Gérard Le Gall, délégué général aux études politiques du P.S., propose, en tenant compte des situations locales, des chiffres inférieurs mais qui incitent les socialistes à l'optimisme. Il considère en effet que les cent cinq sièges socialistes sortants doivent être retrouvés, auxquels s'ajoutent les deux conquêtes du premier tour, MM. Charles Josselin (Côtes-du-Nord, 2ᵉ) et Charles Metzinger (Moselle, 5ᵉ).

En outre, soixante-quinze socialistes sont candidats dans des circonscriptions où le total des voix de gauche du premier tour est supérieur à 55 %. Trente-cinq le sont dans des circonscriptions où ce total varie entre 52 % et 55 %. Quarante-neuf sont considérés comme des élus « probables », car la gauche dispose d'un potentiel situé entre 50 % et 52 %. Enfin, dans treize circonscriptions, les écologistes devraient faire la décision.

M. Le Gall considère qu'une moyenne de deux cent soixante-dix sièges pour les seuls socialistes, radicaux de gauche et divers gauche, — ces deux dernières catégories pouvant au mieux, obtenir dix-huit élus (dont M. Pierre Dabezies, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche), dans la deuxième circonscription de Paris, contre M. Jacques Dominati), peut être raisonnablement espérée. Y en aura-t-il plus, ou moins ? Cela dépendra du degré de mobilisation de l'électorat.

Quelle que soit l'ampleur du succès qu'ils attendent, les dirigeants de l'Etat et du parti veulent éviter tout triomphalisme, et veulent pouvoir dominer leur victoire. A cet égard, l'annonce que l'opposition sera « *respectée et associée aux responsabilités que suppose le bon fonctionnement du Parlement* » vient à point nommé, comme pour prévenir toute tentation « impérialiste » de la part du groupe dominant de la future Assemblée nationale.

En cette matière, il est vrai, comme en tout domaine, un partage des rôles se met en place progressivement. Le président donne l'impulsion : il parle du respect dû à l'opposition. Le premier ministre en détaille les modalités. Celles-ci sont d'ailleurs conçues comme l'ébauche d'un statut de l'opposition. Enfin le premier secrétaire du parti définit l'attitude du P.S. à l'égard du P.C.

MM. Mauroy et Jospin sont également chargés de ferrailler avec l'adversaire. Le maire de Lille, notamment, s'est attaché à tourner en dérision les arguments que font valoir les leaders de la nouvelle opposition. Ces derniers évoquent le spectre d'un « *Etat socialiste* ». M. Mauroy n'a sans doute eu aucun mal à répliquer que, de la part des tenants de l'« Etat-U.D.R. », puis de l'« Etat-U.D.F. », l'argument « *ne manque pas de sel* ». On peut aisément créditer le premier ministre d'une réelle volonté de rupture avec les us et coutumes de ses prédécesseurs. Toutefois, le gouvernement paraît donner des armes à ses adversaires lorsqu'il nomme une personnalité proche du chef de l'Etat à la tête de la SOFIRAD, pour y remplacer un préfet, M. Gouyou-Beauchamps, qui était un proche du chef de l'Etat précédent. Il est vrai que M. Michel Caste, le nouveau P.-D.G. de l'organisme qui contrôle notamment les radios périphériques, à l'exception de R.T.L., n'a pas de filiation socialiste : il se situe plutôt dans une mouvance gaulliste, ayant lui-même contribué à rapprocher MM. Mitterrand et Jobert, cela dès le lendemain de l'élection présidentielle de 1974.

La gestion socialiste ne prendra son véritable visage qu'au lendemain du scrutin législatif. Le chef de l'Etat met lui-même au point les rouages de la machine qui devra mettre en œuvre les orientations qu'il a lui-même définies.

M. Mitterrand a d'ailleurs prévu de réunir dès dimanche soir plusieurs responsables, afin de mettre au point divers organigrammes. Il lui faudra d'abord fixer les modalités d'une éventuelle participation de ministres communistes au gouvernement. A cet égard, on ne sait rien des intentions du chef de l'Etat. Mais il est clair que les dirigeants du P.S. considèrent qu'une telle participation compterait, pour eux, plus d'avantages que d'inconvénients. Celle-ci dépend désormais, a souligné M. Jospin, de la « *volonté du P.C.F. de respecter le pacte qui lie la gauche* ». Dès le surlendemain du second tour, les socialistes auront l'occasion de vérifier que la direction communiste entend garantir un tel respect : après la déclaration commune du 4 juin, recensant les points d'accord et de désaccord, une nouvelle rencontre entre les deux partis est, en effet, prévue, précisément pour discuter d'un accord de gouvernement. Un tel texte ne saurait, au demeurant, que codifier la politique que le chef de l'Etat préconise. M. Mauroy l'a affirmé mercredi : le programme du gouvernement a *été « ratifié » le 14 juin.* Le P.C.F. devra donc y adhérer s'il veut y participer.

Nul doute que M. Mitterrand verra également de près la répartition des tâches à l'Assemblée nationale (M. Louis Mermaz, actuel ministre de l'équipement et des transports, pressenti pour la présidence, semble réticent), celle qui prévaudra à la tête d'un groupe qui devrait concentrer l'intérêt et le pouvoir parlementaire (le chef de l'Etat songe à M. Jean Poperen pour succéder à M. Defferre), le parti passant dès lors sous le contrôle d'un « axe » constitué par MM. Jospin et Quilès.

Quant à la nature du régime, qui se dessinera au lendemain du scrutin législatif, gageons qu'elle sera conforme aux promesses : « *Tous les engagements pris devant le pays seront tenus* », a réaffirmé M. Mitterrand. D'ores et déjà, le premier gouvernement de M. Mauroy a ouvert la voie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



* Dessin de PLANTU.

Y a-t-il un opposant rue Lepic ?

« Y a-t-il un opposant ? » *M. Pierre Mauroy a posé plusieurs fois la question à la cantonade, mercredi 17 juin, en fin d'après-midi, rue Lepic, où il était venu sacrifier au rite électoral du porte-à-porte en compagnie des trois candidats socialistes du dix-huitième arrondissement de Paris, MM Bertrand Delanoë, Claude Estier et Lionel Jospin, qui affrontent respectivement, au second tour, trois des députés sortants de l'ancienne majorité, MM Joël Le Tac (R.P.R.), Roger Chinaud (U.N.M.-P.R.) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.N.M.-rad.) :* « S'il y a ici un opposant, on serait content de le voir ou de l'entendre ! » *Personne ne s'est manifesté.*

Il faut dire que les circonstances n'étaient pas propices à une discussion contradictoire : un premier ministre ballotté par une cohue de militants, de photographes et de gardes du corps, des curieux qui désiraient « voir de près » *le nouveau chef du gouvernement, des enfants qui voulaient approcher Dalida, laquelle faisait partie de la* « suite » *ministérielle, des touristes intrigués par tant d'agitation* a priori *suspecte dans ce quartier* « chaud » *du Moulin Rouge, un passant qui attrapait M. Jospin par la manche pour lui présenter son épouse,* « une admiratrice ».

« Du boulot sur la planche »

M. Mauroy a dialogué avec l'épicière et le boucher, échangé quelques mots avec le boulanger et le libraire, goûté des cerises, reçu en cadeau un bouquet de glaïeuls, rencontré le « roi du citron » — *un travailleur immigré exerçant dans le quartier, — posé pour les caméras face aux marchands des quatre-saisons nord-africains ; on l'a encouragé, on l'a félicité :* « Faites quelque chose pour nous, et on vous embrassera ! », *lui a dit une commerçante ;* « Pensez bien à nous ! », *a dit une autre ; il a serré beaucoup de mains, répondu à des questions, entendu quelques doléances, mais toujours pas le moindre contestataire.*

A tel point qu'après trois quarts d'heure de bousculade, parvenu au croisement de la rue Lepic et de la rue des Abbesses, M. Claude Estier finit par s'interroger : « Je m'étonne de n'avoir pas été élu au premier tour ! » *La dame au foulard rouge était toujours là pour donner son avis :* « Ils sont sympathiques, ces socialistes, mais ils ont du boulot sur la planche ! »

Au centre du carrefour, M. Mauroy improvisait une conférence de presse : « Je fais la guerre au chômage ! » *Il racontait comment il avait, lui aussi, deux amours, depuis qu'il avait habité ce quartier, à l'âge de dix-huit ans, dans un hôtel de la rue Durantin :* « Je suis Lillois et Montmartrois ! »

La promenade électorale s'est poursuivie rue des Abbesses, où on a, enfin, cru voir se manifester deux opposants. Le premier, à la hauteur d'une blanchisserie, s'est écrié : « Qui paiera les factures ? C'est pas lui ! C'est les consommateurs ! » *L'autre, posté devant un bar —* « le Sancerre » *— a applaudi, au passage de M. Mauroy, en criant :* « Bravo Le Pen ! »

Le premier ministre n'a apparemment rien entendu. Il a remarqué, en revanche, un peu plus loin, devant l'église Saint-Jean-de-Montmartre, une vieille dame, modestement vêtue, qui revenait de faire ses courses et qui se demanda, de toute évidence, qui était ce grand gaillard rieur, au cheveu argenté et à l'air rubicond soudain penché sur elle. Les présentations furent difficiles. M. Estier s'entremit : « Vous savez, ce n'est plus M. Barre le premier ministre, maintenant... » « Oui, *ajouta M. Mauroy,* François Mitterrand a été élu président de la République... ». « Ah ! bon, *répondit la vieille dame.* C'est bien ! Alors, je vous écrirai... »

ALAIN ROLLAT.

M. MARCHELLI (C.G.C.) : nous devons contribuer à la réussite de l'action gouvernementale.

« Cette maison est la vôtre », a dit M. Joxe, ministre de l'industrie aux dirigeants de la Confédération française de l'encadrement C.G.C. qu'il a reçus le 16 juin. Pourtant, en rapportant cette déclaration aux journalistes, M. Marchelli, délégué général, formule un commentaire nuancé : « Nous sommes un peu déçus. Le ministre ne nous a pas donné l'impression de maîtriser les problèmes que nous abordions, de solides dossiers à l'appui. » M. Marchelli en cite une douzaine, de l'énergie à la sidérurgie, de la chimie au textile ou au papier carton. Même impression, ajoute le numéro 2 de la C.G.C. avec le ministre du travail : « Son accueil a été très chaleureux, mais nous laisse perplexes. Comment son action est-elle coordonnée avec l'industrie ? On parle d'une structure interministérielle. »

La centrale des cadres approuve les récentes mesures sur le SMIC, les prestations sociales, le collectif budgétaire, l'aide aux P.M.E., la taxation des hauts revenus, etc. « Mais nous attendons des mesures économiques de grande envergure », poursuit M. Marchelli. Autre préoccupation : « On nous parle des nationalisations de façon politique et non économique. Nous avons demandé des tables rondes tripartites sur les grands problèmes, sans obtenir de réponse précise. Nous n'éprouvons pas de crainte, mais nous constatons des tâtonnements qui ne devraient plus durer trop longtemps. »

« Certes, la campagne électorale n'est pas terminée, le gouvernement n'est pas définitivement constitué. *Mais il y a urgence. Ainsi, dans la* machine-outil, le cas de vingt mille personnes est en jeu. Si l'on attend trop, ç'en sera fait de leur sort. »

« Nous pensons que nous devons contribuer à la réussite, conclut M. Marchelli, non parce que le gouvernement est socialiste, mais parce qu'il s'agit de la France. »

POLITIQUE

La campagne officielle à la radio et à la télévision

M. Jean-Marie Le Pen, pour le Rassemblement pour les libertés et la patrie ; Mme Huguette Bouchardeau, pour Alternative 81-P.S.U. ; M. Michel Rocard, pour le P.S. ; M. Guy Ducoloné, pour le P.C. ; MM. Jacques Douffiagues et Roger Heraud, pour l'U.D.F., et M. Pierre Messmer, pour le R.P.R., sont intervenus, mercredi 17 juin, à la radio et à la télévision dans le cadre de la campagne officielle des législatives.

● M. LE PEN a reproché à la majorité sortante d'avoir trahi ses électeurs en faisant la politique de la gauche et au socialisme d'être *« le marchepied du communisme »*.

● Mme BOUCHARDEAU a exposé les orientations particulières du P.S.U. en ce qui concerne notamment le nucléaire, le pluralisme de l'information à la radio et à la télévision, les radios libres, les droits dans l'armée, etc. M. Rocard a déclaré au sujet du communisme : *« Si le parti communiste se referme sur lui-même, se bloque, alors effectivement son avenir sera difficile. Si, en revanche, cette situation est l'occasion d'une vraie coopération à l'intérieur d'une majorité, de la naissance de nouveaux rapports, alors sans doute c'est pour toute la gauche, parti communiste compris, que l'avenir peut devenir rayonnant. »* (...)

● M. DUCOLONE a parlé du travail parlementaire et a estimé que la prochaine Assemblée serait à même de devenir *« une force de proposition constructive »*.

● M. DOUFFIAGUES a plaidé pour la présence d'élus *« réalistes et raisonnables »* à l'Assemblée nationale, et M. HERAUD a estimé que *« les cadeaux électoralistes »* ne régleront pas les problèmes nationaux.

● M. MESSMER a exprimé ses inquiétudes touchant à la politique étrangère *« en raison de l'incertitude qui pèse sur la politique économique et sur la politique de défense »*.

JEUDI 18 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : MM. Alain Juppé, R.P.R., six minutes ; Roger Chinaud, U.D.F., cinq minutes ; Jacques Rimbaud, P.C., cinq minutes ; Mme Edwige Avice, P.S., six minutes ; Mme Arlette Laguiller, L.O., cinq minutes ; MM. Pascal Gauchon et Jean-Louis Tixier-Vignancour, P.F.N., cinq minutes.

VENDREDI 19 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : P.S., huit minutes ; M. Georges Marchais, P.C., quatre minutes ; U.D.F., cinq minutes ; M. Jacques Chirac, R.P.R., sept minutes. (Les représentants du P.S. et de l'U.D.F. n'étaient pas encore connus le 18 juin en fin de matinée.)

Dialogue

Il a été bien, Rocard, calme, lucide, ouvert, raisonnable. Très bien. Très rassurant aussi Avant de répartir, il va falloir songer à produire. Sans employeur, pas d'emploi. L'augmentation du loyer de l'argent aux Etats-Unis va obliger le gouvernement à avancer pas à pas, moins vite que prévu. Vous voyez le style. Il nous a parlé sur le ton que nous aimons, celui de la conversation, celui du tête-à-tête.

Ce qui est absurde, ce qui est frustrant, dans ces émissions électorales, c'est justement l'absence totale de communication entre les différents orateurs qui se succèdent à l'écran. Enfermé dans sa boîte vitrée, chacun file sur des rails qui jamais ne se croisent ou se rejoignent. C'est à nous de jouer les gares de triage, de nous rappeler ce qu'a dit Rocard quand débarque, dix minutes plus tard, un Douffiagues, membre de l'U.D.F. en ballottage à Orléans, complètement affolé : ce n'est pas possible, on court à la faillite, dimanche, réveillez-vous, donnez-vous des garde-fous.

On aurait voulu l'interrompre pour le rassurer, mais non, mais non, vous verrez, l'expérience d'une nouvelle politique doit être tentée. Notez qu'en entendant ensuite son collègue Robert Héraud brosser le tableau apocalyptique du raz de marée socialiste, fléau, cataclysme dévastateur, emportant tout sur son passage, on s'est dit que, de toute façon, il ne nous aurait pas écoutés.

Pénible, quand même, Jean-Marie Le Pen. Des expressions du genre « gaullo-socialo-communiste » ont des relents inquiétants. Ça fait fâcheusement penser aux judéo-communo-maçons du temps de l'occupation. Et ça donne vraiment envie de couper le son. L'extrême droite ne représente que 0,35 % de l'opinion; je sais bien. Chacun a le droit de s'exprimer, d'accord. Chacun a le droit aussi de se boucher les oreilles et le nez.

CLAUDE SARRAUTE.

Tribunes et débats

JEUDI 18 JUIN

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., répond aux questions de la rédaction d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., et *Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., participent à un débat sur R.M.C., à 19 h.

— *MM. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du M.R.G., et *Jacques Toubon*, secrétaire général adjoint du R.P.R., sont les invités de l'émission « Duel » de France-Inter, à 19 h. 15.

Mlle LAGUILLER (Lutte ouvrière) : la loi électorale lamine le P.C. et défavorise l'extrême gauche.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (L.O., trotskiste), ancienne candidate à l'élection présidentielle, a déclaré que son organisation *« partage la satisfaction des travailleurs et des électeurs de gauche devant les résultats de la gauche, qui indiquent que François Mitterrand et le parti socialiste ont d'ores et déjà la majorité voulue pour gouverner »*.

L.O. estime que *« le parti communiste paie en partie sa politique passée, mais aussi la loi électorale injuste qui favorise dans chaque camp le parti majoritaire, et qui, à l'intérieur de la gauche, lamine la représentation du parti communiste et défavorise l'extrême gauche, en lui interdisant par avance toute représentation parlementaire, à laquelle elle aurait pourtant accès si les élections étaient à la proportionnelle »*.

En soulignant que *« les travailleurs ne doivent pas attendre du nouveau gouvernement des améliorations sensibles de leur sort et qu'ils devront certainement avoir à défendre eux-mêmes leurs intérêts contre le patronat et même peut-être contre le gouvernement »*, L.O. appelle les électeurs qui ont voté pour ses candidats au premier tour à voter pour le candidat de gauche présent au second tour.

En bref

● *La C.G.T. : assurer l'élection de tous les candidats de gauche.* Les résultats du premier tour des législatives *« ont confirmé l'élection présidentielle »*, a déclaré le bureau de la C.G.T., le 16 juin. Ils démontrent la possibilité d'élire une majorité de gauche au Parlement pour mettre en œuvre une politique nouvelle engageant le changement. La C.G.T. appelle les travailleurs à traduire cette possibilité *« en victoire décisive par un vote massif »*.

● *L'Organisation communiste internationaliste* (O.C.I., trotkiste) se félicite de la *« nouvelle et éclatante défaite »* infligée, le 14 juin, *« à tous les partis bourgeois »*. L'O.C.I. souligne que, alors que M. Mitterrand va pouvoir s'appuyer sur la majorité « P.S.-P.C.F. » issue du suffrage universel, *« l'appareil d'Etat est entièrement entre les mains de hauts fonctionnaires désignés par de Gaulle, Pompidou et Giscard »* et qui *« entendent poursuivre la politique commune à Giscard-Barre-Chirac et au C.N.P.F. »*. L'O.C.I. se prononce pour *« la liquidation des institutions antidémocratiques au moyen desquelles Giscard a gouverné »*.

● *Le parti communiste marxiste-léniniste* (P.C. M.L., maoïste), qui appelle, au second tour, à *« voter pour battre les candidats de droite restant en présence »*, estime que *« la très forte poussée du parti socialiste va permettre à François Mitterrand de disposer d'une majorité suffisamment forte pour réaliser les promesses de sa campagne électorale »* mais que *« l'organisation, l'intervention, les luttes des travailleurs seront la garantie décisive pour que des changements positifs aient lieu en leur faveur »*.

Situations électorales

A PARIS, DANS LE XI[e] ARRONDISSEMENT

Deux candidats du CERES face au R.P.R.

Dans la salle des fêtes de la mairie du onzième arrondissement, à Paris, une quarantaine de personnes consultent les listes électorales et recopient soigneusement des noms. D'autres les inscrivent sur des enveloppes, y introduisent un communiqué et les cachettent. *« Regardez, c'est une véritable ruche »*, fait remarquer M. Claude Martin, député sortant (U.N.M.-R.P.R.) de la dixième circonscription. Satisfait, il désigne de la main, parmi d'autres, une dame qui, consciencieusement, s'affaire devant un paquet d'enveloppes, lunettes sur le nez, en chemisier : Mme Bernadette Chirac, militante anonyme au milieu de ce groupe. *« Vous voyez, tout le monde s'y met*, ajoute M. Martin. *Venez, je vais vous la présenter. »*

Pourquoi cette mobilisation, *toute cette* ardeur à un travail fastidieux auquel ont également participé la fille du maire de Paris, Mme Tibéri, épouse du député du cinquième arrondissement, et se sont généralement astreints les militants socialistes ? Tout simplement pour faire prendre conscience aux abstentionnistes de l'enjeu du scrutin du 21 juin. Ils étaient respectivement 31,75 % et 31,83 % dans les neuvième et dixième circonscriptions qui composent le onzième arrondissement. Un arrondissement où les deux députés sortants, MM. Claude Martin et Alain Devaquet, tous deux *U.N.M.-R.P.R.*, risquent de se voir ravir leur siège à l'Assemblée nationale par M. Georges Sarre et Mme Ghislaine Toutain, du parti socialiste.

La mobilisation des abstentionnistes n'est qu'un des aspects de la campagne intense à laquelle se livrent les quatre candidats. Dans ce quartier populaire, arrondissement où les voix de droite et celles de gauche s'équilibrent, et qui a pour particularité d'envoyer des représentants de gauche au Conseil de Paris et des députés de l'ancienne majorité à l'Assemblée nationale, la tournée des commerçants et des artisans — très nombreux dans ce secteur de la capitale — occupe une grande partie de l'activité de chacun des postulants. Rien ni personne, que ce soit les associations, les clubs, les différentes communautés, n'est laissé au hasard. Tous affirment *faire le maximum pour* l'emporter. Les habitants du quartier n'ont sans doute jamais autant vu de ministres socialistes, de responsables de cette formation, ou de personnalités proches de ce parti venir soutenir Mme Toutain ou M. Sarre.

Du côté du R.P.R., M. Jacques Chirac s'est rendu sur place pour tenter d'empêcher la conquête de cet arrondissement par la gauche. M. Devaquet, en scientifique, professeur de chimie à la Sorbonne et à Polytechnique, a planifié sa campagne, commencée, affirme-t-il, peu avant le 10 mai. Il s'est même livré à une étude sur un petit échantillon à l'échelle nationale concernant les abstentionnistes du premier tour qui lui permet, dit-il, de garantir que deux tiers d'entre eux sont favorables à la majorité sortante.

« Tout pronostic est impossible. J'ai une chance sur deux », estime l'ancien secrétaire général du R.P.R., enseignant à la Sorbonne dès l'âge de trente-deux ans après avoir gravi, un à un, les échelons de la carrière universitaire depuis sa nomination comme instituteur.

Son adversaire socialiste, M. Sarre, conseiller de Paris depuis 1971, membre du CERES, qui avait échoué de 1 094 voix en 1978, pense que non seulement la victoire est acquise, mais s'est promis de gagner avec 56 % du suffrage, *« car le score national*, dit-il, *sera de 55 % »*. Cet inspecteur des postes, ancien candidat à la mairie de Paris, qui parle de *« la libération du 10 mai »*, répète qu'il a fait *« la meilleure progression parmi les socialistes dans la capitale et peut-être le meilleur score »* et que va enfin s'achever l'époque où *« nous étions des moulins à paroles pour devenir la roue qui fait tourner le moulin »*.

Avec 40,76 % des voix au premier tour et un ensemble de suffrages à gauche qui s'élève à 51,32 % (moins les écologistes), M. Sarre est convaincu que la cause est entendue, qu'il va pouvoir mettre en application ses idées, *« qui sont bonnes »*. D'ailleurs, n'a-t-il pas fait une campagne qu'il croit *« remarquable »* ? Ce qui n'est pas, on s'en douterait, l'opinion de M. Dévaquet, qui pense qu'*« il a été prolixe au niveau de l'invective »*, alors que lui n'a jamais prononcé son nom une seule fois, prétend-il.

« Le combat n'est pas perdu »

Dans la circonscription voisine M. Claude Martin ne ménage pas non plus ses critiques à l'égard de son adversaire socialiste, Mme Toutain, qu'il accuse de *« dire le contraire de ce qu'elle écrit »*. Il en veut pour preuve l'ouvrage que cette militante du CERES a rédigé en compagnie de M. Charzat, dont le titre d'ailleurs lui échappe (1). Il s'indigne qu'elle puisse dire *qu'« il n'ait rien fait »* alors qu'un hebdomadaire l'a classé seizième des meilleurs députés. *« De plus, ajoute-t-il, je n'ai perdu que deux points par rapport au score obtenu par M. Giscard d'Estaing dans ma circonscription, ce qui est nettement moins que la moyenne nationale et constitue une preuve du travail que j'ai accompli. »*

Lui aussi pense que *« le combat n'est pas perdu »*. Bien que Mme Toutain, qui a obtenu 37,06 % des suffrages au premier tour, peut, en espérant regrouper sur son nom toutes les voix de la gauche, recueillir 53,39 % sans les bulletins des écologistes, cet ancien médaillé d'argent en aviron aux Jeux olympiques de Rome, âgé de cinquante et un ans, administrateur de biens reprend, à sa manière, la maxime de Pierre de Coubertin en disant : *« L'essentiel n'est pas de participer, mais de gagner. »*

Mme Toutain, elle, n'a jamais participé à une élection. Cette jeune femme de trente-cinq ans, qui a adhéré au socialisme en 1969, s'est lancée dans la bataille parce que le parti lui a « offert », comme à une trentaine d'autres femmes, une circonscription « gagnable ». Journaliste à *Combat socialiste*, elle a accepté parce que la période est « historique » et pour prouver que *« le fait d'être une femme n'est pas un handicap »*. Manifestement cette expérience lui plaît. Elle le sent bien, dit-elle. L'expression « état de grâce », actuellement dans le vent, convient bien à cette mère de famille de deux enfants qui sera peut-être l'une des plus jeunes femmes députés de France.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) *Le CERES, un combat pour le socialisme* (Calmann-Lévy).

RESULTATS DU PREMIER TOUR

9[e] circonscription : Folie-Méricourt - Saint-Ambroise

Inscrits, 32 875 ; votants, 22 437 ; abst., 31,75 % ; suff. expr., 22 245.

MM. A. Devaquet, 9 501 ; G. Sarre, 9 068 ; Mme D. Bonvalet, P.C., 2 128 ; MM H. Cuchet, U.N.M.-U.D.F., 470 ; P Minnaert, A.E., 409 ; J.-F. Crouchez, L.O., 211 ; P Aknine, écol., 170 ; Mmes F. Commenge, F.N., 169 ; G. Thibault, gaull., 110 ; C. Suignard, C.C.A., 9.

10[e] circonscription (XI[e] arrond. : Roquette, Sainte-Marguerite)

Inscrits, 46 523 ; votants, 31 713 ; abst., 31,38 % ; suff. expr., 31 417.

M C Martin, 13 532 ; Mme G. Toutain, P.S., 11 643 ; MM. J. Chambaz, P.C., 4 186 ; J Broquet, A.E., 554 ; J.-P Le Fèvre, Alt. 81, 439 ; M. Glevarec, écol., 279 ; J.-M Petiot, P.F.N., 278 ; Mmes A. Souchon, L.O., 257 ; D. Marty, div. g., 234 ; M. J.-H. Silberman, C.C.A., 15.

DANS LE VAR

Rude combat à Toulon

De notre correspondant

Toulon. — Après avoir basculé à droite lors de l'élection présidentielle de 1974, le Var a amorcé un très net retour à gauche lors du premier tour des législatives de 1981. La nouvelle majorité atteint 52,60 % des suffrages exprimés si l'on ajoute aux voix allant au P.S. (34,62 %) celles du P.C. (17,49 %), des Occitans et de l'extrême gauche (0,49 %).

La percée socialiste est spectaculaire puisque le P.S. passe de *22,39 % au premier tour de 1974* à 34,62 % et le recul du P.C. est notable : de 24 % à 17,49 % pour la même période.

L'U.D.F., qui détenait trois des quatre circonscriptions, risque de ne se maintenir que dans la deuxième où M. Léotard, maire de Fréjus, a été réélu au premier tour avec 53,83 % des voix alors que le candidat du P.S. progressait de 12,7 points par rapport au score obtenu par M. Mitterrand le 26 avril dernier.

Dans la première circonscription, M. Alain Hautecœur, député socialiste, avec un score de 41,76 % des suffrages et le report des voix communistes (19,80 %) devrait l'emporter sans difficulté sur M. René Charrot, U.N.M.-R.P.R. (29,83 %) qui, même s'il pouvait briguer les voix du P.F.N. (6,46 %) et une partie de celles des écologistes (3,1 %) ne parviendrait pas à faire la différence au second tour.

Dans la quatrième circonscription, M. Goux (P.S.), maire de Bandol, enregistre une progression de 4,13 points par rapport au score qu'il avait obtenu lors des dernières élections législatives. D'autre part, *il crée la surprise en* devançant de 6 156 voix Mme Danièle De March, vice-présidente de l'Assemblée européenne et forte personnalité du P.C. C'est l'événement dans cette circonscription où le vote des habitants de La Seyne était généralement déterminant pour le candidat communiste. Au second tour M. Goux, ancien conseiller économique de M. Mitterrand, devrait l'emporter.

Duel serré dans la troisième circonscription où M. Arreckx, maire de Toulon depuis vingt-trois ans et député sortant, est opposé à un jeune socialiste, M. Guy Durbec, sénateur et maire d'Ollioules. Peu d'écart sépare ces deux candidats. Celui de l'U.N.M. estime que les abstentionnistes du premier tour (29,84 %) peuvent lui être favorables. Même raisonnement pour le candidat socialiste qui, avec les voix communistes, précéderait M. Arreckx de 0,46 point.

Reste à savoir où iront les 1 157 voix (soit 1,70 % des suffrages) qui se sont portés sur *M. Jacques Baixe (div. droite)*, lequel vient d'appeler à voter Arreckx alors qu'il s'était présenté pour faire barrage à ce même candidat.

Rude combat. M. Arreckx fait preuve d'optimisme. *« J'attends 51 % des voix, car le premier tour s'est fait sur le choc psychologique créé par la présidentielle et sur l'image de la nouvelle majorité. Le second se fera sur la personnalité locale que je représente. Je suis l'homme des ballottages favorables et les abstentionnistes feront la différence. »* Tout aussi optimiste, M. Durbec estime pouvoir battre le candidat de l'U.N.M., notamment avec les voix des communes telles que La Valette, La Garde, Le Pradet, Le Revest, où il estime, malgré un score le plaçant en tête, ne pas avoir fait le plein des voix de gauche.

JOSÉ LENZINI.

RESULTATS DU PREMIER TOUR

1[re] cir. (Draguignan)

Inscr., 106 014 ; votants, 77 398 ; abst., 26,99 % ; suff. ex. 76 235.

MM. A. Hautecœur, P.S., 31 074 ; M. Charrot, U.N.M.-R.P.R., 22 741 ; G Guigou, P.C., 15 106 ; F Watteau, P.F.N., 4 932 ; R. Lagadou, A.E., 2 381 ; B. Della-Sudda, C.C.A., 1.

3[e] circ. (Toulon II, III, IV et partie V)

Inscr., 97 784 ; votants, 68 553 ; abst. 29,89 % ; suff. ex., 67 719.

MM. Arreckx, U.N.M.-P.R., 32 841 ; G. Durbec, P.S., 22 984 ; H. Fouchier, P.C., 10 167 ; J. Baixe, div. d., 1 157 ; Mme J. Barbotte, M.D., 570.

4[e] circ. (La Seyne-sur-Mer, Toulon I, et partie V)

Inscrits, 145 852 ; votants, 98 658 ; abst., 32,35 % ; suff. ex., 97 451.

MM. A. Paecht, U.N.M. - P.R., 42 832 ; C. Goux, P.S., 28 999 ; Mme D. de March, P.C., 22 843 ; MM A. Chaumier, F.N., 1 120 ; G. Tautil, REG., 807 ; Mme J. Lebris, L.O., 448 ; M. F. Alcaraz, L.C.R., 402.

DANS LE MORBIHAN

Un socialiste sans bénédiction

De notre correspondant

Lorient. — La gauche l'emportera-t-elle dans la 6[e] circonscription du Morbihan (Hennebont) ? Au premier tour, deux candidats socialistes étaient en lice : M. Jean *Giovannelli, désigné par les militants* locaux et bénéficiant de l'appui de la fédération départementale du P.S., et Mme Chantal Pérez, « parachutée » de Paris et investie par les instances nationales du P.S. Les électeurs ont tranché. Le maire d'Inzinzac-Lochrist est arrivé en tête des candidats de la gauche avec 14 580 voix, soit 32,38 %, alors qu'au premier tour de 1978, il n'avait rassemblé que 10 686 voix (21,87 %). La candidate « officielle » n'arrive, elle, qu'en quatrième position, avec 1 534 voix (soit 3,40 %).

Quelle allait être l'attitude des instances nationales, désavouées par la base, pour le second tour ? La décision a été rendue hier : *« Compte tenu des résultats du premier tour, le bureau exécutif du P.S. a décidé de soutenir le candidat de gauche le mieux placé »*, sans pour autant lui accorder l'investiture. Une bénédiction qui n'en est pas une. Ce qui n'empêchait pas le quotidien du P.S. du 16 juin, *Combat socialiste*, de mentionner la circonscription d'Hennebont dans la liste de celles *« que le P.S. va très probablement gagner au second tour »*.

Le candidat communiste, M. Eugène Crépeau, qui avait dit *« s'en tenir à l'application des accords passés entre le P.S. et le P.C.F. »*, a confirmé, mercredi matin 17 juin, cette position, en annonçant *« le retrait pur et simple »* de sa candidature : *« Le P.S. ayant fait savoir qu'il n'est pas représenté (...) nous ne pouvons prendre une position de désistement qui serait interprétée comme une immixtion dans les affaires intérieures du P.S. »* Il déplore en outre que le maire d'Inzinzac ne soit pas revenu sur sa décision de retirer sa délégation au seul adjoint communiste de la commune, ainsi que le lui avait demandé les instances du P.C.F. Autrement dit, rien n'est fait.

Dans cette circonscription, où la participation a été relativement importante dès le premier tour (77,84 %), la gauche rassemble au total 55,63 % des suffrages (5 077 voix d'avance). Les conflits locaux n'inciteront-ils pas une part importante de l'électorat communiste à s'abstenir dimanche prochain ? De son côté, la candidate de l'Union démocratique bretonne, Mme Fernande Gillet, (646 voix soit 1,43 %) appelle les électeurs *« à unir leurs voix sur le nom de celui qui est pour le second tour le candidat de toute la gauche, Jean Giovannelli (...), quelles que puissent être les prises de position des états-majors parisiens »*.

JEAN-YVES MANAC'H.

Nominations

Formation professionnelle

M. GUY MATTEUDI DIRECTEUR DE CABINET DE M. DEBARGE

M. Guy Matteudi, professeur d'université, est nommé directeur du cabinet de M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle, par arrêté paru au *Journal officiel* du 17 juin.

[Né le 7 juillet 1938 à Nice (Alpes-Maritimes), M Guy Matteudi est docteur ingénieur et docteur ès sciences physiques de l'université de Nancy. Après avoir occupé les fonctions d'assistants et de maître-assistant à l'université de Lyon (de 1961 à 1972), il est nommé en 1972 professeur des universités et détaché comme chargé de mission au secrétariat général de la formation professionnelle et de la promotion sociale, devenu par la suite la délégation à la formation professionnelle. Il a exercé des fonctions d'enseignement, en formation initiale et continue, à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, à l'Ecole des mines et à l'ACUCES (Association Centre universitaire-coopération économique et sociale) de Nancy.]

● *M Georges Bonnet*, directeur départemental des impôts, honoraire, vient d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants. Agé de cinquante-huit ans, M. Bonnet est un ancien déporté résistant.

D'autre part, M. Serge Barcellini, trente ans, professeur, premier secrétaire fédéral du parti socialiste de Moselle, devient l'attaché parlementaire de M. Laurain.

هكذا من الاصل

Situations électorales

DANS LE LOIR-ET-CHER

« Trois députés socialistes, c'est possible » un slogan qui a fait son chemin

De notre correspondante

Blois. — *« Eh bien ! ils auront Mortelette, ils verront bien. »* En décidant de ne pas se représenter aux élections législatives, M. Pierre Sudreau, maire U.D.F. de Blois, ne se faisait guère d'illusions sur le sort de son siège de député, où il était confortablement installé depuis 1967. Ce siège irait à la gauche. Effectivement, au premier tour, le candidat socialiste, M. François Mortelette, est arrivé nettement en tête, et le total des voix de gauche atteint plus de 53 % des suffrages. A Blois même, cette ville tranquille, trop tranquille peut-être, ce fief sans histoire du radicalisme et du centrisme, la gauche est majoritaire, comme cela avait été le cas, et pour la première fois depuis le début de la V[e] République, au second tour de l'élection présidentielle.

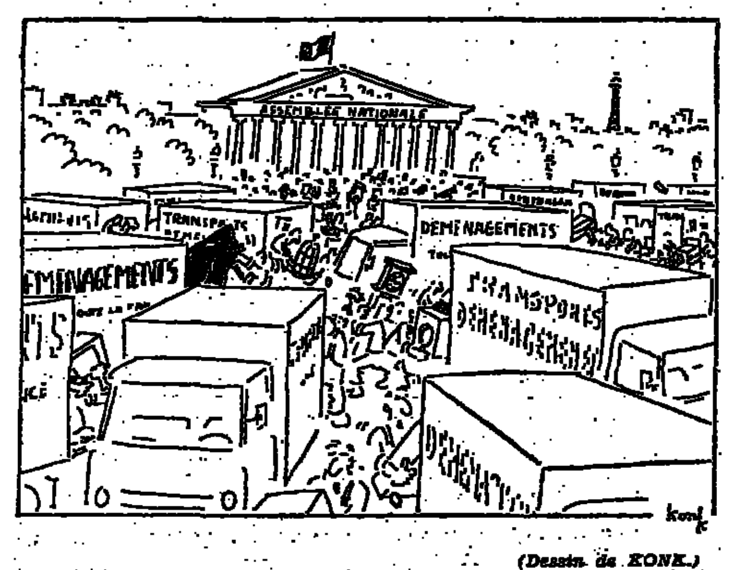
La première brèche avait été ouverte par M. Mortelette, devenu conseiller général en 1976. Trois ans plus tard, c'est, en revanche, le suppléant de M. Sudreau, M. Robert Moreau, qui avait dû laisser son siège de conseiller général à un autre socialiste, M. Michel Elmer. Le « dauphin » de M. Sudreau, M. Jacques Blot, qui porte les couleurs de l'U.N.M., aura fort à faire dimanche pour que le siège reste à l'ancienne majorité, même s'il a facilement distancé, le 14 juin, son principal adversaire du premier tour, M. Gérard Belorgey, ancien préfet, qui se présentait sans étiquette. M. Jacques Blot, qui fut à l'Elysée le porte-parole adjoint de M. Valéry Giscard d'Estaing, a dû faire dans sa ville natale une campagne courte. Mais il *a bénéficié du soutien particulièrement* actif du député sortant, ce qui ne fut pas la moindre des surprises de cette élection. M. Sudreau, qui avait d'abord clamé qu'il ne soutiendrait personne, s'est engagé à fond derrière M. Blot, allant jusqu'à l'accompagner sur les marchés de la *ville pour serrer des mains*, ce que *de mémoire de Blésois* on ne l'avait jamais vu faire pour ses propres campagnes. En cas de victoire socialiste, M. Sudreau devra faire face, en tant que maire, à une situation totalement nouvelle, dont on le voit mal s'accommoder facilement. Il lui faudra aussi panser quelques plaies au sein de sa municipalité, où plusieurs élus, et non des moindres, lui ont reproché de ne pas se représenter et dont d'autres ont ouvertement soutenu M. Belorgey au premier tour. M. Belorgey, qui *n'a donné aucune* consigne de vote à ses électeurs pour le 21 juin.

Les ambitions de M. Henri Giscard d'Estaing

Dans la circonscription de Romorantin, le résultat du premier tour n'a guère apporté de surprises. On a même estimé que le score réalisé par M. Roger Corrèze, député R.P.R. sortant (49,02 %), est inespéré. Celui qui est aussi le premier questeur de l'Assemblée nationale, et qui fut élu député pour la première fois en 1968, par un autre raz de marée, gaulliste celui-là, affrontera un jeune candidat socialiste, M. Jeanny Lorgeoux, qui, à la lecture des chiffres, semble le mieux placé. La déception pour les tenants de l'ancienne majorité est surtout venue de la circonscription de Vendôme, la seule qui, le 10 mai dernier, ait accordé la majorité à M. Giscard d'Estaing. On imaginait que M. Jean Desanlis, député U.D.F., serait réélu dès le *premier tour. En fait, il est passé* à côté de la réélection pour vingt-six voix qui ont manqué à l'appel. Au lendemain de l'élection présidentielle, M. Desanlis était apparu comme finalement bénéficiaire de la défaite du président sortant. Depuis plusieurs années, en effet, son siège de député était convoité par M. Henri Giscard d'Estaing, conseiller général de Marchenoir depuis 1979. Un certain nombre de propositions auraient même été faites à M. Desanlis *pour* qu'il abandonne son poste de député. Mais l'ancien vétérinaire de Vendôme, qui a la tête sur les épaules, n'avait pas l'intention de se laisser faire. Il n'a pas eu de mal à résister aux ambitions de M. Henri Giscard d'Estaing (qui, même après le 10 mai, avait envisagé de se présenter à Vendôme ou même à Blois). Il en aura plus à sortir victorieux du scrutin de ballottage face à un conseiller général socialiste studieux, M. Robert Girond.

En novembre 1977, pour lancer leur campagne des élections législatives de l'année suivante, les socialistes avaient recouvert les murs du département d'une affiche affirmant : *« Trois députés socialistes en Loir-et-Cher, c'est possible. »* Trois ans et demi plus tard, le slogan pourrait devenir réalité.

BÉATRICE HOUCHARD.



(Dessin de KONK.)

La campagne de la majorité sortante

M. Chirac, commis voyageur

De notre envoyé spécial

Tulle. — Ayant organisé une sorte de service de secours aux candidats en péril, M. Jacques Chirac est un peu devenu le « S.O.S. Elections » de la majorité sortante entre les deux tours. Grâce à sa réélection, dès le 14 juin en Corrèze, il peut répondre aux appels à l'aide que lui lancent de nombreux députés sortants R.P.R. ou U.D.F. et il ne ménage ni son temps ni sa peine. Ainsi, après avoir visité mardi 16 une demi-douzaine de circonscriptions parisiennes et tenu meeting à Châtellerault en présence des trois candidats de l'Indre (deux R.P.R. et un U.D.F.), il est allé soutenir mercredi une quinzaine d'autres députés en difficulté. En avion, en hélicoptère, en voiture, il a tour à tour parcouru les Vosges, le Doubs, salué le Jura et la Haute-Saône, visité la Creuse et la Corrèze, avant de faire une escale jeudi dans le Cantal pour regagner Paris en fin de matinée.

Le maire de Paris n'établit pas de distinction politique : il appelle les électeurs à voter pour les candidats de l'Union pour la nouvelle majorité, sans préciser s'il s'agit du R.P.R. ou de l'U.D.F. Les représentants de cette dernière formation sont d'ailleurs aussi empressés que les premiers à assister à ses réunions et aussi reconnaissants.

Toutefois, l'ancien président du R.P.R. a apporté un soin particulier à aider les députés de la génération de 1978 élus sur son nom, sur lesquels il fondait ses espoirs, mais qui aujourd'hui semblent bien menacés : MM. Aurillac dans l'Indre, Besty dans la Creuse, Bechter en Corrèze, et, à un moindre degré, Seguin dans les Vosges. Il a cependant voulu être tout aussi persuasif pour les cas les plus désespérés, comme ceux de MM. Voilquin (U.D.F., Vosges), Tourrain (R.P.R., Doubs) ou Froment (R.P.R., Creuse) et même pour M. Jean Charbonnel à Brive. Ne gardant pas rancune à ce dernier de ses multiples revirements, de ses attaques, des soutiens qu'il a apportés successivement à M. Mitterrand, à M. Debré et à M. Giscard d'Estaing, M. Chirac n'a même pas rappelé que, au premier tour, le R.P.R. avait présenté contre M. Charbonnel un candidat, M. André Desthomas. Il s'est contenté de déclarer à Brive : « *Lui et moi avons eu des divergences de vues. Quoi de plus naturel en démocratie puisqu'elles n'ont jamais entamé notre adhésion à des principes communs.* » Rarement pardon des offenses n'a été aussi prestement accordé et réconciliation aussi rapidement scellée !

Le Sénat à la rescousse

Dans ses discours, le maire de Paris, qui a pris la mesure de l'échec de la majorité sortante, insiste essentiellement sur l'appel aux abstentionnistes du premier tour, qui, estime-t-il, peuvent sauver quelques candidats. Mais il ne nourrit plus l'espoir que la *majorité* parlementaire soit différente de la majorité présidentielle. « *Il faut*, a-t-il dit à Epinal comme à Tulle, *qu'une force politique se constitue à l'Assemblée nationale et que, s'appuyant sur la majorité que nous possédons toujours au Sénat, elle évite que la France ne s'engage sur la voie de l'aventure où voudraient la pousser les idéologues du parti socialiste.* » Ainsi M. Chirac a modifié la nature du *« contre-poids »* qu'il proposait aux électeurs de constituer avant le premier tour des législatives. Désormais, il souhaite voir le Parlement tout entier jouer un rôle nouveau d'équilibre envers l'exécutif. Entendre le leader gaulliste appeler le Sénat à la rescousse alors qu'en 1969 Charles de Gaulle envisageait la suppression de son rôle politique ne manque pas de sel. Il est vrai que M. Chirac affirme n'avoir jamais approuvé le projet de réforme du Sénat ; il l'a dit au cours de sa campagne présidentielle...

Dans son rôle de commis voyageur de la majorité sortante, il s'en prend essentiellement aux premières mesures du gouvernement en assurant qu'*« elles vont toutes dans le sens d'une diminution de la production car ce n'est pas en travaillant moins que l'on sortira le pays des difficultés »*. Tout en estimant *« légitime la volonté de changement »* exprimée par le corps électoral, il a estimé, à Besançon notamment, que *« dans le climat actuel d'incertitude, un peu inconscients et irresponsables, les dirigeants socialistes pratiquent une sorte de romantisme inadapté aux réalités »*. Il a aussi dénoncé *« la création de deux cent dix mille postes de fonctionnaires qui coûteront 21 milliards de francs alors qu'avec cette somme on aurait pu créer six cent mille emplois dans les P.M.E. »* Il a enfin affirmé : *« Ce n'est pas en libérant les poseurs de bombes qu'on respecte la liberté. La liberté c'est de pouvoir se promener sans risquer l'explosion d'une bombe. »*

ANDRÉ PASSERON.

POLITIQUE

Au conseil des ministres

Une nouvelle série de mesures économiques et sociales

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 17 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LE SCRUTIN DU 14 JUIN

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a commenté les résultats du premier tour des élections législatives.

Le succès de la majorité présidentielle s'inscrit dans la ligne de la victoire remportée par le président de la République le 10 mai. Il en est la suite logique.

Le ministre de l'intérieur a observé que la victoire d'une majorité parlementaire élue pour soutenir l'action du chef de l'Etat suppose par définition que le mouvement qui s'est affirmé le 14 juin se prolonge jusqu'au soir du scrutin de dimanche prochain. C'est à cette condition que la volonté manifestée par les Françaises et les Français dimanche dernier dans un scrutin de caractère historique trouve sa traduction réelle en nombre de sièges à l'Assemblée nationale.

● RELATIONS EXTÉRIEURES

Le ministre des relations extérieures a commenté pour s'en féliciter la visite à Paris du roi d'Arabie Saoudite, premier chef d'Etat à avoir rendu visite au président de la République.

Il a rendu compte du voyage qu'il a effectué à Madrid et a annoncé la prochaine visite que rendra au président de la République, le 2 juillet prochain, le président du gouvernement espagnol, M. Calvo Sotelo.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

1) Le problème de la gravité de la crise de l'emploi, qui, par ailleurs, appelle l'indispensable effort de la solidarité, a été évoqué au sein des Communautés. Le ministre d'Etat, ministre de la solidarité nationale a tenu à marquer l'intérêt que le gouvernement français porte à ces questions. Une réflexion et une volonté d'*action* concertée doivent appréhender les différents éléments monétaires, économiques et sociaux des politiques menées par les Etats membres en ce domaine. Une évolution positive s'est dessinée en ce sens au cours de la session. Il est souhaitable que de telles réunions conjointes soient organisées de nouveau dans un proche avenir pour que puissent être arrêtées des mesures précises.

2) Le ministre de l'économie et des finances a proposé au Conseil des Communautés :

— D'une part, d'améliorer la coopération économique, industrielle et scientifique : en adoptant une attitude commune à l'égard de la politique actuelle du gouvernement américain, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt; par un soutien concerté à l'économie, grâce aux moyens financiers européens ; en valorisant les efforts faits dans chaque pays en matière d'industrie, de recherche et d'innovation ;

— D'autre part, que la Communauté franchisse un pas réaliste en matière sociale, par le développement du dialogue social, la réalisation d'actions exemplaires, la réforme du Fonds social européen, l'étude des orientations relatives à l'aménagement du temps de travail.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil des ministres de l'agriculture des Communautés européennes, réuni le 15 juin 1981 à Luxembourg.

La délégation française a exprimé ses réserves sur l'introduction de la coresponsabilité dans le secteur des céréales tant que ne sera pas réglé le problème des importations de produits de substitution. A cette occasion, elle a rappelé l'orientation définie par le gouvernement français selon laquelle on ne saurait introduire dans la politique agricole commune le principe général de la coresponsabilité des producteurs pour l'écoulement de leurs produits tant que les principes initiaux de la politique agricole commune, et notamment la préférence communautaire, ne sont pas pleinement respectés.

Dans le secteur de la viande ovine, la délégation française a été conduite à s'opposer à la remise en cause, par le biais d'ajustements techniques, de l'équilibre de l'organisation de marché en place depuis le mois d'octobre 1980. Elle a demandé qu'une proposition équilibrée d'amélioration du règlement soit soumise par la commission au conseil. La délégation du Royaume-Uni, qui était à l'origine de cette remise en cause, a annoncé qu'elle s'opposerait, dans ces conditions, à la promulgation de règlements pourtant déjà adoptés par le Conseil.

La délégation française a rappelé l'importance qu'elle attache à l'adoption rapide des dispositions communautaires sur l'emploi, en élevage, de substances à effet hormonal.

Le Conseil a adopté un règlement instituant une protection communautaire pour le marché des conserves de champignons de couche.

En outre, le ministre français a appelé l'attention de nos partenaires et de la Commission sur la situation de certains marchés :

— Pour le blé tendre panifiable, des mesures s'imposent à bref délai, compte tenu des prévisions de récolte et de la situation du marché mondial ; en particulier, le ministre français a invité la Commission à prévoir une intervention en début de campagne ;

— Sur le marché des vins de table, on constate des importations à un prix anormalement bas. La délégation française a donc demandé à la Commission d'examiner le fonctionnement des mécanismes d'intervention et de prévoir la mise en œuvre d'un prix minimal ;

— Le marché des pommes de terre de primeur est perturbé par les subventions qu'accordent certains partenaires à leurs producteurs ; le ministre grec a annoncé la suspension des exportations helléniques vers les autres pays de la Communauté ;

— En ce qui concerne les cerises et poires transformées, la Commission a accepté de reconsidérer ses propositions de répartition des aides communautaires dans un sens plus favorable aux intérêts français.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT

Le ministre de l'environnement a rendu compte du conseil des ministres de l'environnement de la Communauté qui s'est tenu le 11 juin 1981 à Luxembourg.

L'essentiel des débats a porté sur le problème des pollutions dans les zones frontières. En ce qui concerne la prévention des accidents chimiques susceptibles de provoquer des dommages sur le territoire des Etats voisins, le ministre a demandé le report à trois mois de la discussion de fond afin que le gouvernement français détermine une nouvelle position, ouverte aux préoccupations communes des membres de la Communauté.

L'étude de la directive concernant les rejets de mercure provenant de la fabrication du chlore a amené la France à soutenir fermement l'obligation, pour toutes les usines nouvelles, d'appliquer des normes d'émission contraignantes. Le projet a été renvoyé à une nouvelle réunion.

La France a approuvé une décision, très importante pour elle, instituant un système communautaire d'information pour la prévention des pollutions de la mer par les hydrocarbures.

Le ministre de l'environnement a demandé au gouvernement français d'arrêter de nouvelles positions en matière de politique européenne de l'environnement.

● LES DROITS DES FEMMES

Le ministre des droits de la femme a présenté la politique que le gouvernement entend mener dans les prochains mois pour amorcer une évolution décisive des droits des femmes vers la liberté, l'égalité, l'emploi et la responsabilité. Le conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

1) Les stages et contrats emploi-formation destinés à faciliter l'insertion des jeunes devront bénéficier, pour 60 % au moins, à des jeunes femmes. Cette « discrimination positive » en faveur des jeunes femmes se justifie par le fait que les deux tiers des chômeurs de moins de vingt-cinq ans sont des femmes ;

2) Le gouvernement déposera, après consultation des organisations syndicales et patronales, un nouveau projet de loi sur le travail à temps partiel, qui donnera à ceux et celles qui souhaitent travailler à temps partiel des garanties que ne leur accorde pas la loi votée en 1980 par le Parlement ;

3) Le gouvernement, après consultation des organisations syndicales et patronales, prendra les mesures nécessaires pour éliminer les discriminations sexistes en matière d'embauche, de salaire et de déroulement de carrière dans le secteur privé et dans le secteur public ;

4) Deux projets de loi seront déposés : l'un pour supprimer les discriminations sexistes dont les femmes sont l'objet dans la culture, l'*information, l'éducation* ; l'autre pour permettre l'action en justice des associations concernées en cas de discrimination à l'égard des femmes et dans les cas de violence.

Grâce aux aides à la création d'emplois d'initiative locale et d'emplois sociaux, décidées par le conseil des ministres du 10 juin 1981, le développement de centres d'information sur les droits des femmes sera encouragé ;

5) Une large campagne d'information sur la contraception sera mise en œuvre d'ici la fin de l'année par le ministre des droits de la femme.

Les moyens et les instructions nécessaires seront donnés pour que les lois sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse soient effectivement appliquées dans tous les hôpitaux, dans un esprit de compréhension et d'humanité ;

6) Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, prendra les dispositions nécessaires, d'ici au début de l'année 1982, pour que les femmes victimes de violence et en détresse soient accueillies dans les commissariats de police par un personnel, de préférence féminin, spécialement formé à cet effet ;

7) Le ministre des droits de la femme fera établir un rapport, qui sera rendu public, sur la place des femmes dans la vie économique, sociale et politique et sur les dispositions légales et les pratiques contraires au principe d'égalité des droits entre l'homme et la femme ;

8) Deux études seront conduites en matière de pensions de retraite : sur les droits propres des femmes et sur le niveau de la pension de réversion, d'une part ; sur les problèmes posés par le recouvrement des pensions alimentaires, d'autre part.

● L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Le nombre des réfugiés d'Indochine actuellement dans les camps de premier asile en Asie du Sud-Est ne marque pas de diminution sensible. La situation est particulièrement préoccupante en Thaïlande, où l'on compte 280 000 réfugiés. De mai 1975 à ce jour, la France a accueilli environ 96 000 réfugiés originaires de la péninsule indochinoise, soit en moyenne *1 300 réfugiés par mois*. Depuis le 1er juin 1979, la cadence des entrées mensuelles avait été ramenée d'abord à 1 000, puis, plus récemment, à 500. Le conseil des ministres a décidé de :

— Fixer à 1 000 par mois, avec effet au 1er juin, le quota mensuel d'accueil des réfugiés en provenance de la péninsule indochinoise ;

— Majorer ce chiffre d'un contingent exceptionnel, affecté aux réfugiés en Thaïlande. Il sera ainsi possible d'ici un an de résorber les six mille cas prioritaires de rapprochement familial en ligne directe et *entre conjoints séparés* ;

— 1981 ayant été déclarée « Année internationale du handicapé », d'accueillir, hors quota, une centaine de réfugiés handicapés. Ceux-ci, bien entendu, seront accompagnés des membres de leur proche famille.

● L'AIDE à L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Les premières décisions économiques du gouvernement ont eu pour objectif de créer les conditions d'une relance progressive et saine de l'activité économique. Cette stimulation de la demande devrait *contribuer à interrompre* la tendance, constatée depuis le début de l'année, à la baisse de l'investissement productif, pour autant que les décisions financières des entreprises puissent se développer dans un contexte rendu plus difficile par la hausse des taux d'intérêt américains. Afin de faciliter les décisions d'investissement, le gouvernement a décidé plusieurs mesures :

— Les procédures de financement à long terme des investissements industriels seront activées. L'enveloppe totale des prêts bonifiés des établissements de crédit à long terme sera portée à 17 milliards de francs, *dont 5,5 d'enveloppes de prêts* « superbonifiés » ;

— Les chefs d'entreprise qui emprunteront avant le 30 septembre 1981 auprès de ces établissements bénéficieront de taux d'intérêt stabilisés à leur niveau actuel (12,75 % et 14,75 %) ;

— Il est rappelé que le déblocage du Fonds d'action conjoncturelle et le projet de loi de finances rectificative permettront de financer la construction de 100 000 logements nouveaux et la rénovation de 25 000 logements sociaux, et augmenteront d'un montant de 5 milliards de francs les crédits en faveur de l'investissement industriel ;

— Le ministre de l'économie et des finances a rappelé aux représentants de la profession bancaire que les banques ont notamment pour fonction d'assurer aux entreprises dont les bases économiques sont saines les moyens financiers de supporter les à-coups dus aux modifications brutales de leurs sources de financement à court terme (notamment chez les sous-traitants) ;

— Pour traiter les cas qui n'auraient pu être réglés dans le cadre des procédures normales, le ministre de l'économie et des finances a décidé de doter momentanément les CODEFI de moyens leur permettant d'accorder dans des cas exceptionnels aux entreprises industrielles des avances de trésorerie d'un montant maximal de 500 000 francs, avances qui accompagneront les concours consentis par les banques ;

— Le traitement des entreprises en difficulté sera rendu plus rapide, et plus cohérent, avec l'environnement économique de ces entreprises : les prêts du F.D.E.S. décidés au plan départemental seront mis en place par les délégations régionales du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises ; les instruc*tions seront données* pour que, tant au niveau national qu'au niveau départemental, les conséquences des reconversions ou des restructurations sur le tissu industriel régional ou sectoriel soient mieux mesurées que par le passé, et pour que les mesures prévues s'intègrent dans une perspective industrielle à moyen terme.

● MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Le ministre de l'industrie a souligné que l'action de redressement économique et social entreprise depuis le 10 mai devait s'appuyer sur une industrie puissante, diversifiée et compétitive, créatrice d'emplois de qualité. Or, l'industrie française est marquée par une certaine fragilité héritée du passé et elle est *affectée par une conjoncture défavorable*.

Un programme de développement industriel prendra donc place dans le plan de deux ans déjà annoncé. Sans attendre, le gouvernement a pris ou décidé de confirmer les dispositions qui doivent permettre aux entreprises de répondre pleinement à la demande supplémentaire que vont susciter les mesures sociales déjà adoptées, et d'améliorer leurs performances.

L'ouverture à la concurrence internationale, le respect de nos engagements internationaux et la stabilité du taux de change réaffirmé par le gouvernement trouvent leur prolongement logique dans la liberté des prix industriels.

Les mesures proposées par le ministre de l'économie et des finances permettront d'assurer le financement à long terme des entreprises désireuses d'investir, à des conditions de taux raisonnables.

Dans l'immédiat, les procédures en vigueur pour le financement des projets industriels continueront à s'appliquer, avec des moyens accrus, qu'il s'agisse de conforter les entreprises dynamiques ou de faciliter la réalisation d'actions significatives en matière d'innovation, de restructuration ou de promotion d'industries de pointe.

Les problèmes des entreprises en difficulté seront traités en tenant compte de l'organisation générale des secteurs auxquels elles appartiennent. L'élargissement du champ de compétence des CODEFI et la participation à leurs travaux des directeurs interdépartementaux de l'industrie et des commissaires à l'industrialisation favoriseront une telle approche.

Des mesures seront prévues pour encourager le développement des petites et moyennes entreprises du secteur.

Dans le domaine des économies d'énergie et des énergies de substitution, et dans l'attente du plan d'indépendance énergétique, les mesures nécessaires seront prises pour assurer un fonctionnement effectif des SOFERGIES.

Enfin, le gouvernement examinera attentivement l'évolution des besoins de financement des entreprises innovatrices et apportera son appui à l'aide à l'innovation, suivant des procédures décentralisées.

● LA MACHINE-OUTIL

Le président de la République a indiqué :

« Le gouvernement se préoccupe, à juste titre, des grands dossiers industriels dont la solution commande notre redressement économique. Parmi ceux-ci, j'attache une importance particulière au secteur de la machine-outil où plusieurs entreprises sont dans une situation difficile. Il ne saurait être question d'abandonner une activité aussi importante pour notre développement industriel.

» J'inviterai le gouvernement qui sera constitué à l'issue des élections à mettre au point un plan de restructuration de l'ensemble de ce secteur, autour de plusieurs unités susceptibles de garantir durablement l'emploi. En outre, l'effort de recherche-développement dans la machine-outil, les automatismes et la robotique industrielle, sera intensifié de manière à leur permettre de tirer parti de la mutation technologique en cours, et à doter la France d'une industrie des biens d'équipement moderne et compétitive. »

● L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES

Le ministre du travail a présenté une communication sur la situation de l'emploi, les dispositions mises en place en matière de licenciement économique et les mesures destinées à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes à la rentrée de 1981.

La situation de l'emploi fait apparaître que, à la fin du mois de mai, le nombre total des demandeurs d'emploi s'élevait à 1 630 700 en données brutes, et à 1 794 900 en données corrigées des variations saisonnières. Cette évolution confirme que la progression du chômage, très régulière depuis le mois d'octobre, va en s'accélérant. La dégradation de l'emploi est confirmée par l'importance du nombre des demandes d'autorisation pour licenciements économiques, et par les résultats de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er avril 1981, celle-ci fait ressortir une baisse sur un an de l'ordre de 1 % des effectifs du secteur industriel et commercial privé.

Cette situation et l'augmentation des disponibilités en main-d'œuvre, notamment du fait des jeunes qui vont se présenter sur le marché du travail à l'automne, conduisent le gouvernement à prendre des mesures pour réduire les licenciements économiques et faciliter la conversion des entreprises et des travailleurs concernés. Il s'agit de privilégier, chaque fois que cela sera possible, le maintien du contrat de travail, notamment par un recours accru et aménagé du chômage partiel assorti d'une meilleure indemnisation des salariés par le développement des action de formation du Fonds national de l'emploi et par la mise en œuvre de procédures d'expertise économique dans certaines entreprises envisageant des licenciements.

Face à la situation très dégradée léguée par le gouvernement précédent, le ministre du travail a été conduit, en outre, à reprendre, à titre provisoire et jusqu'à l'été 1982, les dispositions du troisième « pacte pour l'emploi » ; un certain nombre d'aménagements y sont apportés, afin de faciliter une insertion durable des bénéficiaires. L'objectif visé est l'embauche de 650 000 jeunes dès la rentrée de 1981. Les mesures prises pour l'insertion professionnelle des jeunes et de certaines catégories de salariés à la rentrée de 1981 sont les suivantes :

— Exonération de la moitié des cotisations patronales à la Sécurité sociale, en cas d'embauche de jeunes de moins de vingt-six ans ayant terminé depuis moins de deux ans leurs études ou le service national, et de chômeurs de plus de quarante-cinq ans à la recherche d'un emploi depuis au moins un an ;

— Développement des contrats emploi-formation ; la garantie d'emploi sera allongée et la durée de formation sera accrue ;

— Développement et diversification des stages de préparation à la vie professionnelle, pour lesquels la durée de formation sera, là encore, allongée ;

— Substitution à la formule ancienne des « stages pratiques » de stages d'expérience professionnelle ; un suivi attentif des jeunes embauchés au titre de ces stages sera exercé par l'Agence nationale pour l'emploi ; leur nombre sera réduit par rapport aux stages pratiques des pactes pour l'emploi antérieurs.

Les exonérations en faveur des apprentis et la prime accordée pour l'embauche d'un premier salarié dans l'artisanat seront maintenues. Les jeunes femmes bénéficieront d'au moins 60 % des stages et contrats emploi-formation. Par ailleurs, les femmes seules à la recherche d'un emploi bénéficieront, sous certaines conditions, de l'exonération de la moitié des cotisations patronales.

(Lire page 38.)

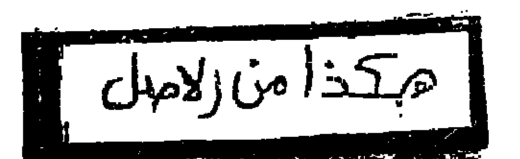
Le général de gendarmerie Jacques Boyé reçoit sa quatrième étoile

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du 17 juin a élevé, au rang et à l'appellation de général de corps d'armée de la gendarmerie, le général de division Jacques Boyé.

A cette occasion le ministre a souligné que c'était la première fois qu'un officier général de la gendarmerie accédait à un rang aussi élevé de la hiérarchie militaire.

Il a indiqué que cette mesure se justifiait non seulement par l'importance et le rôle de la gendarmerie au sein de nos forces armées, mais également par le souci de donner à ses officiers des chances de carrière égales à celles offertes aux officiers des autres armes.

[Né le 26 juillet 1923 à Versailles, Jacques Boyé, sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1942, sert successivement dans la Ire Armée, puis en Autriche, au Maroc et en Indochine jusqu'en 1950. Après son passage à l'école des officiers de gendarmerie (1952-1953), il est commandant de l'escadron mobile à Sélestat et occupe différents postes jusqu'à son entrée à l'Ecole supérieure de guerre en 1962. Il commande ensuite, jusqu'en 1966, le groupement de gendarmerie de la Sarthe. Promu lieutenant-colonel en 1968, il sera successivement chef de la section ordre public au secrétariat général de la défense nationale, puis, comme colonel, commandant la circonscription régionale de gendarmerie de Champagne à Châlons-sur-Marne, et la gendarmerie départementale de la région parisienne. Général de brigade en 1976, il est commandant régional de la gendarmerie nationale à Metz, puis sous-directeur de la gendarmerie et, enfin, inspecteur général en 1980 avec le grade de général de division.]



Le Monde DES LIVRES

Plaidoyer pour Jean Prévost

● ***Un auteur injustement oublié.***

UN homme de quatre-vingts ans, c'est banal, aujourd'hui. Et Jean Prévost, tué au Vercors en 1944, aurait eu quatre-vingts ans le 13 juin de cette année-ci. Pourquoi a-t-il fallu qu'il nous soit enlevé à quarante-trois ans ! Et on l'a tellement oublié, aujourd'hui, que cela serre le cœur. Je voudrais qu'on le retrouve, je voudrais que les jeunes Français de maintenant sachent qu'il a existé, et que son œuvre subsiste car elle ne mérite pas d'être comme si elle n'avait pas été.

C'est Lucien Herr, le bibliothécaire de l'Ecole normale — salut à cette grande ombre noble, — qui, en 1934, nous réunit, Jean Prévost et moi. Jean Prévost était de deux ans mon aîné et déjà écrivain reconnu. J'étais intimidé ; on le disait rugueux, « *hargneux* » même (le mot qu'emploie Gide) et je le trouvai, au contraire, direct, souriant, fraternel. Un peu narquois peut-être ; il me savait disciple de Marc Sangnier et je devais lui paraître simplet.

Je le revois, avec son front de « *petit buffle* », comme dira Mauriac. Il me faisait l'effet d'un fonceur, râblé, carré, promis à la gloire. Je n'ai pas deviné ses trésors de délicatesse et tout ce qui se cachait de tendre et de vulnérable sous sa rudesse enjouée. Nous ne nous sommes pas souvent rencontrés, mais j'ai suivi des yeux, avec une attention plus d'une fois éblouie, sa carrière d'écrivain.

J'ai perdu, dans mes errances, les ouvrages que j'avais de lui. Très difficile, presque impossible de se les procurer à présent. Mais j'ai pu relire, ces jours-ci, *les Frères Bouquinquant* (1) et *le Sel sur la plaie*, prendre connaissance également de ces *Caractères* qui ne virent le jour, chez Albin Michel, qu'en 1948 — et qui en disent long sur l'homme qu'il était. Du moins avais-je gardé un clair souvenir et de sa *Vie de Montaigne* et de son étude sur *la Création chez Stendhal* (2).

Son *Montaigne*, il avouait volontiers l'avoir « *dicté en deux jours et demi* », ce qui ne faisait pas sérieux ; et pourtant ce travail bâclé n'est nullement négligeable. Le bousilleur (par besoin d'argent) n'était pas un ignorant, tant s'en faut. En soubassement, une information solide. Quant à son *Stendhal*, je sais bien que les spécialistes froncèrent les sourcils, mais ils eurent tort, car Jean Prévost s'exprimait ici en homme de métier, avantage qui manquait à d'autres.


★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Le Sel sur la plaie n'est sans doute pas un chef-d'œuvre ; il faut cependant souligner ce qu'il y a de balzacien dans l'aisance avec laquelle Jean Prévost s'y meut au sein des affaires commerciales. *Les Frères Bouquinquant*, en revanche, est une grande œuvre. Avec le passage des années, on ne lit jamais le même livre. Cinquante ans ont passé, entre 1930 et 1981, et le roman m'a saisi dix fois plus qu'autrefois. N'y aurait-il que cet ouvrage de Jean Prévost à exhumer et redécouvrir, l'entreprise en vaut la peine. Dans ce *Sel sur la plaie*, qui n'est pas de la même taille, que de choses, du reste, séduisantes : la première promenade de Crouzon et de Mme Rougeau, « *au fond de ce jardin que mouillait le début de la nuit* », et cette « *odeur des buis, sœur du silence* ». Et, dans *les Frères Bouquinquant*, rien de poignant comme la naissance de l'amour entre Pierre et Julie.

A bonne distance de Gide

Jean Prévost avait été croyant et il gardait un souvenir ému de l'aumônier du lycée de Rennes, à « *l'esprit merveilleusement limpide* » et dont « *la voix, comme la main, était sèche et chaude* ». Servi par une mémoire exceptionnelle, il savait par cœur des milliers de vers, « *des dizaines de milliers* », précise-t-il dans ce *Faire le point* qu'il écrivit en décembre 1930 et qui parut l'année suivante chez Champion, dans la collection des « Amis d'Edouard ». Alain avait été son maître, presque vénéré, mais il n'hésita pas, l'heure venue, à prendre à son égard ses distances tant lui demeurait étranger le « *combisme intégral* » de cet honnête homme à œillères.

Les *Caractères* foisonnent de confidences qui comptent et d'observations pénétrantes. Il avait approché Gide, mais l'auteur des *Nourritures terrestres* (ces « *loukoums* ») « *n'exerça pas sur moi, dit-il, la plus petite influence* » ; Renan et Nietzsche « *m'avaient vacciné contre lui* » et il n'aima guère ce cauteleux « *qui presse la main d'un naïf, lui écrit des lettres aimables et le déchire dans son journal* ». (J'ai vérifié, et, de fait, Gide prétend, de manière parfaitement sotte, que Jean Prévost aurait « *l'insupportable manie de vouloir toujours paraître plus intelligent, plus instruit, mieux équilibré que celui dont il parle, que ce soit Pascal, ou Descartes, ou Dostoïevsky* » (1927) ; et ceci, de 1929 : Jean Prévost et son « *intransigeance enfantine qui devient de moins en moins plaisante depuis qu'il a cessé d'être un enfant* ».)

HENRI GUILLEMIN.

(*Lire la suite page 23.*)

(1) Gallimard 1930 et 1967.
(2) Gallimard « Idées », 1975.

Le cloporte enragé

● ***René Belletto saisi par le « polar ».***

RENÉ BELLETO revient de loin. Figurez-vous qu'il avait fait ses premiers *pas dans* des *séries ultra-littéraires*. Il n'en est pas pour autant devenu sourd. Le voici de nouveau parmi nous avec *le Revenant*, justement.

Un homme rentre chez lui, à Lyon. Il vient de perdre sa femme. Il lui reste un fils, Eric, la manie de trop fumer des Benson, et une vie en ruine. Qu'en faire ?

Commencer par se retaper. Il accepte l'invitation d'une ancienne amie, Anne-Marie. Elle vit à la campagne. Qu'il passe donc, Eric prendra l'air.

Parfait. Le temps de se retourner, de troquer sa vieille Fiat contre une antique 403, et nous voici dans le havre de paix, à Cosne.

Anne-Marie est la compagne d'un certain Maxime. Ancien mercenaire, ancien trafiquant d'héroïne, il s'est retiré entre une pelouse qu'il creuse et deux chiens résolument sodomites (ou sodomistes : on sait que Verlaine insistait sur la différence).

Donc, la vie sans histoires. Tout baigne dans l'huile, à part l'argent. Notre héros se souvient d'une somme à récupérer, une reprise sur un chauffage, dans son ancien appartement. Le nouveau locataire, un ours alcoolique, va se montrer violent. Dans la bousculade, Eric ira au tapis.

Nous y sommes : l'action peut commencer. Et une belle bagarre, une ! Belleto s'y refuse. Son champion se dégonfle. Il ne se battra pas.

Restituer la vie dans sa fraîcheur

Pas chien, l'auteur lui offre une autre chance, avec un pistolet, cette fois. Même chose.

On se dit : bon, on a compris. C'est la revanche des cloportes. Le nouveau polar sera non-violent. Après tout, dans la vie aussi les héros sont fatigués.

Tu parles... Le tapis roulant va se mettre en marche, et aspirer tout le monde. On ne perd rien pour avoir attendu. De l'action, de l'amour, de tout, et allez donc !

Mais le Revenant, ce n'est pas seulement une bombe à retardement, c'est aussi une de ces écritures trop rares qui saisissent la vie pour vous la restituer dans toute sa fraîcheur. Précisons : il y a un truc. Contentez-vous d'accumuler des détails, et vous n'aurez qu'un reflet dans un miroir terni. Prenez les mêmes détails, travaillez le montage, et voici le lecteur fasciné. Il vit l'action en temps réel, c'est lui qui cravache la vieille 403, glissé dans la peau de l'autre, plongé dans cette épaisseur et cette densité du monde, dans cette vérité que seule la fiction peut donner. Il y a un truc, sûr. En faire l'autopsie ? On peut toujours ramener un miracle à une pincée de recettes, comparer un auteur à d'autres, jongler avec des à-peu-près. Une fois qu'on a tout dit, on n'est pas plus avancé.

Une vie, c'est quelque chose de plus que les moments qui la composent. Un livre, c'est pareil. Oui, il y a un truc. Cela s'appelle le style.

CLAUDE COURCHAY.

★ LE REVENANT, de René Belleto, Hachette P.O.L., 416 pages. Environ 55 F.

Rééditions de Claude Ollier

Comme une ville sans plan...

NOUVEAU ROMAN, pas mort ! Après Robbe-Grillet *(Djinn)* et Duras *(Agatha, Outside)*, un autre poulain des Editions de Minuit d'il y a vingt ans, Claude Ollier, se manifeste ce printemps. Il réédite *l'Eté indien* (1963), qui était épuisé, annonce la reprise de *la Mise en scène* (Prix Médicis 1958), également introuvable, et réunit, sous le titre *Nébules*, divers articles de presse ou de revues. Flammarion, chez qui s'opèrent ces regroupements, les salue par une plaquette — *Claude Ollier, aujourd'hui*, — où Denis Roche rappelle la place de l'écrivain.

L'appellation d'école « du regard », donnée au Nouveau Roman, s'applique particulièrement à l'auteur de *le Maintien de l'ordre (1967), la Vie sur Epsilon* (1972), *Enigma* (1973), et *Marrackch Medine* (1979). Regard non pas arrêté et voyeur, comme souvent chez Robbe-Grillet, mais aussi mobile que l'objet regardé. On pense à l'œil d'une caméra en mouvement et, pour le style, au relevé inachevable d'une ville sans plan.

DU New-York de *l'Eté indien* à la ville arabe de Marrakch *Medine*, les cités fascinent Ollier. Non par ce qu'elles révèlent, mais par ce qu'elles dérobent. Pour lui, l'impossibilité de dessiner avec certitude le réseau de rues mal connues illustre l'impuissance de l'écriture à fixer le sens des signes qu'elle trace. L'écrivain est devant sa feuille griffonnée comme devant les manques d'un cadastre.

Les textes réunis dans *Nébules* traduisent tous cette conscience des vides que laissent subsister nos perceptions et les mots. C'est vrai des articles sur la peinture, la radio et *le cinéma, notamment l'œuvre de Josef von Sternberg*. C'est vrai des croquis figurant un paysage maghrébin, un fauteuil Louis XV, ou une pipe. Qu'il poétise ou qu'il théorise, Ollier

par Bertrand Poirot-Delpech

porte à son paroxysme le vertige anxieux de sa génération devant ce que le réel et l'art ont d'inexorablement « lacunaire », et devant les conflits reflétés par l'acte d'écrire.

UN texte de *Nébules*, repris de colloques tenus à Bordeaux et Cerisy-la-Salle en 1971-1972, éclaire exceptionnellement *les contraintes auxquelles l'écrivain tente d'échapper*, la plume à la main.

Les phrases que nous alignons sur le papier portent la trace de nos conflits personnels les plus enfouis, et des réponses que nous y cherchons, dans l'adaptation ou la rébellion, l'exhibition ou le travestissement, la parade ou l'agression. Mais la matière par laquelle et sur laquelle nous tentons d'agir, à savoir la langue, porte trace, elle aussi, d'autres conflits antérieurs et extérieurs à nous, produits sociaux des textes passés, de l'histoire.

L'écriture telle que la pratique Claude Ollier est le terrain de cette double lutte. Il s'agit de révoquer en doute toutes les valeurs et les formes narratives ou grammaticales héritées, comme étant porteuses, en contrebande, d'idéologie. Chaque fois que nous entamons une phrase, c'est l'ensemble de nos tensions internes et des conflits socio-culturels du moment que nous devons trancher ; pas moins ! Tel Monsieur Jourdain faisant de la prose sans le savoir, tout écrivain au travail se trouve au cœur des rapports entre langage, sujet et société. Le moindre texte est appelé à modifier ces rapports et les structures sociales qui les déterminent. Il n'existe pas, en somme, d'écriture innocente. Aucune activité humaine ne révèle davantage l'ensemble de nos conditionnements, et n'est plus apte à opérer sur eux de façon proprement révolutionnaire.

TROP d'auteurs négligent cet enjeu essentiel de leur art, ou s'ingénient à le masquer. Il est bon que des chercheurs, comme Ollier, le soulignent. Le malheur veut qu'ils y mettent une complication complaisante. Leurs explications s'encombrent d'un jargon décourageant. Ce ne sont que « suites fictionnelles », « articulations », « écoute » et autres déchiffrements intersémiotiques...

On conçoit que ces écrivains restent attachés aux concepts et aux vocables des sciences humaines qui ont permis leur prise de conscience. Mais, une fois persuadés de l'importance de l'écriture comme reflet et agent de transformation, Claude Ollier et ses proches devraient oublier un peu cet appareil théorique et réfléchir moins à ce qu'ils font qu'aux moyens d'y intéresser le public non spécialiste.

On rêve d'un nouveau Nouveau Roman qui suggérerait le fruit de ses analyses sans passer par des abstractions pour thèses de troisième cycle, qui compterait avec les habitudes du grand nombre et rivaliserait de charme avec le roman dit traditionnel.

Il en a les moyens. Il suffirait qu'il sorte du ghetto de l'« illisible » où il se complaît, et qu'il cesse de commenter sa propre création comme si elle exigeait un mode d'emploi.

★ L'ETE INDIEN de Claude Ollier, Flammarion, 216 pages. Environ 60 F.

★ NEBULES, de Claude Ollier, Flammarion, 196 pages. Environ 60 F.

Une provocation théologique

● ***Bernard Chouraqui se demande « qui est goy ».***

POUR saisir la démarche de cet ouvrage où foisonnent idées, humeurs et colères, il importe de la situer. Au départ, une question : non pas « *qui est goy ?* » comme dit le titre — ni *qui* est juif ? — mais : *où* est Dieu ? Ou plus précisément : où était Dieu ? Où se trouvait-il, alors que dans les usines de mort son peuple s'élevait à Lui sur une montagne de cendre ?

Problème inquiétant, voire désespérant : le drame du croyant est plus bouleversant que celui de l'incroyant. Dieu et Auschwitz : comment expliquer l'un par l'autre, comment concevoir l'un sans l'autre ? Si Dieu est, il est partout. Et dans les victimes et dans les tueurs. Dieu serait-il donc... *goy ?* Hypothèse blasphématoire que, en filigrane, Bernard Chouraqui refuse d'écarter. Nous sommes quelques-uns à ne pas oser aller si loin. Il est plus facile d'accepter Dieu comme victime de sa création que comme auteur de sa perversion. A la limite, l'on conçoit que Dieu pourrait apparaître à l'homme comme injuste, mais non comme maléfique. Mais alors, que faire de Treblinka et autres ? Comment s'en accommoder ? Pour moi, la question demeure ouverte. Chouraqui, lui, l'insère dans un système qui frappe parfois comme une véritable provocation théologique.

D'ailleurs, tout est provocation dans ce livre. Pendant mille et mille ans l'on se demandait : qui est juif ? Chouraqui trouve que la question qui en découle est plus importante : qui est *goy ?* Et il y répond : le *goy* — ou la *goyité* — est ce qui diminue l'homme et l'enferme pour le priver de son avenir messianique. Autrement dit, pour paraphraser Cioran, le *goy* serait l'homme non advenu, de même que l'homme serait le juif non advenu.

Rendre plus humain

Tout cela vous choque ? Tant mieux. C'est ce que l'auteur souhaite : vous bousculer, vous arracher à vos habitudes, à vos croyances anciennes et confortables. Aussi emploie-t-il, avec un talent étourdissant, des mots quotidiens tout en leur attribuant un sens inédit. Il sait bien que Pharaon n'est pas Hitler et que Hitler n'est pas Pharaon ; s'il les compare l'un à l'autre, c'est sans doute pour démontrer le danger de certains raccourcis, de certaines analogies.

Lui-même avance sur un terrain miné ; il le fait sciemment. Son dessein : provoquer quelques explosions. On les entend déjà : « Quoi ? On ose tenir des propos triomphalistes qui rappellent la guerre des religions ? Serait-ce vrai que tout ce qui est juif est bon et pur, et tout ce qui est *goy* ne l'est pas ? » Mais non, personne ne le prétend. Affaire de jeux sémantiques, c'est tout. On pourrait remplacer juif-*goy* par n'importe quelle formule. C'est leur conflit qui compte. Or, conflit il y a.

Tant qu'il y aura des hommes, et tant qu'ils vivront dans l'attente de la mort, ou de la délivrance, ils seront en situation de conflit. D'un côté, ceux qui s'efforcent d'assumer leur liberté, de l'autre, ceux qui sont contre la liberté ; ceux qui sont attirés par l'univers noir du sépulcre, et en face les autres qui s'acharnent à vouloir briser toutes les murailles, toutes les volontés néfastes. Est-ce à dire que tous les juifs sont des saints ? Et que les *goys* ne peuvent le devenir sauf s'ils se convertissent au judaïsme ? Ce serait mal lire Chouraqui et mal comprendre la tradition juive qui se veut humaine et humaniste.

Ce que Chouraqui déclare c'est qu'il existe en chaque juif un *goy* — donc un ennemi — et en chaque *goy* un juif — donc un frère capable de le sauver. Même Hitler ? Non, pas Hitler qui — selon Chouraqui — se demande sans cesse pourquoi il n'est pas juif... Peu d'écrivains ont osé introduire un Hitler dans leur fiction et dire « je » à sa place. George Steiner y a réussi avec son roman sur la survie du dictateur et Chouraqui dans le dernier chapitre de son ouvrage philosophique. On voit Hitler qui achève la rédaction de son *Mein Kampf* et, commentaire brutal de Chouraqui, « le jour se lève sur l'Allemagne ». C'est comme s'il nous disait : après Auschwitz, il n'y a que le blasphème pour parler de ce qui importe vraiment.

Et pourtant, Hitler n'a pas gagné toutes ses guerres. Le juif est *bien vivant — et le goy* aussi. Seulement il s'agit de nous souvenir de ceci : la mission du peuple juif n'a jamais été de judaïser le monde, mais seulement de le rendre plus humain.

Malgré Hitler.

ELIE WIESEL.

★ QUI EST GOY ? de Bernard Chouraqui, 330 pages. Environ 65 F.

la vie littéraire

Hommage à Babar

Cinquante ans pour un éléphant, c'est le bel âge ! Surtout lorsqu'il se nomme Babar et que, grâce à la belle exposition « mise en scène » par Maurice Guillaud, il peut se retrouver avec toute sa famille. — Céleste son épouse, Pom, Flore et Alexandre, le singe Zéphir et la vieille dame — toujours jeune, avec sa veste verte et son chapeau melon — au Centre culturel du Marais.

Le roi Babar — il fut couronné dès son troisième album en 1933 — n'a presque pas connu son père, Jean de Brunhoff qui lui avait donné la vie en 1930, le laissa orphelin à six ans non sans lui avoir fait rencontrer le Père Noël dans le septième et dernier album. *Babar et le Père Noël* pourtant, ne parut qu'après la guerre, en 1946, colorié par son frère, Laurent. Laurent de Brunhoff, en effet, âgé de vingt ans après la guerre, s'était senti alors dans l'obligation de ne pas abandonner son frère de lait-éléphant ; peintre abstrait, il décida que les liens de famille étaient plus forts que tout : il créa lui-même *Babar et ce coquin d'Arthur*, s'attachant à retrouver la plus grande fidélité possible. Pendant longtemps, le public ignora la mort de Jean de Brunhoff et pensa que l'interruption de la série avait été due à la guerre. « *Souvent, il m'est arrivé de rencontrer des gens qui s'attendaient à trouver un auteur à longue barbe blanche,* dit Laurent de Brunhoff. *Aujourd'hui, je suis plus âgé que mon père ne le fut jamais, et ceci est parfois un bizarre sentiment.* »

Si bizarre que, parfois, il voudrait sans doute passer à autre chose. Mais Babar le tient bien, comme le prouve le dernier livre paru aux Etats-Unis — mais encore inédit en France — *Babar et le fantôme...*

(Traduits en dix-sept langues, les albums Babar sont publiés chez Hachette, à l'exception d'une édition de poche à l'Ecole des loisirs.)

★ Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 4 octobre. Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 francs ; moins de 25 ans : 5 francs ; groupes : 5 francs.

Le Fou parle de Dieu

« *Dieu s'amuse férocement depuis qu'il est Dieu, seulement il ne s'amusera pas longtemps, car* je suis là. » Cette phrase d'Alfred Jarry pourrait servir d'épigraphe au numéro 17 du *Fou parle*, la « revue d'art et d'humeur » dont il y a lieu de craindre, à chaque livraison, que ce ne soit la dernière. Cette fois-ci le Fou parle de Dieu, contre Dieu, à tort et à travers Dieu. Comme le dit Roland Topor, génial pilier de la revue, autant par ses textes que par ses dessins : « *Dieu voit tout, entend tout, est partout, confond tout.* » Autant dire qu'il prête aux paroles les plus excessives. « *Mais que foutait Dieu avant la création ?* » s'est un jour demandé Samuel Beckett. Ce qu'il a fait depuis, nous en sommes tous les témoins crédules ou incrédules, mais toujours ahuris. Arrabal, François Bott, Guy Millière, Guy Konopnicki, Gilbert Lascault, Roland Jaccard, Jacques Le Rider, Pierre Vidal-Naquet, Marcel Moreau, parmi d'autres, nous donnent leurs sentiments sur la question. Ils vont de l'indifférence à la franche hostilité, nous rappelant ainsi qu'un athée n'est plus nécessairement quelqu'un qui a de fortes convictions religieuses. Cela ne nous empêchera pas de prier pour que le Fou continue de parler. — M. C.

★ *Le fou parle*, 10, rue de la Félicité, 75017 Paris, C.C.P. Paris 770 13 R.

L'enquête sur les « cumulards » (*suite*)

Le *refus* du Seuil de publier un ouvrage de Hervé Hamon et de Patrick Rotman, qui met en cause les prix et les jurys littéraires ainsi que les « cumulards » de l'intelligentsia, avait provoqué de graves débats internes dans l'austère maison de la rue Jacob (« le Monde des livres » du 12 juin).

Ce livre avait reçu le soutien de Jacques Julliard, mais les responsables de la branche littéraire s'opposèrent à sa publication jugeant qu'on ne pouvait, à la fois, participer à la course aux prix et en critiquer le fonctionnement. Jacques Julliard pouvait alors s'estimer désavoué.

Dans un communiqué, les Editions du Seuil « *annoncent la nomination de Jacques Julliard comme conseiller auprès de Michel Chodkiewicz* », président-directeur général. « *Cette désignation marque clairement*, poursuit le communiqué, *qu'un désaccord n'est pas un désaveu et que la direction du Seuil entend réaffirmer à Jacques Julliard son accord sur sa conception de l'édition, ainsi que sa confiance et son amitié.* »

Ce débat montre en tout cas la bonne santé des structures démocratiques du Seuil puisqu'il n'a pas abouti à des solutions extrêmes.

Rappelons que l'ouvrage de P. Rotman et de H. Hamon sera publié en septembre aux Editions Ramsay.

B.-H. L. recalé en juin

Les débats d'idées se démodent de plus en plus vite. Vieille seulement de six mois, la controverse autour de *l'Idéologie française*, de Bernard-Henri Lévy, semblait appartenir au passé lointain. Avec un retard qu'expliquent leurs délais de réflexion et de fabrication, deux revues reviennent sur le sujet. Elles confirment les réticences d'une partie de la critique journalistique (voir *le Monde* du 16 janvier) envers les méthodes historiques du philosophe-pamphlétaire, qui se voit recalé en juin, comme en janvier.

Esprit de mai réunit une longue réfutation de son directeur, Paul Thibaud, et des démentis de témoins : Marc Beigbeder sur Mounier, Gilbert Gadoffre sur Uriage.

Dans le numéro du 13 juin du *Débat*, Le Roy Ladurie énumère par dizaines les erreurs de fait de l'ouvrage, jugé simplificateur et falsificateur. Léon Poliakov explique que sa caution a été indûment invoquée, et le directeur de la revue, Pierre Nora, examine le livre comme un symptôme de la dégradation du débat intellectuel à l'heure des médias.

vient de paraître

Romans

GUY DES CARS : *la Femme sans frontières.* — Comment une jeune femme d'origine bourgeoise devient la compagne et la complice d'un terroriste. (Plon, 261 p.)

HENRIETTE JELINEK : *Madame le président de la République française.* — L'irrésistible ascension d'Anne Lequier qui, venant d'un milieu peu propice à la promotion de la femme, accède à la présidence de la République. Par l'auteur de *Portrait d'un séducteur.* (Stock, 268 p.)

JACQUES RUFFIE : *Histoire de la Louve.* — S'inspirant de légendes, l'auteur, anthropologue et généticien, évoque les *tribulations*, au milieu du siècle dernier, d'une famille de nobles catalans, dont la fillette, enlevée par un mystérieux cavalier, grandit sous le nom de la Louve. (Flammarion, 378 p.)

Lettres étrangères

LADISLAS REYMONT : *les Paysans.* — Une épopée grandiose qui peint la civilisation paysanne polonaise du temps que l'Histoire n'existait pas encore pour elle et que le déroulement de sa vie n'était que celui des saisons. Ecrit en 1904 par Reymont, prix Nobel 1924. Traduit du polonais par Franck Schoell. Deux tomes. (L'Age d'homme, 440 p. et 504 p.)

V.-S. NAIPAUL : *Guérilleros.* — Les débuts de l'indépendance dans une île des Caraïbes, quand la fraternité des luttes révolutionnaires est finie et que les guérilleros sont démobilisés... Traduit de l'anglais par Annie Saumont. (Albin Michel, 288 p.)

ROALD DAHL : *Mon oncle Oswald.* — Les aventures scabreuses et délirantes d'un oncle qui, pour constituer les réserves de sa « banque du sperme », part en quête des génies de son époque, accompagné d'une accorte personne. Traduit de l'anglais par Alain Delahaye. (Gallimard, 282 p.)

BRANIMIR SCEPANOVIC : *le Rachat.* — Un homme, vingt-cinq ans après un exploit hasardeux, se retrouve nez à nez avec sa statue de bronze. Traduit du serbo-croate par Jean Descat. Préface de Georges Nivat (L'Age d'homme, 182 p.)

Biographie

ARIANNA STASSINOPOULOS : *Maria Callas, par-delà sa légende.* — L'auteur, à partir d'entretiens et de documents, retrace la carrière de la chanteuse à la personnalité riche et contrasté. Traduit de l'anglais par P. Delamare, E. Diacon et C. Gilbert. (Fayard, 413 p.)

Autobiographie

ANTONI TAPIES : *Mémoire.* — L'autobiographie du peintre catalan et aussi une réflexion sur l'art. Traduit du catalan par Edmond Raillard. (Galilée, 459 p.)

Témoignage

MARIEKE AUCANTE : *l'Age de l'ombre.* — Un témoignage sur la vie des femmes du Sud-Algérien. L'auteur a vécu volontairement, pendant plusieurs mois, avec les femmes coupées du monde de la maison de Ma Zohra, matriarche toute - puissante. (Flammarion, 163 p.)

Documents

MAURICE RAJSFUS : *Sois juif et tais-toi !* — De 1930 à 1940, l'attitude des Français israélites face au nazisme. Par l'auteur de *Des juifs dans la collaboration.* (EDI, 319 p.)

JEAN - CLAUDE BOURRET : *G.I.G.N.* — Les exploits de l'unité spéciale anti-terroristes, le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. (France-Empire, 250 p.)

MICHAEL LEDEEN, WILLIAM LEWIS : *Débâcle, l'échec américain en Iran.* — Un compte rendu dévastateur des mois tumultueux que connurent Washington et Téhéran avant et juste après la chute du chah. Traduit de l'américain par Raymond Albeck. (Albin Michel, 280 p.)

Essais

MICHEL GLATIGNY, JACQUES GUILHAUMOU : *Peuple et pouvoir.* — Les deux auteurs ont réuni et présentent les textes d'une équipe pluridisciplinaire qui éclairent certains aspects de la formation de la pensée politique entre le XVIe et le XIXe siècle. (Presses universitaires de Lille, 198 p.)

Société

FRANK BROWNING et JOHN GERASSI : *le Crime à l'américaine.* — Histoire et traduction d'une société violente. Traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso. (Fayard, 470 p.)

ARNOLD TOYNBEE et DAISAKO IKEDA : *Choisis la vie.* — Un dialogue entre l'historien occidental et le penseur japonais. Traduit de l'anglais par Isabelle da Prato. (Albin Michel, 409 p.)

Poésie

CORNEILLE et ANDRE LAUDE : *Riverains de la douleur.* — Un peintre et un poète se sont associés pour montrer et chanter les tourments de la vie. (Ed. Verdier, *11220 Lagrasse*, 42 p.)

Histoire

MAURICE BOUVIER-AJAM : *Histoire du travail en France des origines à la Révolution.* — La deuxième édition, enrichie et complétée, d'un ouvrage paru en 1957, et considéré comme un classique. (Librairie générale de droit et de jurisprudence R. Pichon et R. Durand-Auzias, 20, rue Soufflot, 75005 Paris, 639 p.)

Tribune libre

Les paroles nues de Fouad Negm

AINSI Ahmed Fouad Negm est retourné en prison. Depuis le 29 avril, ce poète de la terre blessée — il est né en 1929 à El Abbassa, sur le delta du Nil — a retrouvé les pierres sur lesquelles tant de mots ont été gravés.

La poésie de Fouad Negm, chantée du fond des ténèbres par le cheïkh Imam, est une poésie de l'irrespect. Quand la vie est empêchée, quand la clameur du peuple est détournée, quand une voix s'élève pour dire le matin impatient, attestant la brisure, il se trouve toujours un pouvoir politique pour la nier, l'étouffer, la mettre en prison.

Si l'humour est, comme on dit, la politesse du désespoir, en Egypte, l'humour de Fouad Negm et du cheïkh Imam est le courage et l'âme des mains nues, des corps dépouillés et des vies dépossédées. Il le dit lui-même : « *Nos paroles sont nues.* »

Fouad Negm a eu l'audace de lire devant des étudiants un poème de haute dérision. Son titre : *Communiqué important*. Le texte reprend le rythme lancinant de la radio d'Etat, appelée « Radio-Girouette », et, sur la même cadence, livre des paroles qui détournent le sérieux préfabriqué du discours officiel.

Rire du sacré : déboulonner les statues, faire éclater un rire vengeur au sein d'une foule qui déborde de vie et qui a l'habitude de ne pas « *avaler toutes les couleuvres de l'histoire* », *n'est-ce pas* cela une forme vivante de la poésie qui fait rêver et espérer le peuple ? C'est en ce sens que Negm dit : « *Mon espoir dans le peuple / fait naître mon chant* ». Comme d'autres poètes et troubadours de la culture arabe (Beram Tunsi, Sohir El Qualamaoui, Mouzaffar Nawab), qui utilisent la langue du peuple — ses dialectes dont l'imaginaire n'est pas moins riche que celui de la langue arabe classique, — Fouad Negm dérange. Dans *Communiqué important*, c'est le paysan à la naïveté subversive qui s'étonne et commente faits et gestes de l'homme puissant, lequel semble rappeler :

Hé, peuple, tiens-toi tranquille
ne gâche pas cette douceur de vivre.

Ce communiqué prend vite l'allure de la farce, la farce qui fait mal :

Au nom de Dieu
Paix sur vous... Salami et bananes
Quant aux affaires, c'est de la tarte et des amandes... (1)

Il est urgent que Fouad Negm soit libéré et qu'on laisse aux poètes le droit de dire, de chanter et de témoigner sur l'époque et ses blessures.

TAMAR BEN JELLOUN.

(1) *Traduite, la poésie de Negm, particulièrement imagée, ayant des références aux spécificités de la culture populaire égyptienne, perd au moins 75 % de ses ambiguïtés faites souvent de jeux de mots et de jeux de syllabes.*

en bref

● **L'ACADEMIE GONCOURT vient de publier sa première sélection annuelle de romans parus avant le 1er juin, qui retient vingt-trois ouvrages. Il s'agit des auteurs suivants : Nicole Avril (« la Disgrâce » - Albin Michel), François-Régis Bastide (« l'Enchanteur et Nous » - Grasset), Belletto (« le Revenant » - Hachette-Litt. POL), Lucien Bodard (« Anne-Marie » - Grasset), Roger Bordier (« la Grande Vie » - Albin Michel), Cavanna (« Bête et méchant » - Belfond), Muriel Cerf (« Une passion » - Lattès), Andrée Chedid (« les Marches de sable » - Flammarion), François Clément (« les Procédures champêtres » - Laffont), Marilène Clément (« la Fleur de lotus » - Gallimard), François Debré (« les Fêtes de l'automne » - Flammarion), Hortense Dufour (« l'Ecureuil dans la roue » - Grasset), Louis Pafournoux (« le Visiteur apostolique » - Gallimard), Françoise Hamel (« le Café à l'eau » - Grasset), Frédérique Hébrard (« la Chambre de Goethe » - Flammarion), Bernard Lambert (« Coucher de soleil » - Hallier-Albin Michel), Guy Le Clec'h (« l'Enfant de porcelaine » - Albin Michel), Michèle Manceaux (« Pourquoi pas Venise ? » - Seuil), Claude Mauriac (« le Rire des pères dans les yeux des enfants » - Grasset), Pierre Moustiers (« le Cœur du voyage » - Seuil), Jean Raspail (« Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie » - Albin Michel), Angelo Rinaldi (« la Dernière Fête de l'Empire » - Gallimard) et Vladimir Volkoff (« les Humeurs de la mer » - Julliard).**

● **LE JURY RENAUDOT, de son côté, a retenu huit noms dans sa première sélection : Antoine Audouard (« Abeilles, vous avez changé de maître », Gallimard), Louis Caron (« les Fils de liberté », Seuil), Driss Chraïbi (« Une enquête au pays », Seuil) François Debré (« les Fêtes d'automne, Flammarion), Noël Devaulx (« le Manuscrit inachevé », Gallimard), Hortense Dufour (« l'Ecureuil dans la roue », Grasset), Jean-François Grunveld (« Lucien le 31 janvier », Grasset) et Claude Gutman (« la Réparation », Mercure de France).**

● **L'ACADEMIE GONCOURT a remis sa bourse de la biographie, dotée de 20 000 francs, à notre collaborateur Hubert Juin, pour le premier volume de son étude consacrée à « Victor Hugo » (Flammarion).**

هكذا من الأمل

romans

La magie de Valérie Valère

● *L'histoire d'un écrivain qui ne trouve plus ses phrases.*

VALERIE VALERE n'a pas vingt ans et son *Pavillon des enfants fous* vit déjà dans des milliers de mémoires. Et déjà sa *Malika ou un jour comme les autres* nous a menés dans les *eaux mêlées* où un frère et une sœur adolescents vivent les jeux et la magie que le regard des adultes réduit au scandale et à la mort.

Cette fois, Valérie Valère a voulu se montrer en jeune homme, un jeune homme que l'écriture soudain abandonne. Gene Carl, dont *« le style comblait les vides »*, qui se grisait de ses *« lignes-innombrables »*, demeure comme figé au bord d'un puits sans eau. *« Où sont les phrases ? »*

Gene, et son obsession de la page blanche, devient pour nous bien plus que l'écrivain dépossédé... Après tout, qu'importe à qui n'a pas l'écriture pour névrose qu'un jeune homme trouve ou non ses phrases ? Mais imaginez un aphasique. Les mots se forment en lui : ils sont là, avec leur contour et leur son. Et il ne peut les prononcer. Or, s'il ne les formule pas, nul ne les connaît : comment communiquer ? Et il a besoin d'atteindre, de toucher les autres : ils lui prouvent qu'il est. Le voilà, le supplice de Gene. Ecrire, c'est dresser le barrage contre le délire, contre l'enfermement. Ne plus trouver « ses phrases », c'est sombrer dans l'abandon à soi, dans la possession par le non-sens : la folie.

Gene se débat. Avec son directeur littéraire — qui pourrait aussi être son fantasme — il fait semble-t-il l'amour. A moins que ce ne soit imaginaire ? N'importe : l'éditeur le presse, le menace, le raille : *« Le succès de ton premier livre t'est monté à la tête. »*

De bar en bar, parmi les drogués et les dragueurs, Gene tombe dans un appartement communal où se rencontrent tous les enfants perdus des élans pervertis. Et là il perd pied, imagine qu'un peintre lui vole ses phrases pour en couvrir sa toile. Il fuit, il tente de fixer sa mémoire sur un magnétophone à demi volé, et pour finir casse les vitres au sens le plus littéral du mot, s'entaille les mains...

Interné dans une clinique, Gene prend les couloirs pour des rues et le psychiatre Aurel ou pour un personnage ou pour un double, un rival en écriture. Le médecin décrète qu'écrire n'est pour Gene qu'un « travail » qu'il s'imposait. Alors Gene finit son livre, trouve même le sujet du suivant, arrive devant la maison d'édition. Là une voiture le renverse. *« Les feuilles du manuscrit volèrent autour de lui, recouvrant son corps du linceul de son amour. »*

Les fantasmes de Valérie Valère, à travers les cahots d'une écriture enchantée, enfantine, nous envoûtent dans son « obsession blanche ». Qu'il y ait des creux dans ces 243 pages importe peu. La magie prend. L'adolescent qui crie sans qu'on l'entende, ce n'est plus un écrivain en mal de phrases. C'est tout être qui a besoin de parler pour que les mots relient sa vie aux autres.

DOMINIQUE DESANTI.

★ OBSESSION BLANCHE, de Valérie Valère, Stock, 243 pages. Environ 49 F.

Plaidoyer pour Jean Prévost

(Suite de la page 21.)

Comme il se sentait, Jean Prévost, en meilleure compagnie avec le Maurice de Guérin du *Centaure* ; et comme on peut se méprendre sur soi-même ! Il s'imaginait « ressembler » à Roger Martin du Gard, lequel *« m'affirme le contraire*, note-t-il, *avec une espèce de violence »* (sur Martin du Gard, cette remarque amusée : *« Il s'est établi le sacristain de son cœur. »* Joie de lire, sous la plume de mon vieux camarade, que *« les gaucheries de Hugo ne l'empêchent pas d'être plus grand poète-philosophe que Vigny »*, que le style de Sainte-Beuve est un peu trop *« paré de fleurs d'herbier »*, et que Bergson l'avisé, le souple, le prudent, *« glisse sans peine dans les cadres sociaux jusqu'aux sommets académiques »*. L'abîme est immense entre Gide et Saint-Ex *« aux yeux insatiables »*, avec sa *« pétulance »* et son *« rire émerveillé »*. Et le non-chrétien Jean Prévost admirait ce Claudel *« tout païen, tout chrétien »* qui, *« grand poète »*, comme Hugo, *« connaît l'épaisseur des choses »* et *« rend à des pensées élémentaires leur puissance et leur nouveauté »*.

Jean Prévost tenait M. Thiers pour *« horrible »*, un être *« sans entrailles, sans honneur »*, et il ne niait pas que *« l'économie socialiste »* était, en lui, une option fondamentale. Je me rappelle qu'un soir, chez Madame de X... — nous n'étions là que quatre : l'hôtesse, Jean Prévost et sa jeune femme, moi-même, — pour je ne sais quelle raison, il s'était mis à faire parade de ce *« cynisme affecté »* qu'il prêtera, en 1934, à son Crouzon de *Sel sur la plaie*. Il se gaussait de ces *« histoires »* à *l'« hypocrisie burlesque »*, qui protestent d'une immolation décidée à leur cause, patriotique *ou révolutionnaire* ; *« allons donc ! »*, grogna-t-il, *« tous, tant que nous sommes, nous préférerons toujours à nos idées la vie et ses plaisirs »*. Or nous savons bien ce qu'il a su personnellement choisir, ce qu'il a fait sous l'occupation, et qu'il a donné sa vie, au Vercors, par fidélité essentielle à sa foi en l'homme et en la liberté !

Oui, il serait bon, il serait juste que l'on réimprimât aujourd'hui les meilleures œuvres de Jean Prévost, témoin de notre culture et martyr de notre espérance (3).

HENRI GUILLEMIN.

(3) On lira avec fruit l'ouvrage qu'Odile Yelnik a consacré à Jean Prévost, en 1979, chez Fayard, et auquel Vercors a donné une remarquable préface. C'est un livre sérieux, attachant, plein de chaleur et comportant, au surplus, d'admirables documents photographiques.



poésie

La colère de Charles Le Quintrec

● *Le poète d'une terre et d'un orgueil.*

POETE de la Bretagne, de Dieu et de la colère : telle pourrait être la définition de Charles Le Quintrec. Il ne s'y dérobe pas, dans les 272 pages de *la Lumière et l'Argile*, qui groupe le meilleur de son œuvre poétique, entre 1945 et 1970. Breton, il l'est par ses paysages d'eau et de sable, de vent et d'écume, et par ses contrastes : nulle part la paix, partout la lutte, jusqu'au fond des rocs et jusqu'à la cime des arbres.

Il l'est encore dans son refus des facilités ; ses paroles, il les sait vives, cassantes, essentielles et sans vaine élégance : des mots debout comme on dit des pierres dans son Morbihan natal. *Et breton est son tempérament* : de la force, de la méfiance et une farouche nécessité de clamer son origine comme son identité.

Poète de Dieu, il l'est par atavisme et par conviction, sans doute dans l'obédience d'abord, et dans une liberté plus vertigineuse à partir de la quarantaine, qui lui a apporté le sacré en d'autres livres que les Evangiles. Croyant, mais à sa façon, qui n'est pas de faciliter les épanchements ni de trop solliciter les extases.

Il le dit avec franchise : *« Comment créer Dieu en si peu de terre ? »* Non point d'hérésie, mais un besoin presque physique de dresser face à Dieu ses doléances, ses cris, ses protestations, comme si, dans l'inconscient, grondait encore l'écho de la voix celte, panique, panthéiste.

La colère est son principal atout. *Il ne s'agit pas pour ce* poète d'une terre et d'un orgueil précis de s'insurger contre telle injustice ou telle inégalité sociale. Il va au fond des choses et des âmes. Il ne s'accepte que lavé de ses péchés, et il crie bien son besoin de repolir, de laver, de rajeunir les vérités avant de les assimiler.

Très simplement, au lieu de chanter la mer en tant que mer, le soleil en tant que soleil, la lune en tant que lune, il dit, en un admirable raccourci : *« La mer lance le soleil et la lune. »* Et, parlant de lui, il se ramasse ainsi : *« Je suis dans le van de l'été / Comme une poussière qui pense. »*

Cette puissance, hirsute quelquefois, n'a pas changé depuis trente ans : il y a dans l'inspiration de Charles Le Quintrec une opiniâtre unité. Guetté par l'absurde, il le brise. Cerné par le doute, il lui oppose son tempérament de sel et de feu. Courtisé par les innovations du siècle, il s'en éloigne, comme si la poésie en était encore à se pénétrer d'un paysage indomptable et d'une humeur insensible à la mode.

ALAIN BOSQUET.

★ LA LUMIÈRE ET L'ARGILE, de Charles Le Quintrec, Albin-Michel, 272 pages.

LES TÉNÈBRES ET LES COULEURS DE MARIE-CLAIRE BANCQUART

APRES *Cherche-terre* et *Mémoire d'abolie* (prix Max-Jacob 1979), Marie-Claire Bancquart poursuit avec son nouveau recueil une œuvre forte, drue. *Partition* : c'est un texte charnel, heurté à déchiffrer. C'est aussi le partage d'un territoire tour à tour disjoint et recomposé, et d'un « moi » qui, criant ses désirs, son angoisse, sa dérision, rêve de se « flibuster »

« Cogner mon double
casser son écorce
boire son eau
ténébreux fantôme du sang ».

Dehors, le désordre du monde. Sans cesse exproprié, expulsé de lui-même, le corps se « recoquille », retourne aux ténèbres du dedans, à l'intérieur du « sac de peau », dans l'effroi des entrailles, des viscères et du sang (*« Entrer en loge à l'intérieur de soi... descendre aux cryptes d'écorché »*). Il exulte pourtant dans les corps à corps de l'« amour, champ terrible », entre passion et oubli.

« Qui vive ? » La mortelle « assignation d'abîme » ne va pas sans une espèce de joie. Chaque instant volé au néant repousse les limites, fait croître un espace « bondé de graines », semé de fruits aux couleurs violentes. *« Aisance des sèves. Primevères et avoines, saxifrages et lauriers. Confiances de minuit. »* Le chemin de crête devient île fertile, bonheur habitable, accessible grâce au *« brouillement de mots »*.

Le langage, Marie-Claire Bancquart s'en défie pourtant. *« L'alphabet souille,* écrivait-elle dans *Mémoire d'abolie, dedans c'est illettré. »* Ses mots « de peu », elle les façonne à sa forme, les gauchit jusqu'au cri, les brusque en vue de quelque secrète et lyrique déflagration.

Pour greffer un peu d'homme
Au monde opaque

Pour nommer l'oseille
Pain des coucous

Pour
Basculer le désir

Quelques syllabes.

M. P.

★ PARTITION, de Marie-Claire Bancquart, Belfond, 190 p. Environ 49 F.

autoportrait

L'espace de Jean Carrière

● *A travers ses Mémoires au magnétophone.*

MONTAIGNE se serait-il confié au magnétophone ? L'autobiographie sur bande magnétique est un genre littéraire bâtard qui oscille entre les Mémoires classiques et l'interview parfois complaisante. Les confidences que Jean Carrière a faites à Maurice Chavardès n'échappent pas aux défauts du genre, encore que l'écrivain ait peaufiné, de sa propre écriture, le récit de sa vie. Ne dit-il pas, à propos de la campagne nîmoise : *« C'est là que je suis devenu agrégé de nuages, licencié en pluies et vents, docteur ès forêts et landes, diplômé de l'école des grands espaces... »*. Autant d'images que l'on ne sort pas spontanément devant un micro ! Et pourquoi ce titre à ras de terre : *le Nez dans l'herbe* ? On a plutôt l'impression que Jean Carrière, comme son « épervier de Maheux », plane dans les vents frais et, du haut des collines abandonnées, observe nos basses terres avec un mélanges d'orgueil et de fureur.

Nous saurons donc tout de ses ascendances, de son enfance, de ses écoles buissonnières, de sa rencontre avec Jean Giono. Tout encore de la gloire ambiguë et redoutable que lui valut l'attribution du prix Goncourt, et des jalousies haineuses que suscita son succès. *Je passe sur le récit*, inutile et irritant, de son divorce et retiens avec plaisir ses réflexions véhémentes sur le parisianisme et le régionalisme littéraires.

Jean Carrière a sa singularité. Qu'il la garde ! A son amour des espaces maudits et des âpres territoires, à sa méfiance de l'intellectualisme stérile, il joint dans son œuvre puissante et sauvage des préoccupations métaphysiques, voire spirituelles, qui l'éloignent de la plupart des « écrivains du Midi », et de Giono *lui-même*. Son œuvre est *loin* d'être close et il était sans doute prématuré d'en dresser un bilan. Du mont Aigoual, nous attendons le surgissement d'autres beaux éperviers.

XAVIER GRALL.

★ LE NEZ DANS L'HERBE. Entretiens de Jean Carrière avec Maurice Chavardès. La Table Ronde, col. « Profils », 256 pages. Environ 50 F.

Le «verd paradis», de Max Rouquette

LA littérature occitane moderne est enfermée dans un ghetto politico-culturel. Il en va de même pour la littérature bretonne. Le centralisme français continue de maintenir sous le boisseau d'admirables lumières énoncées en d'autres langues que celle qu'on parle et écrit officiellement dans notre pays. Aussi, bien peu de gens connaissent l'étonnant développement des lettres occitanes modernes, qui s'est fait, d'une certaine façon, contre l'héritage de Frédéric Mistral.

Il appartenait à des générations *nouvelles de dépasser*, en la combattant durement, la sclérose du félibrige. De ce point de vue, une revue, fondée en 1924, a joué un rôle essentiel avec à sa tête Ismaël Girard et Camille Soula. C'est l'époque où les jeunes écrivains qui entrent en lice adoptent la graphie mise au point par le grand linguiste Louis Alibert et refusent la graphie *« mistralienne »* de Joseph Roumanille.

Max Rouquette appartient à ces nouvelles générations. Né en 1908 à Argeliers en Languedoc, il *est l'un des premiers* intellectuels à dégager la culture occitane contemporaine des poncifs du dix-neuvième siècle. Etudiant en médecine à Montpellier, il participe à la fondation de Nouveau Languedoc, association d'étudiants, puis il devient membre de la Société d'études occitanes et rédacteur en chef de la revue *Occitania*. A la fin de la *deuxième guerre mondiale*, il fonde, avec Girard et Soula, l'Institut d'études occitanes, où il succédera à Jean Cassou comme *président*. Fondateur du Pen-Club de langue d'Oc, il dirige, depuis 1978, la revue *Oc*.

Max Rouquette est avant tout un poète : l'auteur de *Somnis dau matin* (1937), *Somnis de la nuoch* (1942), *la Pietat dau matin* (1963), trois recueils de vers qui feront date. Mais, dès 1934, il a élaboré dans *Secret de l'erba* une prose qui exercera une indéniable influence et suscitera l'admiration des meilleurs écrivains occitans. Il a emprunté la voie d'une *« écriture tendue vers la rigueur et la simplicité »*.

Une toute jeune maison d'édition, installée à Paris, vient de publier *Verd Paradis*. C'est la première fois qu'une œuvre de Rouquette est traduite en français. Le volume des éditions du *Chemin vert est d'autant plus* passionnant qu'il est enrichi d'un précieux dialogue entre Max Rouquette et Henri Giordan, chargé de recherches au C.N.R.S. et animateur de la collection « Commune Présence » où figure *Verd Paradis*. Ce dialogue explore *« l'espace de l'écriture occitane »*. Nous y découvrons les phares de Rouquette : Dante, Pons, Shakespeare, Eschyle, les présocratiques, les poésies chinoise et japonaise, Faulkner.

Homme de culture universelle, ouvert au monde, et aux mondes, Max Rouquette avec *Verd Paradis* — ensemble d'une quarantaine de textes — s'affirme comme le témoin d'une société occitane *rurale, témoin ancré* dans la tradition du conte oral et dans *« le plaisir de l'écriture »*. C'est une vaste et bouleversante saga de la nature et des hommes du pays d'Oc.

Mais il ne faut pas se laisser tromper par le titre qui pourrait faire songer à quelque récit harmonieux d'Arcadie : *« Une lumière de l'Eden traversée des reflets blafards de l'abandon ; une lumière blessée, pathétique »*, écrit Max Rouquette. Et, en effet, dans *le Spectre de la lune pleine, Cendre Morte, le Roi cruel* ou *le Sanglier*, on renoue avec l'éternelle lutte cruelle pour la vie. La présence de la mort, le tragique quotidien font contraste avec la clarté des feuilles, la bonté des eaux. C'est *un monde ambigu dont M. Rouquette* nous ouvre les portes. L'« absurde » peut surgir. Mais n'est-il pas déjà « absurde », comme l'indique H. Giordan, de *« poser une écriture occitane dans un monde qui l'exclut »*.

ANDRÉ LAUDE.

★ VERD PARADIS, de Max Rouquette. Traduction d'Alem Surre-Garcia avec la collaboration de Françoise Meyruels. Edit. Le Chemin vert (22, rue Pierre-Semard - 75009 Paris). 320 pages. Environ 69 F.

critique littéraire

Une leçon de musique

LES *sourds-muets, quelques* aveugles-nés, des fous et des sauvages, un Hottentot, des musiciens, un mathématicien délirant, un Neveu de Rameau, une Religieuse, des femmes : les personnages chers à Diderot sont presque toujours *excentriques, marginaux ou rebelles*. Rebelles à l'ordre établi par Dieu et par le roi ; rebelles à la description linéaire, à l'impérialisme du concept, à la métaphysique classique. Et pourtant Diderot est, à sa manière, un grand métaphysicien.

Matérialiste, sans doute, mais d'un matérialisme subtil, poétique, « enchanté », qui n'aspire *à rien de moins qu'à embrasser* le réel dans sa totalité, à le traduire dans un langage plurivoque, touffu et généreux : Diderot, le grand inclassable de la philosophie des Lumières, nous a laissé une œuvre qui est une bombe à retardement. Non seulement nous n'avons pas fini d'en explorer les arcanes, mais nous y découvrons chaque jour quelque chose qui *la rapproche un peu plus* de notre modernité. Cette œuvre constituerait-elle donc, jusque dans son aspect inachevé, l'avant-garde dont nous aurions besoin ?

Telle est, en tout cas, la conviction qui a animé Elisabeth de Fontenay lorsqu'elle a préparé le spectacle *Diderot à corps perdu*, mis en scène par Jean-Louis Barrault au Théâtre d'Orsay en 1979, puis écrit cet essai, lui-même chatoyant et baroque, où éclate à chaque page la passion qu'elle éprouve *pour l'auteur des Bijoux indiscrets.*

Tournant délibérément le dos à la critique universitaire — dont elle n'ignore pas l'utilité, mais qu'elle estime insuffisante pour rendre compte d'un auteur aussi exceptionnel, — Elisabeth de Fontenay montre que Diderot se distingue par des points essentiels de ses contemporains.

Il n'est pas antisémite ; il tient la femme pour l'égal de l'homme ; il doute de la perfectibilité du genre humain ; il aspire à l'accumulation des connaissances, mais il ne croit pas que celle-ci suffise à faire régner le bonheur parmi les peuples. Esprit encyclopédique, il s'attache avant tout à divulguer ce qu'il *sait, ce qu'il croit, ce qu'il sent*, afin d'en faire profiter les autres, de provoquer chez eux des réactions nouvelles. Plus qu'un système *raisonné* et cohérent, il rédige au fil des ans un texte polyphonique, dans lequel chaque fragment résonne avec les autres.

Cette métaphore orchestrale, qui court tout au long du livre *d'Elisabeth de Fontenay, peut* être trompeuse si l'on en abuse ; elle n'en reste pas moins, pour le moment, la meilleure clef qui soit pour entrer dans l'univers de Diderot, l'homme qui voulut « donner une leçon de musique à la philosophie ».

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

★ DIDEROT OU LE MATÉRIALISME ENCHANTÉ, d'Elisabeth de Fontenay. Grasset, 286 pages. Environ 59 francs. Cet essai a obtenu le Prix des Critiques.

lettres étrangères

Un chauffeur de P.-D.G. intellectuel

● *Quand Martin Walser esquisse son autoportrait...*

DE quoi le petit-bourgeois Xavier Zürn se plaint-il ? Il occupe une place enviée dans son entreprise, celle de chauffeur du patron. Entre ses voyages, il mène une existence confortable dans un petit bourg proche du lac de Constance. Il habite la maison de ses ancêtres, au milieu d'un grand jardin. Il a deux filles, il s'entend bien avec sa femme. Et pourtant, Xavier Zürn ne se sent pas heureux.

Il vient de découvrir les illusions du paternalisme. Son directeur, qu'il aime bien, ne lui donne que des marques de bienveillance condescendante. Quand ils voyagent ensemble, le patron se coiffe de ses écouteurs et s'absorbe dans la musique de Mozart. Depuis quinze ans, Xavier n'a *jamais pu* lier conversation. L'humiliation le rend malade. Il se croit atteint d'un cancer à l'estomac, mais ses douleurs se révèlent purement psychosomatiques. Il rêve de tuer son patron, ou d'une invasion russe qui « *balaierait toute cette clique* ». Bref, il a intériorisé la lutte des classes...

Le personnage ne cesse pas d esurprendre. Dans les ruminations de ce petit employé se mêlent des réflexions étonnamment subtiles. « *Si le patron avait une patrie il ne courrait pas les opéras pour écouter du Mozart.* » Ce chauffeur est un intellectuel cultivé qui disserte sur le destin de la nation allemande aussi bien que Martin Walser lui-même. Dans un essai sur le métier d'écrivain, paru au même moment que *Travail d'âme*, Walser avoue qu'il lutte contre la tentation d'écrire à la première personne en créant des personnages et en racontant des histoires.

Ici le masque est transparent. L'analyse psychopolitique du cas Xavier Zürn trop visiblement construit, lasse l'attention. Mais l'intérêt renaît lorsque le romancier transgresse ironiquement les conventions de l'invraisemblance pour esquisser l'autoportrait d'un intellectuel en chauffeur de P.-D. G. Dans *la Licorne*, il y a quinze ans, Walser représentait un agent de publicité que sa faconde irrésistible conduit à devenir écrivain. A présent, il préfère pactiser avec le taciturne Xavier Zürn. Le romancier n'est plus le bateleur qui apostrophe la *société*. Il n'a plus le droit de parler que lorsqu'on lui adresse la parole. Il s'acquitte solitairement de son « travail d'âme ».

JACQUES LE RIDER.

★ TRAVAIL D'AME, de Martin Walser, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, Gallimard, 310 pages. Environ 65 F.

Admirable Schnitzler !

LA tendance actuelle chez les éditeurs à redécouvrir plutôt qu'à découvrir (s'agit-il d'un manque de nouveaux talents ou d'une solution de facilité ?) nous vaut parfois de bien agréables surprises.

Après la réédition, il y a quelques mois, de *Mademoiselle Else* d'Arthur Schnitzler (1), étonnant monologue intérieur d'une jeune fille obligée de se prostituer pour sauver son père, voici du même auteur *Berthe Garlan*, un roman encore inédit, plus classique sur le plan de la forme (il a été *écrit vingt-trois ans plus tôt*), moins mélodramatique sur celui de la forme : l'éveil à l'amour d'une femme de trente ans, mais tout aussi surprenant par la virtuosité avec laquelle l'auteur réussit à nous faire pénétrer à travers les méandres d'une âme féminine.

L'histoire : celle d'une veuve encore belle qui s'étiole lentement dans une ville provinciale des bords du Danube en compagnie de son petit garçon. Adolescente à Vienne, Berthe Garlan a rêvé d'un grand amour. Elle est maintenant résignée. Au moins en apparence, car la fièvre d'un printemps trop précoce suffit à réveiller en elle la nostalgie d'autre chose. L'annonce dans le journal local d'un concert donné par un *ami* de jeunesse, devenu depuis un célèbre virtuose, sera le déclic qui la lancera sur le chemin de Vienne, vers une aventure hypothétique. « *Pourquoi la femme*, s'interroge-t-elle au terme de cette tardive éducation sentimentale, *a-t-elle été créée avec les mêmes appétits que l'homme, ardente à la vie, avide de bonheur ? Pourquoi, puisque pour elle la recherche du plaisir est péché, la rançon de la volupté expiation ?* »

La traductrice du roman, Dominique Auclères, qui fut la confidente de Schnitzler, évoque dans la préface quelques-unes des innombrables femmes qui inspirèrent l'auteur et plus particulièrement Marie Reinhard, qui fut le modèle de Berthe Garlan.

Les critiques de l'époque n'hésitaient pas à comparer *Berthe Garlan* à *Madame Bovary*. Si le roman a perdu aujourd'hui son côté subversif il a gagné, en revanche, avec le seul recul du temps un supplément de poésie.

Berthe Garlan : une femme très simple, très ordinaire en apparence, un visage qui, pourtant, ne cesse de vous poursuivre une fois le livre refermé.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ BERTHE GARLAN, d'Arthur Schnitzler, traduit de l'allemand par Dominique Auclères, Stock, 212 pages. Environ 68 F.

(1) Cf. *le Monde*, 30 janvier 1981.

civilisations

Deux romans historiques, l'un d'un diplomate français, Michel Larneuil, l'autre d'une Anglaise, M. M. Kaye, fille de soldat et de fonctionnaire des Indes ; un conte cruel et ironique sur l'époque contemporaine d'un des *grands romanciers* indiens de langue anglaise, R.K. Narayan, nous *incitent* cet été à partir pour ce pays et son histoire. A ces nouveautés s'ajoute la réédition de Kipling entreprise l'an dernier par Francis Lacassin, et qui vient de s'augmenter de trois nouveaux titres : « Histoire des mers violettes », « la Cité de l'épouvantable nuit » en 10 × 18 et « la Cité des morts » dans la collection « Les maîtres de l'étrange » (U.G.E.).

Sur un autre registre, une enquête sociologique, menée par Gérard Busquet et Christian Delacampagne, fait découvrir les *tribus qui survivent* encore aujourd'hui.

Dévorons « le Mangeur d'homme »

● *Narayan : un grand écrivain hindou*

CONTE cruel et ironique publié en anglais il y a vingt ans, ce récit du romancier indien R. K. Narayan s'impose comme la vision locale d'une Inde moderne sous Nehru. Né en 1906 à Madras, auteur de onze romans, de plus de cent cinquante nouvelles, Narayan est peut-être le premier des écrivains hindous de langue anglaise, et, année après année, il a peuplé Malgudi, petite ville imaginaire de l'Inde du Sud, de ses personnages. Les éditions Plon avaient fait paraître en 1961 un autre de ses romans, *Un habile financier*, l'histoire d'un usurier qui enseigne comment soutirer une fortune à la banque...

Nataraj est imprimeur, Vasu taxidermiste. Le premier, filou comme tout le monde, posé, habile, tient à sa petite existence bien réglée. Le second, impétueux, fort en gueule, a dans la tête quelques idées fixes qu'il entend réaliser ; tel un pou, il s'accroche à Nataraj, l'importune, envahit son espace, perturbe le cours de sa vie. La petite ville de Malgudi n'avait jamais vu un tel *rakshasa* (démon) fouler le sol de ses rues.

Pour Nataraj, rien ne presse, les choses suivent un cours immuable ; propriétaire de sa petite imprimerie, il feint de ne pas chercher à se gagner une clientèle, conseillant à ceux qui douteraient de la qualité de son travail d'aller voir en face chez un concurrent mieux équipé. Et le client de protester contre les mauvaises intentions qu'on lui prête. Le jeu, typiquement indien, permet à chacun des protagonistes de sauver la face. Devant ce rituel, le personnage de Vasu apparaît comme un destructeur : il ne respecte pas les us, terrorise son entourage, saccage une forêt voisine. Les palabres, les esquives, les filouteries, n'intéressent pas cet ennemi de la tradition qui fonce sur tous les obstacles.

R. K. Narayan exploite habilement ce contraste entre les deux types de comportement et passe d'un humour débridé au tragique le plus sombre. Sa maîtrise culmine quand il porte à leur paroxysme les contradictions des personnages ou les paradoxes d'une société où s'accumulent les règlements imprévisibles et les décisions absurdes. Kafka n'est pas loin. Quelque magique système D, la débrouillardise, des complicités, des passe-droits, permettent aux victimes d'échapper, provisoirement au moins, aux dangers d'une spirale qui étouffe et paralyse. Le fameux « mystère » indien a certainement quelques racines de ce côté, dans cet « *imbroglio inextricable* », écrivait E. M. Forster, l'auteur de *la Route des Indes*.

Dans sa préface au *Mangeur d'homme*, Graham Greene, ami de R. K. Narayan, rapporte la citation de Forster, en reprochant à ce dernier de n'avoir pas su comprendre le pays, tandis que Kipling se voit accuser par le même Greene de l'avoir « *romantisé* ». Beaucoup plus tard, V. S. Naipaul, lui aussi sujet extérieur bien que d'origine hindoue, donnera de cette terre une image encore plus violente (qui ne sera pas sans créer un certain déplaisir du côté indien) avec son *Inde sans espoir*, récit sans complaisance du « *plus grand taudis du monde* » (1).

De la même génération que Mulk Raj Anan et de Bhadani Bhattcharya (respectivement auteurs du *Coolie* (2) et de *Qui chevauche un tigre*. (3), R. K. Narayan perpétue d'une certaine façon la tradition des conteurs locaux, habiles tisserands d'histoires savamment élaborées.

Dépouillée des enluminures traditionnelles, des perpétuelles références religieuses, l'écriture limpide, précise, entraîne le lecteur sur les rivages d'un univers où l'humour, le grotesque et le drame s'allient en une danse ubuesque. Débordant d'astuce (surtout dans l'élaboration des situations les plus saugrenues), de talent, Narayan officie comme un véritable malin de l'écriture. Le résultat est décapant et salutaire : il faut dévorer *le Mangeur d'homme*.

B. G.

★ LE MANGEUR D'HOMME, de R. K. Narayan. Traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux. Préface de Graham Greene. Ed. Acropole, 272 p. Environ 69 F.

(1) Ed. Gallimard, collection « Témoins », 1968.
(2) Ed. Nagel, 1948.
(3) Ed. Calmann-Lévy, 1956.

Visages

Une princesse militaire du XVIIIe siècle

● *Les tumultes de l'amour et de l'histoire.*

SINGULIER destin que celui de la bégum sombre. Princesse, orpheline à six ans, danseuse publique, prostituée, elle est rachetée par un mercenaire allemand qui fera d'elle un chef politique et, surtout, militaire.

L'époque, il est vrai, se prête aux aventures. Les fastes de l'empire moghol sont révolus : guerres de successions, révoltes hindouistes, incursions étrangères. Lorsque Farzana, future bégum, voit le jour en 1750, l'Inde est en plein marasme : les Marathes au sud, les Sikhs et les Rohillas au nord, les Rajpoutes à l'ouest, les Jats aux portes de Delhi, s'affrontent en d'interminables luttes intestines. Il y a pis : les Hollandais, les Portugais, les Français, les Anglais, ont entrepris, à des degrés divers, la colonisation du pays.

La multiplicité des forces en présence attire les aventuriers de tout poil.

Le cas de Walter Reinhard, le général Sombre, futur époux de la bégum, est à cet égard significatif. Ce citoyen allemand, fils de boucher, s'engage dans les armées du roi de France. Après avoir combattu dix ans en Europe, il rejoint l'Inde où il servira les princes du Bengale, de l'Aoudh « *et d'ailleurs* », puis les Jats. Comme nombre de mercenaires, peu lui importent les causes, l'essentiel est d'en découdre et de gagner sa vie au mieux. A la limite, l'agitation lui importe plus que la colonisation.

Née au nord de l'Inde, la bégum n'a pas la même vision du monde. Si un temps elle suit les yeux fermés son compagnon, elle en vient à réaliser l'absurdité de son comportement : à quoi bon toutes ces guerres entre les membres d'un même peuple ? La mort du général Sombre la placera à la tête d'une petite armée. Mal conseillée (par les Français !), elle tentera de jouer la carte de son cœur, mais échouera. L'unité, ce sera pour plus tard. De toute manière, l'habileté et l'obstination des Anglais, alliées au désintérêt de Louis XV puis de Napoléon pour ces terres lointaines, allaient conduire à la mainmise de l'Angleterre sur l'Inde. Et la bégum, au bout d'une vie agitée, se retrouva confinée, par la grâce des fils d'Albion, dans son petit « jaghir » (fief) de Sardhana. Elle rêvait d'un meilleur sort.

Une rude femme

Le roman de Michel Larneuil s'arrête à l'époque où celui de M.M. Kaye, *Pavillons lointains*, commence (cf. article ci-contre). Les deux récits suivent *grosso modo* la même trame et mêlent tous deux les tumultes de l'amour et de l'histoire. L'ouvrage de Michel Larneuil, cependant, évoque une période historique moins bien connue que celle dite de l'« Empire anglais » et nous présente les choses vues du côté français. Enfin, la biographie romancée de la bégum nous fait découvrir un personnage : musulmane, elle se convertira, fascinée par l'exemple de Jeanne d'Arc, au christianisme. Femme, au lieu de rejoindre un quelconque harem, elle impose aux hommes ses rudes et *parfois sauvages* manières en même temps que ses conceptions politiques. Dans l'Inde du dix-huitième siècle, tout comme en Europe d'ailleurs, la bégum Sombre était vraiment l'oiseau rare.

Reposant sur une documentation très fournie, le roman de Michel Larneuil n'épargne à son lecteur aucune des péripéties guerrières de l'époque. Les nombreuses références (noms de personnages, de lieux) rebuteront peut-être les lecteurs paresseux, mais c'est là le prix de l'exotisme et de l'histoire d'un pays où se succèdent cataclysmes et bouleversements.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LE ROMAN DE LA BEGUM SOMBRE, de Michel Larneuil, Ed. Albin-Michel, 405 pages. Environ 65 F.

Au cœur des défaites d'Albion

ON a beaucoup chanté les fastes de l'empire colonial anglais, Rudyard Kipling en tête, qui défendait, plume à la main, les conquêtes d'Albion. On a beaucoup moins chanté, et la chose n'a rien que de très ordinaire, les défaites subies par les troupes de Sa Gracieuse Majesté. Ainsi, en février 1842, seize mille soldats de l'armée anglaise furent massacrés (il y aura un seul survivant, le chirurgien Brydon) par les Afghans. Pour damer le pion aux Russes (déjà ! mais ceux-là étaient tsaristes), on a tenté d'annexer l'Afghanistan : l'effroyable tuerie servira pour un temps de leçon aux Britanniques.

Quinze ans plus tard éclate en Inde la révolte des Cipayes, cette armée indienne au service des colonisateurs. Mécontents de se voir imposer l'utilisation de graisses animales pour lubrifier le fusil Enfield, les soldats hindous et musulmans se révoltent. Leur colère sera aveugle et meurtrière. En réponse, les troupes britanniques se livreront à *une impitoyable répression.* Un lieutenant réclamera même la légalisation de « *la flagellation à mort, du pal et du bûcher* » (1).

C'est sur cet épisode sanglant que débute *Pavillons lointains.* Dans la tourmente, un jeune enfant anglais se retrouve coupé des siens ; il est recueilli par une Hindoue qui l'élève comme un fils. Ash, tel est son nom, grandit. Blanc de peau, hindou dans l'âme, il lui faut, malgré tout, un jour, retourner vers les siens, qui l'envoient suivre une formation militaire dans son pays natal.

Les amants du désespoir

De retour en Inde, il rejoint les rangs du régiment des Guides. Mais Ash n'éprouve guère d'attirance pour la discipline militaire. Pis, il a sur la question indienne quelques opinions bien à lui qui ne sont pas faites pour plaire à ses supérieurs hiérarchiques, résplus dans leur ensemble à la manière forte et aux actions radicales. Bref, Ash se retrouve pris entre deux feux dont l'intensité redouble lorsqu'il tombe amoureux d'une amie d'enfance hindoue. Rejeté par les siens, il n'est pas plus accepté par les Hindous. Une solution, peut-être, s'offre aux amants : l'évasion vers les Pavillons lointains, éden mythique mais nécessaire terre de réconciliation.

Au-delà de l'anecdote principale (et sans entrer dans les innombrables péripéties de ce gros livre), l'intérêt du récit réside dans la reconstitution historique à laquelle s'est livré l'auteur : « *Fille d'une longue lignée de soldats et de fonctionnaires en poste aux Indes* », elle a disposé d'une documentation importante. De là, le relief saisissant de ce tableau consacré à l'Inde du dix-neuvième siècle, société figée et cruelle : les sacro-saintes barrières sociales sont infranchissables et le poids des tabous énorme. Dans ce monde où régnaient encore les maharadjas, on obligeait les veuves au *suttee*, c'est-à-dire au suicide par le feu, et en public bien sûr, pour suivre dans la mort leur roitelet de mari.

Etrange Orient : notre décennie n'a voulu retenir de lui que le sitar, l'encens et les belles fleurs. On avait oublié l'histoire des temps si proches, son lot de fanatisme, de cruauté et de dénuement. Le livre de M. M. Kaye vient nous le rappeler.

B. G.

★ PAVILLONS LOINTAINS, de M. M. Kaye. Traduit (très bien) de l'anglais par Maurice-Bernard Endrèbe, Ed. Albin-Michel, 766 pages. Environ 75 F.

(1) Cité dans *Histoire de l'Inde*, d'Alain Daniélou, Editions Fayard.

هكذا من الاصل

de l'Inde

Plus bas que les intouchables : les aborigènes

● *Une enquête ethnologique d'une lecture passionnante.*

LES dépliants touristiques — heureusement — les ignorent, quelques éthnologues observent jalousement leurs mœurs, la Constitution les a classés une fois pour butes en « tribus annexes » : les quarante à quarante-cinq millons d'aborigènes — les adivasi— forment le bas-fonds d'une société parfaitement hiérarchisée. I est probable que leurs ascendans occupèrent une large partie de la péninsule indienne ; refoulés aujourd'hui par les conquérants indo-aryens dans les régions semi-désertiques, forestières, montagneuses ou insulaires, ce sont les derniers peuples du sous-cotinent à ne pas avoir subi de grands brassages humains et à conserver d'authentiques usages ancestraux.

Les aborigènes sont presque inexistants dans l'Etat mammouth du nord du pays, l'Uttar-Pradesh, mais ils occupent d'importantes poches au Bihar voisin et au Bengale, sont majoritaires dans plusieurs rgions de l'Inde orientale et dans les îles Lakshadweep, et comptent pour près du quart de la population dans de grands Etat, comme le Madhya-Pradesh t l'Orissa.

Dans un livre qui est plus qu'un reportage — une étude fouillée d'une lecture passionnante, — l'écrivain Gérard Busquet, qui bourlingue depuis vingt ans en Asie du Sud et le philosophe Christian Delcampagne présentent quelques-unes de ces tribus en s'attachant à souligner la richesse et a vivacité de leur culture. Ils trent ensuite, en une centaine de pages, de solides réflexions sur ces minorités marginalisées et déchirées. Leur ouvrage, contrairement à un grand nombre d'études orientalistes, est accessible au grand public. E l'on y découvre l'un des aspecs les plus méconnus de « l'Inde profonde ».

Comme des dizaines d'autres groupes ou sous-groupes se situant en dehors du « système des castes », les adivasi protègent leur identité, leurs coutumes et leurs croyances des deux grandes religions omniprésentes (l'hindouisme, qui domine, et l'islam) et s'abritent fréquemment sous l'aile d'un christianisme évangélisateur. Les régions « tribales » sont avec les intouchables, parias de l'hindouisme orthodoxe, les « cibles » privilégiées des prêtres chrétiens.

On reconnait les aborigènes à leurs types physiques — traits plus prononcés et peau plus noire ; leurs villages à leur habitat et à leurs structures relativement égalitaires — famille nucléaire, alors que les hindous sont attachés à la « famille conjointe » patriarcale, — à l'apparente liberté des femmes et à une sorte de bonheur de vivre, malgré l'âpreté de leur vie quotidienne. Certains vivent encore de cueillette et de chasse, mais, devant, notamment, le recul de la forêt, ils sont surtout paysans et pratiquent encore une agriculture sur brûlis.

Au fur et à mesure qu'ils s'insèrent dans la société traditionnelle, ils connaissent le cycle infernal de l'exploitation : emprunt à taux usuraires, dépossession. Ce mécanisme accroît leur pauvreté lorsqu'il ne les pousse pas à migrer vers les métropoles ou les mines, où ils retombent sous d'autres fourches caudines. Au passage, *les Aborigènes de l'Inde* dépeint, en contrepoint, les petits fonctionnaires corrompus et arrogants presque exclusivement non indigènes, les négociants citadins s'enrichissant de la misère, le politicien cravaté qui paraît sortir d'un autre monde, bref le fossé entre l'Inde de la classe dite moyenne, rurale ou urbaine, et ces « tribus » éparpillées qu'aucun « programme de développement » gouvernemental n'a pu — ou voulu — intégrer au reste de la nation.

Pour les adivasi, comme pour toute la paysannerie du sous-continent, le problème du droit d'accès à la terre (en nue-propriété ou en métayage) est celui de la survie. Or, la justice, soulignent les auteurs, ne se prononce guère pour eux dans les conflits avec les possédants. Celui qui tente de « franchir la ligne » et de se hisser dans l'impitoyable société indienne est mal dans sa peau et généralement rejeté.

Plusieurs révoltes peu connues à l'étranger se sont répétées pendant les trois dernières décennies, au Nagaland et au Mizoram, notamment. Les auteurs n'ont pu cependant mesurer l'importance du sentiment nationaliste dans ces régions, car elles sont depuis longtemps « interdites » aux journalistes.

Il existe donc une réelle prise de conscience sociale ou nationaliste parmi « le peuple submergé ». Mais, sans doute en raison de sa diversité et de son émiettement à travers tout le territoire, il n'a pas encore trouvé de porte-parole à sa mesure. Il n'est pas pour autant « récupéré » par la société ; des sièges sont réservés aux aborigènes, comme aux intouchables, au Parlement et dans la fonction publique. Mais ce « régime spécial », qui permet un relatif progrès, perpétue, aussi, une sorte d' « apartheid ».

« *Dans aucun autre pays au monde une minorité si vaste et si défavorisée ne bénéficie d'un traitement séparé aussi favorable* », écrivent G. Busquet et C. Delacampagne. Mais ils n'ont pas tort d'ajouter que « *le problème des minorités est appelé à prendre, dans l'Inde de demain, une importance de plus en plus grande* ». Quand ces minorités forment près d'un cinquième de la population, il n'y a guère lieu d'en douter. Or, face aux rébellions, le gouvernement « *n'a pas encore trouvé la réponse adéquate. Son seul souci semble être d'éteindre les foyers d'incendie sans trop se soucier ni des nombreuses bavures que de telles opérations impliquent, ni de faire disparaître les causes du conflit. Les confrontations sanglantes, de plus en plus fréquentes, entre paysans — adivasi et intouchables — sans terre et propriétaires terriens soutenus par l'administration témoignent d'un nouveau militantisme* ».

GÉRARD VIRATELLE.

★ LES ABORIGENES DE L'INDE, de Gérard Busquet et Christian Delacampagne, Arthaud, 350 pages. Environ 65 F.



correspondance

A propos de Roger-Gilbert Lecomte

A la suite de l'article de Raphaël Sorin sur le livre d'Alain et Odette Virmaux, Roger Gilbert-Lecomte et le Grand Jeu, *publié chez Belfond* (le Monde des livres *du 29 mai), les auteurs nous ont adressé cette lettre qu'ils nous demandent de publier, en invoquant le droit de réponse :*

A l'inverse d'autres commentateurs, Raphaël Sorin n'aime pas — c'est son droit — notre livre, *Roger Gilbert-Lecomte et le Grand Jeu*. Aussi invite-t-il à se reporter plutôt « aux témoignages d'Adamov et Minet ». Fort bien, mais pourquoi taire que ces textes sont justement reproduits dans notre ouvrage ? Il invite aussi à se reporter de préférence à l'œuvre de Lecomte « publiée chez Gallimard ». Mais, là encore, pourquoi ne pas reconnaître que notre livre renvoie constamment aux trois volumes des *Œuvres complètes* ? Et quant à tenir ces trois volumes pour une bible indépassable, c'est une autre affaire.

Œuvres complètes, on le sait, qui ne sont « complètes » que pour les non-initiés, et leur sortie avait donné lieu à des polémiques que Sorin ne peut pas ignorer. En fait, nombre de textes de Lecomte ne figurent pas dans les volumes gallimardiens : nous en avons retrouvé qui appartiennent à la fin de sa vie et qui sont pourtant étonnamment fidèles à l'idéal du Grand Jeu.

Critique d'humeur, soit. Mais s'en tenir à quelques sommaires jugements de valeur relève d'une fâcheuse tendance à un terrorisme intellectuel qu'on pouvait croire dépassé. En réalité, Sorin nous fait un mauvais procès. Il fait comme si nous avions écrit un essai. Or nous avons seulement constitué un dossier. Dossier soumis, selon les règles de la collection, à un schéma rigoureux et qui vise à regrouper, sur un auteur donné, un maximum d'éléments utiles : repères biographiques précis, analyse de l'œuvre, enquêtes thématique et stylistique, dossier photos, jugements des contemporains, pièces annexes, etc. Toutes proportions gardées, l'objectif est un peu le même que celui de la défunte Bibliothèque idéale (Gallimard), comme l'a bien vu Jacques Brenner.

Dans ce cadre strict, notre seule ambition était d'aider à une réémergence : fournir les moyens de faire mieux connaître un poète largement méconnu, malgré les efforts de quelques pionniers, Adamov et Minet, mais aussi Random, Thivolet, Rugafiori, etc. Et pour cela, ne rien masquer, ni la part de la drogue ni la mythification posthume. Les « essais » viendront à leur heure ; il fallait d'abord procurer des matériaux sûrs.

In fine, Sorin nous rend grâce d'avoir rappelé l'apport de poètes oubliés comme Sernet ou Monny de Boully. Mais pour qui est un peu familier de cette génération, ni l'un ni l'autre ne sont des inconnus. Autour de l'« *Archange* » du Grand Jeu (le mot de Sorin est ici le bienvenu), mieux vaut mettre l'accent sur ceux de ses compagnons qui sont bien plus réellement perdus de vue, comme André Delons (tué en 1940), Hendrik Cramer (mort en déportation) ou le grand poète Richard Weiner, qui fut très proche du Grand Jeu.

histoire

LES FRANÇAIS ET L'ALGÉRIE

Le réquisitoire d'Henri Alleg

● *Le marxisme face à la décolonisation.*

LES éditions Temps actuels, proches du parti communiste, viennent d'entreprendre la publication d'un vaste panorama de la guerre d'Algérie en trois gros volumes. Le premier, qui nous conduit jusqu'en 1956, vient de sortir et, dès à présent, on peut s'attendre qu'il suscite des polémiques.

Henri Alleg, le courageux « empêcheur de torturer tranquille » (1) de 1958, qui a supervisé l'ensemble, en paraît, pour sa part, convaincu puisque, dans une note liminaire, il fait remarquer à ceux qui, « avec une fausse naïveté », se demanderaient s'il est possible d'être à la fois juge et partie, que l'on voit mal pourquoi « des hommes dont l'Histoire a ratifié la clairvoyance seraient moins aptes que d'autres à tirer les leçons du passé ». Cette capacité, personne ne songe à la nier, mais il faut admettre, en corollaire, que nul par prédestination ne détient la vérité. En l'occurrence, l'analyse marxiste dont se réclament les auteurs de cette fresque est très souvent une arme à double tranchant.

Dans le long terme, la méthode donne incontestablement des résultats positifs, et il faut savoir gré à Henri Alleg de bien montrer, dans la première partie de l'ouvrage, que la tuerie des années 1954-1962 ne fut pas un accident mais la conséquence quasi inéluctable de cent vingt ans d'erreurs, d'égoïsme et de colonisation anarchique. Comme si, s'installant à partir de 1830 dans un pays moins conscient de son unité nationale que ne le prétend notre historien, mais plus évolué qu'on ne le croit généralement (les écoles à l'époque y étaient nombreuses et presque tous les hommes savaient lire et compter), les Français s'étaient ingéniés à justifier, par leurs maladresses, l'opinion de Tocqueville qui, dès 1847, écrivait : *« Nous avons rendu la civilisation musulmane beaucoup plus misérable et beaucoup plus barbare qu'elle ne l'était avant qu'elle ne fasse connaissance avec nous. »*

Les confiscations de terres, les pillages, les crimes de la pacification, le mépris des Européens envers les musulmans, la misère de ces derniers, la désastreuse politique d'assimilation, bref, ce formidable gâchis, Alleg en brosse un tableau précis, accablant. Au passage, il recherche les responsabilités et les situe à bon droit au sein de ces grandes familles de colons, opposées par principe à toute évolution, toujours promptes à ameuter les pieds-noirs, moins chanceux, et qui, de Napoléon III à de Gaulle en passant par Clemenceau et Pierre Mendès France, s'acharnèrent à contrer les réformistes qui ne partageaient pas leur aveuglement. Sévère, le réquisitoire peut sembler de prime abord injuste : dans ses grandes lignes, il n'est toutefois guère réfutable, même si Henri Alleg, emporté par sa fougue, sous-estime la qualité des travaux d'infrastructure accomplis par la France de l'autre côté de la Méditerranée.

Dans le court terme, dans la reconstitution des manœuvres politiques ou du jeu des partis, on doit, en revanche, déplorer des simplifications abusives, des « blancs », voire, parfois, de véritables mystifications. C'est la rançon inévitable du schéma marxiste qui, à trop concevoir l'Histoire en terme de combat, défigure fréquemment le réel pour le plier à son implacable logique. Tout, ici, est présenté de manière à faire apparaître les communistes comme l'avant-garde de la Révolution nationale algérienne et à rejeter vers les ténèbres extérieures leurs adversaires ou leurs rivaux.

Dans la réalité, force est de constater que les choses furent beaucoup plus compliquées, que la conduite des communistes ne fut pas rectiligne et que, s'ils jouèrent un rôle « pédagogique » capital en dénonçant, les premiers, le système colonial, ils obéirent sans cesse à des pressions de Moscou. D'où des revirements brusques qui ruinèrent peu à peu leur crédit et les empêchèrent de prendre la tête du mouvement indépendantiste.

Une stratégie en dents de scie

Dès 1922, ces valses-hésitations commencèrent lorsque des militants (vite exclus, il est vrai) refusèrent le droit de vote aux musulmans. Par la suite, la même stratégie en dents de scie prévalut. En 1936, le P.C., au nom de la lutte contre le fascisme accepta, en effet, provisoirement, les projets intégrationnistes de Maurice Violette. En 1940, dans un tout autre contexte, il s'affirma pourtant de nouveau partisan de l'autonomie... avant de changer finalement d'avis au lendemain de l'entrée en guerre de l'U.R.S.S. Après la victoire, nul n'a oublié non plus qu'il couvrit la sanglante répression des émeutes de Sétif, en 1945, et qu'au début du soulèvement nationaliste il adopta une attitude prudente qui l'amena à condamner, en 1955, *« une rébellion dirigée et animée par un organisme irresponsable, alors que ni objectivement ni subjectivement les conditions de réussite d'une insurrection armée ne sont réalisées en Algérie »* (2).

Ces soudaines volte-face, Henri Alleg et Henri Douzon (auquel on doit la seconde partie du livre) ne les suggèrent, hélas, que de manière très allusive et jettent même un voile pudique sur certaines d'entre elles. Plus grave encore, ils omettent de signaler qu'en 1937 le P.C.F. ne protesta nullement lorsque l'Etoile nord-africaine de Messali Hadj (hostile à tout compromis avec la France et traité alors, pour ce motif, « d'agent du P.P.F. et de l'impérialisme ») fut dissoute et qu'en 1956, sous le gouvernement de Guy Mollet, il vota les pouvoirs spéciaux demandés par le ministre résidant en Algérie.

Ces lacunes — qui s'ajoutent à d'autres relatives aux actes de terrorisme du F.L.N. et aux souffrances des populations civiles françaises — rendent donc partiellement caduc un ouvrage par ailleurs extrêmement riche, superbement illustré, précieux à condition d'être convenablement décrypté.

ÉRIC ROUSSEL.

★ LA GUERRE D'ALGERIE, tome I, DE L'ALGERIE, DES ORIGINES A L'INSURRECTION, de Henri Alleg et Henri-J. Douzon. Editions Temps actuels, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 61* pages. Premier de trois volumes en souscription : jusqu'en septembre, 720 francs l'ensemble.

(1) Auteur de *la Question*. Editions de Minuit. 19[illegible].

(2) Cité par Ch.-R. Ageron dans son excellent livre *l'Algérie algérienne, de Napoléon III à de Gaulle*, Editions Sindbad, 19[illegible].

Les débuts d'une conquête

● *Un livre de bonne foi.*

L'OUVRAGE que Jacqueline Baylé, descendante d'une longue lignée de « pieds-noirs », vient de consacrer aux débuts de la présence française en Algérie est un livre de réconciliation, un livre de bonne foi, qui ne méconnaît ni la dimension épique de l'entreprise inaugurée en 1830 ni les erreurs commises, dès le départ, par les conquérants.

Parmi ces fautes, la première qui saute aux yeux est naturellement le caractère anarchique du système administratif appliqué longtemps de l'autre côté de la Méditerranée. Des origines à la chute du Second Empire, l'Algérie connut, en effet, des régimes très différents. D'abord soumise, *de 1834 à 1848*, à la tutelle des militaires, elle fut intégrée au territoire national sous la seconde République, avant d'être directement rattachée à Napoléon III, qui ne s'y intéressa vraiment qu'après 1860, quand il fut devenu évident que la désastreuse politique d'assimilation, poursuivie par le ministère créé en 1858, aboutirait à un échec cuisant.

Mais, après tant d'années durant lesquelles l'incohérence avait été mise au service de l'erreur, il était bien tard pour réagir. Partout, de mauvaises habitudes avaient été prises, en dépit de l'action souvent positive des bureaux des affaires arabes, composés d'officiers « conscients d'avoir détruit un équilibre et tentant de le rétablir ». Le généreux projet, cher à l'empereur, d'un royaume islamique associé à la France sur un pied d'égalité se métamorphosa par conséquent vite en chimère.

De précieux témoignages

Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement, dès lors que l'installation d'une colonie européenne importante bloquait déjà toute possibilité de réforme ? Avides, maladroits, proclamant parfois ouvertement que *« seul leur intérêt était respectable »* (1), ces immigrés représentaient, à l'évidence, une lourde hypothèque sur l'avenir. Reconnaissant de bonne grâce leurs travers, Jacqueline Baylé se refuse toutefois à les accabler. D'abord parce que, de cet afflux massif de colons, les pouvoirs publics furent les premiers responsables. Et puis aussi parce que, parmi cette masse grouillante venue de France, d'Italie, d'Espagne et de Malte, nombreux furent, en définitive, les laissés-pour-compte ; l'Etat, comme d'habitude, ne prêtant qu'aux riches et distribuant, en priorité, les bonnes terres aux grandes sociétés. D'où un drame humain poignant que l'auteur raconte avec tact et sensibilité, sauvant de l'oubli de précieux témoignages.

Devant un tel gâchis, on ne peut, évidemment, s'empêcher d'imaginer ce que, dans les mêmes conditions, aurait pu faire un Lyautey. Respectueux des indigènes et de leur religion, opposé par principe à toute colonisation systématique, aurait-il pu réussir là où d'autres, raisonnant à courte échéance, ont échoué ? Vaine question. On ne refait pas l'histoire. De ce rêve brisé que fut l'épopée algérienne ne subsiste donc, aujourd'hui, que l'aventure de ces pionniers du siècle dernier, à la fois irritants et émouvants. Dans la vérité de l'instant, elle nous est, ici, restituée avec ses ombres et ses lumières. — E. R.

★ QUAND L'ALGERIE DEVENAIT FRANÇAISE, de Jacqueline Baylé, Fayard, 382 pages. Environ 59 francs.

(1) *La Seybouse*, journal d'Algérie, 1861.

Les révolutionnaires peints par eux-mêmes

PASSIONNANT ! Ce gros livre dans lequel Mohamed Harbi rassemble cent quinze documents, pour la plupart inédits et souvent inconnus, *de la révolution algérienne* soutient l'intérêt de bout en bout car il nous la fait vivre de l'intérieur et nous en révèle bien des aspects secrets.

Lettres, câbles, rapports, procès-verbaux de réunions importantes, analyses prophétiques de dirigeants connus, notes révélatrices, sont regroupés en sept chapitres qui donnent une idée de la diversité des thèmes abordés : les voies de la révolution ; le F.L.N. à la recherche d'un second souffle ; la montée des périls ; le déclin du M.N.A. ; les relations maghrébines ; les relations algéro-africaines ; les relations entre le G.P.R.A. et les pays socialistes.

« Jamais encore, écrit Charles-Robert Ageron dans sa postface, *ne nous avait été proposée pareille galerie de leaders révolutionnaires ou de révolutionnaires obscurs peints par eux-mêmes. »* Cet ouvrage fondamental pour la recherche historique — il livre également des documents du M.N.A. et du P.C.A. — ne peut qu'intéresser aussi bien les générations de Français et d'Algériens qui ont connu la colonisation et la guerre que les jeunes, nés après l'indépendance, désireux de savoir ce qui s'est passé.

Signalons, dans un autre registre, un récit vivant qui nous en apprend plus que certains ouvrages savants : le témoignage de Belkacem Ould Moussa fait comprendre comment de jeunes Algériens qui se croyaient « francisés », ont pris conscience de leur « algérianité », de l'existence distincte de deux communautés et pourquoi ils ont rejoint le F.L.N.

PAUL BALTA.

★ LES ARCHIVES DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, rassemblées et commentées par Mohamed Harbi, Edit. Jeune Afrique, Paris, 880 pages, environ 250 francs.

★ LES CHEMINS DE L'INDEPENDANCE, par Belkacem Ould Moussa, Ed. Sindbad, Paris, 320 pages, environ 58 francs.

UNE RENCONTRE PASSIONNELLE

DE la rencontre de la France et de l'Algérie peut-on dresser un bilan équitable ? Un siècle et demi après le débarquement, à Sidi-Ferruch, des troupes de Charles X et dix-neuf ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, Pierre Laffont s'y efforce non sans mérite mais non sans succès non plus.

Dans *l'Algérie des Français*, qu'il vient de publier, l'ancien directeur de *l'Echo d'Oran*, qui fut député de cette ville au début de la V[e] République, trace une synthèse sommaire mais chaleureuse de la cohabitation passionnée de deux communautés. Il montre aussi les raisons de l'échec final de 1962 en recherchant dans l'histoire plus ancienne des responsabilités dont il fait un juste partage. Car si les Français d'Algérie ont pu commettre des fautes, l'absence de volonté, les décisions contradictoires, l'incompréhension et les égoïsmes du pouvoir politique métropolitain ont une lourde part dans la marche vers le drame.

Dans cet ouvrage, on retrouve les qualités que l'auteur avait montrées dans son *Histoire de la France en Algérie* (*le Monde* du 4 mars 1980).

ANDRÉ PASSERON.

★ L'ALGERIE DES FRANÇAIS, de Pierre Laffont, collection « Voir l'histoire », Bordas, 183 illustrations, 128 pages. Environ 95 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

La grande majorité de l'Assemblée européenne est favorable à l'abolition de la peine de mort

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne devait voter, ce jeudi 18 juin, une résolution demandant que la peine de mort soit abolie dans toute la Communauté. Le débat qui a eu lieu mercredi, sur la base d'un rapport présenté au nom de la commission juridique de l'Assemblée par Mme Marie-Claude Vayssade (socialiste, France), a montré que la grande majorité du Parlement européen était favorable à la proposition qui lui était ainsi soumise. Les socialistes, les communistes, les démocrates-chrétiens, ont indiqué qu'ils voteraient le rapport de Mme Vayssade.

Le groupe libéral fera de même, à l'exception de M. Poniatowski, qui, a-t-il indiqué, est favorable au maintien de la peine de mort dans deux cas : lorsqu'il y a mort d'enfant et quand une prise d'otage est suivie d'un assassinat. Le groupe des démocrates européens (les conservateurs britanniques) est divisé, et il semble qu'il en soit de même du groupe des démocrates européens de progrès, où siègent les parlementaires R.P.R. : M. Gérard Israël, qui appartient à ce groupe, s'est déclaré abolitionniste, mais a précisé qu'il intervenait à titre personnel.

Six pays de la Communauté ont aboli la peine capitale (le Danemark, la R.F.A., le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni). Dans trois pays membres (Belgique, Grèce, Irlande), on condamne encore à mort, mais on n'exécute plus. La France est le seul pays de la Communauté où la peine de mort soit encore appliquée (six exécutions de 1969 à 1978). *Mais*, a fait observer Mme Vayssade, « *le changement politique qui vient d'intervenir nous fait espérer que les exécutions sont terminées* ». Toutefois, a-t-elle souligné, « *la peine de mort n'est pas une pratique qui doit disparaître uniquement par désuétude. Il faut qu'elle disparaisse en droit* ».

M. Roger-Gérard Schwartzenberg (M.R.G., France) est à l'origine de ce débat. Le premier, il a invité le Parlement européen, en mars 1980, à se prononcer solennellement contre la peine de mort.

Il a fait remarquer qu'il n'était pas dans les intentions de l'*Assemblée de statuer à la place des parlements nationaux*, l'objectif étant de les éclairer par ce vote d'orientation. Il a cependant rappelé qu'en France « *l'ancien gouvernement multipliait les obstacles pour empêcher l'Assemblée nationale de statuer sur cette importante question* ».

Trois raisons ont été avancées par Mme Vayssade, M. Schwartzenberg et d'autres orateurs, pour inciter le Parlement européen à voter massivement le rapport. D'abord l'Europe n'est pas seulement un marché commun mais aussi « *une communauté de civilisation* » ; « *il ne faut pas que ce soit seulement l'Europe de l'espace judiciaire européen que nous présentions aux jeunes* », a commenté, dans cet esprit, Mme Maria-Antonietta Macchiochi (radicale, Italie). Deuxièmement, l'abolition de la peine de mort permet d'éviter de commettre des erreurs judiciaires irréparables. Enfin, la criminalité n'a pas augmenté dans les Etats qui ne recourent plus à la peine capitale. M. Janssen van Raay, qui parlait au nom des démocrates-chrétiens, a fait valoir que le vote abolitionniste du Parlement européen devrait être aussi compris comme un appel aux très nombreux pays qui, au-delà des frontières de la Communauté, continuent à appliquer la peine de mort.

PHILIPPE LEMAITRE.

Violences dans le quatorzième arrondissement de Paris

Des « squatters » contre une crèche

Jeunes parents du quatorzième arrondissement, modernes, mais différents, sociologues, secrétaires, enseignants « *et même chômeurs* », ils rêvaient d'une crèche autogérée : la Cool Douche avait été créée, il y a deux ans, dans un ancien bain-douches. Ils voulaient « *permettre aux gosses de vivre comme chez eux* », éviter « *le côté aseptisé et médical* » des crèches traditionnelles, discuter le plus souvent possible des problèmes rencontrés. « *Il s'est agi, pour nous*, explique un des parents, *de mettre à la disposition des gamins un espace qu'ils utilisent selon leur plaisir.* »

Mais ce quartier en rénovation abrite nombre de « squatters » souvent très en marge de toute vie organisée. Les portes se murant, les chantiers se multipliant, le numéro 6, rue Guilleminot, où la crèche est installée, est apparu à beaucoup de squatters comme un ultime refuge durant ce printemps. La cohabitation est vite devenue difficile à cause de ce chien, que les marginaux voulaient éventrer, de ces demandes trop insistantes de cigarettes, etc. « *Ce sont des dingues, des loubards* », explique un responsable de la crèche.

Au lendemain d'un week-end de Pentecôte particulièrement tendu, les parents, venus à quinze, imposent le départ des squatters. La réplique viendra quelques jours plus tard. Six squatters, revenus le mercredi 17 juin, à 7 heures, ligotent les occupant de la crèche, cassent les vitrines et tracent sur le mur une croix gammée... à l'envers. « *Cela est notre premier et dernier avertissement* », auraient lancé les agresseurs.

Certains parents, sans pouvoir le prouver, émettent l'hypothèse selon laquelle ces agresseurs auraient été « télécommandés » par ceux qui souhaitent hâter la démolition du quartier « Guilleminot-Vercingétorix ». Les responsables de la crèche sont eux-mêmes convoqués le jeudi 25 juin devant le juge des référés qui doit leur fixer la date de leur expulsion.

Promesse, pourtant, leur a été faite de reloger cette « crèche parentale », dont le fonctionnement a été reconnu officiellement, il y a quinze jours, par une circulaire du ministère de la santé.

NICOLAS BEAU.

A AIX-EN-PROVENCE

L'avocat général se prononce en faveur de l'extradition d'un militant basque espagnol

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a examiné, mercredi 17 juin, la demande d'extradition formulée par le gouvernement espagnol contre un militant basque, M. José Miguel Arrugaeta San Emeterio, âgé de vingt-trois ans, auquel il est reproché d'avoir participé, en *février 1979, dans la province de Biscaye*, à l'enlèvement d'un fonctionnaire espagnol. Celui-ci avait été relâché après avoir été blessé d'une balle dans la jambe. L'avocat général, M. Robert Magnier, s'est prononcé pour l'extradition de M. Arrugaeta en se référant à l'évolution de la jurisprudence imprimée par la cour d'appel de Paris, et tendant à faire prévaloir la notion de gravité des faits sur celle du mobile politique.

Arrêté le 12 mars 1981 à Bayonne, M. Arrugaeta avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion transformé en assignation à résidence surveillée à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), avant d'être incarcéré, le 15 mai, à Marseille, en exécution d'un mandat d'arrêt international lancé par le gouvernement espagnol. Les faits *qui lui sont reprochés remontent* au 22 février 1979 et se rapportent à l'enlèvement, dans la province de Biscaye, d'un fonctionnaire du ministère de l'agriculture espagnol, M. Victor Herrero Royo, relâché après qu'on lui eut tiré dans les jambes.

L'évolution de la jurisprudence

Cette action avait été revendiquée dans un communiqué par l'ETA politico-militaire. Le nom de M. Arrugaeta y avait été associé à la suite du témoignage d'une jeune militante autonomiste, Mlle Teresa Martinez Celada, impliquée dans la même affaire, qui s'est plainte par la suite des tortures que lui aurait infligées la police espagnole. M. Arrugaeta, qui revendique *simplement* son adhésion à la cause du peuple basque en tant que « patriote » (Abertzale), a toujours nié sa participation aux faits.

En dépit des déclarations de principe faites récemment par M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 10 juin) laissant penser à un changement radical d'attitude du gouvernement français en matière de droit d'asile, l'avocat général Magnier *s'est prononcé en* faveur de l'extradition du jeune militant basque. M. Magnier s'est essentiellement fondé sur l'évolution de la jurisprudence telle qu'elle résulte des arrêts successifs rendus par la cour d'appel de Paris dans plusieurs affaires récentes (Franco Piperno, Lanfranco Pace, Klaus Croissant et Thomas Linaza).

Toutes ces décisions tendaient à considérer que les « *crimes graves* » ou de « *caractère odieux* » ne pouvaient être retenus pour politiques malgré la lettre de la loi française sur l'extradition du 10 mars 1927. L'avocat général ne s'est pas attaché cependant à démontrer que les faits justifiant les poursuites engagées contre M. Arrugaeta pouvaient être appréciés comme tels.

Les défenseurs du militant basque, Mᵉ Annie Pujo, du barreau de Saint-Sébastien, Mᵉ Bernard Etcheverry (Bayonne) et Mᵉ Jean-Claude Sebag (Aix-en-Provence) ont combattu cette thèse en soulignant *notamment que leur client* avait, dès le 14 janvier 1980, demandé auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) à bénéficier du statut de réfugié politique.

L'OFRA ayant rejeté cette requête, M. Arrugaeta a formé un recours devant le Conseil d'Etat. Ses avocats ont d'autre part estimé que le ministre de l'intérieur avait lui-même reconnu implicitement cette qualité de réfugié politique à M. Arrugaeta en suspendant l'exécution de l'arrêté d'expulsion qui le visait « *attendu que l'intéressé n'est pas en mesure de quitter le territoire français* ». Ils ont enfin fait remarquer que le militant basque serait traduit, s'il était extradé, devant la « *audiencia nacional* », une « *cour spéciale appliquant une législation spéciale* » en matière de délit politique.

GUY PORTE.

M. MITTERRAND A REMIS LES MÉDAILLES DE LA « FAMILLE FRANÇAISE » A SEIZE MÈRES

Il était certes malaisé de donner un air de nouveauté à la traditionnelle cérémonie de remise des médailles de la Famille française, qui avait lieu, ce jeudi matin 18 juin, à l'Elysée. M. François Mitterrand s'y est employé, dans un bref discours, prononcé sans notes, d'où il avait exclu les allusions aux « *femmes méritantes* » qu'on entend d'habitude dans ce genre de circonstances. Sans doute conscient du côté quelque peu dérisoire de cette remise de « bons points » pour services rendus à la France, le président de la République a voulu lui restituer son caractère de témoignage de l'intérêt porté par les gouvernants au peuple. « *Donner en exemple tel ou tel individu ou couple*, a-t-il précisé, *c'est poser des symboles. Et il ne faut pas se dégager du symbole.* »

Après avoir fait allusion aux premières mesures prises par le gouvernement pour « *que les familles puissent se développer sans l'angoisse des problèmes matériels* », M. Mitterrand a examiné le « *problème plus profond* » que pose l'analyse du rôle de la famille dans une société. « *Il me semble qu'il y a, bien au-delà d'une tradition, une réalité humaine qui s'impose* », a-t-il indiqué. La famille, dans une société qui tend à perdre le sens de la communication, doit se voir restituer un rôle important, tant pour cette communication « *maintenant les liens avec les grands-parents, les parents* » que pour l'éducation.

M. Mitterrand n'a pas voulu s'arrêter à la description d'une société fondée sur la seule famille et repliée sur elle. Il a tenu à rappeler son respect pour la liberté et « *les choix de chacun* ». « *Les femmes, particulièrement, doivent pouvoir choisir entre rester à la maison et travailler* ».

Le président de la République a, enfin, opposé le symbole rassurant de ces parents qui, dans la vie quotidienne, ont su assumer la responsabilité d'une famille « *à ces hommes et femmes inquiets, parfois au-delà de ce qui est raisonnable, manifestant une espèce de recul, de refus, comme si l'espèce humaine soudain doutait d'elle-même* ».

M. Mitterrand répondait ainsi à M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui, dans une courte intervention, avait exprimé *la satisfaction de son organisation* face aux premières décisions du gouvernement, aux premières conversations avec les ministres, avant de conclure : « *Nous pensons qu'une politique familiale pourra se développer. Nous serons des interlocuteurs loyaux.* »

Le président de la République a ensuite remis les médailles de la Famille française — de bronze, d'argent ou d'or — à seize mères de famille représentant divers départements et ayant entre cinq et douze enfants. — Jo. S.

FAITS ET JUGEMENTS

« Minute » a diffamé le syndicat du Livre.

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné solidairement, le 17 juin, le directeur et la société éditrice de l'hebdomadaire *Minute* à verser 15 000 francs de dommages et intérêts au Syndicat général du Livre et des industries connexes de la région parisienne C.G.T. pour un article jugé diffamatoire paru le 4 mars sous le titre : « *Syndicats et morts étranges* ».

Il s'agissait d'un compte rendu du livre de M. Jean Montaldo : *la Mafia des syndicats*, faisant allusion au conflit qui a opposé de 1974 à 1977 le Syndicat du Livre à la direction du *Parisien libéré*. Cet article laissait entendre à plusieurs reprises, remarque le jugement, que les membres de cette organisation syndicale, traités « *de groupe terroriste prêt à tout* » se seraient livrés impunément à de nombreux actes de violence et pourraient même être considérés comme étant à l'origine du décès de personnes nommément désignées.

Il signalait que « *les insurgés du Parisien (...), qui s'étaient trompés d'adresse, avaient assassiné l'homonyme d'un des rédacteurs en chef de leur quotidien, bras droit de M. Emilien Amaury* ».

Le tribunal déclare : « *Il est certain dans ces conditions et dans ce contexte, le décès de certains des dirigeants du journal* le Parisien libéré *étant par ailleurs qualifié de curieux, d'inexplicable ou de prétendument accidentel, que les termes et le contenu de cet article comportent l'allégation de faits précis qui sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du Syndicat du Livre C.G.T. (...). Il est au surplus établi par les termes d'une mise au point insérée dans le journal* le Monde. *le 7 mars 1981 à la demande de M. Jean Montaldo, que celui-ci conteste l'interprétation donnée par l'hebdomadaire* Minute *au contenu du livre dont il est l'auteur.* »

● *Un jeune prêtre ouvrier objecteur de conscience*, l'abbé Tourneur, de Jonzac (Charente-Maritime), comparaît ce jeudi *18 juin devant le tribunal de* grande instance de Saintes. A la veille de son procès, une dizaine de manifestants ont pénétré, mercredi, au palais de justice de Saintes. Ils ont barricadé les portes d'accès du tribunal avec des chaînes et disposé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « *Arrêt immédiat des poursuites antimilitaristes* ». — *(Corresp.)*

● *Les chiffres définitifs des victimes du violent séisme* qui s'est produit, le 11 juin, dans la région de Golbaf (Iran), s'élèvent à mille vingt-huit morts et neuf cent cinquante blessés, selon le Croissant-Rouge iranien. Ils sont nettement inférieurs aux trois mille morts et mille cinq cents blessés dont le Croissant-Rouge avait fait état il y a quelques jours. Cette exagération serait due à la multiplicité des sources d'information. — *(A.F.P.)*

La commission Informatique et Liberté contre le système Gamin.

Un avis défavorable a été donné, le mardi 16 juin, par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) sur le fonctionnement du système Gamin (Gestion automatisée de la médecine infantile). Mis en place depuis 1974, par le ministère de la Santé, le système Gamin avait *été rendu possible* par la loi de 1970, qui prévoit trois examens médicaux obligatoires pour tous les enfants résidant en France.

Les certificats de santé rédigés à ce moment-là sont désormais traités dans une majorité de départements par informatique afin, d'après le ministère, de favoriser le dépistage précoce des affections invalidantes (*Le Monde* du 8 février 1978). Le 7 avril, la C.N.I.L. avait demandé un complément d'enquête sur le système Gamin.

Les suites des incidents de la cité de la Cayolle à Marseille.

Marseille. — Mme Fatma Doghmane, une Algérienne âgée de quarante-cinq ans, mère de treize enfants, a déposé une plainte contre X... pour brutalités et violation de domicile à la suite d'une perquisition policière à son domicile de la cité de la Cayolle, le 16 juin. Le 8 juin, dans l'après-midi, des heurts étaient survenus entre des habitants de la cité et les quatre policiers qui avaient tenté d'emmener un jeune homme interpellé alors qu'il circulait sur une moto signalée comme volée. Les gardiens de la paix avaient dû battre en retraite (« le Monde » du 13 juin).

Deux jours plus tard, les forces de l'ordre — C.R.S., policiers en civil et gendarmes — étaient revenues sur les lieux pour des contrôles d'identité. Selon plusieurs témoignages, des policiers se seraient alors livrés à des actes de violence sur des habitants. Mme Doghmane, atteinte d'un traumatisme crânien, qui a nécessité son admission à l'hôpital, accuse six policiers, dont quatre en civil, de l'avoir frappée ainsi que l'un de ses fils, Djamal, vingt-quatre ans.

Le 14 juin, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et maire de Marseille, a reçu une délégation de représentants des associations en place dans cette cité à forte proportion d'immigrés. M. Defferre leur a rappelé qu'il avait donné des consignes à la police pour que soient désormais proscrites toute discrimination raciale et toute violence. — (Corresp.)

● *L'affaire Van Puffelen.* — M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a signé, mercredi 17 juin, une ordonnance de mise en liberté sous caution de 50 000 francs en faveur de M. Robert Van Puffelen, citoyen néerlandais, accusé d'avoir voulu tuer son épouse dans la nuit du 4 au 5 octobre 1980, à Paris, en faisant exploser sa voiture boulevard Saint-Germain (*le Monde* du 20 mars 1981).

L'inculpé a toujours protesté de son innocence en assurant qu'il s'agissait d'un attentat le visant. De même son épouse, amputée des deux jambes après l'explosion, s'est déclarée très vite persuadée que son mari était hors de cause dans cette affaire. Le parquet ayant fait appel de la décision du magistrat instructeur, M. Van Puffelen restera détenu tant que la chambre d'accusation n'aura pas statué.

L'affaire Sagawa.

L'étudiant japonais, M. Issei Sagawa, âgé de trente-deux ans, qui a avoué être l'auteur du meurtre de Mlle Renée Artevelt, vingt-cinq ans, étudiante néerlandaise, dont les restes dépecés avaient été découverts dans deux valises abandonnées au bois de Boulogne, *le samedi 13 juin* (« le Monde » du 17 juin), devait être présenté ce jeudi 18 juin au parquet de Paris.

M. Sagawa, spécialiste de littérature anglaise, préparait en France une thèse sur le romancier japonais Yasunari Kawabata, prix Nobel, avait connu la jeune femme au centre universitaire Censier, où elle étudiait, comme lui-même, la littérature comparée. Originaire d'une famille aisée — son père est président-directeur général d'une société industrielle, — M. Sagawa a avoué aux policiers qu'il avait mangé quelques parties du corps de sa victime, qu'il venait de tuer d'une balle de carabine, ne pouvant supporter de la voir *se refuser* à lui.

Ce crime a suscité dans la presse japonaise un très grand nombre de réactions, où perce l'inquiétude de voir l'image du Japon ternie à l'étranger, notamment en France et aux Pays-Bas. Un porte-parole du ministère néerlandais des affaires étrangères a déclaré : « Un déséquilibré est un *déséquilibré*, une telle affaire ne saurait avoir d'influence sur les relations entre deux pays. »

M. HUBERT DUJARDIN AU CABINET DE M. MAURICE FAURE

M. Hubert Dujardin, substitut du procureur de la République à Evry (Val-de-Marne), âgé de trente-neuf ans, sera nommé, prochainement, conseiller technique au cabinet de M. Maurice Faure, ministre de la justice.

[M. Dujardin, membre du Syndicat de la magistrature, avait été suspendu de ses fonctions de juge d'instruction à Lille en novembre 1974 par le garde des sceaux de l'époque, M. Jean Lecanuet, qui lui avait reproché d'avoir violé le secret de l'instruction à l'occasion d'un article du « *Nouvel Observateur* » intitulé « les secrets d'un juge d'instruction ». Cette décision avait provoqué une grève des magistrats. En janvier 1975, le Conseil supérieur de la magistrature avait décidé de l'écarter des fonctions de l'instruction.]

ESPACE

AU CENTRE GUYANAIS DE KOUROU

Le troisième exemplaire de la fusée Ariane doit être lancé le 19 juin

Dans moins de vingt-quatre heures, les Européens doivent lancer, depuis *le centre spatial guyanais de Kourou*, le troisième exemplaire de la fusée Ariane et tenter de transformer cet essai en un « sans faute », de manière à effacer le cuisant échec essuyé en mai de l'année dernière. Un échec d'autant plus gênant qu'il a entraîné un retard de plusieurs mois dans le déroulement normal de ce programme de quatre vols d'essai et repoussé la *mise* en service commerciale de ce lanceur appelé à concurrencer la navette spatiale américaine et les lanceurs conventionnels américains pour la *mise en orbite de satellites civils*, militaires, scientifiques ou commerciaux.

Pendant presque un an, les responsables du programme Ariane et les ingénieurs de différentes firmes industrielles ou organismes qui y sont associés ont multiplié les analyses, les simulations et les tirs au banc d'essai pour déceler et finalement combattre ces instabilités de combustion qui, en mai 1980, ont affecté le fonctionnement des moteurs équipant le premier et le second étage de la fusée. Contretemps fâcheux qui n'aurait *été qu'une péripétie si*, au lieu d'affecter ces moteurs dont on se plaisait à dire qu'ils étaient le fruit d'une technologie bien connue — celle des fusées françaises Diamant, — il s'était produit sur le moteur du troisième étage d'une conception entièrement nouvelle puisque fondée sur l'utilisation de l'hydrogène et de l'oxygène liquides.

Naturellement, des impondérables venant s'ajouter à ceux qui ont été rencontrées — et c'est bien normal — pendant la phase de développement du lanceur précédant les premiers tirs ont eu un certain retentissement financier sur le coût à achèvement du projet. Les estimations actuelles, faites aux conditions économiques de juin 1980, font état de 4 933 millions de francs ; soit un dépassement de l'enveloppe financière initiale de 16 %. Par sécurité, une provision budgétaire de 20 % avait été prévue dès l'origine du programme pour pallier les aléas qu'il aurait à subir. Elle a été largement consommée, et aujourd'hui la liberté de manœuvre *est désormais bien limitée. Pour cette* raison au moins, le tir du 19 juin doit être un succès.

A l'occasion de ce lancement, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) visent deux objectifs. Tout d'abord démontrer, et surtout montrer à la clientèle des utilisateurs potentiels qui ont pris des options sur Ariane, que les trois étages du lanceur fonctionnent parfaitement, que les modifications apportées aux moteurs du premier et du second étage sont efficaces *(le Monde* du 4 février et du 6 mars) et, enfin, que « l'ambiance dynamique et thermique » de l'engin répond en tous points aux spécifications exprimées par le cahier des charges. Seront ainsi passés en revue tout au long du vol : l'ensemble de propulsion des différents étages, les systèmes électriques de bord, notamment les chaînes de pilotage et de guidage du *lanceur, les phénomènes vibratoires* dont il est le siège et les profils des températures auxquelles il est soumis.

Une lourde responsabilité

Ensuite, et ce n'est pas la moindre de ses tâches, le troisième exemplaire d'Ariane, que les techniciens nomment plus familièrement LO-3, doit prouver qu'il est capable d'injecter sur une *orbite de transfert* géostationnaire — 200 kilomètres de périgée ; 35 800 kilomètres d'apogée — une charge utile de 1 635 kilogrammes composée d'un satellite de télécommunications expérimental indien Apple, d'un satellite météorologique européen Météosat et d'une capsule technologique de mesures CAT. S'ajoutent, bien entendu, à ces deux objectifs une série d'autres ayant trait au comportement des installations de lancement, à la compatibilité des moyens « lanceur » et des moyens « sol », à la valeur des procédures de mise en œuvre des charges utiles qui, sans être très spectaculaires, n'en sont pas moins essentielles.

Lourde responsabilité donc pour le CNES et l'ESA, qui doivent à tout prix obtenir avec ce tir un succès pour qualifier définitivement le lanceur Ariane et aborder avec plus de sérénité le quatrième lancement fixé, sauf *contretemps, à la mi*-octobre. Il suffit, en effet, de deux tirs réussis pour qu'Ariane soit considérée comme opérationnelle. Or le premier, effectué en décembre 1979, avait donné entière satisfaction.

Est-ce à dire cependant que les responsables du programme Ariane n'ont pas droit à l'échec ? D'un point de vue purement technique, on ne peut le leur refuser tant la conquête de l'espace est marquée par l'histoire de ces lanceurs péniblement arrivés à *maturité et dont* la fiabilité actuelle fait aujourd'hui envie : même lorsque tout a été vérifié et revérifié, il *reste la panne imprévisible* d'un composant banal — ils sont des milliers — installé sur le lanceur. D'un *point* de vue strictement psychologique ou plus prosaïquement commercial, ce droit ne peut leur être accordé tant il est vrai qu'un *nouveau* retard *hypothéquerait*, un temps, l'avenir de la *société Arianespace chargée de promouvoir le lanceur auprès des utilisateurs* potentiels *(le Monde* du 4 juin). Certes, le programme Ariane ne serait pas remis en cause, mais de la réussite *ou* de l'échec de ce nouveau tir dépend, en effet, la transformation en commandes fermes — sept ont déjà été conclues — d'une partie des quatorze options prises par des clients arabes, colombiens, américains, suisses, luxembourgeois, australiens et, bien entendu, européens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Une charge utile de 1635 kilogrammes

C'est en 1975 que l'Agence spatiale européenne (ESA) a décidé d'engager le programme Apex (Ariane passengers experiment) de manière à utiliser au mieux les possibilités de mise en orbite de satellites offertes par les trois derniers vols d'essai de la fusée Ariane. A l'époque, cette initiative reçut un accueil favorable puisque quatre-vingt-treize propositions de participation furent envoyées en réponse aux propositions de l'Agence. Furent ainsi sélectionnés le satellite scientifique Firewheel (R.F.A.) et le satellite de radio-amateurs Oscar (R.F.A.), détruits lors de l'explosion en vol de LO-2, en mai 1980 ; le satellite météorologique européen Météosat-2, le satellite de télécommunications indien Apple et la capsule technologique de mesures Cat pour le vol LO-3, fixé au 19 juin, soit au total une charge utile de 1 635 kilogrammes ; enfin, le satellite européen de télécommunications maritimes Marecs-A pour le vol LO-4, programmé pour la mi-octobre de cette année. De telles opérations offrent donc l'avantage de répétitions, en vraie grandeur, de campagnes de lancement sur des vols de qualification et font bénéficier, à leurs risques et périls, les propriétaires de satellites retenus d'une mise en orbite gratuite.

• MÉTÉOSAT-2 : un complément pour la chaîne des prévisions

Pour aider les météorologistes européens et contribuer à améliorer la précision de leurs prévisions, l'Agence spatiale européenne (ESA) s'apprête à lancer son second satellite météorologique. D'une masse d'environ 700 kilogrammes, Météosat-2 est pratiquement une copie conforme du satellite lancé avec succès par les Américains le 23 novembre 1977. Les quelques modifications qui lui ont été apportées ont été faites pour pallier les causes de la panne dont Météosat-1 avait été victime à la fin du mois de novembre 1979. Sans que rien ne le laisse prévoir, un sous-système d'alimentation de la charge utile avait subitement empêché le satellite d'assurer deux des trois missions qui lui avaient été confiées : la prise d'images de la couverture nuageuse et la transmission de ces clichés vers la Terre ainsi que le renvoi de ces données, après qu'elles ont été traitées, vers les utilisateurs. Seule, la collecte des informations recueillies par des ballons-sondes, des bouées ou des stations fixes était assurée.

Pour les météorologistes, habitués désormais à se servir de Météosat, ce manque presque total d'informations, depuis sept mois, est d'autant plus gênant que le satellite complétait les informations recueillies par les autres satellites météorologiques géostationnaires américains (G.O.E.S.) et japonais (G.M.S.) répartis sur la ceinture équatoriale du globe. Avec la mise en service de Météosat-2, les choses devraient rentrer dans l'ordre et l'Europe pourrait, de nouveau, assurer sa contribution à ce programme de veille météorologique mondiale mis en place par l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.).

De par sa situation géographique, en position apparemment immobile au-dessus de l'Atlantique par 0 degré de longitude, Météosat-2 devrait embrasser la totalité du continent africain, le Moyen-Orient et bien sûr l'Europe dont huit pays — la R.F.A., la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse — participent à son programme d'études. Coût de l'ensemble de ces expériences aux conditions économiques de juin 1980 : environ 1 160 millions de francs comprenant le développement des deux modèles de vol du satellite, le lancement en 1977 du premier exemplaire par une fusée américaine Thor-Delta et le financement, pour six mois, de l'exploitation des données fournies par le satellite. Météosat-1 ayant donné satisfaction, cette période a été à plusieurs reprises allongée moyennant un budget supplémentaire de quelque 260 millions de francs.

Tel qu'il est conçu, Météosat-2 doit fournir, toutes les vingt-cinq minutes, trois images de la couverture nuageuse prises dans trois gammes d'ondes différentes : la première dans le spectre visible, la seconde dans l'infrarouge, lointain, dans une zone où l'atmosphère est transparente et la troisième dans une zone où l'infrarouge est absorbé par la vapeur d'eau, et ce, pendant toute la durée de vie du satellite fixée par les ingénieurs à au moins trois ans.

C'est peu, mais nullement anormal dans la mesure où Météosat est un programme expérimental. Aussi envisage-t-on en Europe de mettre en place un système opérationnel dont le service serait assuré sur dix ans par trois ou quatre satellites analogues aux Météosat actuels. Le premier d'entre eux pourrait être lancé en 1986. Une telle proposition n'est pas pour déplaire aux météorologistes européens qui, s'ils veulent financer un tel projet, devront auparavant créer une structure juridique communautaire. En dépit de l'intérêt réel qu'un semblable programme suscite, les négociations avancent lentement. Au mois de janvier dernier, une conférence gouvernementale a réuni une vingtaine de pays sur le sujet et mandaté un groupe de travail pour préparer le dossier d'une deuxième conférence. Celle-ci est prévue pour le mois de novembre — si certains pays comme l'Allemagne fédérale viennent à bout de difficultés qu'ils rencontrent — et devrait aboutir à un engagement véritable de ce programme. Mais beaucoup reste à faire. Une chose au moins est pratiquement acquise et ce depuis bientôt deux ans : l'organisation qui regroupera les météorologistes européens s'appellera Eumetsat.

• APPLE : les télécommunications indiennes en orbite

Le satellite expérimental de télécommunications Apple est le précurseur du futur système national de télécommunications spatiales indien (INSAT). Il s'agit essentiellement d'un satellite technologique de 670 kilogrammes, entièrement réalisé par l'Organisation indienne de recherches spatiales (ISRO) chargée de développer pour l'Inde des satellites de télécommunications, des satellites d'observation de la Terre et des lanceurs.

Apple, dont la durée de vie est limitée à deux ans, se présente comme un cylindre de 1,20 mètre de hauteur et de diamètre. Si tout se déroule conformément au plan de vol, il sera placé sur une orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), puis mis progressivement à poste, dans une position apparemment fixe par 102 degrés de longitude est ; soit à la verticale de Sumatra. Toutes les opérations de contrôle de la mission seront assurées par le centre indien de Shar.

Grâce à ce satellite, les stations terriennes d'Ahmedabad, de Delhi, de Madras ainsi que d'autres mobiles et de plus petites dimensions pourront mener des expériences de contrôles d'attitude et de maintien à poste d'un satellite en orbite géostationnaire de télécommunications spatiales dans des domaines aussi variés que les liaisons téléphoniques à longue distance, les transmissions radio et les télécommunications domestiques, de manière à améliorer la technologie indienne dans ce secteur et à l'orienter vers des utilisations rurales. L'Inde, en effet, souffre, comme bien des pays en voie de développement, d'un certain manque de moyens de communications.

Puissance spatiale à part entière depuis le lancement par ses propres moyens en juin 1980, d'un satellite de 35 kilos, l'Inde a, dans le passé, participé à plusieurs programmes expérimentaux de télécommunications. En 1975 - 1976 elle a pu mener grâce au satellite de la NASA (ATS-6) une expérience éducative. Plus tard, d'autres ont été faites avec le satellite de télécommunication franco-*allemand Symphonie. Parallèlement*, l'Union soviétique a lancé, pour le compte de l'Inde, le satellite scientifique Aryabhata et doit lancer un second satellite cette année. Enfin, l'an prochain, la NASA devrait lancer à son intention un premier satellite de télécommunication et de télévision opérationnel dont la réalisation a été confiée à la firme américaine Ford Aerospace.

Tout ces programmes devraient contribuer à donner à l'Inde une *certaine maîtrise spatiale dans* le domaine des télécommunications de masse et des émissions éducatives, mais aussi dans celui du recensement et de la gestion des ressources naturelles du pays. Le lancement de Rohini, le second satellite indien, mis en orbite, voici trois semaines par une fusée de conception indienne, devait constituer une étape supplementaire vers la concrétisation de ce second objectif. Il s'est hélas rapidement consumé dans les couches *denses de l'atmosphère. Ce n'est* que partie remise pour l'Inde qui, pour préparer l'avenir et accéder à de nouvelles gammes de satellites, développe une fusée (A.S.V.L.) dérivée du lanceur actuel et capable de mettre sur orbite des charges utiles de 150 kilogrammes.

ÉDUCATION

M. Jacques Pommatau succède à M. André Henry à la tête de la FEN

Un instituteur montagnard au sommet

M. Jacques Pommatau a été élu, ce jeudi 18 juin, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) par la commission administrative de l'organisation. Il succède à M. André Henry, démissionnaire depuis qu'il a été nommé ministre du temps libre. Comme son prédécesseur, M. Pommatau vient de l'état-major du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.).

« *Je ne m'y attendais pas. Je ne l'avais pas imaginé...* » Alors que les dossiers, les messages et les rendez-vous s'accumulent sur son nouveau bureau, M. Jacques Pommatau — dont la candidature a duré moins de trois semaines depuis le départ de son prédécesseur — s'est à peine fait à l'idée qu'il est aujourd'hui secrétaire général de la FEN, une organisation qui compte quarante-six syndicats et plus de cinq cent mille adhérents.

En faisant pivoter le fauteuil directorial de son prédécesseur, il ajoute : « *J'ai un gros handicap : autant André Henry était un homme public, autant je ne le suis pas.* »

M. Jacques Pommatau est d'abord un « *instituteur rural* ». Né en 1932, à Lyon, mais en fait originaire de l'Ain, il a dès sa plus tendre enfance baigné dans un milieu d'instituteurs. Son grand-père, son père, sa mère, ses oncles, ses tantes ont exercé cette profession. Il a épousé une institutrice, et ses enfants — un garçon et une fille — continuent d'ajouter des maillons à la chaîne commencée il y a plusieurs générations. « *C'est un métier qui plaît dans la famille* », explique-t-il, précisant qu'il a toujours travaillé à la campagne et dans des villages de moins de cinq cents habitants. « *La pédagogie la plus moderne se fait dès les petites écoles à plusieurs niveaux.* »

Adhérent du SNI dès sa sortie de l'école normale en 1953, il a obtenu de ses « copains » plusieurs mandats syndicaux au niveau local, avant de devenir, en 1965, secrétaire départemental dans l'Ain. Les événements de 1968, « *plus révolutionnaires en province qu'à Paris* », lui valent sa première décharge syndicale, et deux ans plus tard le secrétaire général du SNI lui demande de faire partie du secrétariat permanent à Paris. « *Cela a été très compliqué* », se souvient Jacques Pommatau. « *Nous étions très attachés à notre campagne et les enfants à la compétition de ski.* » Lui-même diplômé de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, il a créé les premières classes de neige de son département.

De nouveaux liens

Ce montagnard toujours sportif, d'une élégance discrète et raffinée, — il est souvent vêtu d'une harmonie de bleus assortie à la couleur de ses yeux, — au sourire convaincant, semble aussi à l'aise dans son costume de ville que dans les dossiers techniques et ardus qu'il a suivis pendant onze ans dans l'état-major du SNI. Successivement responsable du secteur « jeunes », du secteur corporatif de la vie interne, trésorier général, il s'était spécialisé, ces dernières années, dans les problèmes revendicatifs. Il a participé activement aux négociations salariales, à la mise en place de la formation continue des instituteurs, à la création de la catégorie des titulaires remplaçants... Son seul regret est de n'avoir pas mené à bien le dossier de la revalorisation des traitements.

Mais le nouveau secrétaire général de la FEN va désormais se détacher des préoccupations des seuls instituteurs — même si le SNI compte 60 % des adhérents de la fédération — pour représenter l'ensemble des personnels du secteur éducatif. En tout cas, son élection renoue les liens pour le moins distendus entre les deux organisations en dépit de l'appartenance de leurs dirigeants au même courant syndical (proche des socialistes). En ce qui concerne les autres syndicats de la FEN — dont certains dans le second degré et l'enseignement supérieur notamment sont animés par des communistes : — « *Je pars sans a priori*, déclare M. Pommatau. *Dans le contexte actuel, on peut imaginer une évolution des comportements. Il faudra, de toute manière, clarifier le pouvoir respectif de la FEN et des syndicats nationaux.* »

Adhérent du parti socialiste mais non militant, M. Pommatau estime que la FEN devra « *savoir se situer par rapport à la nouvelle donnée politique. Si les revendications, les objectifs, les principes demeurent, il ne suffit pas de dire que rien ne change, il faudra réapprendre ce que veut dire l'indépendance syndicale* ».

Ses priorités portent, d'une part, sur la fonction publique — « *les grands principes du paritarisme devront être remis en chantier* », — et, d'autre part, sur l'éducation : « *Quels maîtres, dans quelle école ?* »

Reconnaissant que d'autres syndicats à l'intérieur de la FEN comme à l'extérieur, et en particulier le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T., ont comme son organisation leur « *stratégie éducative* », M. Pommatau souhaite que des négociations puissent « *mener à des compromis* ». « *Je me demande*, conclut-il, *s'il n'y a pas de crispations un peu artificielles.* »

CATHERINE ARDITTI.

L'APOTHÉOSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Cent ans d'école laïque, rétablissement d'un « grand ministère » de l'éducation nationale, quatre ministres et un secrétaire d'Etat sur l'estrade : la cérémonie de clôture de la traditionnelle Quinzaine de l'école publique, le 17 juin, à la Sorbonne, avait toutes les fées penchées sur son berceau. Les enfants de l'école du Burcq à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) ont donné l'aubade au nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, accompagné de M. André Henry (temps libre), de Mme Edwige Avice (jeunesse et sports), de M. Louis Mexandeau (P.T.T., ancien délégué à l'éducation nationale du parti socialiste), et de M. Marcel Debarge (formation professionnelle).

Ce furent ensuite les discours entre adultes, ponctués de pauses musicales animées par les Hot Choz, un groupe écolo-folk de Bourg-en-Bresse. L'ancien secrétaire général de la FEN a écouté au garde-à-vous Honneur et gloire à l'école laïque, *hymne fin de siècle célébrant les instituteurs de la République* (« Des héros, des martyrs, des émancipateurs »). *Les bustes figés de la vieille Sorbonne semblaient acquiescer.*

Se plaçant dans une perspective historique, M. Savary a exprimé le vœu que le nouveau gouvernement puisse « aller aussi vite et aussi loin » *que la Ligue de l'enseignement de Jean Macé, qui, fondée en 1866, a mis quinze ans à obtenir la première loi Ferry. Le ministre demande du temps pour «* inverser le cours de la centralisation stérilisante ». *Au moins trois législatures...* — R. C.

هكذا من الاصل

SCIENCES | MÉDECINE | PRESSE

Les attributions de M. Jean-Pierre Chevènement

Le ministère de la recherche et de la technologie financera et coordonnera tous les organismes publics civils

Le conseil des ministres du 17 juin a approuvé le projet de décret définissant les attributions de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie.

Il aura donc fallu près d'un mois pour que le nouveau ministre de la recherche et de la technologie soit — à peu près — fixé sur l'étendue de ses attributions. Annoncée par M. François Mitterrand lorsqu'il n'était que candidat, la création de ce grand ministère de la recherche a constitué l'un des plus épineux problèmes de structures qu'ait eu à résoudre la nouvelle équipe au pouvoir.

Dès le lendemain de la formation du gouvernement, la question de la répartition des compétences entre M. Chevènement et les divers ministères concernés était posée. C'est avec le ministre de l'industrie, M. Joxe, que les problèmes de frontières se révélaient les plus difficiles. Fort des engagements pris par le premier ministre, M. Chevènement tenait à ce que son ministère d'État ne soit pas une *« coquille vide »*. Mais à l'industrie, comme ailleurs, on ne voulait pas abandonner la tutelle d'organismes aussi importants que le C.E.A., le CNES, l'INRA ou le CNET.

Il fallait donc trancher. On aurait pu *« laisser le problème en suspens »* et profiter du remaniement ministériel prévu après les élections législatives pour réparer l'erreur de départ et redistribuer les cartes. Sans doute, d'autres considérations ont-elles joué puisque le conseil du 17 juin a finalement approuvé le projet de décret élaboré il y a une dizaine de jours par M. Chevènement.

Le ministère d'État se voit confier les dotations budgétaires des *« établissements publics et autres organismes publics civils de recherche et de développement technologique à l'exception des universités »*. Le projet de décret distingue en fait deux niveaux de responsabilités.

Outre la délégation générale à la recherche scientifique et technique, qui relevait déjà du secrétariat d'État à la recherche, le nouveau ministère d'État aura la tutelle pleine e entière du C.N.R.S., de l'ANVAR et de la délégation à l'innovation et à la technologie.

Il reprend ainsi les attributions respectives de l'ancien secrétariat d'État aux universités et du ministère de l'industrie. Toutefois, l'ANVAR pourra, dans certains cas, *« être mise à la disposition »* des services de M. Joxe.

Le second volet du décret concerne tous les autres établissements publics civils dont la liste, il convient de le noter, n'est pas précisée dans le projet de décret. Ce qui risque d'amener quelques interprétations divergentes. Pour tous ces organismes, le *ministère* d'État préparera les décisions du gouvernement en matière d'allocations de ressources. C'est-à-dire qu'il aura la responsabilité de l'ensemble du budget de la recherche civile. Celui-ci comprendrait outre l'enveloppe de recherche traditionnelle, les budgets des grands programmes de développements technologiques (électronique, espace) et de l'aéronautique civile ; de l'ANVAR et du soutien à l'innovation, des océans, du solaire, de l'informatique. A cela s'ajouterait, peut-être, selon des modalités à définir, le budget de recherche du CNET, soit au total une somme voisine de 20 milliards de francs.

M. Chevènement aura également la responsabilité de la préparation et de la mise en œuvre des réformes touchant à l'organisation de ces établissements. De même, le problème des statuts de personnel et les mesures ayant un impact sur l'emploi scientifique seront de son ressort.

Tous ces établissements conserveront cependant des liens étroits avec les ministères dont ils dépendaient précédemment. Ainsi, le CNEXO travaillera quotidiennement avec le ministère de la mer, tout comme l'INRA avec celui de l'agriculture, etc. Il n'est pas question, précise-t-on dans l'entourage de M. Chevènement, de *« couper ces organismes de leurs racines »*.

En fait, ils vivront sous une sorte de *« double tutelle »*. L'une quotidienne et technique avec leur ministère d'origine. L'autre pour ce qui concerne leur budget, les réformes de structure et le statut du personnel, avec le ministère d'État. M. Chevènement va donc avoir la haute main sur les principaux axes des grands programmes de recherche et de développement des technologies : énergie nucléaire, solaire, informatique (l'INRA et l'Agence pour le développement de l'informatique étant apparemment concernés), biologie (avec l'INSERM), spatial (CNES), etc. Il devrait jouer un rôle de coordination de ces grands programmes qui touchent aux industries stratégiques.

Reste que ce projet de décret, s'il donne satisfaction sur le fond au ministre d'État, ne règle pas tout. Bien des points restent dans l'ombre.

Ainsi, le texte pour s'appliquer doit être contresigné par tous les ministères concernés et publié au *Journal officiel*. Ce qui peut prendre un certain temps... En outre, il est certain qu'il faudra d'autres décrets : pour préciser les points susceptibles d'entraîner des litiges, « remplir les vides » ou anomalies juridiques que ce texte risque de créer.

Comment sera accueillie cette réforme par les organismes et les personnels concernés ? Ne risque-t-on pas d'assister à des « petites guerres » entre ministères, au détriment de l'efficacité ?

« Le succès d'une telle structure, explique-t-on du côté des pouvoirs publics, *suppose que l'on s'entende entre ministères et qu'il y ait une étroite coordination. »* La préparation du budget 1982 et de la loi de programmation servira à cet égard de tests.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● RECTIFICATIF. — *L'observatoire de Nice.* — Une erreur nous a fait commettre un contresens dans l'article concernant le centenaire de l'observatoire de Nice (*le Monde* du 17 juin).

Au lieu de l' *« observatoire serait mort sans la clairvoyance du même directeur pendant quarante-cinq ans, Gaston Fayet »*, nous aurions dû imprimer : *« Victime du déclin de la recherche française (...) animé aussi — de trop loin et sans toute la clairvoyance voulue — par le même directeur pendant quarante-cinq ans, Gaston Fayet, l'observatoire du Montgros fut bien près de mourir. »*

On aura compris également, malgré une ponctuation malencontreuse, que c'est M. Schaltzman et non M. Zahn — directeur depuis neuf ans — qui travaille depuis trois ans à Nice. Il fallait enfin lire M. Fossat et non M. Gossat.

LA COMMERCIALISATION DES SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL

La Chambre des représentants condamne l'attitude du gouvernement américain

Une résolution condamnant l'opposition du gouvernement américain à la mise en place d'un code international sur les substituts du lait maternel a été votée, le mardi 16 juin, par la Chambre des représentants à Washington. Cette résolution exprime *« son étonnement »* quant au vote de la délégation américaine *le 21 mai* à Genève à l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) (*le Monde* des 22 et 23 mai). Cent dix-huit délégations avaient au total approuvé ce code qui visait à protéger les pays en voie de développement contre les pratiques commerciales de certains fabricants de laits maternisés. Le gouvernement américain avait estimé qu'un tel code était contraire à la liberté d'entreprise.

Peu avant le vote de cette résolution ; M. Ernest W. Lefever s'était vu contraint de retirer sa candidature au poste de secrétaire d'État adjoint aux droits de l'homme. Il avait subi de sévères critiques pour avoir accepté des fonds de la firme Nestlé, tout en critiquant le projet de code de l'O.M.S.

Pour sa part, M. Thad Jackson, vice-président du centre Nestlé de coordination alimentaire, vient de faire savoir que sa firme soutiendrait entièrement les recommandations de l'O.M.S. Cette firme avait, ces dernières années, été l'objet de très vives critiques à cause précisément de sa politique commerciale à l'égard du tiers-monde.

UNESCO

● *M. Gunnar Garbo* (Norvège) a été élu, mardi 16 juin, pour deux ans et demi, président de la Conférence sur l'assistance aux pays du tiers monde en matière de communications, réunie à Paris, sous l'égide de l'UNESCO (*le Monde* du 17 juin). Après de laborieuses négociations, les huit postes du bureau ont été répartis. Les représentants du Mexique, de l'Irak et de l'Inde accèdent à la vice-présidence. Le poste de rapporteur est confié au délégué du Nigéria.

M. Georges Fillioud : les journalistes doivent exiger le respect de la loi

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, interrogé par Ivan Levaï, à Europe 1, dans la matinée du 18 juin, a repris les déclarations qu'il avait faites à Romans le 12 juin, en affirmant, sans vouloir cependant *« citer de noms »* que les responsables des chaînes de radio-télévision d'État *« nommés par le pouvoir précédent »* ont *« failli à la règle du service public de l'information : le pluralisme »*.

« Si mes propos ont dérangé, a-t-il dit, *tant mieux, c'était fait pour ça, car depuis longtemps la situation dans le service public de radio et de télévision ressemblait à un dangereux engourdissement. »* Si les gens se réveillent, tant mieux, s'ils se posent des questions tant mieux et tant mieux surtout s'ils y répondent. *« Un dicton dit que quand on n'entend qu'une cloche, on n'entend qu'un son*, a ajouté le ministre, *je ne dis pas que ce sont des cloches, mais je dis qu'ils ont rendu tous le même son. Il faudrait maintenant qu'il y ait plusieurs sons pour que les libertés passent sur les antennes nationales. »*

« Les journalistes, a-t-il ajouté, *doivent exiger le respect de la loi, du cahier des charges et des obligations du service public. Je leur dis : si vous prenez vos responsabilités dans le cadre de la législation et des principes, tant mieux. »* En aucun cas, il n'a appelé cependant les journalistes à *« s'insurger »*, a-t-il précisé en répondant à une question d'Ivan Levaï.

M. Fillioud a également rappelé que *« le projet de loi réformant le service public de la radio-télévision »* serait discuté l'automne prochain par l'Assemblée pour s'appliquer au début de 1982. Ce projet, *« qui concernera l'ensemble du secteur audiovisuel »*, sera préparé *« avec toutes les consultations et concertations nécessaires »*.

Enfin, commentant la nomination de M. Michel Caste à la tête de la Sofirad en remplacement de M. Xavier Gouyou-Beauchamps, M. Fillioud a simplement déclaré : *« M. Caste est un homme du métier, M. Gouyou-Beauchamps était un fonctionnaire. »*

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES DE L'AUDIOVISUEL RÉPOND AU MINISTRE DE LA COMMUNICATION.

L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (I.J.A.) a publié le 18 juin un communiqué qui répond aux déclarations faites par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, le 12 juin, à Romans :

« Personne, dit ce communiqué, ni homme politique, ni représentant d'un quelconque groupe de presse, n'est habilité à dicter aux journalistes l'attitude qui doit être la leur dans la couverture de l'actualité. »

« Il semblerait, ajoute l'intersyndicale, que de prétendues interventions émanant des responsables politiques aient lieu actuellement dans les rédactions de l'audiovisuel. L'I.J.A. informe les journalistes des rédactions et les directeurs de l'information qu'elle vérifiera désormais systématiquement toute information faisant état d'une quelconque pression. »

« La loi de 1974 donne au pouvoir politique la possibilité d'agir sur l'organisation des sociétés de programme.

» Dans cette période intérimaire, c'est aussi au pouvoir politique à prendre ses responsabilités concernant les directions et l'encadrement de ces sociétés, comme les journalistes ont su prendre les leurs depuis des années et notamment depuis ces dernières semaines. »

L'intersyndicale appelle enfin les journalistes des sociétés de radio et de télévision à participer à une assemblée générale le 23 juin, à 14 heures, à la Maison de la radio.

● *A « l'Union agricole »*, hebdomadaire édité par l'Union fédérale des associations agricoles limousines, le conflit déclenché, il y a neuf semaines, par le licenciement de deux journalistes et d'une secrétaire, vient de prendre fin (*le Monde* du 29 avril). Les négociations engagées entre représentants des administrateurs et des employés licenciés se sont terminées par un protocole d'accord qui prévoit notamment la réintégration des trois licenciés à la date du 18 juin.

● *Les inscriptions à la sélection d'entrée au Centre de formation des journalistes* sont reçues, depuis le 15 juin jusqu'au 1er septembre, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Aucune inscription par correspondance ne peut être acceptée. La première série d'épreuves aura lieu les 3 et 4 septembre 1981.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Estrella aux journées de Chartres

« L'artiste se sent concerné lui aussi par les drames de l'humanité. Certains vont très loin dévouer leur temps, leur talent et leur amour à ceux qui en ont tellement besoin. Nous avons ressenti la nécessité de faire quelque chose pour eux et avec eux. »

C'est ainsi qu'a débuté une belle aventure un peu folle où se sont lancés Jean-Claude Pennetier et ses amis, ce Pennetier naguère deuxième prix Marguerite-Long, qu'on a rencontré depuis dans cent entreprises audacieuses où son talent de musicien et d'animateur inlassable créait des événements inédits, entraînant des foules d'enfants, allant jouer dans des milieux déshérités, défendant la musique contemporaine (il donnera, le 27 juin à Angers, en première audition, le Concerto pour piano *d'Ohana).*

Ce petit groupe a donc mis sur pied des « journées de partage » : pendant dix jours, jusqu'au 21 juin, des musiciens se rassemblent à Chartres pour donner des concerts au profit d'organismes internationaux à vocation humanitaire dont le bénéfice sera intégralement destiné « aux lointains, aux isolés, aux torturés, aux enfants qui meurent par manque d'eau et de riz, toutes les heures, par milliers ».

On n'y croyait guère, même dans les organismes concernés qui ne voyaient dans ces musiciens généreux que de gentils rêveurs. Mais le résultat est là : à Chartres, où la vie musicale est relativement pauvre en dehors des concerts de l'été et du concours d'orgues, Pennetier a fait venir de très grands artistes : peu à peu le public a manifesté lui aussi sa solidarité.

Le 17 juin, le joli théâtre à l'italienne était rempli pour le récital que donnait Miguel Angel Estrella au profit du Conservatoire de Managua (capitale du Nicaragua), dont il nous avait dit l'état de dénuement extrême et l'atmosphère de foi extraordinaire en la musique (le Monde *du 26 novembre). Et Mme François Mitterrand était là pour l'écouter, solidaire elle aussi.*

Vivant symbole, l'ancien prisonnier des prisons uruguayennes est resté avant tout celui par qui la musique rayonne : il ne l'asservit pas à la politique, il va jusqu'au plus profond pour dire ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. Les grands récitatifs de la Tempête *de Beethoven sont comme une lyre d'or qui capte les rayons de son désespoir et de son espérance. Les* Variations Haendel *de Brahms enveloppent dans une irrésistible envolée toutes les tendresses, les douceurs et les grandeurs du cœur humain ; une courte pièce du compositeur argentin Aguirre dit les couleurs impalpables du songe qui naissent doucement d'une main sur une guitare. Et tandis que nous pensons à ce conservatoire de Managua où les élèves et professeurs n'ont souvent qu'un seul instrument pour tous, pas de partition, pas d'électrophone, Estrella joue pour finir le* Troisième nocturne *de Fauré avec un touché, un phrasé sublimes (que n'égale aujourd'hui aucun pianiste français), comme le rêve d'une humanité qui n'aurait plus jamais faim, plus jamais soif, mais s'unirait dans la même contemplation de la nuit merveilleuse.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce jeudi 18 juin, à Chartres : concert d'œuvres électro-acoustiques de Pierre Henry et Guy Reibel ; le 19 : récital Catherine Ribeiro au profit d'Amnesty International ; le 20 : concert Josquin des Prés ; le 21, à la cathédrale : festival d'orgues et de chorales, avec deux cent soixante choristes. Ce même jour, des concerts seront donnés dans plus de cinquante villes de France pour cette « Première journée nationale de la musique pour la solidarité ». Renseignements : tél. (37) 32-30-53.

LE JAZZ EN SORBONNE avec Lucien Malson

Le jazz mène à tout... et même en Sorbonne, où notre collaborateur Lucien Malson a soutenu, le mardi 16 juin, une thèse de doctorat d'État sur « La musique afro-américaine » devant un jury où les philosophes (MM. Olivier Revault d'Allonnes, Louis Sala-Molins, Mikel Dufrenne) équilibraient les sémiologues (MM. Gérard Genette, Christian Metz) et la musicologie (M. Daniel Charles). Ce qui n'a rien d'étonnant si l'on sait que le candidat est lui-même professeur de psychologie sociale.

« *Vous êtes une passion devenue savoir* », lui dit son directeur de thèse, le professeur Revault d'Allonnes. Comment juger autrement, en effet, une œuvre où, à de nombreux livres sur le jazz, s'ajoutent près d'un millier d'articles et deux mille cinq cents émissions de radio ? Les thèses sur travaux forcent à visiter les greniers pour faire le décompte de tout ce qui a été publié. Lucien Malson revint ébahi de cette quête, mais pas au point d'en perdre son sens de l'humour, inné ou... acquis dès son premier souffle.

A l'âge d'une dizaine d'années, il fut « foudroyé » — c'est son mot — à l'écoute d'un disque de Louis Armstrong et s'intéressa de plus en plus à la nouvelle musique. « *Ça lui passera* », disaient les adultes de son entourage. A cinquante-quatre ans, il n'en est pas encore revenu. Il s'étonne seulement d'avoir dû « *s'acharner à convaincre que l'art nègre méritait attention, estime, admiration, à l'égal des plus beaux arts du monde* ».

Durant quelque cinq heures d'horloge, Lucien Malson répondit sans l'ombre d'un effort aux questions du jury, qui le menaient d'un bout à l'autre de son terrain d'exercice, ramassant des pointes d'aiguille concernant Stan Getz ou Coleman Hawkins, explorant le « riff » ou l'itération dans la musique noire, tâchant de déchiffrer l'avenir du jazz, etc. Il ne manquait que des illustrations sonores. Elles eussent aussi salué, à la manière des fêtes de La Nouvelle-Orléans, la fin de la délibération du jury qui devait accorder à l'impétrant la mention « très honorable ». Plein de chaude réminiscences syncopées, on avait envie, en sortant, de frapper le sol en cadence...

P. D.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

TROMBONE

Premiers prix : Yves Favre, Daniel Florent, Jean-Pierre Guillouet.

HAUTBOIS

Premiers prix : Marc Badin, Christophe Grindel, Benoît Leclerc.
Deuxièmes prix : Louis Dunoyer de Ségonzac et Philippe Roy.

BASSON

Premiers prix : Michel Douvrain, Pascal Chabaud, Benoît Rousselet.
Deuxièmes prix : Alain Deleurence et Jean-Michel Javoy.

DANSE

CRÉATION DE «TANGO», d'Oscar Araïz à Genève

Les Genevois sont venus nombreux à la grande salle du casino voir « Tango », spectacle monté par Oscar Araïz, directeur de la danse au Grand Théâtre de Genève.

Lorsqu'on sait qu'Oscar Araïz est né en 1940 à Bahia-Blanca, on ne s'étonne plus du choix d'un thème aussi risqué, avec ce qu'il véhicule de lieux communs. On est déjà rassuré lorsque le chorégraphe déclare posément qu'il ne sait pas danser le tango — il entend par là cette danse de salon introduite en Europe dans les années 20 avec des figures élaborées qui donnaient le frisson à la société bien pensante. En bon Argentin, Araïz conçoit le tango comme une valeur culturelle et populaire dans son pays. Il rêvait depuis longtemps d'en évoquer l'esprit et les péripéties.

En répondant à la demande de Hugues Gall, directeur du Théâtre de Genève, il a eu le sentiment de impliquer entièrement dans ce ballet. Il l'a conçu en collaboration avec le compositeur Attilio Stampone, qui dirige l'orchestre (piano, guitare, violons, contrebasse, batterie, percussion et le fameux bandoréon), car la pulsation du tango réclame des musiciens vivants.

Ce n'est pas un hasard si le chorégraphe, suivi par une partie des danseurs, a laissé pousser sa moustache. Le chapeau mou est de rigueur chez les hommes, et les filles ont adopté le bas résille et les escarpins à talon. L'espace scénique est conçu comme une vaste salle de bal entourée de sièges, dans laquelle les entrées et les tableaux se succèdent en fondus enchaînés.

La musique domine la danse : c'est d'abord une phrase dépouillée au piano ou au violon, la montée soumoise de la tension et l'éclatement salvateur de l'orchestre comme une décharge dans un ciel saturé d'orage. Toute la première partie déroule une succession de scènes variées : danse canaille des quartiers à matelots, danse de voyous, de souteneurs, scènes de la vie ouvrière dans les faubourgs, défilé de « gringos » et de « criollos ».

Danser le tango, c'est danser la vie à un degré plus intense. Un thème unique le sous-tend, la relation du couple. Il commence par un désir de possession et s'achève toujours par une rupture. Oscar Araïz a réussi à trouver un style homogène et précis, pour styliser la danse sans lui faire perdre sa sensualité et son caractère expressif. Tout dans ce spectacle rappelle qu'il fut l'élève de Dore Hoyer, disciple de Mary Wigman.

Comment alors ne pas penser à une autre Allemande, Pina Bausch, celle de « Bandonéon » (« le Monde » du 3 juin), et de « Kontacthof » ? La démarche initiale est la même, mais là où Pina Bausch stigmatise brutalement la tristesse des codes de la séduction, Oscar Araïz, plus latin, l'enveloppe dans la douceur équivoque d'une gestuelle de parade.

La seconde partie est nettement moins forte. Elle se réduit à une sorte de comédie musicale sur des airs composés par Attilio Stampone. On regrette qu'Oscar Araïz n'ait pas eu l'envie ou le temps d'actualiser son propos. On aimerait retrouver ici, comme c'est le cas avec le cuarto Cedron, les accents austères et les rythmes rétractés du tango d'aujourd'hui.

MARCELLE MICHEL.

★ *Tango* sera présenté au Festival de Venise, les 11 et 12 juillet prochain.



CINÉMA

« L'ŒIL DU TÉMOIN », de Peter Yates

Pour William Hurt

Il y a, dans ce « thriller » construit sur le thème de la chasse à l'homme (en l'occurrence un jeune gardien de nuit qui, pour se faire valoir auprès d'une journaliste de télévision dont il est amoureux, laisse entendre qu'il a été le témoin d'un meurtre commis dans l'immeuble où il travaille) quelque chose d'étrange et d'ambigu. Le scénario de Steve Tesich montre, en effet, le fonctionnement d'une association organisant, moyennant un trafic de passeports, l'émigration de juifs soviétiques aux États-Unis.

Cette action qu'on pourrait dire généreuse ou idéaliste devient criminelle lorsqu'il faut éliminer des complices douteux (le traître, ici, est un Vietnamien) et tout témoin susceptible d'en dire trop à la police. Qui veut la fin veut les moyens, on le sait depuis longtemps mais Joseph (Christopher Plummer), le chef et le tueur de l'association, agit comme un fanatique et son comportement a quelque chose de raciste.

Peter Yates a contourné la psychologie de ce personnage désagréable et tout ce qu'implique son attitude, pour s'intéresser au malentendu dont est victime le gardien de nuit, ce « témoin » qui, en fait, ne savait rien. Il a mitonné, avec son habileté technique habituelle, des scènes d'action et de violence (l'attaque du chien drogué, la bataille dans les écuries, avec une ronde de chevaux affolés). Sa mise en scène à effets ne manque pas d'efficacité mais elle ne prend aucun recul, aucune position morale par rapport au scénario. Reste que William Hurt (Daryl, le gardien de nuit) s'impose comme un grand acteur par la subtilité de son jeu, particulièrement dans sa relation avec Sigourney Weaver (Tony, la journaliste), elle aussi porteuse d'ambiguïté.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Dixième semaine de grève des scénaristes américains

Les scénaristes américains de télévision et de cinéma viennent d'entamer leur dixième semaine de grève. La production des programmes de télévision est considérablement ralentie, et la traditionnelle grande saison d'automne est déjà en partie compromise.

Depuis le déclenchement du mouvement, le 10 avril dernier, les négociations entre le syndicat Writers Guild of America et les représentants des producteurs ont été maintes fois rompues, puis reprises, achopant régulièrement sur un enjeu fondamental : le pourcentage réclamé par les scénaristes sur les recettes des produits originaux conçus pour la télévision payante et la vidéo à domicile.

De leur côté, les metteurs en scène négocient depuis plus de deux mois le renouvellement de leurs contrats arrivant à échéance le 30 juin. Devant l'éventualité d'une prochaine grève des cinéastes le 1er juillet, qui, s'ajoutant à celle des écrivains, paralyserait purement et simplement toute la production de cinéma et de télévision, les producteurs commencent à manifester quelque nervosité.

Ainsi, il y a une dizaine de jours, une déclaration surprise de l'un des plus puissants patrons de Hollywood, Lew Wasserman (1), a fait sensation : il annonçait que les producteurs n'étaient pas obligés de s'en tenir strictement aux accords conclus l'année précédente avec les acteurs. Sachant que ces accords sont jugés inacceptables par les écrivains comme par les cinéastes, cette prise de position sans précédent a été interprétée comme le témoignage d'une volonté réelle de la part du management d'assouplir ses positions. Malheureusement, lors des négociations ultérieures, ces belles paroles n'ont pas eu de suite.

Pour paraître faire un nouveau geste, Lew Wasserman a tenu le 15 juin à Universal, une conférence de presse, « *la première qu'il ait jamais donnée sur l'industrie en quarante années d'activité patronale* », a-t-il souligné. Alors que la profession espérait une réelle ouverture, il s'est contenté de réitérer une proposition vieille de quinze jours : différer toute négociation concernant la télévision payante, et la vidéo à domicile, et statuer sur les autres points. Il a indiqué que la Guild pourrait continuer, comme elle l'a fait récemment à plusieurs reprises, à signer des accords, dans tous les domaines, avec des producteurs indépendants. Ces déclarations décevantes n'étant pas de nature à débloquer les négociations, il reste à espérer qu'un événement véritable intervienne d'ici la fin du mois. Pour le moment, rien ne le laisse prévoir.

LISE BLOCH-MORHANGE.

(1) Président du conseil d'administration de M.C.A., conglomérat englobant Universal, géant de la production cinématographique et télévisée.

NORA AUNOR DANS « BONA »

La star des Philippines

Nora Aunor, c'est une sacrée petite bonne femme qu'on a découverte vers la fin de la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, dans *Bona*, de Lino Brocka (réalisateur de *Jaguar*). Elle s'y dévoue avec une passion muette et farouche pour un acteur minable, qui la tolère comme bonne à tout faire, sauf l'amour. Le film se passe dans les quartiers pauvres de Manille, et les images sont d'autant plus stupéfiantes pour un spectateur occidental que Brocka montre, sans misérabilisme, la dure existence de Bona.

Lorsqu'on apprend que Nora Aunor est une superstar aux Philippines, on se demande à quoi elle ressemble dans la vie. Elle ressemble à Bona. Et c'était intimidant, à Cannes, ce personnage attentif et silencieux, qui laissait son entourage décrire, à sa place, l'existence que la célébrité lui fait mener.

Nora Aunor est devenue une grande vedette dès l'âge de quatorze ans, simplement en chantant à une sorte de radio-crochet. C'est la seule actrice non métissée à être idolâtrée dans son pays. Le moindre de ses mouvements est un « scoop » que les journaux achètent à ses attachées de presse.

Les fans de Nora Aunor donnent leur avis sur tout ce qui la concerne, manifestent bruyamment leur désapprobation si elle sort avec un homme qui ne leur plaît pas. Non, elle n'a pas de vie privée. Oui, c'est insupportable, mais nécessaire. Nora Aunor supporte tranquillement le culte de sa personnalité. Elle a l'habitude. L'entendre le dire est aussi impressionnant, simple, naturel, que la misère dans le film, et son génie d'actrice.

Elle est la star la mieux payée, mais elle a des dettes, car elle donne son argent à tout le monde. C'est elle qui mène sa carrière, choisit ses films (huit aussi bien que seize par ans). Elle a même produit le film de Brocka, qui ne ressemble pas aux « *love stories* » qu'elle tourne ordinairement. Elle a vingt-huit ans.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Bona* est présenté ce jeudi 18 juin à 20 heures à l'Eldorado, à l'occasion de la présentation à Paris de la Quinzaine des réalisateurs (4, boulevard de Strasbourg, Paris-10e).

THÉÂTRE

LA PROCHAINE SAISON DU THÉÂTRE DE LA VILLE

Fidèle à sa tradition, le Théâtre de la Ville, en 1981-1982, restera un lieu de spectacles variés et pluridisciplinaires : théâtre bien sûr, mais aussi danse, concerts, variétés, poésie.

C'est le théâtre qui ouvrira la prochaine saison avec *Peer Gynt*, d'Ibsen, créé par Patrice Chéreau à Villeurbanne (*le Monde* des 23 avril et 8 mai), présenté du 29 septembre au 19 décembre.

Du 7 janvier au 20 février, Jean Mercure présentera la pièce d'un journaliste britannique, Michael Frayn, créée à Londres en mars 1980 sous le titre *Make and Brake*, et traduite par Luc André, *Quoiqu'on fasse, on casse*. Puis, du 3 mars au 4 avril, le Roumain Lucian Pintilié montera *les Bas-Fonds*, de Gorki.

Le Théâtre de la Ville conservera sa formule de spectacles à 18 h. 30, et présentera vingt-sept programmes en faisant alterner la musique classique, le jazz, les danses, chants et musiques populaires : on y entendra entre autres Elly Ameling, l'orchestre de chambre de Pologne, Alicia de Larrocha et Anna Prucnal, José Afonso, Pablo Milanez, Maria Carta et Jacques Villeret. Enfin, l'ensemble Intercontemporain donnera plusieurs concerts, les Jeunesses musicales de France feront plusieurs animations et Pierre Seghers organisera plusieurs soirées dans le cadre du IVe Festival de poésie de Paris. Sept compagnies représentatives des courants de la danse du vingtième siècle se produiront du mois d'avril au mois de juin.

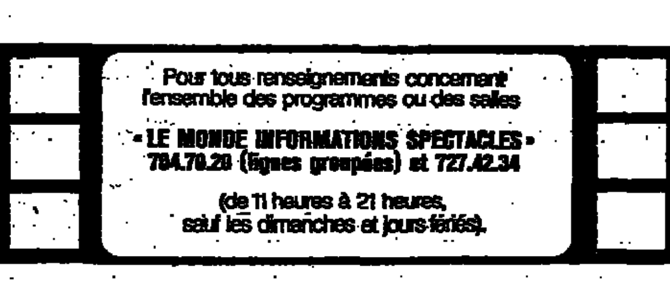
Pas de premier prix au concours du Conservatoire d'art dramatique

Au terme de la première des « Journées » du Conservatoire national d'art dramatique, réservée aux élèves ayant choisi l'option « traditionnelle » (« le Monde » du 18 juin), le jury n'a décerné aucun premier prix. Des seconds prix ont été attribués à Valérie Delbor (troisième année), Alexandra Pandev (deuxième année), Didier Bourdon (troisième année). Deux premiers accessits sont allés à Jacqueline Jolivet (troisième année) et Régis Le Rohellec (première année).

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtres



Jeudi 18 juin

NOUVEAUX SPECTACLES

Marie la louve : Lucernaire (544-57-34). 20 h. 30.
Boulevard du Crime, 18 h., la Strada, 22 h. : Carreau du Temple (274-43-11).
La Nuit juste avant les forêts : Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
Pauvre France : Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45.
Le Journal d'Anne Franck : Meudon, Théâtre (632-67-18), 20 h.
Simplex Michel : Théâtre Présent (203-02-55), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : la Méprise.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre d'Images, Cie F. Guilbard.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Compagnie le Four solaire.
Centre Pompidou (277-12-33) : Journée de culture mexicaine (cinéma); à 20 h. 45 : Musique mexicaine du vingtième siècle ; débats, 18 h. 30 : La guerre d'Algérie ; Exposition 1937 ; cinéma, 19 h. : Cinéma lettriste ; musique, 20 h. 30 : Musique vivante.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; 20 h. 30 : Lindsay Kemp Company.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet folklorique de Mexico.

Les autres salles

American Center (321-42-20), 20 h. : Polyphonix 3.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : D'un Céline l'autre. — Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 ; Demeter II.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Centre culturel Censier (337-23-40), 20 h. 30 : le Retable des merveilles ; le Vieillard jaloux.
Cité internationale universitaire (589-33-69). Resserre, 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Boris Supervian.
Croq'-Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine ; 23 h. 15 : Mama-Hari.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Andromaque.
Espace-Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (540-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie-55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Désormais.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 30 : Shéhrazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Maison des Amandiers (797-19-59), 21 h. : Diaboliquement vôtre.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. : Pentabliques ; 21 h. 45 : Auguste ; II, 20 h. 30 : San Antonio ; 22 h. 15 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre-Atelier (977-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : la Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphoric poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et les nuages.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le mime Pradel.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 :
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h 30 : Jamais deux sans moi ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-82), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 22 h. 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : *C. de Turckheim* ; *20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchant frères siamois* ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Deville.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ; 21 h. 15 : Monsieur Francis Blanche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka.
Pavés (531-13-62), 21 h. : D. Jumeau ; 22 h. 30 : C. Lefebvre.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J.Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : M. Breffikt.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. : S. Belloc ; 22 h. 30 : Maxime Piolot.
Tremplin de Paris (281-56-79), 19 h. 15 : Tirez pas sur le psychanalyste ; 20 h. 15 : la Pendicite tombe mal.
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : *Une cocaïne allemande.*

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Soudhabra.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : Kol Aviv.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : les danseurs du temps.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Elsa Wolliaston.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 45 : Ballets Enzi Meanil.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78) : 20 h. 30 : J.-L. Debatice ; 22 h. 15 : J.-Y. Joanny.
Casino Saint-Martin (208-31-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : L. Kirjuhel ; A. Kremski.
Théâtre de Montparnasse (323-77-30), 22 h. : Pepe de Cordoba.

Les concerts

Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; sol. D. Barenboïm (Messiaen, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra ; sol. M. Perahia et B. Hendricks (Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Bitetti (Torroba, Duarte, Rodrigo).
Hôtel Hérouet, 20 h. 45 : A. Gruel, E. Lestringant (airs de la cour).
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Perchat, M. Boizot, C. Guyot (Bolling) ; 21 h. : G. Magnan (Beethoven, Chopin).
Fondation de l'Allemagne, 21 h. : C. Levi Minzi (Beethoven, Landini, Stockhausen, Debussy).
Radio-France, Studio 106, 18 h. 30 : Duo Crommelynk (Debussy, Bizet, Schubert) ; Studio 105, 20 h. 30 : Ensemble Contrastes (Koering, Gaussin, Donatoni).
Eglise réformée du Saint-Esprit, 20 h. 30 : Ensemble Lucia Marenzio, dir. P. Levy (Bach, Mozart, Schubert...).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Ménet (Stamitz, Haendel).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Orchestre de la Garde républicaine, Chorale Plantagenet, dir. R. Boutry (Mendelssohn).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble instrumental et vocal Varenne, dir. M. Courcier (Haendel, Bach).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Ensemble vocal Th. Moreau (Vittoria, Dowland, Schutz, Bach).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : C. Tsan-Matherne, G. Armara (Beethoven, Debussy, Brahms).
Eglise allemande, 20 h. 30 : E. Roloff, P. Schlossman, O. Grossmeyer (Bach, Telemann...).
Eglise de la Trinité, 21 h. : Orchestre J.-F. Gonzales (Haendel).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Chorale Y. Dulac (Schumann, Schubert...).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Roses écarlates, de V. de Sica ; 19 h. et 21 h. : Le cinéma grec contemporain (19 h. : Atilla 74, de M. Cacoyannis ; 21 h. : Voyage de noces, de Panoussopoulos).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., le Voyage au Congo, de M. Allegret ; 17 h., les Coupables, de L. Zampa ; 19 h., le Cavalier noir, de R. Baker.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS N° 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Mer., J. : Ambassade, 8e (359-19-08) à part. de V. — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e, (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), *Grand Pavois*, 15e (554-46-85) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FONDU AU NOIR (A., **, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. v.o., **) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUERRE DES OTAGES (A. v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e, (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All. v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — v. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Mer., J.
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NEIGE (Fr), (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e, (742-56-31).
OUT OF THE BLUE (A., v.o., **) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Mer., J. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67), Mer., J. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), à p. de V. ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POURQUOI PAS NOUS ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; *Français, 9e (770-33-88)* ; *Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)*, Mer., J.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Mer., J.
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (Chin., v.o.) : Racine, 6e (326-80-25).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e

FILMS NOUVEAUX

CHARULATA, film indien de Satyajit Ray. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
Dr JEKYLL ET LES FEMMES, film français de Walerian Borowczyk (**). — Rex, 2e (236-83-93). — U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DOMINIQUE, film américain de Michaël Anderson. — V.o. : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GUEPIOT, *film français de* Joska Pilissy. — A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IDOLMAKER (Au temps du rock and roll), film américain de Taylor Hackford. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, *14e (327-52-37)* ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MONSTRE DU TRAIN, film américain de Roger Spottiswoode. — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
L'ŒIL DU TEMOIN, film américain de Peter Yates. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
SHOGUN, film américain de Jerry London. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
A PARTIR DE VENDREDI 19
COUSINE JE T'AIME, film espagnol de Fernando Trueba. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : *Impérial, 2e* (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).



SPECTACLES

(357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHOW BUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mer., J. ; Ambassade, 8e (359-19-08), Mer., J. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). Broadway, 16e (527-41-16).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 20 h., Mar. 16 h., 20 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h 15 ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h 30.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar. 21 h.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), V., S., 0 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 18 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
POLLET J. D., cycle vidéo : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h. (sf mar.).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), 14 h.
SCARFACE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON, (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98) J. 21 h.

Les festivals

TRANS-CINEMA EXPRESS (v.o.) : Pionniers et Héros, Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) ; la Bataille du rail ; l'Express du colonel von Ryan.
A. WAJDA (v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Homme de marbre.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : les Fantastiques Années 20.
GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Vera-Cruz.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Soupçons.
AKIRA KUROSAWA (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-79) : Forteresse cachée.
DEBAILLONNER LA T.V., St-Séverin, 5e (354-50-91) : Kafr Kacem, la Dernière tombe à Dimbaza.
OTAR IOSSELIANI (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 ; la Chute des feuilles ; 16 h 15 : Pastorale ; 18 h 15 : le Merle-Chanteur.
SANG FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Terre en transe.
FILMS INEDITS DE JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : D. Ellington, B. Smith, L. Hampton, L. Armstrong, C. Basie, C. Kawkins...
MARX BROTHERS (v.o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
HISTOIRES ITALIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Voyage.
LUIS BUNUEL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Tristana.
JEUNE CINEMA FRANÇAIS DES ANNEES 80, Escurial, 13e (707-28-04) : Règlement intérieur, Paysage pour un prince charmant ; Rencontres des nuages et du dragon ; le Rat noir d'Amérique ; Une histoire sans importance ; l'Authentique Procès de K.E. Young.
PANORAMA DU FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : Coplan sauve sa peau ; Ecoute voir ; le Cercle rouge.
QUINZAINE DES REALISATEURS (v.o.), Eldorado, 10e (208-18-76) : Bons ; 22 h. : Memorias do medo.
PEINTRES ET CINEASTES (Leurs liaisons secrètes) (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Les hommes préfèrent les blondes ; Vacances au Sahara.
SHAKESPEARE ET LES RUSSES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Hamlet, la Mégère apprivoisée, Othello, le Roi Lear.

RADIO-TÉLÉVISION

PRÉSIDÉE PAR M. MICHEL CASTE

La Sofirad contrôle la plupart des stations périphériques

La Société financière de radiodiffusion (Sofirad), à la tête de laquelle M. Michel Caste vient d'être nommé par le conseil des ministres (« le Monde » du 18 juin), joue, bien qu'elle soit relativement peu connue du public, un rôle considérable dans les radios périphériques françaises.

Créée en 1942 sous l'occupation, elle a connu depuis la guerre huit présidents (1). Jusqu'en 1962, époque à laquelle M. F. Coulet la présidait — à titre d'ailleurs encore assez honorifique — l'Etat ne détenait encore que les deux tiers des sièges dans le conseil d'administration de la Sofirad. Depuis cette date, l'Etat est plus que majoritaire dans la société avec plus de 99 % des parts, et il occupe les quatre cinquièmes des sièges du conseil d'administration.

A un ancien diplomate, gaulliste, M. François Coulet, nommé en 1962, ont succédé MM. Pierre Lefranc, chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, Denis Baudouin, chef du service de presse de Georges Pompidou, et Xavier Gouyou-Beauchamps, chef du service de presse de M. Giscard d'Estaing. M. Michel Caste, le nouveau président de cet instrument de contrôle et de gestion de la plupart des stations privées françaises, est, en revanche, avant tout un professionnel, même s'il ne cache pas des sympathies de gauche.

La Sofirad gère aujourd'hui un portefeuille d'intérêts non négligeable : Radio - Monte - Carlo (83,34 % des parts), Sud-Radio (99,9 % des parts), Europe 1 Image et sons (35,56 % — mais certaines actions donnant ici un double pouvoir de vote, la Sofirad a, en fait, 47,25 % des voix), Technisonor, société qui produit des séries de feuilleton de télévision (34,4 %), Régie française de publicité, qui gère la publicité de TF 1 et d'Antenne 2 (13,5 %), la Compagnie libanaise de télévision (53,16 %).

Depuis le début de l'année 1980, la Sofirad participe au développement de Télé-France-U.S.A. (qui gère la télédistribution de films français et d'émissions outre-Atlantique) et à la création de Radio-Méditerranée internationale (qui a créé une station « clés en main » à Nador, au Maroc). Enfin, la Sofirad a fait des investissements au Gabon et passé des accords avec la chaine de T.V. brésilienne Bandeirantes.

Ainsi, seule parmi les postes périphériques, R.T.L. échappe à la Sofirad, bien que cette société ait tenté d'entrer en 1966 dans la radio libanaise. Mais R.T.L. n'échappe cependant pas tout à fait à l'Etat français puisque Havas, en particulier, participe à la société de portefeuille majoritaire, avec le groupe Bruxelles-Lambert, qui contrôle la station.

Quant aux bénéfices de la Sofirad, ils progressent d'année en année avec une constance exemplaire : 2,8 millions de francs en 1968, 5,2 millions en 1970, 8,4 millions en 1973, 17 millions en 1979 pour arriver en 1980 à 30 millions de francs. Bénéfices dont le Trésor public reçoit une très large part. Qu'il s'agisse de contrôler l'information, ou qu'il s'agisse de finances, on comprend l'intérêt que l'Etat porte à cette société.

M. Michel Caste devrait avoir fort à faire à la tête de la Sofirad si le nouveau gouvernement entend appliquer à la lettre ses principes et son programme. En matière d'information, il s'agirait ici, comme à la radio et à la télévision nationale, d'assurer une plus complète indépendance des journalistes des postes périphériques : on peut, à titre d'exemple, se rappeler les protestations suscitées par le cumul par M. Baudouin des postes de président de la Sofirad et de délégué général à l'information auprès du gouvernement en 1974-1975, ainsi que le limogeage, à l'automne 1974, de M. Maurice Siegel, directeur général d'Europe 1, pour cause de « persiflage » de la rédaction, par M. Baudouin...

De plus, en matière de droit, il faudra bien un jour clarifier la situation des radios périphériques qui émettent de l'« étranger » — avec des studios parfaitement tolérés par le monopole sur le territoire français ou même franchement en contravention avec le monopole comme dans le cas de Radio-Monte-Carlo et son émetteur de Roumoules (Alpes de Haute-Provence) — ne serait-ce que pour harmoniser leur statut avec d'éventuelles nouvelles radios, dites aujourd'hui libres ou locales. Se pose encore le problème de Sud-Radio : le conflit qui oppose ici la Sofirad à la principauté d'Andorre n'est, en effet, toujours pas réglé. Enfin c'est le statut même de la Sofirad qui pourrait être remis en question, si l'on se réfère aux intentions du parti socialiste, exprimées notamment en 1978.

Réuni le 18 mai dernier, sous la présidence de M. Xavier Gouyou Beauchamps, le conseil d'administration de la Sofirad avait approuvé les comptes de l'exercice 1980, celui-ci faisant apparaître un bénéfice en augmentation de 35,75 % par rapport à 1979. Le conseil d'administration a souligné à cette occasion l'évolution de l'activité d'Europe 1 et de Radio-Monte-Carlo (2), le redressement financier de Sud-Radio, plus récemment le développement des actions internationales de la Sofirad. Une note d'information rendue publique après la nomination de M. Michel Caste précise :

« La progression de la Somera (Radio - Monte - Carlo Proche-Orient) a été assurée. La Compagnie libanaise de télévision a été confortée. En outre, la Sofirad a conclu d'importants accords de maîtrise d'œuvre pour le Maroc et le Brésil, contribué à la création de stations de radio au Maroc (Radio - Méditerranée-Internationale) et au Gabon (Africa 1), développé par filiales interposées la diffusion aux Etats-Unis de films et de programmes de télévision français (Téléfrance U.S.A.), créé un nouvel ensemble de relations avec les télévisions du Proche-Orient, et préparé diverses opérations de distribution et de maîtrise d'œuvre dans plusieurs autres régions du monde. »

(1) MM. Trolley de Prevaux (jusqu'en 1955), Marcel Lanquetin (1955-1956), A. Ziwès (1956-1960), J. Flaud (1960-1962), F. Coulet (1962-1965), P. Lefranc (1965-1973), D. Baudouin (1973-1977), Xavier Gouyou Beauchamps (1977-1981).

(2) Europe n° 1 a engagé, depuis plusieurs années, une politique de diversification dans la presse spécialisée, le cinéma et le spectacle, et participe à la holding qui contrôle Hachette.

Radio Monte-Carlo, de son côté, vient d'engager un développement dans le secteur audiovisuel en créant une filiale « Radio Monte-Carlo Audiovisuel - Monte-Carlo Productions ».

Jeudi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : Martine Verdier.
De C. Leresche. Réal. B. Toublanc-Michel. Avec L. Texier, D. Gélin, J. Mauclair, B. Woringer, J. Martinelli.
Martine est fascinée par le professeur Lemoine, neurologue séduisant et brillant.
21 h 50 Magazine : L'événement.
De J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Portrait d'un rocker à la française (Bashung) ; La situation au Liban et au Salvador ; dans le maquis de l'Angola.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Jeudi cinéma.
et à 22 h. 50.
21 h 5 Cinéma : « Baisers volés ».
Film français de F. Truffaut (1968), avec J.-P. Léaud, C. Jade, D. Ceccaldi, C. Duhamel, D. Seyrig, M. Lonsdale, Harry-Max (rediffusion).
Libéré du service militaire, Antoine Doinel cherche à gagner sa vie en faisant divers métiers. Amoureux d'une jeune fille quelque peu distante à son égard, il est, un moment, fasciné par une femme mariée en laquelle il voit une héroïne de Balzac. Tendresse et nostalgie pour une chronique d'un début dans la vie adulte et d'une éducation sentimentale. Truffaut a inventé un nouveau réalisme poétique et Jean-Pierre Léaud est indissociable du personnage d'Antoine Doinel depuis les Quatre Cents Coups.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : « Mado ».
Film français de C. Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, R. Schneider, J. Dutronc, C. Denner, J. Guimar, M. Aumont (rediffusion).
La crise psychologique d'un quinquagénaire, promoteur immobilier mis en difficulté par une indélicatesse de son associé, et amant d'une jeune fille qui se prostitue parce qu'elle est au chômage. L'univers de Sautet plus noir et plus amer que d'habitude. Virages ratés, dérapages, compromissions dans une société qui subit le marasme économique contemporain.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Petite pièce pour cuisine et salle de bains ; Revoir la mer, de J.-P. Thibaudat.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'auditorium 105) : « Sonate pour piano », de Koering ; « Arcane pour piano » de Gaussin ; « l'Ultima Sera », de Donatoni, par l'Ensemble Contrastes, avec A. Ringard, mezzo-soprano, R. François, flûte, R. Pasquier, violon, J. Di Donato, clarinette, A. Meunier, violoncelle, C. Lavoix, piano ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : les compositeurs composent et proposent. Pascal Dusapin (Dusapin, Varèse, Xénakis, Sibelius, Guerrero, Taylor, Manteler).

Vendredi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 30 C'est à vous.
17 h 55 L'île aux enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
21 h Au théâtre ce soir : « Silence, on aim... ».
De M. Lengliney ; réalisation : P. Sabbagh ; mise en scène : M. Risch. Avec J. Barney, D. Provence, S. Azéma, H. Courseaux...
Un jeune couple, un cambriolage, une mère abusive et un copain envahissant...
22 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
François-René Duchâble.
15 h Série : Joe Forrester.
Acte de violence.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les dernières fêtes de la Sérénissime.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Les fils de la liberté.
De L. Caron. Réal. C. Boissol. Avec C. Biname, S. Pancher, R. Blay, C. Gai.
Troisième épisode. Tandis que Hyacinthe Bellerose part avec Marie Moitié à la recherche de son fils enlevé par le curé, les élections s'annoncent. Amours et politique dans un village du Bas-Canada, au 19e siècle.
21 h 55 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. *Des livres dont les princes sont des enfants.* Avec J. Cau (le Grand Soleil), *E. Charles-Roux* (Une enfance sicilienne), *C. Duneton* (le Diable sans porte), *F. Hébrard* (la Chambre de Gœthe), *A. Audouard* (Abeilles, vous avez changé de maître) *et G. David* (pour Ayala, l'enfant de la terre, *de J.-M. Auel*).
23 h 5 Journal.
23 h 15 Ciné-club (l'amour à vingt ans) : « Antoine et Colette ».
Film français de F. Truffaut (1961), avec J.-P. Léaud, M.-F. Pisier, F. Darbon, R. Varte, P. Auffay (rediffusion).
Antoine Doinel, adolescent, s'éprend d'une jeune fille rencontrée aux concerts des Jeunesses musicales.
Le sketch représentant la participation française d'un film international, l'Amour à vingt ans. En fait, une « nouvelle » empreinte de romantisme et d'humour, qui appartient au cycle Antoine Doinel, entre les Quatre Cents Coups *et* Baisers volés.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Le nouveau vendredi : Psychiatrie sans garde-fous, ou la folle abbaye.
Une ancienne abbaye des Alpes-Maritimes a été convertie en lieu de traitement de la maladie mentale. Une expérience dont les résultats restent à démontrer.
21 h 55 Téléfilm : Et meurent les géants.
D'après L.-F. Caude. Réal. P. Vincent. Avec P. Raynal, D. Dimay, C. Robichez, etc.
En rentrant chez lui après une dure journée de travail, un jeune homme aperçoit les géants qui s'enfuient hors de la ville. Début d'un conte bâti sur une tradition qui se poursuit à Douai depuis quatre cent cinquante et un ans et rassemble chaque année, le 5 juillet, des dizaines de milliers de Douaisiens.
22 h 50 Journal.
23 h 30 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; En pays cajun : G. Mialaret.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote : Un voyage au désert.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Editeur, avec R. Laffont.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs.
12 h 5, Agora : La vie d'un paysan du Nord-Est brésilien, avec A.-M. Galano.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : Le chant populaire, des conquistadores à nos jours.
14 h, Sons : Le cordonnier.
14 h 5, Un livre, des voix : Clarissa mon miroir, d'Y. Cazaux.
14 h 45, Un homme, une ville : F. Léger à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un champion du jeûne », de Kafka, lu par J. Topart.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : *La navette spatiale après son premier vol.*
20 h, Médicale : Les pèlerins de la Mer Morte ; Le second souffle (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Grant Greene.
22 h 30, Nuits magnétiques : Vivre et rêver (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Moderne musique, « La nouvelle musique contemporaine d'aujourd'hui est-elle bien moderne ? » Une certaine lignée : Mahler, Schoenberg, Berg, Boulez ; dans une voie parallèle : Varèse ; retour à la case départ ; Liszt, Bach, Gesualdo, Machaut.
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale. 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Claudric, Russo, Paganini.
14 h 30, Musiques : les Enfants d'Orphée ; 15 h, Un disque pour la semaine : « Ramuntcho », ouverture sur des thèmes populaires basques, de G. Pierné, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J.-B. Mari ; « Gwendoline », ouverture ; « Espana », de Chabrier, par l'Orchestre du Conservatoire, dir. P. Dervaux ; 15 h 30, L'Opéra de la semaine : « Der Freischütz », de Weber, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Festival de Carpentras, 2-8-1978) : « la Flûte enchantée », ouverture ; « Rondo en si bémol majeur pour violon et orchestre » ; « Symphonie en sol mineur », de Mozart ; « Concerto n° 2 en fa mineur pour piano et orchestre », de Chopin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec J. Estournet, violon, et B. Rigutto, piano ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) « Enfiando », de Bloch ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », de Szymanowski ; « Une vie de héros », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, avec Wanda Wilkomirska, violon.
22 h 15, Portrait par petites touches : R. Schumann, par B. Rigutto ; 23 h 5, Vieilles cires : Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne, 1946-1948 (Beethoven) ; 0 h 5, Jazz forum.

هكذا من الأمل

Le 21 juin prochain

fête des pères

BEN QUOI PAPA, JE VIENS TE SOUHAITER LA FÊTE DES PÈRES COMME TOUS LES ANS ! QU'EST-CE-QUE TU VEUX DE PLUS ?

HOSPICE

★ Dessin de PLANTU.

PARFUMS D'HOMMES

APRES le spectacle de ballets de Rudolph Noureev pour le lancement de « Kouros », le parfum masculin d'*Yves Saint-Laurent*, *Rochas* fait appel au New York City *Ballet pour* donner un *fond* d'expression corporelle à leur publicité, notamment pour « Macassar », la ligne pour hommes.

« Kouros » se reconnaît à sa fragrance très typée. La présentation reprend les lignes des temples grecs en flacons d'opaline blanche, relevée de métal dans un écrin bleu profond. Existe en flacons de deux tailles, vaporisateur mécanique, ainsi que gainé de cuir en eau de *toilette, après-rasage, mousse* à raser, désodorisant et savon (à partir de 125 F, les 100 ml).

Dunhill, avec une réserve toute britannique, propose « Classic », repris des années 30 pour ses qualités fraîches et tenaces, ainsi que « Blend 30 », plus jeune et épicé, avec une note de cuir de Russie et un soupçon de bois de rose. Quatre produits, à partir de 65 F, le flacon de 50 ml.

Roger et Gallet se tourne vers le rasage avec une mousse, mais aussi une crème à raser avec blaireau, lotion et baume après rasage sans alcool. Egalement « Peau d'homme », autobronzant, et « Chaud et Froid » pour peaux sensibles, sans oublier le shampooing et l'eau de toilette. *Didier Rase* développe aussi les produits de soins pour hommes, à la suite de *Jacques Bogart*, qui lance son « One Man Show », très personnalisé. « Tactics », de *Shiseido*, gamme masculine de l'un des quatre grands de la parfumerie mondiale, arrive de Tokyo dans une présentation d'opaline blanche carrée et une formule destinée à libérer les énergies, en cinq produits classiques et une crème pour le visage.

Toujours dans les nouveautés de l'année, *Casanova* s'appuie sur le pouvoir éternellement séducteur du grand Vénitien interprété par Pierre Bourdan, le *« nez » de Roure et Bertrand* : dominantes boisées, ambrées, épicées, dans un flacon aplati de verre noir, à étrier et bouchon style calandre de voiture, recouvert d'un « flash » d'argent.

Creed, grand tailleur des têtes couronnées depuis 1760, est repris par Olivier, héritier de cette dynastie, sélectionne plus de trente mélanges où se retrouvent un merveilleux vetyver, de l'épicéa, de la baie de genièvre, de la feuille de cannelier et du santal. Sa gamme comprend des eaux de toilette en litre, en demi ou en quart, en vaporiseurs ou, plus rare, en flacons bouchés à l'émeri, des savons de toilette, voire le savon à barbe dans son bol en bois massif (65 F). En *vente à la boutique Creed*, 38, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, dans les boutiques saponifères et dans les parfumeries de luxe.

Parmi les gammes existantes, les parfumeurs sortent des trousses à l'occasion de la fête des pères, notamment chez *Gucci* (*166 F en toile beige plastifiée au* chiffre de la maison), *Lancôme* en « Balafre », *Payot* en « Piment ». Les atomiseurs naturels sont d'une utilisation agréable, adoptés, entre autres, par *Jean Desprez* pour « Eau de Versailles », au flacon aplati et quadrillé en carreaux de fenêtre. *Hermès* ajoute à son eau de Cologne un gel pour la douche, désodorisant et savon (de 22 F à 195 F). Signalons aussi les gammes « Monsieur » des couturiers *Balmain*, *Chanel*, *Givenchy* et *Lanvin*, aux nombreux adeptes. Enfin, *Coryse Salomé* réinvente l'époque « Ming » en eau de toilette et après-rasage, et *Ashfield* réussit des accords harmonieux entre la lavande douce du Suffolk et sa pétillante congénère du Vaucluse (en pharmacie).

NATHALIE MONT-SERVAN.

CANNES

L'ORIGINE de la canne est aussi lointaine que celle de l'homme. De fruste massue, au temps des cavernes, elle va s'affiner au cours des siècles pour devenir un signe d'élégance. Au dix-neuvième siècle, la canne du dandy atteint le sommet du raffinement.

Aujourd'hui les cannes émergent de l'oubli et quelques rares artisans façonnent avec goût des copies de modèles du siècle dernier. François Deraisme, dans sa boutique de très beaux bagages, en propose un grand choix ; fabriquées en France et en Italie, elles servent à la promenade ou sont des objets de collection, à disposer sur un mur ou dans un porte-parapluies.

Sur une canne de marche, un pommeau en bronze représente soit une tête de chien de chasse (200 F), soit une sympathique tête de bouledogue (270 F). Pour circuler, le soir, dans des rues désertes et peu sûres, une canne en jonc de Manille au pommeau droit, en cuivre, renfermant une petite bombe de défense (400 F).

Pratique pour une promenade nocturne, à la campagne, une canne lumineuse avec un embout-manchon qui s'allume en tournant le pommeau ; il est alimenté par quatre piles électriques de 1,5 volt (800 F). Cette canne éclairante est dérivée de celles — équipées d'une bougie — qui servaient, jadis, à héler le soir un fiacre.

Très prisées également au siècle dernier, les « cannes à secrets » sont à la fois utiles et élégantes. Pour se réconforter pendant une longue marche, la « canne à whisky » renferme un flacon d'un quart de litre environ et deux minuscules verres à pied ; le pommeau de cette canne en métal est une boule d'ivoirine ou une tête de chien, (700 F). Une autre canne, fine et en bois fruitier, a un pommeau-boîte à pilules en imitation d'écaille (390 F).

Pour un fumeur, c'est un briquet (rechargeable) qui se cache dans la boule d'ivoirine de la canne (900 F). Toujours sur le thème « fumée », une amusante canne en bois fruitier est terminée par une main tenant une cigarette.

Un beau cadeau à faire à un promeneur-pêcheur à la ligne : une canne en métal, à bout de caoutchouc, dissimule une canne à pêche télescopique de 3,50 mètres en jonc de fibre de verre. Le pommeau de la canne contient hameçon, fil et flotteur (1 000 F).

Très en vogue au dix-neuvième siècle, les cannes-épées ne sont plus autorisées à sortir, mais elles font le bonheur des collectionneurs. Parmi les copies d'époque présentées par François Deraisme, une canne en bois est terminée par une tête d'homme, en bronze (270 F) ; un jonc de Malacca, à pommeau en corne, renferme une lame triangulaire (700 F).

Cannes-épées d'écuyer : en bois fruitier, ornées soit d'une tête de cheval, soit d'un sabot (825 F). Rappelant la Belle Epoque, une fine canne-épée a son pommeau en bronze représentant une jambe de femme repliée (650 F).

Toutes les cannes — de marche, à secrets, ou épées — peuvent être personnalisées par la gravure des initiales de leur destinataire.

JANY AUJAME.

★ *Aux Etats-Unis*, 229, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Quelques livres

Tout sur l'argent

Si « l'argent ne fait pas le bonheur », apprendre à bien gérer ses finances personnelles est (plus que jamais) une bonne précaution. Une vingtaine de journalistes et experts ont uni leurs expériences et leurs spécialisations pour rédiger une encyclopédie qui traite de tous les sujets concernant l'argent dans la vie quotidienne. Dans ce gros volume de plus de quatre cents pages, on apprend comment emprunter pour se loger, s'assurer, placer ses économies, calculer sa retraite, préparer sa succession.

★ *Votre argent et vous*, collection « Connaissance et technique », éd. Denoël, 148 F environ.

Une histoire de famille

Les couples et leurs enfants ont leurs soucis et leurs joies. C'est l'histoire d'une de ces familles d'aujourd'hui que Rosemonde Pujol nous conte avec talent, mêlant la vie de tous les jours à des conseils judicieux pour se nourrir bien, sans dépenses inutiles mais dans un climat familial détendu. L'auteur, journaliste spécialisée dans les problèmes de consommation, a choisi le rythme des saisons pour détailler — mois par mois — les éléments qui constituent notre alimentation quotidienne et sont les garants de notre bonne santé.

★ *La Table de famille*, éd. Parents-Hachette, 70 F environ.

Une raquette célèbre

Tous les joueurs de tennis amateurs prendront le plus grand plaisir à lire le livre de René Lacoste, vétéran chevronné de ce sport qui fait la « une » des journaux lors des grands tournois internationaux. René Lacoste, l'un des célèbres « Mousquetaires » des années 1924-1928, raconte le tennis (sa technique, son histoire, son évolution, ses vedettes), avec la verve et la fougue d'un joueur toujours passionné. Le livre se termine par le palmarès de tous les championnats internationaux de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, des années 20 à nos jours.

★ *Plaisir du tennis*, éd. Payard, 59 F environ.

Heureux et en forme

Marcher, courir, nager, pédaler, tous les moyens sont bons pour se maintenir en forme... et se sentir bien dans sa peau. La revue Autrement *vient d'éditer un guide à l'intention des Parisiens* (« Paris la forme »), *où sont répertoriées toutes les possibilités d'activités sportives. Où s'initier au squash, à la boxe française, à la plongée ? Où louer ou acheter du matériel pour la planche à voile ou le cyclo-tourisme ? Ce guide, bourré de renseignements pratiques, donne envie de bouger pour être heureux.*

★ *Paris la forme*, éd. Autrement, 49 F environ.

SPORTS

AVANT D'ÊTRE REÇUS PAR LES MINISTRES DE TUTELLE

Les directeurs techniques nationaux proposent des orientations pour une nouvelle politique

M. André Henry, ministre du temps libre, et Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, doivent recevoir, respectivement le 22 et le 23 juin, les représentants de l'association des directeurs techniques nationaux (D.T.N.) des différentes fédérations sportives. Les pouvoirs publics auraient l'intention de traiter rapidement les problèmes des cadres techniques du sport. Ce point préoccupe particulièrement les D.T.N. qui ont présenté, le 17 juin, au cours d'une conférence de presse, une série de propositions.

Les D.T.N., dont l'association est présidée par Pierre Guichard (judo) depuis le début de l'année, souhaitent notamment la création d'un professorat de sport qui, analogue à celui de l'Allemagne fédérale, serait préparé en trois ans, après le baccalauréat ou ses équivalents, et qui ouvrirait aux différents emplois d'entraîneur et de cadre technique. De plus, ils demandent que ces cadres bénéficient d'un *plan de carrière* qui assurerait, à la fin de leur mission, leur reconversion dans différents postes de responsabilité sportive du secteur public ou associatif.

Les D.T.N., qui sont jugés essentiellement sur les résultats de haut niveau, mais qui ont en charge l'ensemble des problèmes du développement de leur spécialité, ont également fait une analyse de la situation du sport français. Ils ont ainsi relevé le contraste entre, d'une part, le dynamisme apparent du mouvement sportif, avec ses dix millions de licenciés dans soixante-dix fédérations représentant cent quinze mille associations et disposant de quatorze mille terrains de grand jeu, trente-deux mille terrains spécialisés, trois mille cinq cents installations sportives couvertes, trois mille six cents piscines et cent quatre-vingts bases de plein air, et, d'autre part, la faiblesse des effectifs d'enseignants et de cadres techniques, l'inadéquation des ressources budgétaires aux besoins d'équipement et d'animation, le divorce entre l'éducation physique et le sport, la précarité de la situation des *athlètes de haut niveau et un* aménagement du temps qui ne permet pas une pratique sportive organisée.

Partant du principe que « *le sport, part intégrante de l'éducation physique, est un élément d'une éducation globale et d'un mode de vie* », les D.T.N. ont fait trois séries de propositions qu'ils vont soumettre au gouvernement :

● LE SPORT A L'ÉCOLE. — Après « *une pratique simple et ludique dispensée dans le primaire par des éducateurs dûment formés* », les D.T.N. demandent que le sport soit considéré au même titre que les matières intellectuelles durant la suite de la scolarité. Ils proposent notamment la création d'un baccalauréat à option sport (analogue à *l'option musique*), qui pourrait déboucher sur les métiers du sport dans le ministère du temps libre. Ils souhaitent, de plus, que le sport soit intégré au programme des universités. Cela suppose néanmoins de « *redonner à l'éducation physique sa vocation sportive* », en assurant la complémentarité des actions engagées par le mouvement associatif en milieux scolaire et civil.

● L'ENCADREMENT SPORTIF. — La création d'un corps de professeurs de sport, qui est, selon les D.T.N., le seul moyen de maintenir ou d'amener le sport français au niveau international, doit s'insérer dans un ensemble de mesures d'appui financier par de nouvelles ressources budgétaires ou extra-budgétaires. Les D.T.N. demandent que « *les différents niveaux de pratique* », c'est-à-dire loisirs scolaires, compétition ou haute compétition, ne soient pas amalgamés, « *chacun méritant une analyse, un développement et un encadrement spécifiques* ».

● LE HAUT NIVEAU. — La préparation des athlètes de rang international ne doit pas se faire au détriment de leurs aspirations professionnelles. Or les exigences actuelles de cette préparation ne peuvent pas être remplies dans le temps libre normal. La réussite internationale demande donc, pour les D.T.N., un aménagement du temps que peut consacrer l'individu à sa préparation. De la détection du futur champion à *son entrée dans des compétitions* internationales, huit ans d'entraînement sont souvent nécessaires à raison d'une trentaine d'heures de travail physique et de récupération par semaine. Dès lors, il est nécessaire d'aménager les rythmes scolaires et professionnels. Dans le même temps, l'athlète doit avoir les moyens financiers pour se préparer au mieux. Enfin, il doit bénéficier d'un encadrement (dirigeants, entraîneurs, médecins(qui « optimise » sa préparation. L'ensemble de ces dispositions devrait être repris dans un statut de l'athlète de haut niveau et une direction du sport de haut niveau devrait prendre en charge quant à elle les problèmes spécifiques dans le cadre ministériel.

Transat en double

RECORD POSSIBLE POUR BLYTH ET JAMES

Le trimaran des Britanniques Blyth et James serait en mesure de battre le record de la traversée de l'Atlantique, dans le sens est-ouest, établi l'année dernière dans la Transat en solitaire par l'Américain Phil Weld en 17 jours 23 heures 12 minutes.

Parti le 30 mai de Plymouth avec les cent quatre autres concurrents de la Transat en double britannique, leur trimaran de 20,5 mètres pourrait arriver dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 juin à Newport, soit après quatorze jours de navigation. Principale condition : maintenir une allure de 8 nœuds sur les 400 milles (près de 800 kilomètres) qui restaient à couvrir jeudi 18 juin en fin de matinée.

Toutefois, le régime des vents dans la zone de navigation choisie par les deux Britanniques n'était pas connu, car ils ont gardé le silence radio pour ne pas renseigner leurs principaux rivaux sur leur situation. Ceux-ci, qui ont choisi une route beaucoup plus au sud, ne semblaient pas en mesure d'inquiéter directement Blyth et James mais se livraient à une lutte sévère pour la deuxième place. Les Canadiens Birch et Greene (dont le trimaran a un commanditaire français) restaient les mieux placés en raison de leur connaissance de la navigation dans la région de Newport. Cependant, le catamaran de Pajot et Ayasse et le petit trimaran de Loizeau et Mabire remontaient insensiblement.

Beaucoup plus éloignés de Newport, les Français Gabbay et Béranger, dont le monocoque de 19 mètres doit participer à la prochaine course autour du monde, occupaient la cinquième place devant un autre monocoque, celui de Florence Arthaud et Boucher.

FOOTBALL

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE AUTORISÉ A CONTINUER SES ACTIVITÉS JUSQU'AU 31 OCTOBRE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le tribunal de commerce de Marseille, présidé par M. Raymond Tessor, a reçu favorablement, mercredi 17 juin, la demande formulée par le Groupement des clubs professionnels de football concernant le sort de l'Olympique de Marseille et a sursis à exécution de la demande de liquidation judiciaire (*le Monde* du 15 mai). Le tribunal a opté pour la solution du règlement judiciaire, qui permet au club marseillais de continuer ses activités jusqu'au 31 octobre 1981. *Le tribunal a basé sa décision sur* le fait que l'O.M. reste viable s'il bénéficie d'une bonne gestion, notamment grâce au capital que représentent ses joueurs, aux recettes publicitaires espérées et à la subvention municipale qui serait de nouveau accordée à l'équipe dirigeante de M. Hamlet Setta, qui donnerait toutes les garanties de son sérieux. — J. C.

CARNET

Naissances

— François PIATIER et Nathalie COMBASE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Quentin,

à Paris, le 14 juin 1981.
16, rue du Pressoir,
75020 Paris.

— Carine et Alain de FOOZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey,

née le 15 juin 1981.
214, avenue de Broqueville,
1200 Bruxelles.

— Françoise, Richard et Charles WEISS ont la joie d'annoncer la naissance de

Annabelle, Caroline,

le 23 mai 1981.
1, Edgewood Place,
Greenwich CT 06830 (U.S.A.).

— Pascaline et Jacques POPPER, Emmanuelle, Ambroise et Camille sont heureux d'annoncer la naissance de

Clara,

le 16 juin 1981,
11 bis, rue Vauquelin,
75005 Paris.

— Sébastien, Marie-Jeanne (née Baldacci) et Daniel GAXIE ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise,

Paris, le 10 juin 1981.

— Mireille et Jean-Paul CHAMOUX ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Mayeul,

Paris, le 10 juin 1981.

Mariages

— Brigitte PAULINO-NETO
et
Patrick JARREAU

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré les 12 et 13 juin 1981, à Paris.

Décès

— Nicole et Raymond Pellistier,
Sophie et Mariane,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simonne ALLARD,

à Paris, le 14 juin 1981.

Ils rappellent le souvenir du

professeur Georges ALLARD,

décédé le 6 juillet 1967.
« La Colline »,
Rue F.-Leroux,
91400 Orsay.

— *Le docteur et Mme Louis* Beretvas et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gabriel Beretvas et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Renée BERETVAS,

survenu le 13 juin 1981, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à Jérusalem (Israël).
27, rue Franklin,
92600 Asnières.

— Mme Jean Bertin,
son épouse,
Prisca Bertin, sa fille,
Mme France Bertin, sa sœur,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BERTIN,
décorateur de théâtre,

survenu en son domicile, le 16 juin 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule (Paris), le vendredi 19 juin, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
239, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
324, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

[Né le 21 mai 1921 à Paris, Jean Bertin avait conçu des décors pour l'Opéra, Chaillot et de nombreux autres théâtres de Paris, de province et de l'étranger (Ballet de « Coppélia », « Clovis de France », « la Termitière », de « Carmen... »). On lui doit aussi des panneaux décoratifs pour une vingtaine de cabines du paquebot « France », des illustrations et des peintures qu'il exposa dans des galeries parisiennes au cours des années 60 et 70. Jean Bertin avait été nommé, en 1957, administrateur de la Caisse d'allocations-vieillesse des arts graphiques et plastiques.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— **Marie-Thérèse BROCHIER**
a été rappelée à Dieu, le 13 juin 1981.
Ses obsèques ont été célébrées le 16 juin en la cathédrale de Grenoble et l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes)

Marie-Thérèse Brochier était la veuve du journaliste Irénée Brochier qui dirigea à Grenoble un quotidien d'opinion (voir « le Monde » du 9 mars 1966) et la mère de Mady Heysch, journaliste, directeur des Éditions touristiques internationales (voir « le Monde » des 13-14 mai 1980).

— M. et Mme Patrick Guerrand-Hermès, ses parents,
Olaf et Mathias, ses frères,
Mme Henri Borgeaud,
Mme Marcel Granger,
ses arrière-grands-mères,
M. Jean R. Guerrand,
Mme Aline Hermès,
Mme Jean-Pierre Borgeaud,
ses grands-parents,
M. et Mme Pierre Siegrist et leurs filles,
M. et Mme Hubert Guerrand-Hermès et leur fille,
M. Xavier Guerrand-Hermès,
M. et Mme Jérôme Guerrand-Hermès et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Borgeaud et leurs fils,
M. et Mme Alain Borgeaud et leurs filles,
M. et Mme Michel Condroyer et leur fille,
ses oncles, tantes et cousins,
Et toute la famille,
Ses amis de l'équipe de France de concours hippique,
Ses amis des ateliers, du magasin et des bureaux d'Hermès,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle de

Lionel GUERRAND-HERMES,

survenue le 15 juin 1981, à l'âge de dix-huit ans.

Le service œcuménique aura lieu le lundi 22 juin, à 12 h. 30, en la cathédrale de Senlis (Oise), suivi de l'inhumation au cimetière de Vineuil-Saint-Firmin.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Château de Saint-Firmin,
60500 Vineuil-Saint-Firmin.

— M. Daniel Hébert,
son père,
Mme et M. Bruno Journel,
sa sœur et son beau-frère,
Coralie, Thomas et Clémence Journel, ses neveu et nièces,
Tous les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Claire HEBERT,
journaliste professionnelle,

rappelée à Dieu le 11 juin 1981, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 *juin*, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Kléber,
75116 Paris.
Les Gripots,
Rue des Briquetteries,
45500 Gien.

— Mme Colette Rona,
M. et Mme Jean-Pierre Rona,
Mme H. Murat, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Roy Mackenzie et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gustave HIRSCHFELD,
née Louise Guerret,

survenu le 11 juin 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
18, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

— Le docteur et Mme François Gerest,
M. et Mme Jean Henocque,
M. et Mme Bernard Naud,
M. et Mme Michel Naud,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Paul NAUD,
née Lucienne Philippe,

survenu le 8 juin 1981, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Christophe de Javel.
3, rue Rouget-de-l'Isle,
42000 Saint-Étienne.

« Moulin d'Hilaire »,
30250 Sommières.
77, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.
9, rue du Colonel-Combes,
75007 Paris.

— Mme Georges Phalempin,
Le docteur et Mme Michel Coeytaux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PHALEMPIN,
préfet honoraire,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ancien préfet
des Landes, de Loire-Atlantique,
du Pas-de-Calais,
et
ancien préfet régional du Nord,

survenu à Bayonne, dans sa soixante-dix-neuvième année, le 7 juin 1981.

Les obsèques, suivies de l'inhumation, ont eu lieu à Bayonne, le 10 juin 1981, dans l'intimité familiale.
25, boulevard de Notery,
Villa « Bakia »,
64200 Biarritz.
2, boulevard Henri-Paul-Schneider,
71200 Le Creusot.

[Georges Phalempin était né le 28 novembre 1902 à Étrée-Wamin (Pas-de-Calais). Ancien chef de cabinet de M. Campinchi, *ministre de la marine* en 1940, il avait été relevé pour cette raison de ses fonctions *de sous-directeur* à la marine par Vichy, puis réintégré dans son grade après la Libération. En *novembre 1944, il est nommé préfet des* Landes. Il sera successivement préfet de Loire-Atlantique (1945-1946), puis du Pas-de-Calais (1946-1958), enfin préfet du Nord, chargé des fonctions d'inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (IGAME). *En* 1960, il avait été nommé au conseil d'administration de la R.A.T.P.]

Remerciements

— Mme Heise-Klapoltz,
sa mère,
Mme Heise Jeanne,
son épouse,
Pierre, Roch, Catherine Payet,
ses enfants,
ont été sensibles aux marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès subit de

M. Pierre HEISE,

survenu le 26 mai 1981

Tous ceux qui auraient voulu s'y associer peuvent adresser leurs dons à l'Association française de lutte contre la mucoviscidose (66, boulevard Saint-Michel, Paris).

— Mme Kouacshazy de Rigyicza et ses filles,
profondément touchées par la chaleureuse sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

M. Casimir KOUACSHAZY de RIGYICZA,

remercient tous ceux qui ont témoigné de leur affection et de leur amitié envers leur époux et père.

Anniversaires

— Ce 19 juin est le septième anniversaire de la mort de

Robert LESPAGNOL.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une *pensée pour lui.*

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre CAPDEVIELLE,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé en union avec la messe qui sera célébrée le dimanche 21 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi (Yvelines).

Communications diverses

— Les cours publics organisés par l'Institut de recherche et de formation aux relations humaines du mouvement A.T.D. quart-monde prévus les 20-21 juin sont reportés au 24-25 *octobre (familles du quart*-monde et conquête des droits de l'homme) et ceux des 24-25 octobre sont remis au 12-13 décembre (familles du quart-monde et nouvelles conceptions des droits de l'homme).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-III, mercredi 17 juin, à 14 h., salle Gréard, M. Ambroise Kom : « Georges Lamming et le destin des Caraïbes ».

— Université de Paris-I, mercredi 17 juin, à 16 h., salle C 22-04, centre Tolbiac, M. Kamel Battikh : « Planification et financement des investissements publics en Syrie »

— Université de Paris-I, jeudi 18 juin, à 17 h., salle 1, centre Panthéon, M. Hachemi Labdiri : « Les incidences des liens de parenté sur les relations commerciales en droit tunisien ».

— Université de Paris-I, vendredi 19 juin, à 14 h., salle des commissions, centre Panthéon, M. Zaki El Shaaraoui : « Essai d'une théorie générale de la responsabilité dans le domaine nucléaire (étude comparative) ».

— Université de Paris-X, samedi 20 juin, à 14 heures, salle C 26, Mlle Henriette Mathieu : « Médée - Les sources de sa légende et son évolution dans la Grèce antique ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 24 juin, à 15 h., salle B 314, M. Ahmad Chayegh : « La stratégie politique étrangère américaine au Moyen-Orient arabe de 1945 à 1970 ».

— Université de Paris-V, mercredi 24 juin, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Alfred Adler : « La mort est le masque du roi. La royauté sacrée des Moundang du Tchad ».

— Université de Paris-II, jeudi 25 juin, à 15 h., salle des fêtes, M. Ahmed Hassan : « Étude comparative du mandat en droit romain et en droit musulman ».

— Université de Paris-X, jeudi 25 juin, à 14 heures, salle 614 (bât G), M. Olivier Ramahatra : « Contribution à l'étude du transfert de technologie aux pays en développement - Le cas malgache ».

— Université de Paris-IV, samedi 27 juin, à 13 h. 30, amphithéâtre Quinet, M. Claude Esteban : doctorat d'État sur travaux, « Poétique et langages plastiques de l'Espagne contemporaine (1925-1975). Théories et pratiques des formes d'expression : caractères spécifiques et relations avec les courants artistiques français ».

— Université de Paris-X, lundi 29 juin, à 10 heures, salle 614 (bât. G), M. Mohamed Salahdine : « Contribution à l'analyse du problème de la transition au capitalisme : formation sociale et colonialismes au Maroc ».

— Université de Paris-II, mardi 30 juin, à 10 h., salle des fêtes, M. Jean Toulet : « Les effets sociaux de la quantité produite croissante agricole ».

VENTE AUX ENCHÈRES

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

Handicapés indésirables

Parmi les nombreuses difficultés qu'ont à surmonter les personnes handicapées, celle de l'accessibilité aux lieux publics est l'une des plus importantes. C'est pourquoi, à la veille des départs en vacances, le laboratoire d'innovation sociale Delta - 7 et la direction nationale des routes ont demandé au BETAH (Bureau d'études techniques pour l'accessibilité et le handicap) et à l'association Vivre debout de dresser une liste détaillée des lieux qui leur sont accessibles sur l'ensemble du réseau autoroutier français.

Pour cela, cinq personnes handicapées (dont quatre en fauteuil roulant électrique, c'est-à-*dire privées d'un usage normal* des mains et des jambes) et leurs accompagnateurs, ont sillonné les 11 000 kilomètres d'autoroutes et ont systématiquement visité et testé les lieux ouverts au public (stations-service, cafétérias, restaurants, sanitaires, aires de repos...). Les critères d'accessibilité retenus pour mener à bien cette enquête étaient ceux conformes aux normes internationales actuelle*ment en vigueur.*

Les résultats de cette enquête ne sont guère satisfaisants, estiment ceux qui l'ont organisée. Une proportion importante des équipements n'est pas conforme à ces normes internationales : 90,38 % sont totalement inutilisables, car partiellement ou pas du tout accessibles. Pourtant, il est apparu qu'il suffirait de très peu de travaux pour obtenir cette conformité dans de nombreux cas En outre, et cela est plus grave indique Delta-7, dans le cas de constructions *récentes (par exemple sur le* tronçon Bordeaux-Poitiers), il y a encore de sérieux problèmes d'accessibilité.

La présignalisation est soit inexistante, indique-t-on encore, soit apposée à mauvais escient, les enquêteurs ayant testé les installations indiquées comme accessibles, qui, en fait, ne l'étaient pas. Seules sur les cinq cent cinquante et une installations visitées, cinquante-trois se sont révélées accessibles, soit 9,32 %.

Il serait souhaitable, déclare toujours Delta-7, que les guides ou les cartes mettent à jour leurs informations. En cas d'accessibilité, les panneaux de signalisation devraient être apposés, comme pour les pompes à essence, 20 kilomètres avant l'équipement considéré.

★ Delta-7, 201, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. 828-42-31.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 JUIN

« Abbaye de Benoît-sur-Loire », 8 h. 30, place de la Concorde, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Juin 1791 », 15 h., Arc de triomphe du Carrousel, Mme Lemarchand.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Donation David Wildenstein », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (L'Art pour tous).

« Passy », 15 h. 15, 48, rue de Passy (Mme Barbier).

« Chez un restaurateur de meubles », 15 h., devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cimetière de Picpus », 15 h. 35, rue de Picpus (Mme Fleuriot).

« Hôtel Thoinard », 15 h., 19, rue du Louvre (Histoire et archéologie).

« Modigliani », 10 h., Musée d'art moderne (P.-Y. Jaslet).

« Palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (M. de La Roche)

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro (Résurrection du passé).

« Les Chevaux de Saint-Marc », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« L'Art juif », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 JUIN

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Balaskovic : « Conception et utilisation du dirigeable moderne ».

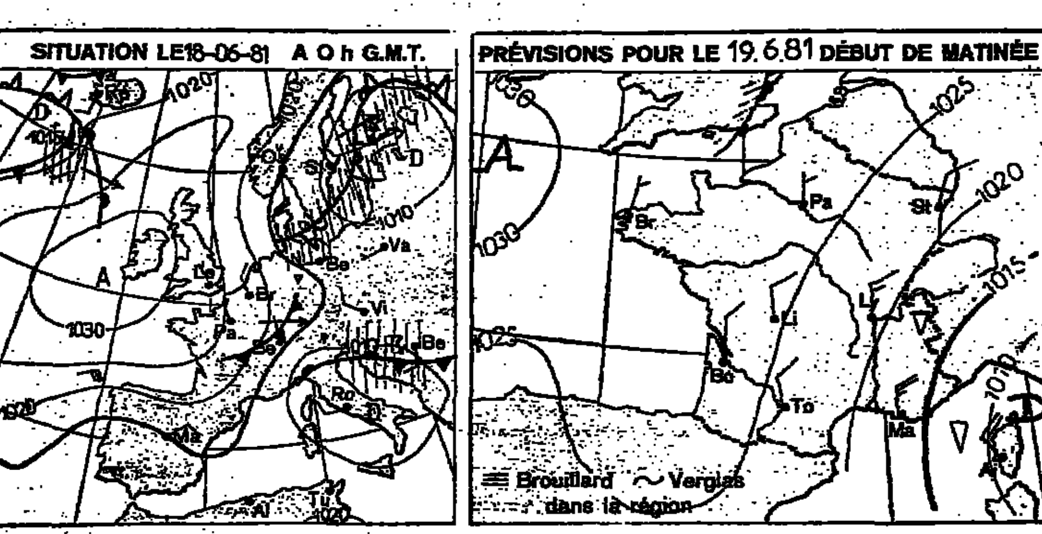
16 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Troubles psychosomatiques et comportementaux » (Psycho-Intégration).

15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Sœur M.-L. Bergeron : « La matière, espace de transfiguration » (Fondation Teilhard-de-Chardin).

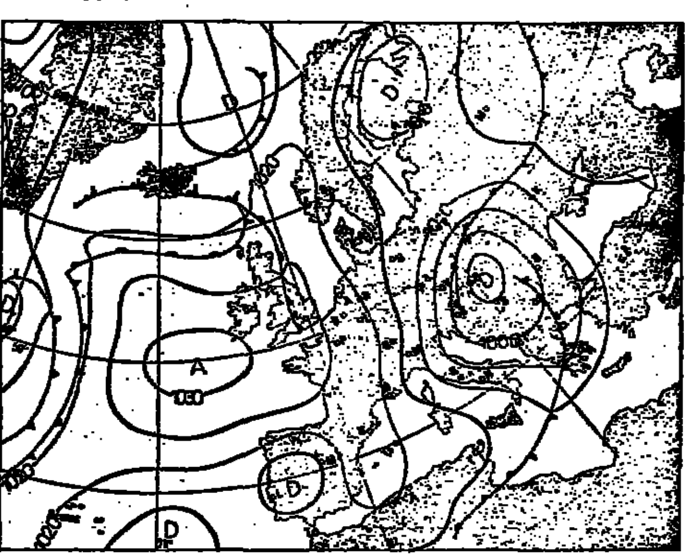
15 h., Centre Esta, 19, rue de l'Amiral-d'Estaing : « Transfert de conscience : sa pratique selon la tradition Droukpa ».

17 h. 30, salle Guimet, 6, place d'Iéna : « San-Francisco » (Projection).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 juin à 6 heure et le vendredi 19 juin à 24 heures :

Entre les hautes pressions de l'Atlantique et les basses pressions de l'Europe centrale, un flux d'air frais persistera de la mer du Nord à la Méditerranée.

Vendredi 19 juin, il fera encore relativement frais pour la saison en France. Le temps sera le plus souvent ensoleillé, mais il y aura des nuages d'instabilité qui pourront donner quelques averses dans le Nord ainsi qu'en Corse. D'autre part, le ciel sera un peu plus nuageux en Bretagne et en Normandie, en bordure d'une perturbation circulant des îles Britanniques à la mer du Nord. Les vents seront faibles et variables en Bretagne et en Normandie ; ils viendront du nord sur les autres régions ; ils resteront assez forts dans le Midi méditerranéen et même forts au large.

Le jeudi 18 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,1 millibars, soit 768,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bourges, 18 et 6 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 20 et 10 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 17 et 9 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 17 et 6 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 25 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 14 et 9 ; Bruxelles, 15 et 10 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 20 et 9 ; Jérusalem, 22 et 13 ; Lisbonne, 33 et 21 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 37 et 16 ; Moscou, 21 et 14 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 30 et 21 ; Stockholm, 16 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

LA PORTE OUVERTE

La Porte ouverte est un « *endroit où quiconque peut venir pour être accueilli et écouté, quels que soient son comportement, ses convictions, ses origines, son passé* ».

Ses « accueillants » assurent deux permanences dans Paris, tous les jours, dimanches et fêtes compris, de 14 h. à 22 h.

★ 21, rue Duperré, 75009 Paris, tél. 874-69-11, métro Pigalle, et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris, tél. 329-66-02, métro Saint-Michel.

EXPOSITIONS FERMÉES

En raison des élections législatives, les dates d'ouverture et de fermeture des expositions organisées dans les mairies annexes par la Délégation à l'action artistique de la mairie de Paris se trouvent modifiées.

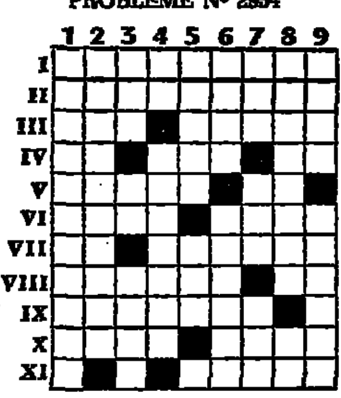
● Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre (métro Louvre) : « *Paris et Rome, vus par Israël Silvestre* » (environ deux cent cinquante gravures originales du plus grand graveur français du XVIIe siècle), fermeture jusqu'au 24 juin inclus, réouverture du 25 juin au 26 juillet 1981.

● Mairie annexe du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque (métros Bourse, Montmartre) : « *La presse dans le centre de Paris, de 1830 à 1851)* (évocation de la naissance, des progrès et du rôle de la grande presse), fermeture le 10 juin à 18 heures, réouverture le 1er juillet jusqu'au 18 juillet 1981 (tous les jours sauf dimanche, de 11 h. 30 à 18 heures).

● Mairie annexe du 15e arrondissement, 31, rue Péclet (métro Vaugirard) : « *Les naïfs et la fête* » (*cent tableaux de peintres* de vingt-quatre pays), ouverture le 30 juin, fermeture le 26 juillet 1981 ((tous les jours, sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 heures).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2954



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV			■				■		
V						■			■
VI					■				
VII			■						
VIII							■		
IX								■	
X					■				
XI		■		■					

HORIZONTALEMENT

I. La plus dangereuse partie d'une automobile. — II. Un homme à éviter, bien que très recherché. — III. Etat dans lequel, jadis, on entrait sans contrôle. Un homme entre mille peut la briser. — IV. Négation. Epoque pendant laquelle les convenances vestimentaires fondent avec le soleil. Contracté. — V. Agent épurateur. Mot... creux. — VI. Des infiniment petits qui font peur aux grands. Borde des allées. — VII. Symbole chimique. Fait monter la tension. — VIII. Allonger sur un banc. Copulative. — IX. C'est souvent œuvrer pour la façade. — X. N'arrête pas de couler. Intervient au cours d'une opération de balance commerciale. — XI. Engager une poursuite.

VERTICALEMENT

1. Article d'importation asiatique en usage dans l'administration. — 2. Vocable manquant ici totalement de sens. — 3. Plus d'un y a fait le poireau. Agent secret au service de l'information. Station du Tyrol. — 4. Se conservent plus longtemps dans des milieux très fermés. Fait acte de constriction. — 5. Certains s'en servent pour manger, d'autres pour boire. Bien arrivée. — 6. Tombe sous le charme. Couvrent de nombreux sommets alpins et pyrénéens. — 7. Etoile des « Mille et Une Nuits ». S'il est grossier, c'est de la faute de celui qui l'a mal élevé. *Une ardoise, pour lui,* c'est une tuile ! — 8. Fait rapidement impression. Note. — 9. On en trouve un en Mars. Vieille capacité n'étant plus à la mesure du temps.

Solution du problème n° 2953

Horizontalement

I. Grenadier. — II. Régime. Su. — III. Aba. Sise. — IV. Vulgaire. — V. Itinérant. — VI. Tes. Ici. — VII. Ararat. Et. — VIII. Titre. — IX. Initiale. — X. Océan. — XI. Ninon. Rue.

Verticalement

1. Gravitation. — 2. Rebuter. — 3. Egalisation. — 4. Nl. Gn. Rit. — 5. Am. Aération. — 6. Désir. Trac. — 7. Irai. Elée. — 8. Essence. Eau. — 9. Rue. Titi. Ne

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 juin 1981 :

DES ARRETES

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1981 ;

● Déterminant le montant de la cotisation à verser pour la validation des périodes d'activité professionnelle non salariée exercées hors du territoire français pour les personnes bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1965.

UNE LISTE

● D'admission à la sélection d'entrée au cycle préparatoire de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. en 1981.

BREF

BIBLIOGRAPHIE

LA BRETAGNE AUTREMENT. — La revue « Autrement » vient de publier un guide intitulé « Bretagne, mode d'emploi ». La revue organise, d'autre part, un colloque à Morlaix, les 26 et 27 juin, sur le thème « Energies renouvelables et développement régional », et des « Ateliers d'octobre », à Nantes, du 1er au 4 octobre.

★ 27, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 329-12-15.

CONCOURS

IMAGES DE L'ARCHITECTURE NOUVELLE. — Le Conseil national de l'ordre des architectes organise, jusqu'au 30 septembre, un concours photo sur l'architecture nouvelle en France. Il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de leur cadre de vie. Les photographies devront représenter un ou plusieurs bâtiments construits en France de 1960 à 1981. Ce concours est doté de nombreux prix.

★ Concours photo C.N.O.A., 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris (joindre une enveloppe timbrée).

ÉDUCATION

UN DIPLOME EUROPÉEN EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT. — Sur l'initiative de la Fondation universitaire luxembourgeoise (Arlon-Belgique), huit institutions universitaires de France, République fédérale d'Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg et Belgique viennent de signer un accord créant le diplôme européen en sciences de l'environnement ; il s'agit des universités de Metz, Trèves, Saarbrücken, Kaiserslautern, du Centre universitaire de Luxembourg, de l'Institut européen d'écologie, de l'Institut pour la coopération régionale dans les régions intracommunautaires et de la FUL

Cet enseignement universitaire de troisième cycle et de plein exercice se déroule sur deux années académiques successivement dans chacune des institutions mentionnées et propose deux options aménagement de l'environnement et analyses de l'environnement Les cours et travaux, donnés en français et en allemand, sont accessibles à des universitaires déjà détenteurs d'un diplôme de fin de deuxième cycle. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 1981

★ Fondation universitaire luxembourgeoise, diplôme européen en sciences de l'environnement, 140, rue des Déportés, 67000 Arlon. Tél. : (063) 21-66-89.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATION SPORTIVE. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise un stage omnisports de niveau débutant ouvert à toute personne désireuse d'acquérir les bases pédagogiques et techniques nécessaires à une animation dans les activités physiques et sportives, du 15 au 20 juin, au centre régional d'éducation populaire de Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine Participation financière (hébergement compris) : 350 F.

★ Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris (tél. 584-12-05, poste 619).

LE CENTRE D'ETUDES POLONAISES de l'Université Paris-IV Sorbonne (18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, tél. : 326-54-88) organise des *cours de langue polonaise* du 1er octobre 1981 au 30 juin 1982. Les inscriptions sont ouvertes au Centre à partir du 10 septembre.

JEUX

UN BUREAU DE P.M.U. INFORMATISE A MANTES. — Un terminal électronique fonctionne, pour la première fois depuis le mardi 9 juin au P.M.U de la Brasserie *du Palais à Mantes (Yvelines).* Cette introduction de l'informatique, dans un bureau de P.M.U., signifie la suppression des pinces à tiercé et la simplification des jeux. Cette expérience sera étendue à cent quarante points de vente d'ici à juin 1982 dans la région ouest, puis aux six mille points de vente français d'ici quatre à cinq ans.

P.T.T.

LA RÉPUBLIQUE DE NOUVEAU SUR LES TIMBRES

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition Decaris au musée de la Poste, M Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a annoncé, le 12 juin, sa décision de faire figurer à nouveau la mention « République française » sur les timbres-poste

Cette mention avait été supprimée, le 1er janvier 1975, pour des motifs dont on avait indiqué à l'époque qu'ils étaient « *purement techniques* » le souci de ne pas surcharger le graphisme des vignettes.

TRANSPORTS

BILLETS D'AVION EN LIBRE-SERVICE

La compagnie Air Inter a retenu les automates de la société Crouzet S.A. pour la réservation la vente de billets d'avion en libre-service. Ces appareils seront placés en expérimentation au public dans les aéroports parisiens avant la fin 1981.

Le paiement des billets s'effectuera au moyen de cartes de crédit magnétiques (carte bleue dans cette première phase).

Les abonnés et le personnel de la compagnie utiliseront une carte magnétique d'identification A. Inter pour les billets à tarif réduit. Le billet, imprimé dans l'appareil, est constitué d'un seul folio, au format IATA.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 40 DU 17 JUIN 1981

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER F.
1	61	tous signes	150
	0 321	vierge	7 000
		autres signes	700
	0 861	lion	7 150
		autres signes	850
	2 561	cancer	7 150
		autres signes	850
	3 661	balance	7 150
		autres signes	850
	4 081	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	5 451	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	33 931	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
2	762	tous signes	300
	27 912	lion	100 000
		autres signes	10 000
3	0 253	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	7 103	scorpion	7 000
		autres signes	700
	20 693	cancer	100 000
		autres signes	10 000
	29 173	vierge	100 000
		autres signes	10 000
4	644	tous signes	100
	1 324	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	2 024	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	08 004	poissons	100 000
		autres signes	10 000
	15 164	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
5	5	tous signes	70
	385	tous signes	370
	865	tous signes	370
	1 215	capricorne	7 070
		autres signes	770
	6 695	bélier	7 070
		autres signes	770
	9 305	poissons	10 070
		autres signes	1 070
	16 095	scorpion	100 070
		autres signes	10 070
	35 595	taureau	100 070
		autres signes	10 070
6	6 166	taureau	7 000
		autres signes	700
	0 166	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 976	balance	10 000
		autres signes	1 000
	16 906	bélier	100 000
		autres signes	10 000
	15 986	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	17	tous signes	220
	27	tous signes	220
	47	tous signes	220
	367	tous signes	520
	36 367	verseau	100 070
		autres signes	10 070
8	6 398	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 728	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
9	3 069	poissons	7 000
		autres signes	700
	9 639	verseau	7 000
		autres signes	700
	3 739	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	8 059	lion	10 000
		autres signes	1 000
	39 679	balance	100 000
		autres signes	10 000
0	790	tous signes	100
	5 450	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	0 550	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	14 830	vierge	3 000 000
		autres signes	100 000

PROCHAINS TIRAGES LE 24 JUIN 1981
L'ARLEQUIN A NICE (Alpes-Maritimes)
TRANCHE DE LA SAINT JEAN A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — TIRAGE N° 24 : 1 13 16 18 38 42 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

PROCHAIN TIRAGE LE 24 JUIN 1981 VALIDATION JUSQU'AU 23 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE — TIRAGE N° 40 DU 17 JUIN 1981

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur technico-commercial

Notre division énergie développe et commercialise des produits thermorétractables issus de polymères réticulés dans les domaines de la haute, moyenne et basse tension. La maîtrise de notre technologie propre nous assure une croissance annuelle supérieure à 25 %.

Pour renforcer notre impact commercial sur le marché des accessoires de cables et accentuer notre pénétration auprès des fabricants de machines tournantes, cellules et transformateurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électro-technicien ayant une première expérience de vente dans les secteurs précités.

La maîtrise de l'anglais parlé est indispensable. La formation à notre technologie est assurée dans nos diverses unités européennes.

Merci d'adresser vos C.V., photo et salaire actuel à Raychem, Direction du Personnel - BP 738, 95004 Cergy Pontoise Cedex.

média-system

Raychem

THOMSON-CSF

recherche un

INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE confirmé

pour poste

Technico-Commercial

35 ans minimum.

Possédant :
- Une connaissance des matériels avioniques civils et/ou militaires.
- Et bonne maîtrise de l'anglais.

Le poste est à pourvoir en banlieue sud.

Ecrire avec C.V., au SERVICE DU PERSONNEL 23, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF.

IMPORTANTE ASSOCIATION D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET CULTURELLE EN VILLE NOUVELLE recherche

SON ADMINISTRATEUR (TRICE)

- Gestion administrative et financière (équipement 7.000 m²).
- Personnel et relations sociales.

Adresser curriculum vitae et lettre manuscrite (date limite de réception 29 juin) à :
M. le Directeur de l'A.P.A.S.C.M.P.T.
Centre des Sept-Mares, 78310 Elancourt.
avec la mention « personnel ».

---

quantel

LASERS ET ÉLECTRO-OPTIQUE
un des leaders mondiaux dans la spécialité des sources lasers (80% de son C.A. à l'export, une filiale en Californie)

recherche

pour sa division "produits commerciaux" en expansion rapide

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES : ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Votre fonction :
A la suite d'un stage de 6 mois de formation aux USA, vous assisterez le responsable du développement des produits nouveaux en assumant la conception et la mise au point dans les domaines suivants :
- Radio-fréquences (alimentation HT à onduleur).
- Opto-électronique (capteurs).
- Microprocesseurs (acquisition et traitement de données, langages de programmation évolués).

Votre formation :
- Vous êtes ingénieur ESE ou équivalent, débutant ou ayant quelques années d'expérience, et possédant parfaitement la langue anglaise.

Votre personnalité :
- Vous êtes attiré par la conception et la mise au point d'appareils de haute technicité résolument compétitifs au plan international.
- Vous êtes motivé par une évolution rapide vers une responsabilité de chef de projet.

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre fonction :
Vous assisterez le Directeur Commercial dans les principales missions suivantes :
- Prospection clientèle France et export (universités et centres de recherches).
- Participation aux expositions et conférences internationales. (USA, Allemagne).
- Élaboration de la politique marketing (prix - promotion - publicité).

Votre formation :
- Vous avez de solides connaissances de base en physique (ingénieur ou maîtrise).
- Vous êtes parfaitement bilingue anglais, débutant ou quelques années d'expérience.

Votre personnalité :
- Vous possédez le goût du marketing de produits de haute technicité.
- Vous êtes motivé par l'attaque de marchés nouveaux dans les domaines de l'instrumentation scientifique, industrielle et médicale.

Envoyer C.V. à : **Société QUANTEL**
17, Avenue de l'Atlantique - BP 23 - 91941 LES ULIS - ORSAY CEDEX

bleu



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

filiale française d'un important groupe américain, fabriquant des produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture (C.A. 2 milliards de dollars) recherche

un VENDEUR DE CHOC

semi-produits plastique

prêt à s'intégrer dans une équipe dynamique et à participer au lancement d'un produit sur plusieurs pays européens.

Le candidat sera de préférence de formation commerciale, niveau d'Ecole Supérieure de Commerce, et aura au minimum 3 ans d'expérience couronnée de succès dans la vente de produits plastiques.

- Parfaitement bilingue anglais ;
- Espagnol souhaité.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. détaillé au Service du Personnel - ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

P.R.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future à l'étranger

JEUNE
contrôleur de gestion

Ecole Commerciale ou Ingénieur

ayant de bonnes connaissances de la gestion et de la comptabilité. Anglais nécessaire.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 5276 à Média System, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Constructeur de logements sociaux, filiale d'un important C.I.L. recherche **2 CADRES EXPERIMENTES** pour PARIS et la Région parisienne.

Prospecteur Foncier
Responsable de Programme

Envoyer C.V, prétentions, photo et disponibilité en précisant sur l'enveloppe la réf.854M à



Réponse et discrétion assurées.

MEDIA PA

LASTEK S.A.

recherche
pour développer son département soudure spéciale

DÉLÉGUÉS TECHNIQUES

Si vous êtes :
- Soudeur de 1er ordre.
- De bonne présentation.
- Ingénieur technicien.
- Technico-commercial avec de bonnes connaissances en soudure.

- Adresser C.V. à SOCIÉTÉ LASTEK SILIC Petite Montagne, C.E. 1.419 91019 EVRY CEDEX.
- Ou tél. à Mme GOURAUD, (6) 077-56-19.

Pour une description des postes à pouvoir sur :
- La région parisienne.
- Lyon.
- Marseille.
- Saint-Etienne.

Importante firme d'installations de stands recherche

2 CONCEPTEURS MAQUETTISTES CONFIRMÉS

pour créations de stands d'expositions. Ne pas se présenter. Ecr. avec C.V., références et prétent. + photo (retournée). Structures internationales. Boîte postale 101. 93102 Montreuil Cedex.

Importante société immobilière recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

Chargé (e) de la gestion et du suivi des sociétés civiles immobilières tenu par 4 comptables. Une connaissance de ce secteur sera appréciée.
Lieu de travail Nanterre.
Envoyez C.V. photo et prétentions s/réf. 9460 à VALENS CONSEIL BP 359 75064 PARIS CEDEX 02.

CIE INTERNATIONALE DE SYSTÈMES BRETAGNE - PARIS

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. temps réel et en TÉLÉPHONIE.
138.000 F/ANS.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
NIVEAU 3 A, ayant expér. en logiciel et téléphonie pour diriger de gros projets de télécommunications et téléphonie (transpact et PROC X 25 apprécié).
175.000 F/AN.

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. en processus industriels, maîtrisant : SOLAR - MITRA - P.D.P.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
1 à 2 ans expér. logiciel. microprocesseurs.

Écrire à Nº 1.128 Publicités Réunies, 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de directrice crèche familiale.
Écrire à Monsieur le Maire, Place du Onze-Novembre, 92240 Malakoff.

CENDRIMA DIFFUSION
recherche plusieurs AGENTS COMMERCIAUX pour Paris et la Couronne

VENDEURS (SES)
confirmés ou débutants
Gains importants - Système très motivant - Exclusivité de secteur. Sans porte à porte.
Se présenter à : A G E C O, 23, rue de Berne, 75008 Paris.
Se présenter du mardi au vendredi de 9 h. à 18 h. 30.

Le centre d'hébergement Paul-Besson, à Étampes
Tél. : 484-50-36.
propose
- UN POSTE D'ÉDUCATEUR (TRICE)
- UN POSTE D'ÉDUCATEUR REMPLAÇANT (4 MOIS).

Travail en équipe, auprès d'hommes en difficulté d'insertion sociale. Expér. souhaitée.

VILLE DE SÈVRES
recrute
- UN RESPONSABLE du service culture pour coordonner activités culturelles ;
- UN ANIMATEUR pour gestion d'un centre culturel et de manifestations culturelles ;
- ANIMATEUR JEUNESSE, disponible, sens du contact exigé.

Postes dispon. immédiatement. Envoyer C.V. avec photo à : M. le Maire de SÈVRES - 92310.

---

secrétaires

CENTRE DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL PARIS
recherche

SECRÉTAIRE SOCIALE
Ayant bonnes connaissances en sténo-dactylo et législation sociale. Poste à pourvoir à partir du 3 août 1981 (ferm. pour congés annuels du 3 au 31 juillet).
Tél. : 340-23-46, poste 51.

INSTITUT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR recherche pour Paris

DIRECTEUR DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT

Pour direction des études, planning et organisation. Doit avoir - impérativement — déjà dirigé les études d'un institut ou École privée.

Envoyer C.V. s/nº 888.953 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Emplois internationaux

Société tunisienne de construction industrielle en pleine expansion recherche
2 jeunes ingénieurs bureau d'études diplômés.
3 jeunes techniciens D.U.T. en génie mécanique.
Envoyer C.V. T. 226-05-23 ou écr. s/nº 8658 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Impte société engineering recherche pour études et contrôle de mise en route d'installations CHIMIQUES au MAROC

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ayant plusieurs années de prat. dans l'instrumentation. La durée du contrat offert est de quelques années.
Adresser C.V. détaillé s/nº T 027.755 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Emplois régionaux

CABINET COMPTABILITÉ AIMÉ (Savoie) rech. COMPTABLE minim. BTS, 2 ans pratique en cabinet. Libéré O.M. Ecrire SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBÉRY, nº 566.

INFORMATIS
NANTES - TOULOUSE

INGÉNIEURS SYSTÈMES
1 à 3 ans expér. en logiciel Temps Réel Mini et Micros

INGÉNIEURS LOGICIELS
3 ans expér. en logiciel de base (Compilateurs, moniteurs)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
expér. logiciel et téléphonie pour gros projets de télécommunications téléphonie, télématique

INGÉNIEURS MICROS
LOGICIEL MOTOROLA-ZILOG
FORMATION ASSURÉE
26, r. Daubenton, 5e.
Téléphone : 337-98-22.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES LYON (500 personnes)

RECHERCHE

INGÉNIEUR A.M.

DÉBUTANT (dégagé O.M.) (ou formation équivel.)

- Après formation de 1 à 2 ans en services de production (montage ou méthodes ou service après-vente). Il sera intégré au bureau d'études avec des responsabilités de conception mécanique.
- Un début d'expérience serait apprécié.
- La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. s/nº 888275, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Institut Enseignement Privé préparant au P.C.E.M. 1 recherche enseignants en Physique, Chimie.
Ecr. s/nº 888.886 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LYCÉE PRIVÉ PARISIEN recherche RESPONSABLE (organisation générale, vie des élèves). Age minimum 28 ans. Envoyer C.V. + photo sous réf. nº T 027677 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SP2M recherche pour Paris et proche banlieue Nord

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
GAP II - 34 interactif, anglais souhaité 2 ans. Expérience min. Tél. pr R.-V. 292-06-77, p. 10.

La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de Directrice crèche familiale. Ecrire à Monsieur le Maire, place du Onze-Novembre, 92240 MALAKOFF.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. DACTYLO FACTURIÈRE ou STANDARDISTE rech. sit. stable. Ecrire s/nº 6.141 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., propose frappe rapports, thèses, etc..., à domicile. Travail rapide et soigné. Téléphone : 327-60-47.

J. H., 28 ans, science Pô + IAE Grenoble, cinq ans d'exp. professionnelle, dynamique et créatif. Recherche poste à responsabilités. Tél. (74) 69-30-40.

H. cinquantaine, bonne présentation, recherche place dans la restauration pour seconder patron sérieuses références. Ballester. Téléphone : 608-07-44, à partir de 19 heures.

J. F., diplomée arts graphiques, assistante mise en scène, monteuse 16/35, cherche travail mi-temps. Écrire s/nº 6.139 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

ÉTUDIANT EN DROIT
Trilingue (anglais, espagnol, italien), ayant une expérience dans le secteur bancaire cherche emploi pour les vacances immédiatement dans secteur Banque, Assurances, ou P.M.E., etc. à Paris. Pour tous contacts : téléphone 421-03-82, le matin ou heures repas.

H., 50 ans, bon vendeur, cherche REPRÉSENTATION SÉRIEUSE, Sud-Est, déplacements longue durée acceptés. Étudie toutes propositions. Ecrire s/réf. nº T 027.787 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 35 ans, SECRÉTAIRE DE DIRECTION, anglais, notion espag. conn. traitement de texte, télex, ch. poste intér. évolutif de secteur presse, pub. ou activités de pointe. Statut cadre, sal. élevé, temps partiel poss. 344-01-87.

J.H. 30 ans, exp. variée, titulaire DUT techniques de commercialisation, option marketing, étud. ttes proposit. France ou exportation. Tél. 204-42-60.

J.H., 27 ans, célibat., bac F9 + BTS fluide-climatisation, expérience 3 ans chauffage-climatisation + 1 an supervision chantiers étrangers électricité H.T., étudierait toutes propositions, supervision ou technico-commercial étranger, bonne connaiss. anglais, espagn., portug. Ecr. M. MAUCOR Serge, 23, rue Antoine-de-Bourbon, 64140 BILLERE.

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE TRILINGUE, 3 ans expér. cherche travail documentation technique avec informatique et langues. Paris ou proche banlieue. Tél. 328-85-21, entre 14 et 16 h.

J. F., 30 ans, maîtrise philo, sténodactylo, expér. enseignement, espagn., anglais, notions arabe, recherche travail documentation, recherches bibliographiques, rédaction. Même temporaire. Téléphone : 201-04-36.

J. F., 30 ans, célibat., diplômé SC. PO, maîtrise d'histoire Beaux-Arts (peinture), 4 ans exp. administ. dans dom. culturel. Étud. ttes propositions d'emploi niveau équivalent de théâtres, éditions, presse. Écr. s/nº T027729, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR établiss. social, 38 ans, diplômé INFAC, titulaire DEFA, cadre éducatif pendant 10 ans, étudie toutes propositions, libre rapidement. Écr. s/nº T027734 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journaliste 30 ans, expérience presse quotidienne et périod. Formation juridique et économique, anglais, allemand, ouvert et curieux, cherche poste rédacteur. Ph. Dutertre, 45, rue Bénard, 75014 Paris. Tél. 545-04-64.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE

INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
STAGES DE LONGUE DURÉE OCTOBRE 1981-JUIN 1982
OUVRANT DROIT AUX INDEMNITÉS ASSEDIC

- **Formation à la gestion informatisée : 800 heures** Niveau DEUG ou cinq ans d'expérience professionnelle

Formations sanctionnées par un diplôme de second cycle. Possibilité d'admission directe en second cycle en fonction de l'expérience professionnelle.

- **Chef de projets commerce international : 800 heures.**
- **Création et gestion de P.M.E. : 465 heures.**
- **Sciences sociales appliquées au travail : 375 heures.**
- **Civilisations d'Afrique noire : 600 heures.**

Rentrée à partir du 19 octobre 1981. Inscriptions à partir du 1er juin 1981.

I.E.P., 92001 Nanterre Cedex, Bâtiment G, Salle R 30, tél. 725-92-34 postes 864, 865, 866.

Centre de préformation pour jeunes et adultes recrute

1 FORMATEUR (TRICE)
de formation générale. Expérience pédagogique indispensable. Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à ACEFOP, 54, avenue Jean-Jaurès, 93500 PANTIN.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m² - 658-81-12.

ACHAT BRILLANTS
toutes pierres précieuses bijoux or, etc., argenterie. Perrono Joailliers orfèvres A l'Opéra, 4, chaussée-d'Antin. Vente en occasion. Echange.

villégiature

EXCEPTIONNEL Du 15 au 20 juin, grande promotion de locations d'été organisée par : les AGENCES DU FINISTÈRE à la MAISON DE BRETAGNE. Centre commercial Maine-Montparnasse, PARIS.

LA PLAGNE, juillet-août, part. loue appartem. 2 pièces, soleil. Tél. heures bureau 608-22-24.

Loue juillet, août, septembre, beau F4 ancien, confort, centre Montpellier. Tél. (67) 60-75-53.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

capitaux propositions commerciales

A remettre à Lausanne IMPORTANT COMMERCE DE MAROQUINERIE FINE Offres se chiffre P.C. 304.512 à Publicitas, CH-1002 Lausanne/Suisse

IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS Claude KLEEFELD, avocat américain, président du Barreau des avocats et notaires franco-américains, membre de la Chambre de commerce franco-américaine aux U.S.A., 27 ans d'expér. légale, sera à Paris du 21 au 24 juin, à votre disposition pour ttes consultations légales concernant « visas d'affaires » ou ts autres visas aux questions d'immigration, parle français et correspond en français. Écrire salle 1046.1860 BROADWAY NEW YORK 10.023 U.S.A. ou tél. au 212-246-77-66 et 212-787-23-68, à Paris tél. 548-74-06 pour rendez-vous, soit écrire Hôtel ROYAL-ALMA, 35, rue Jean-Goujon, 8e.

FOURNISSEURS AUX RESTAURANTS
Nous cherchons contact avec un fournisseur de restaurant et de cafétérias pour le lancement en France d'une commodité journalière qui a connu déjà un succès exceptionnel dans les pays Scandinaves. 50 % des restaurants des pays Scandinaves s'en servent après trois années d'introduction. Il est indispensable que notre partenaire en Belgique ait accès auprès des restaurants et possède une connaissance suffisante du marché.
Prière de s'adresser en français à Frilette Europa Aps. B. Bangs Allé 23, DK-2000 Copenhague F.

Importateur micro-ordinateurs hautement compétitif recherche Partenaire financier 562-41-51 et 562-52-92.

achats

FRANCE-AUTOS
recherche pour Opérations toutes marques
VÉHICULES 74 à 80
PAIEMENT COMPT mm GAGES
LA SOCIÉTÉ FAIT Achat-vente-échange-dépôt.
Tél. : 368-08-75.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX CHOC !
SUR TALBOT MURENA D'EXPOSITION 0 KM
M. Gérard, 621-60-21.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

URGENT. PARTICULIER VEND
OPEL RECORD 2100-D
1973, moteur 1976, bon état 10.000 F. Tél. : 829-14-36

boxes - parking

PARKING BRISTOL
106, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e. Ouvert ts les jrs 24 h./24. Places dispon. à louer au mois ou à l'année. Pour ts rens. 266-91-45.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28 00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Part. vd 2 p., s. de bains, coin cuisine, soleil, conft, asc. 508-50-85 de préf. av. 9 h. 30.

3e arrdt

MARAIS dans immeuble en cours réhabilitation GRAND LIVING + CHAMBRE salle-de-bains, cuisine, poutres, interphone. Refait neuf. Px : 480 000 F. T. : 325-63-00.

RUE GRENIER, ST-LAZARE
DUPLEX 3-4 P., 90 m²
RAVISSANTE TERRASSE 15 m² park. DORESSAY. 548-43-94.

TEMPLE, double living, poutres + chambre, cuisine, bains, ch. cent. REFAIT NEUF 80 m². 445.000 F. 626-99-04.

6e arrdt

A DÉBATTRE, URGENT
salon, salle à manger, 1 chambre, dernier étage, asc., 2 gdes terrasses, vue, calme, soleil, box. Téléphone : 633-08-11 le matin.

7e arrdt

AVENUE BOSQUET
8 P. 350 m². Gar. Profession libérale. URGENT - 723-71-88.

8e arrdt

TERNES 240 m²
Salon, salle à manger, bureau, 4 chambres, 4 bains, 2 chbres service, immeuble standing, possibilité professionnel. GARBI. 567-22-88.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm., pptaire vend appart. 8 pièces, 150 m², triple-récept., 3 chbres, 2 bns, 2 w.-c., 2 serv., 2 caves. 975.000 F.. 43, rue Douai, 4e étage, 820-13-57 ou voir 16 h. à 18 h. Vend., samedi et lundi.

12e arrdt

MICHEL-BIZOT au 1er étage
COQUET 2 P. tt cft dans bon immeub. RÉNOVAT. DE BNE QUALITÉ 339.000 F. 367-03-03.

POUR INVESTISSEURS
Près Mo et 100 m Bois Vincennes s/Charenton, belle rénovat. en cours. 7 STUDIOS et 7 DEUX P. EN DUPLEX (dont 2 grands) 163.000 F à 450.000 F vendu tt équipé.Gest. ass. par nos fil. gratuitem.. NET D'IMPOTS 5 ANS. Le maire EUROVIM 723-41-00.

LEDRU-ROLLIN
140 m² à aménager. 600.000 F. Dernier étage dans pavillon. Soleil, calme. Tél. : 587-33-34.

13e arrdt

PORTE D'ITALIE - Immeuble récent, grand 3 pièces 80 m², tt cft. balcon, parking - 588-54-73.

Parc MONTSOURIS (prox.) LOFT refait par architecte, 225 m² sur 3 niveaux dont 1/3 utilisation profes. ou ccial, équipement. Tél. et télex, jardin intérieur, 2 parks. Très original. Tél. 260-67-36 ou 548-63-50.

14e arrdt

GAITÉ-Montparnasse, lux. rén. TRÈS GD 2 PCES EN DUPLEX cuisine amén. 4e et 5e ét., asc. jamais habité, charme et caract. LE PPTAIRE. 723-41-00.

Porte Châtillon, près facultés, 14, rue Radiguey, Montrouge. Propriétaire vend studio 23 m², cuisine, bains, w.-c. 135.000 F + studio 25 m² tt cft 150.000 F. 224-18-42 ou voir 13 h. à 15 h. vendredi, samedi et lundi.

PLANTES-ALÉSIA 364-95-10
VILLA 1 BAT. 180 m² + 1 BAT. 80 m²
JARDIN 100 m² soleil calme.

15e arrdt

Mo BOUCICAUT
Beau 2 p., 53 m², calme, clair. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

PORTE DE VERSAILLES
3-4 P. 90 m² + balc., imm. stdg. 6e étage, vue. Px 918.000 F. T. 528-24-15.

16e arrdt

TROCADÉRO
Gd et élégant 8 pièces, 2 bains. service matin : 567-47-47.

17e arrdt

VILLIERS, propr. vd ét. élevé asc., calme, soleil, ravis. 2 p., ref. neuf. Px justif. 387-95-97.

AV. NIEL (près) 2 p., entrée, cuis., w.-c.- avec ou ss travx. URGENT. 325-75-42.

18e arrdt

MONTMARTRE. Pl. sol. s/verd., dble liv.+chbre. cuis., s. bns, réf. nf. tt cft. Px exc. 878-41-65.

CUSTINE
IMMEUBLE PIERRE de TAILLE APPARTEMENTS OCCUPÉS
2 P., r.-d.-chaussée, 93.000 F
3 P., 1er étage. 128.000 F
3 P., 1er étage. 160.000 F
TEL. : 281-27-58.

125.000 AVEC 25.000
18e, métro MARCADET.
Plusieurs studios cuisine, w.-c., salle d'eau, plein soleil, parfait état, moquette, imm. et escal. ravalé à neuf. Idéal pour habitation ou location. Voir propriétaire : 34, RUE DU NORD. Vendredi, samedi, de 14 h. 30 à 19 h.

19e arrdt

LA CAMPAGNE A PARIS
EXCEPTIONNEL
ATELIER en TRIPLEX 160 m² + terrasse réhabilitation de CARACTÈRE
JARDIN PRIVÉ 150 m².
544-48-44, 14 à 19 heures.

78 - Yvelines

CHATOU Résidentiel calme verdure
4' RER, très beau DUPLEX. 110 m² + terrasse, parking, garage, 1.150.000 F exclusivité. Tél. : 451-57-12.

MAISONS-LAFFITTE
Ds parc, près centre et gare, imm. F. de T. 3e et dern. ét. (asc.). 100 m² hab. Séjour + 3 chbres + s. de bns (pos. s. d'eau), chauf. ind. au gaz, gar. Tél. apr. 19 h. 750-21-45.

92 Hauts-de-Seine

GARCHES centre résidentiel appart. 110 m². 3 ch., 2 bns, cuis. équipée, terrasse sud, garage. Très calme. 890.000 F. 954-68-00.

BOURG-LA-REINE plein centre. Calme, petit immeuble récent. 2 appartements tout confort. studio 30 m² environ, 230.000 F. 2 P. 42 m² environ, 270.000 F. CIBS 350-14-80.

94 Val-de-Marne

Pour placement, part. vd à La Varenne (94) 3 p. r.-de-ch. s/jardin privatif, cuis. éq. Nombreux aménag., cave, garage fermé. Petit immeuble de standing, calme, à 200 m. commerçants et R.E.R. Tél. : pour R.-VS 594-44-29.

MAIRIE VINCENNES
parfait état, beau séjour, salon, entrée, cuisine, 1 chambre, salle bains, w.-c., chff, calme, soleil. Prix : 325.000. 345-82-72.

CHARENTON CENTRE 1er ét. Imm. récent stand., studio tt cft. 240.000 F. Tél. : 893-27-85.

CACHAN. A 50 mètres du métro, 2 pièces, rénové, tout confort. 40 m² environ, dans immeuble 1930. CIBS 350-14-80.

Province

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 p., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F.
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 Nice. téléphone (93) 88-68-24.

VILLEFRANCHE
Corne-d'Or – Rare, appartement, villa de 4 pièces, vue féerique sur la rade, grand patio, cuis. équipée, chem. Excell. état. Calme. Prix : 900.000 F
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 NICE. Téléphone : (93) 88-68-24 ou 87-68-86.

Part. vd STUDIO, 42 m², loggia, cave, dans résidence-club, LA JANSONNE Nice, conviendrait à personnes âgées pour retraite heureuse. Tél. : (94) 96-11-22 à Sainte-Maxime, entre 11-12 h et entre 19-20 h.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts surf. et imm. Paiement comptant.

ACHETE Directement
URGENT. PARIS. 2 à 4 PIECES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER - 873-23-55.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD
MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres
Immeuble pierre de taille
10 appert. de grand standing 4 et 5 pièces.
Livraison juin 1981
APPARTEMENT DECORE
Sur place, du jeudi au lundi, de 10 h. à 13 h. et 15 h. à 18 h.
4, rue Albert-de-Mun,
ou téléphoner : 562-06-06.

locaux commerciaux

ATELIER MENUISERIE, 300 m², équipe profession cherche sous-locataire - Tél. : 240-50-19.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placé centre ville
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Vds hôtellerie familiale, bord de mer. 50400 Granville-St-Pair. Tél. (33) 50-06-86/50-06-31.

R. D'ABOUKIR - Cède bail belle boutique sur 3 niveaux. 330.000 F - Tél. : 278-09-40.

boutiques

RUE DES BEAUX-ARTS
A vendre 2 belles boutiques pour galerie d'art - Situation sur 2 niveaux avec caves voûtées. Téléphone : 281-27-46.

LEVALLOIS (50 m. bd Binot)
Près Métro - Direct murs. Bar-Restaur. d'angle rapp. élevé. Prix 600.000 F - 723-41-00.

RUE DE LILLE
MURS BOUTIQUE vide + beau sous-sol.
JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

locations non meublées offres

Paris

15e, vue sur Seine, 3 p. 110 m², cuisine équipée, park. tél. balc. Reprise très justifiée, avec ou sans mobilier. 5.000 F/mois. Tél. le matin 575-56-49.

VIGNES/BOULAINVILLIERS
imm. stand. de tt conft. appt 96 m² env. (dble séj. + 2 ch.) + garage 4.160 F + 950 c. Tél. 261-83-25 av. 17 h.

Mo Vaugirard. Loue pièce indép. Usage professionnel. Ch. centr., asc. 450 F/mois + ch. Tél. 532-28-45, av. 8 h. et apr. 20 h.

Région parisienne

SAINT-CLOUD
APPARTEMENT 6 PIÈCES principales, 2 salle de bains, chambre service. Vue magnifique sur bois de Boulogne et Paris. Très belle décoration. Reprise justifiée. Tél. : 602-81-00.

ST-MANDÉ 5minutes bois 2 minutes métro
4 p., 90 m², cft, calme, 3.000 F + ch. Visite jeudi 13 à 18 h., 2, rue PLISSON - 328-87-85.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyers garan. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 281-10-20.

immeubles

Paray-Vieille-Poste
86, rue A.-Briand.
Murs boulangerie, loyer mensuel 4.000 F. 400.000 F.
— Murs boutique libre tout commerce, 250.000 F.
— 11 appartements libres, cours rénovation. 900.000 F.
— 4 appartements libres, 160 m². 350.000 F.
— 4 pièces libres, tout confort. 175.000 F.
— Bureaux r.-de-ch. sur rue, libres. 50.000 F.
Visite sur place. Tél. 901-84-50.

hôtels particuliers

Sus acquéreur hôtel part. ou maison dans PARIS. Prix envisagé + ou – 8.000.000 de francs. Voir S. Kimel, expert-conseil. 5, rue Condorcet. 75009 PARIS - Tél. 878-97-52.

AV. DES TILLEULS
Hôtel particulier à rénover. 3 niveaux + sous-sol + terrasse. Tél. : 260-67-35 ou 260-67-66.

PRÈS TROCADÉRO hôtel part., sous-sol R+2, 10 p. jardin 80 m²
BOURDAIS 562-51-32.

bureaux

8e ET CHAMPS-ELYSÉES
Domiciliation RM RC SARL
A partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches
C 2 E - 562-42-12.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av. secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

Près **CHAMPS-ELYSÉES**
80 m² 3 bureaux, tél. télex, hôt., park. Rest., idéal siège sociétés Tél. 705-48-80 le matin.

PARIS-11e Pptaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. 563-83-33.

SIÈGE SOCIÉTÉ
R.C. - R.M. - Secrétariat
Bureaux modernes - salle de réunions 341-81-81 +
150, av. Daumesnil, Paris-12e.

LOUE DIRECTEMENT
1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. 758-12-40.

VI 125 m²
Loue bureaux. Tél. : 222-80-70.

BOURG-LA-REINE
300 m du Métro, 150 m² en r.-ch., 10 bur. + récept. + archives 20 m². CIBS. 350-14-80.

immobilier information immobilier information

Urbiplan BREDERO
36, rue Tronchet
69006 Lyon
tél (7) 889.12.25

URBIPLAN

Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "GRUISSAN"
1☐ 2☐ 3☐ 4☐
nom ______
adresse ______
______
tél ______
M. 18-6

GRUISSAN

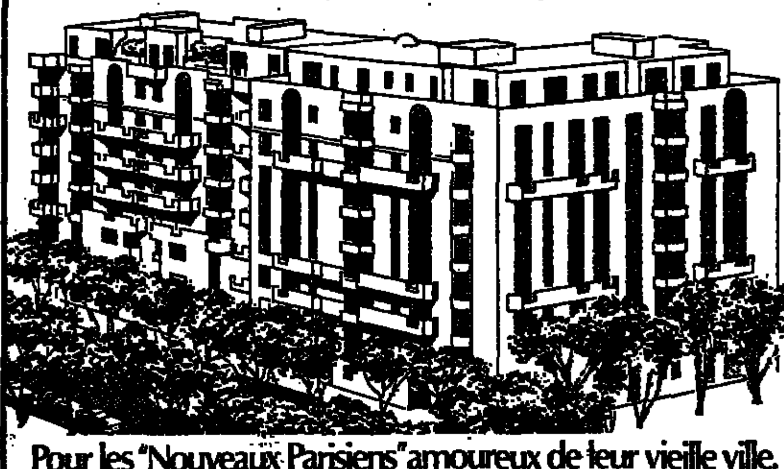
VERS LYON — AVIGNON — NIMES — MONTPELLIER — ARLES — MARSEILLE — TOULON — NICE — VERS TURIN — BEZIERS — NARBONNE — GRUISSAN — PERPIGNAN

A GRUISSAN sur la côte Languedocienne, 4 programmes. 1 - LES MÉRIDIENNES du studio au 5 pièces en marina. 2 - LES TERRASSES DU PORT du 2 pièces au 5 pièces avec terrasses ou jardin. 3 - LA RÉSIDENCE DU PORT du studio au 3 pièces avec garages. 4 - GRAND SUD du studio au 3 pièces avec terrasses plein sud. Renseignements sur place : Bureau de vente, LES MÉRIDIENNES - 11430 PORT GRUISSAN. - Tél. (68) 49-02-69 ou 49-00-98.

Bredero

LA FONTAINE REBEVAL

Boulevard de la Villette Paris 19e.



Pour les "Nouveaux Parisiens" amoureux de leur vieille ville.

Un quartier très vivant et commerçant, proche des Buttes-Chaumont.

Un immeuble de "haut de gamme" avec terrasses, bow-windows et balcons. 85 appartements grand standing, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².

Bureau de vente : angle boulevard de la Villette /rue Rebeval 75019. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. **TÉL. : 205.29.52.**

belier

Je désire recevoir une documentation "La Fontaine Rebeval"
Nom ______
Adresse ______
Tél. privé ______ Tél professionnel ______
Coupon à retourner à Capri, 4 place Raoul Dautry 75015.

CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e
Tél. : 321.47.93

pavillons

BURES-SUR-YVETTE
pav. 6 pces, 3-4 chbres, séj., salle à manger, 2 bains, bureau, sous-sol complet, garage double. 640 m² terrain. Prix 940.000 F. Tél. : 928-68-00.

PALAISEAU
Prox. mo Lozère, pavillon 5 pces, ss-sol complet, 458 m² terrain. 890.000 F. Exonération droit d'enregistrement. 928-68-00.

IGNY
Pav. 6 pces, 4 chbres, séj. dble, cheminée, 120 m² habitables. s. de jeux, ss-sol complet, 860 m² terrain, garage. Prix 840.000 F. Tél. : 928-68-00.

Cherche à acheter pavillon avec jardin, accepte travaux. Banlieue sud-est uniquement (vers Marne-la-Vallée), proche moyen de transport. Ecrire s/no 6.143 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANTONY
Part. vend pavillon sur sous-sol, grand séjour + 3 chambres, tt cft, terrain 650 m². 850.000 F. Tél. : 645-22-94.

BURES-SUR-YVETTE
1.000 m² clos, villa 6 pièces, 205 m² habitables, 4 chambres, 2 bains, séj. 45 m², cheminée, cuisine aménagée, garage double. Prix 1.350.000 F Tél. : 928-68-00.

BURES-SUR-YVETTE
(les Hauts-de-Bures), 6 pièces, 180 m² habitables, 4 chambres, séjour double, cheminée, cuisine équipée, 3 bains, garage double, 560 m² terrain. Prix 850.000 F T.T.C., dont 300.000 F de P.C. Cessible, 928-68-00.

TRÈS BEAU PAVILLON avec 330.000 F de prêt à 10,25 %, séj. avec cheminée, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bns, gar. 2 voit, s/550 m². 850.000, 91 - Soisy-sur-Seine. Tél. : 075-30-67.

Région SUD NEMOURS
Avec prêt P.A.P.
ou prêt CONVENTIONNÉ 14 % PAVILLON en traditionnel, gd séj., 3 chbres, bains, s. d'eau, chf. électr., gar., jard. 1.010 m². Px compét. 323.250 F TVA incl. Lecauchois, Nemours. 428-02-07.

FONTENAY-AUX-ROSES
500 m du Mo, pav. 1930, 80 m² env. sur 2 niveaux + gar. et cave 30 m² env. Terrain 290 m². Occupé loi 48. Px 350.000 F. CIBS 350-14-80.

FONTENAY- SS-BOIS, RUE DES RIEUX
Zone pavillon. S/terrain 200 m² 4 P. cuis., s. bains, w-c, ss-sol total. Parf. état 550.000 F. 893-27-85.

maisons de campagne

A VENDRE - MÉDOC
Bords Gironde, 10 km Vesparre, au centre du village : 1 maison pierre de taille : séj., cuis., 2 chbres, s. de bns. Prix : 140.000 F. Anne GUENEAU, St-Christoly-en-Médoc, 33340 Vesparre. Téléph. : (56) 41-54-39 ou (56) 41-06-09.

HAUTE-ARDÈCHE
prox. Coucouron, alt. 1.000 m.
MOULIN
Gros œuvre, très bon état, toiture neuve, 400 m², en 2 plans, 2 pièces aménagées + salle d'eau, électr., terrain de 9.200 m², bordé par rivière sur 200 m, beaux arbres, très isolé, site exceptionnel. 200.000 F. CATRY, tél. heures repas (90) 74-11-59.

Particulier vd en Aveyron ancien presbytère ent. rest., 5 pces, tt cft, chf. centr., cave, gar., jard. M. Gazan, 12270 Saint-André-de-Najac - (16 - 65) 65-71-25.

A vdre, Douillet-le-Joly (Sarthe), 2 h Paris, région Alpes mancelles. 1 maison dans bourg. 6 pièces + dépendances, cave, jardin. 1 maison proximité bourg, plain-pied, sur 1.400 m² terrain, cave, jardin. Prix à débattre. Tous renseignements, M. Léon Martin, 72590 Saint-Georges-le-Gaultier. Tél. : (16 - 43) 97-31-05.

Maison camp., Boulonnais (62), 2 ch., gde chem., w.-c., bns, chf. cuis., poutres, séj., 200 m² hab., gar., bât. annexes, 4.000 m² boisés. Libre. 50 u. Tél. : (21) 33-31-22.

ROUSSILLON (LUBERON)
Maison 18e s. en pierre de hameau. Superficie 300 m² + jardin d'agrément. Séjour duplex, salle billard, cuis. équipée, tél., etc., tout confort. Tél. apr. 19 h. 16 (42) 01-75-57.

GERS, dans village, maison ancienne, 6 pièces, cheminée, four, hangar, étable, chai, libre août, habitable de suite, 900 m², bon état : Tél. (62) 06-96-58.

propriétés

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha, étang, possibilité location, chasse, 160 ha attenant. Ecr. HAVAS MONTARGIS, no 200.279.

Entre Moret-Nemours, corps de ferme au carré, parf. état, séjour 70 m², cuis., 4 chbres, tt cft, gdes dépend., piscine chauffée, sur environ 1 ha. 1.450.000 F. Tél. h. bur., (86) 88-53-12.

Région de Brignoles (Var)
MOULIN TRÈS RARE
ancien moulin à huile, 4/6 à finir d'aménager, pigeonnier dominant la bâtisse en pierre, bordée par un charmant ruisseau, à la sortie du village de Besse, avec un charmant jardin attenant à la propriété, village avec beaucoup de charme et très protégé. Idéal pour résidence de retraite.
Prix 240.000 F, avec 24.000 F le jour de la réservation.
PRESTIM, 83930 VILLECROZE. tél. : (94) 70-63-38 et (94) 70-71-43.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
36 KM OUEST PARIS
PPTE 10 pièces, confort, PARC 16.000 m². Beau panorama.

C.I. RAYNAUD
32, av. Opéra, Paris. 742-68-34.

DEAUVILLE
SUPERBE MANOIR
STYLE ANGLO NORMAND
Vaste réception, 11 chambres dépendances, vue imprenable. parc classé 15.000 m² GARBI. Tél. : 567-22-88.

Propriétaire vend demeure à restaurer complètement 4 ha 1/2. 100 km ouest Paris. Tél. : 651-61-01.

VÉSINET RÉSIDENTIEL 5' R.E.R.
Belle demeure Mansart récept. 90 m², 10 chbres, pavil. gardiens PARC de 1.700 m². IMMOB. OUEST. 976-18-18.

domaines

Achète grand DOMAINE à vocation forestière et chasse, préf. départements 45, 41, 18, 89, 58. Ecrire Havas PARIS no 200.280, 146, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

villas

SAINT-MAUR BELLE VILLA Living dble + 6 chbres, hab., 145 m², dépend., jard. 690 m². 1.000.000 F. BAILLY. Tél. : 885-29-84.

RUEIL-MALMAISON
PARC DU CHATEAU
Villa entièrement rénovée, récept., 3 chbres, parc 3.800 m², maison gardien. 723-50-00.

LE VÉSINET
RÉSIDENTIEL, charmante VILLA RÉCENTE, rez-de-ch. surélevé, séjour, 2 ch., bns, confort, gar. 2 voitures, parfait état, avec jardin. Prix 670.000 F. AGENCE de la TERRASSE, LE VÉSINET. 976-05-90.

CHEVREUSE (78)
Ds rés. 1974 STAND. Maison parf. état. 225 m² hab. s/745 m² jard. près bois. Séj. triple (chem.) + 5 chbres + 3 s. de bns + cuis.-office. Atel., chf. ind. gaz. Après 19 h. 750-21-45.

FONTENAY-AUX-ROSES
Superbe villa Séj. 49 m², marbre rose, cheminée, 4 chbres, 3 bains, 175 m² habitables s/600 m² terrain. Calme, résidentiel. - 585-15-21.

châteaux

RÉGION BONNIÈRES
80 KM de PARIS-OUEST petit CHATEAU en PARTIE XVIIe s., très bon état et cft. PARC de 3,60 ha, tennis, maison gardien. Me Lucas-Leclin, notaire associé, 27700 LES ANDELYS. Tél. : 16 (32) 54-22-47.

terrains

JOUY-EN-JOSAS
Résidentiel. Près centre Terrain 1.080 m². Facade 50 m. COS 0.35. Px 562 000. TVA comprise. CIBS 350-14-80.

Vend ou loue (91) hangars 6.000 m² + 7 hect., pour centre de loisirs, tennis, etc. Situation rare. Téléphone : 903-59-09.

viagers

Sté spécialiste viagers.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

7e BAC BEAU 2 PIÈCES SUR VERDURE
180.000 F + 3.000 F. Occupé. Femme 75 ans. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

NEUILLY, GRAND 2 P. TT CFT IMMEUB. RÉCENT, 310.000 F + 3 500 F. Occupé homme 79 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

chalets

Suisse, à vendre, Vercorin, alt. 1 340 m, téléskis, sports été-hiver, accès facile BEAU CHALET neuf de 4 pièces + séjour avec cheminée, grand garage et jardin aménagé. Libre de suite. Prix de vente Fr.S. 365.000. Capital nécess. Fr S. 140 000 Ecrire sous chiffre 17-500636 PUBLICITAS CH-1630 BULLE.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

AFFAIRES

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN JUGE « TRÈS IMPRUDENT » UN ÉVENTUEL CHANGEMENT DE STATUT DES GRANDS GROUPES FRANÇAIS.

« L'expérience montre que c'est le pragmatisme des relations d'affaires qui permet de régler au mieux les conflits. Il serait dangereux de leur donner une dimension politique en intéressant directement l'Etat français comme actionnaire à une solution. Il serait très imprudent de prendre le risque d'ébranler, par un brusque changement de statut des grands groupes français les relations confiantes qu'ils ont réussi à développer à l'étranger. » Tel est l'avis du directeur général de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, M. Jacques Desazars de Montgailhard, qui s'exprimait mercredi 17 juin devant les actionnaires de la société à l'occasion de l'assemblée annuelle.

Poussant plus loin son raisonnement, il a estimé qu'une éventuelle nationalisation du groupe entraînerait la dispersion de l'équipe dirigeante de Pechiney-Ugine-Kuhlmann Corp., « la première entreprise française aux Etats-Unis ».

Evoquant la reprise des travaux avec le gouvernement au sujet du dossier des « aciers spéciaux », le directeur général a maintenu le principe, subordonnée à autorisation gouvernementale, d'une négociation avec la firme américaine Occidental Petroleum dans le sens « d'une association durable avec un tiers » plutôt que « d'une vente de nos activités chimiques ».

MATSUSHITA ET BOSCH ENVISAGENT UNE COOPÉRATION DANS LES MATÉRIELS VIDÉO

Le groupe Matsushita (marque hi-fi Panasonic), numéro un de l'électronique japonaise avec un chiffre d'affaires équivalant à 55 milliards de francs, continue son offensive en Europe en vue d'y installer plusieurs usines de matériels vidéo. Dans ce but, il vient d'engager des négociations avec la société allemande Robert Bosch. Premier fabricant européen d'équipements électriques et électroniques pour les véhicules automobiles, Bosch est également présent dans la radio-télévision à travers Blaupunkt, une filiale commune avec Siemens. Blaupunkt distribue déjà les magnétoscopes de Matsushita. Les négociations visent à créer une unité de production (50 % Bosch, 50 % Matsushita) de matériels vidéo en Allemagne fédérale.

La société Victor Company of Japan, J.V.C. (filiale à 50 % de Matsushita), avait, rappelons-le, négocié il y a quelques semaines un accord analogue avec A.E.G.-Telefunken, Thomson-Brandt et Thorn-E.M.I. (le Monde du 9 mai). L'objectif est de constituer à parts égales (25 % pour chaque associé) un groupement industriel qui serait chargé de gérer les fabrications de trois usines à créer : la première en Grande-Bretagne pour les vidéodisques, la deuxième en France pour les caméras, la dernière à Berlin-Ouest pour les magnétoscopes. Chacun des partenaires achèterait les matériels fabriqués dans ces usines pour les revendre ensuite sous sa propre marque.

Ce projet d'accord rendu public en France entre les deux tours de l'élection présidentielle, risque d'être rendu caduc par l'attitude du gouvernement français. Celui-ci hésite beaucoup à ratifier une opération qui revient à accepter une division des tâches entre Européens sous la houlette d'un groupe japonais dont on utilisera les « standards techniques ». D'autant qu'une autre solution pourrait être mise à l'étude avec le groupe néerlandais Philips. Conscient de ce « blocage », Thomson vient de décider de ne pas signer l'accord définitif avec J.V.C.

LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES CONSTRUIRA PLUS DE MILLE LOGEMENTS EN ARABIE SAOUDITE

La Société auxiliaire d'entreprises (S.A.E.) vient d'emporter un marché de 1,3 milliard de F pour la construction de 1 144 logements en Arabie Saoudite. Ces logements destinés aux membres de la Garde nationale seront réalisés en vingt-sept mois, à Taif, à 150 kilomètres à l'est de Djedda, où la S.A.E. a déjà construit 700 logements en 1980.

La S.A.E. vient, d'autre part, de conclure un contrat de 540 millions de F pour la construction de 1 000 logements au Nigéria destinés au personnel des sociétés chargées de la construction d'un complexe sidérurgique à Ajaokuta. Ces logements seront utilisés ultérieurement pour l'hébergement du personnel de fonctionnement de l'usine.

SOCIAL

L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Le gouvernement examinera les situations sous le triple angle financier, industriel et social

Satisfaction mitigée des syndicats, après l'annonce, mercredi, des « mesures pour l'insertion professionnelle » des jeunes et d'autres catégories de travailleurs (« le Monde » du 18 juin) : ils estiment, à l'instar de la C.G.T., et comme M. Jean Auroux, ministre du travail, l'a reconnu au cours d'une conférence de presse, que « les aménagements sont limités », et ils réclament, à l'image de la C.F.D.T., « une réforme profonde et négociée du système de l'emploi et de la formation des jeunes ». Réforme qui devrait être prête pour la rentrée de septembre 1982.

La centrale de M. Maire note « trois orientations-clés » dans les mesures prises mercredi, et dont on prendra connaissance ci-dessous : le statut des jeunes est « relativement plus stable », la mixité de l'emploi est « favorisée » (les stages et les contrats emploi-formation sont réservés à 60 % de femmes) et l'Agence nationale pour l'emploi doit jouer, à l'avenir, « un rôle central ». Force ouvrière estime que « la sagesse commande de maintenir provisoirement les dispositions du troisième pacte pour l'emploi et d'accroître leur efficacité », et la C.F.T.C. « souligne son intérêt » pour les mesures prises mercredi, tout en réclamant « un programme d'ensemble » établi après consultation des syndicats.

Devant la presse, M. Auroux a précisé que les nouvelles dispositions coûteraient, en définitive, 6,9 milliards de francs. Il a indiqué que le ministère du travail serait étroitement associé, en collaboration avec les ministères de l'industrie et de l'économie et des finances, à l'examen de la situation des entreprises en difficulté : le diagnostic sera établi sous le triple angle « financier, industriel et social », et, même si l'on y regardera de plus près en matière de licenciements économiques, les « canards boiteux » ne seront pas systématiquement et artificiellement sauvés de la noyade.

Les six mesures annoncées

1) *Exonération de 50 % des cotisations patronales de sécurité sociale pendant un an :* l'employeur doit accroître ses effectifs et le salarié doit être embauché sous contrat à durée indéterminée ou, au minimum, pendant une durée d'un an *(au lieu de six mois). Bénéficiaires :* jeunes de moins de vingt-six ans, ayant depuis moins de deux ans *(au lieu d'un an)* terminé leurs études, leur apprentissage, leur *service national ou un stage de* formation professionnelle ; certaines catégories de femmes (veuves, divorcées, séparées judiciairement), sans condition d'âge ; travailleurs âgés d'au moins quarante-cinq ans, en *chômage* de longue durée. *Objectif :* 280 000 bénéficiaires.

2) *Prime à l'embauche du premier salarié dans les entreprises artisanales :* son montant est maintenu à 5 000 F. Le salarié doit être engagé, sans aucune condition d'âge ou de sexe, sous contrat à durée indéterminée ou au minimum pendant un an. Aucune disposition nouvelle dans cette formule. *Objectif :* 10 000 postes.

3) *Contrats emploi-formation :* le salarié doit être embauché sous contrat à durée indéterminée ou au minimum pendant une durée d'un an *(au lieu de six mois)* pour les contrats de moins de 500 heures et pendant deux ans *(au lieu d'un an)* pour les contrats atteignant la limite des 1 200 heures. La durée moyenne annuelle de formation passera de 380 heures à 440 heures. L'heure de formation prise en charge par l'Etat passe de 3,5 à 4 fois le minimum garanti, soit environ 38 F. *Bénéficiaires :* jeunes de dix-sept ans à vingt-six ans et les catégories *de femmes définies* au *chapitre* de l'exonération des charges sociales patronales. *Objectif :* 100 000 bénéficiaires *(au lieu de 60 000).*

4) *Exonération des charges sociales pour l'embauche des apprentis :* elle est totale pendant toute la durée de l'apprentissage dans les entreprises de moins de onze salariés. L'exonération est valable pendant un an et l'employeur doit être agréé comme maître d'apprentissage. Elle concerne les jeunes âgés de moins de vingt ans. Aucune disposition nouvelle. *Objectif :* 125 000 postes ;

5) *Stages d'expérience professionnelle :* ils se substituent aux stages pratiques en entreprise et ils donnent droit à une rémunération égale à 90 % du SMIC. L'Etat rembourse à 70 % du SMIC et paie directement les cotisations sociales. Ils sont réservés aux jeunes sans expérience professionnelle, qui sont présentés aux entreprises par l'A.N.P.E., dont le rôle est accru dans ce domaine, en matière de « *suivi et d'orientation* ». *Objectif réduit,* car la formule a été très critiquée : 50 000 bénéficiaires, au lieu de 140 000 ;

6) *Stages de préparation à la vie professionnelle :* ils remplacent les stages de formation et se déroulent selon deux modalités : stages de cinq à huit mois, assurant, pour moitié égale, une formation en centre spécialisé et en entreprise (40 000 bénéficiaires) ; stages d'un an, en entreprise et en formation, pour les jeunes les plus défavorisés : 20 000 bénéficiaires, *au lieu de 4 000.*

TEXTILE

La commission d'enquête du Sénat

Les réserves du P.C. et du P.S.

La commission sénatoriale d'enquête sur l'industrie textile a présenté, le 16 juin, les conclusions de l'important rapport (plus de six cents pages) dans lequel *sont analysées* les causes de la crise qui affecte les industries du textile et de l'habillement, et proposées des solutions de caractère national et international, à court ou à moyen terme.

Cette commission, que préside M. Pierre Vallon, sénateur du Rhône (Union centriste) et dont le rapporteur est M. Christian Poncelet (R.P.R., Vosges), se défend de préconiser des mesures protectionnistes, mais n'en suggère pas moins une série de dispositions dans lesquelles les contrôles douaniers jouent un grand rôle sans être exclusifs de mesures ou d'aides diverses qui concernent la fiscalité, les charges sociales, le crédit, l'aménagement du territoire et des restructurations industrielles.

Adopté à l'unanimité *(communistes et socialistes s'abstenant),* ce rapport minutieux et complet permet de prendre une pleine conscience des difficultés de cet important secteur d'activité.

MM. Roland Grimaldi, sénateur socialiste du Nord, et Hector Viron (P.C., Nord), ont tenu néanmoins, dans une déclaration commune, à faire quelques réserves au sujet de certaines analyses du rapport auxquelles *« ils ne peuvent souscrire ».* Ils estiment, *notamment, que les responsabilités* du gouvernement de M. Barre sont *« passées sous silence »,* de même que celles des grands groupes capitalistes. Les industriels qui se plaignent des importations *« sauvages » sont, parfois, ceux-là* mêmes qui les ont provoquées en investissant hors des frontières pour bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché. *« Par sa tonalité protectionniste,* déclarent-ils, *ce rapport peut laisser croire que les difficultés du textile proviennent uniquement des importations. »* Socialistes et communistes estiment, enfin, qu'il faut nationaliser Rhône-Poulenc, qui a *négligé la fabrication* en France de fibres synthétiques. — A. G.

M. JOBERT : non au protectionnisme, oui à un système de limitation des importations.

De notre correspondant

Epinal. — *« Monsieur le ministre, faites quelque chose pour sauver notre entreprise et nos emplois. »* L'ouvrière du Tissage de Rambervillers (Vosges) qui offre à M. Jobert, ministre du commerce extérieur, une serviette marquée à son chiffre, lance un véritable cri de détresse. M. Kempf, le P.-D.G. — et maire U.D.F. de Rambervillers — de cette société spécialisée dans le linge de maison qui emploie deux cents personnes, renchérit : *« Il faut rendre confiance au textile. »*

M. Jobert a choisi, le 17 juin, ce tissage qui connaît des difficultés financières dues aux importations, pour présenter la politique textile du gouvernement alors que la crise est profonde, il s'agit d'appliquer dans un premier temps des mesures appropriées à *« un état d'urgence »,* c'est-à-dire donner un ballon d'oxygène bancaire. *« Nous avons,* évoque le ministre, *demandé aux banques de passer de l'attitude : « je ne veux pas le savoir » à celle de « travaillons ensemble. »* Ensuite il importera de mettre en place un système de concertation entre la profession et les instances locales et régionales pour définir une stratégie à long terme. *« Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous pour la définir. »*

Le ministre précisera, en outre, qu'il n'est pas question de mettre en cause la liberté des échanges : *« Non au protectionnisme... Cependant nous instituerons un véritable système de limitation des importations, ainsi que le réclament les industries du textile. »* Quant à la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui désorganise le marché international, le ministre estime qu'il est *grand temps de prendre des dispositions,* en instituant *« la cogestion du système monétaire international ».* M. Mitterrand le dira à M. Reagan au lendemain du sommet d'Ottawa.

Y. C.

CONJONCTURE

L'INSTALLATION DE LA COMMISSION DU BILAN

« Nous ne sommes pas invités à produire un réquisitoire systématique »

déclare M. Bloch-Lainé

« La Commission chargée d'établir « un bilan détaillé et objectif de la situation de la Farnce, principalement adns les domaines économique et social », vient d'être installée par le premier ministre qui m'en a confié la présidence. Elle a aussitôt entrepris ses travaux », a déclaré, mercredi 17 juin, M. Bloch-Lainé à l'occasion de l'installation de la commission du bilan.

« Il est demandé à cette commission de procéder à un constat des forces et des faiblesses de notre pays et de contribuer ainsi à l'élaboration des politiques à venir par l'analyse des conséquences des politiques antérieureemnt suivies. En dressant une sorte de « balance d'entrée », elle s'efforcera de faire le compte du passé ? en bien et en mal — et des contarintes du présent, afin d'aider à opérer les choix pour demain.

» Il doit être tout à fait clair que mes collègues et moi ne sommes aucunement des procureurs, que nous ne sommes pas invités à produire un réquisitoire systématique, pou rlequel nous nous serions, évidememnt, récusés. Nous serons, certes conduits à formuler des opinions, mais après les avoir vérifiées et en les justifiant de notre mieux, que ces opinions portent sur des états de fait, sur des évolutions observées ou prévues ou sur des relations de cause à effet. Nous savons qu'aucun constat n'est incontestable et qu'en dépit de la métohde rigouruese que nous entendons suivre, nos ne serons pas à l'abri des reproches.

» Chacun jugera. Les documents qui nous auront servi seront archivés et mis à la disposition de tous ceux qui voudraient en prendre connaissance, après la publication de notre rapport. Voici le plan de travail que je viens de proposer à mes collègues.

» Dans un premier temps, cependant que nous entendrons les communications de hauts fonctionnaires, de dirigeants d'entreprises, de syndicalistes, d'experts, nos rapporteurs rassembleront, sous chacune des rubriques retenues, des dossiers dont ils tireront ce qui leur paraîtra essentiel quant aux faits et aux chiffres, suivant une approche documentaire. Nous formulerons avec eux, suivant une approche critique, les tendances, dangers, carences, etc. que nous connaissons ou présumons, afin de les soumettre à vérification, grâce à ces données factuelles et chiffrées.

» Cette confrontation aboutira, dans un second temps à des « bilans partiels », dont sera tiré, dans un troisième temps, un rapport d'ensemble. Les rubriques d'ensemble. Les rubriques actuellement prévues sont les suivantes : emploi ; finances publiques ; transferts sociaux et protection sociale ; énergie et matières premières ; industrie et esrvices ; agriculture ; prix, monnaie, changes ; crédit et marché des capitaux ; recherche ; enseignement et formation ; libertés et justice ; inégalités sociales ; action extérieure et défense nationale ; vie locale et convivialité ; logement, équipements collectifs, environnement ; instruments de régulation et de contrôle de l'économie.

» Nous présenterons, le 15 septembre, de « premières conclusions », dont la partie économique est atendue pour produire le plan intérimaire de deux ans, en octobre. Le rapport d'ensemble sera délibéré et remis ultérieurement. »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Elf-Aquitaine et Satec créent Elf Céréales Développement* (E.C.D.) Cette société exercera ses activités hors de France. Son premier projet concerne la culture de blé en Arabie Saoudite pour une clientèle locale privée. Elf-Aquitaine qui détiendra 80 % du capital d'E.C.D., s'appuiera sur l'expérience et le savoir-faire de SATEC en matière d'ingénierie agricole et notamment en matière de production céréalière en zones *désertiques.*

● *Logabax : un sursis.* — Le tribunal de commerce de Paris a rendu mercredi 17 juin une ordonnance autorisant la poursuite jusqu'au 30 juin de l'activité de la société de mini-informatique Logabax, actuellement en règlement judiciaire. Une délégation de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. de Logabax a été reçue mercredi à l'Elysée par le secrétaire général adjoint de l'Elysée, M. Jacques Fournier. Celui-ci aurait déclaré, selon les syndicats, souhaiter que *« rien d'irréversible n'arrive avant que toutes les solutions ne soient examinées ».*

Etranger

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré en mai un excédent de 21 millions de dollars. Le déficit de 442 millions de dollars pour les cinq premiers mois de 1981 contre 1,84 milliard durant la même période de 1980. En mai le Brésil a exporté pour 1,86 milliard et importé pour 1,87 milliard de dollars. En 1980, *le déficit commercial s'était élevé* à 2,83 milliards de dollars, les exportations ayant représenté 20,13 milliards et les importations 22,96 milliards. Selon des prévisions officielles, le Brésil pourrait en 1981 enregistrer un excédent, grâce à la progression de ses exportations qui atteindraient 26 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

ETATS UNIS

● *Les bénéfices nets des sociétés industrielles américaines* se sont élevés à 23,6 milliards de dollars au *premier trimestre 1981,* en baisse de 0,7 milliard par rapport au trimestre précédent et de 1,2 milliard par rapport au même trimestre de 1980. Le chiffre d'affaires des sociétés industrielles a atteint, *de janvier à* mars, 503,5 milliards de dollars, en hausse de 0,6 % par rapport aux trois mois précédents et de 8,1 % par rapport au premier trimestre de 1980. — *(A.F.P.)*

● *La production industrielle américaine* s'est accrue de 0,3 % en mai, principalement à cause du secteur automobile, après avoir progressé de 0,1 % en avril *(chiffre révisé en baisse)* et de 0,5 % en mars. Cette production est en hausse de 6,1 % par rapport à son niveau de mai 1980, mais reste légèrement en deçà du maximum atteint en mars 1979. En mai, la *production de biens de consommation* a augmenté de 0,5 %. (+ 7,5 % dans le secteur automobile, où elle s'est établie au rythme annuel de 7,3 millions d'unités contre 6,8 millions en avril). La *production de biens durables* a augmenté de 0,6 %, tandis que la production minière a reculé de 0,4 % en raison de la grève des mineurs. — *(A.F.P.)*

● *La confiance des chefs d'entreprise américains* dans les perspectives économiques a considérablement augmenté. Selon la Chambre de commerce des Etats-Unis, sur les mille vingt-sept chefs d'entreprise interrogés en avril et mai, 54 % expriment leur confiance dans une amélioration du climat des affaires, ce chiffre n'était que de 3 % l'année dernière. 51 % d'entre eux — contre 1 % un an auparavant — estiment que le gouvernement *« fait du bon travail »* dans la lutte contre l'inflation. Ces résultats sont les meilleurs enregistrés depuis l'automne 1977. 61 % des personnes interrogées escomptent une amélioration de leurs ventes, contre 46 % il y a un an, et 50 % un accroissement de leurs bénéfices avant impôt contre 21 % un an auparavant. Enfin, selon le sondage, 39 % des *chefs* d'entreprise *« approuvent avec force »* le programme économique du gouvernement Reagan. — *(A.F.P.)*

MEXIQUE

● *Le taux de croissance de l'économie mexicaine* devrait se situer cette année entre 7 et 7,5 F, prévoit une étude de la Banco Nacional de Mexico (Banamex). Ce taux est en légère baisse par rapport à ceux des quatre dernières années — 8 % par an de 1977 à 1979 et 7,5 % en 1980, — précise la banque. Le déficit de la balance mexicaine des comptes courants atteindrait cette année 9,4 milliards de dollars, contre environ 6 milliards en 1980. — *(A.F.P.)*

Social

● *Immigrés : l'ancien comité de coordination des foyers réclame la réintégration des résidents.* — Dans une lettre à M. Mitterrand, rendue publique mercredi 17 juin, les dirigeants de l'ancien Comité de coordination des foyers en lutte — créé, il y a cinq ans, au plus fort de la grève des foyers de la Sonacotra et, actuellement, en voie de « restructuration » — demandent au président de la République *la réintégration des résidents* expulsés pour non-paiement de loyers. En attendant *« un débat plus large sur le logement social »,* ils réclament le blocage des loyers, l'annulation des saisies sur salaires et celle des contrats *« imposés par les sociétés gestionnaires ».*

● *Relèvement des retraites de 6,2 %.* — Les pensions vieillesse du régime général de la Sécurité sociale seront augmentées de 6,2 % au 1er juillet. En janvier 1981, la majoration avait été de 6,7 %.

Au 1er juillet également, le minimum vieillesse passera de 1 416 francs à 1 700 francs par mois. L'objectif du gouvernement est de le porter à 2 000 francs au 1er janvier 1983.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,6130	5,6230	+ 10	+ 40	+ 35	+ 95	+ 105	+ 250
$ can.	4,6640	4,6700	− 95	− 40	− 130	− 50	− 235	− 80
Yen (100)	2,5360	2,5410	+ 225	+ 265	+ 450	+ 510	+1165	+1285
DM	2,3790	2,3840	+ 100	+ 140	+ 220	+ 265	+ 540	+ 650
Florin	2,1415	2,1455	+ 115	+ 140	+ 230	+ 265	+ 545	+ 625
F.B. (100)	14,5850	14,6100	+ 460	+ 660	+ 840	+1150	+1450	+2130
F.S.	2,7275	2,7325	+ 205	+ 240	+ 410	+ 465	+ 970	+1090
L. (1 000)	4,7730	4,7865	− 270	− 190	− 500	− 385	−1500	−1200
£	11,1625	11,1775	+ 580	+ 725	+1080	+1280	+2380	+2760

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/4	11 3/4	12 5/16	12 11/16	12 5/16	12 11/16	12 3/16	12 9/16
$ E.-U.	6 3/8	6 7/8	18 3/8	18 3/4	17 11/16	18 1/16	16 7/8	17 1/4
Florin	11	11 3/4	11 3/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8
F.B. (100)	13 3/4	15 1/4	15 1/4	16 3/4	15	16 1/4	15 1/2	16 3/4
F.S.	3 7/8	4 3/8	8 3/4	9 1/4	8 15/16	9 7/16	9 7/16	9 7/8
L (1 000)	19 3/4	22 1/4	22 3/4	24 1/4	22 3/4	24 1/4	22 1/4	23 3/4
£	10 7/8	11 3/4	11 5/8	12 1/4	12	12 3/4	12 5/8	13 3/8
F. français	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2	18 1/2	19 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En Espagne

L'euphorie de la Bourse reflète la confiance que les milieux d'affaires accordent au gouvernement

De notre correspondant

Madrid. — Pour la première fois depuis l'époque du franquisme, la Bourse espagnole connaît une période d'euphorie. Alors que le pays est accablé de problèmes politiques, les bonnes nouvelles qui viennent du front financier rassurent le gouvernement, et les ministres du secteur économique multiplient les déclarations optimistes.

Entre le 8 et le 13 juin, les valeurs de la Bourse de Madrid ont enregistré une hausse de 14,29 %, un chiffre sans précédent. Le 10 juin, les valeurs ont augmenté de 4,43 % dans la capitale (de 7,09 % à la Bourse de Bilbao !). Les experts ne cachent pas leur surprise face à une hausse subite et inhabituelle, et reconnaissent que les explications techniques ne suffisent guère. Force est donc d'avoir recours au contexte politique pour comprendre ce qui se passe.

Plusieurs éléments de conjoncture économique ont toutefois pu jouer leur rôle. L'accord tripartite conclu le 9 juin entre le gouvernement, les syndicats et le patronat et qui institue un « pacte social » pour 1982, a rassuré les entreprises. Ces dernières se retrouvent dans un cadre de contrôle salarial, qu'elles n'ont jamais cessé de regretter depuis l'époque du franquisme et qui est maintenant de surcroît avalisé par les organisations syndicales elles-mêmes. D'autre part, le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, qui vient de se réunir à deux reprises avec les chefs d'entreprise, leur a fait des promesses importantes : le crédit au secteur privé augmentera en 1982 de 3 % au-dessus du rythme de l'inflation, la pression fiscale sur les sociétés ne croîtra guère l'an prochain et les cotisations du patronat à la Sécurité sociale, assez lourdes, seront réduites.

Il est vrai aussi que le chômage, s'il continue à croître, le fait à une allure moins rapide (huit mille cinq cents nouveaux chômeurs en avril contre dix-huit mille cinq cents en mars). Enfin, la peseta espagnole ne se porte pas trop mal et a mieux résisté à la hausse du dollar que les monnaies de tous les pays de la C.E.E. Ces indices ne suffisent néanmoins pas à faire croire, à eux seuls, à une situation économique suffisamment brillante pour provoquer une hausse irrésistible de la Bourse : le P.N.B. n'augmentera pas de plus de 2 % cette année et les derniers chiffres du commerce extérieur sont nettement plus négatifs qu'en 1980.

Les facteurs techniques, liés au marché financier lui-même, ont pu jouer un certain rôle. Les valeurs enregistrent depuis le début de cette année une légère tendance générale à la hausse, après une longue période de dépression qui leur avait fait toucher un niveau plancher, à partir duquel tout achat recommençait à devenir rentable. D'autre part, la Bourse de Madrid a inauguré, le 16 juin, une nouvelle modalité de vente de titres à terme qui anime les acheteurs. La relance du marché financier qu'elle est censée provoquer correspondra cependant davantage à des motivations d'ordre spéculatif que d'investissement véritable.

Nombreux sont ceux qui donnent au « boom » de la Bourse une autre explication, plus politique. Ils y voient un véritable « vote de confiance » donné par les milieux bancaires — ce sont les valeurs bancaires qui ont joué un rôle moteur dans la hausse de ces derniers jours — au président du gouvernement, M. Calvo Sotelo. Depuis son investiture en février 1981 et de façon plus marquée cette semaine, celui-ci a laissé entendre sans équivoque qu'il était décidé à mener une politique économique plus conservatrice, en accord d'ailleurs avec les principes énoncés durant son discours d'investiture. Le caractère étroit de la Bourse de Madrid, où peu de groupes contrôlent les opérations, ne peut que favoriser des manipulations d'inspiration politique.

Au moment même où les milieux financiers et le patronat affirment leur appui à M. Calvo Sotelo, ils multiplient les critiques contre l'aile social-démocrate de la formation gouvernementale — U.C.D. (Union du centre démocratique), — plus encline à une politique économique distributive et à laquelle certains n'ont pas pardonné la réforme fiscale de 1977. C'est là une manière d'indiquer au président du gouvernement que, s'il veut continuer à bénéficier des faveurs des milieux d'affaires, il lui appartient de contrôler au sein de son parti les velléités des secteurs les plus réformistes.

THIERRY MALINIAK.

En Grande-Bretagne

Mme Thatcher confirme ses choix économiques mais accepte certains accommodements en faveur du secteur nationalisé

De notre correspondant

Londres. — Alors que les ministres modérés souhaitent une révision ou, en tout cas, un ajustement de la stratégie économique gouvernementale, Mme Thatcher a clairement indiqué, le 16 juin, qu'elle n'entendait aucunement changer de politique. S'adressant aux membres de la Confédération patronale (C.B.I.), le premier ministre a tout simplement répété son credo monétariste, insistant sur la nécessité pour les salariés d'accepter des sacrifices temporaires.

Il est nécessaire, a-t-elle dit en substance, que « pendant une certaine période » les salaires, sauf ceux gagnés par un accroissement de la productivité, ne soient pas calculés en fonction de l'inflation. « C'est la seule voie qui mène à un accroissement des emplois », a-t-elle dit.

Les demandes des entreprises nationalisées, quant à elles, doivent être examinées de très près, en tenant compte de leurs performances antérieures. Répondant à l'avance aux critiques des milieux patronaux, Mme Thatcher a souligné qu'elle s'opposerait à toute augmentation des salaires et traitements du secteur public, même au risque de grèves.

L'extrême fermeté de ces propos n'empêche cependant pas Mme Thatcher d'accepter des accommodements. Ainsi, quelques heures avant son discours, le gouvernement annonçait une augmentation très sensible — plus du double — de ses prêts aux Charbonnages, qui atteindront un total de 550 millions de livres (1). En même temps, le plafond des dépenses autorisées pour cette entreprise nationalisée a été augmenté de 200 millions, pour représenter 1 120 millions de livres. M. Howell, ministre de l'énergie, faisant face aux critiques de nombreux députés conservateurs, a déclaré que le gouvernement préparait pour l'automne une nouvelle législation assurant les Charbonnages d'un soutien pour les prochaines années.

Les observateurs soulignent que cette augmentation des subventions représente le prix de la « capitulation » de Mme Thatcher, menacée en février par une grève nationale des mineurs. En outre, le gouvernement a voulu favoriser la direction modérée du Syndicat des mineurs, de plus en plus contestée par les militants de la base. Mais son attitude à l'égard des Charbonnages risque d'encourager les dirigeants des syndicats d'autres entreprises nationalisées à demander une aide supplémentaire pour financer de nouveaux investissements. C'est le cas pour l'industrie du gaz et, surtout, pour les chemins de fer, les British Railways, qui perdent quelque 2 millions de livres par semaine, malgré de très importantes subventions. — H. P.

(1) Le cours actuel de la livre est d'environ 11,20 francs français.

Aux États-Unis

FIRESTONE S'APPRÊTE A CÉDER UNE DE SES USINES AMÉRICAINES A LA FIRME JAPONAISE BRIDGESTONE.

Poursuivant sa politique de désinvestissement, le groupe américain Firestone, numéro trois mondial du pneu, se propose de revendre à la firme japonaise Bridgestone sa fabrique de pneus radiaux pour poids lourds de Nashville (Tennessee). Des négociations sont en cours, et une délégation nippone s'est rendue sur place visiter les installations.

Selon les dirigeants de Firestone, cette cession d'actifs ne devrait pas affaiblir la position que le groupe occupe sur le marché des pneus poids lourds, une position assez modeste aux Etats-Unis mais relativement importante à l'étranger. Les capacités de fabrication des usines que Firestone possède en France et en Italie sont suffisantes, affirme-t-on à Akron, pour faire face à la demande internationale et approvisionner la clientèle américaine.

En revanche, sur un plan financier, l'opération se révélerait rentable et permettrait à Firestone d'assainir enfin ses comptes, encore déficitaires de 122 millions de dollars (537 millions de francs) en 1980 dont 49 millions de dollars (216 millions de francs) provenant des charges exceptionnelles occasionnées par les récentes fermetures d'usines (notamment en Grande-Bretagne) et 56 millions de dollars (247 millions de francs) d'un retrait de pneus. Déjà, les résultats du groupe sont redevenus positifs pour le premier trimestre avec un bénéfice de 47 millions de dollars (245 millions de francs). Toutefois, survenant après une sérieuse cure d'amaigrissement (le Monde du 12 décembre 1980), ce nouveau délestage risque de mettre Firestone en état d'infériorité vis-à-vis de ses grands concurrents par perte de poids industriel. « A force d'élaguer le groupe, murmure-t-on dans les milieux professionnels américains, il n'en restera bientôt plus que le tronc. »

Mais le danger de ce désinvestissement est de faire la part belle aux Japonais en leur fournissant une occasion inespérée de s'introduire sur le marché des Etats-Unis. — A. D.

Malgré les réserves du P.S.

LA FRANCE CONTINUERA DE COMMERCER AVEC LA CORÉE DU SUD

La France appliquera pleinement ses engagements vis-à-vis de la Corée du Sud, ceux en particulier qui portent sur la fourniture de deux réacteurs nucléaires commandés en novembre dernier, indiquait-on au ministère français du commerce extérieur à l'issue de la première réunion le mardi 16 juin, de la commission mixte franco-coréenne.

Cette assurance a été donnée par le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Jobert, au cours d'un bref entretien avec la délégation sud-coréenne conduite par M. Chin Joe-kang, directeur au ministère du plan.

Séoul s'interrogeait sur la volonté du nouveau gouvernement français de poursuivre la coopération économique bilatérale. Les Sud-Coréens évoquaient en particulier, avec déplaisir, la visite effectuée en février dernier par M. François Mitterrand en Corée du Nord. De même gardaient-ils en souvenir la violente réaction du parti socialiste français à l'issue du voyage effectué par l'ancien chef de la diplomatie française, M. Jean François-Poncet, début avril, en Corée du Sud, officiellement pour garantir l'utilisation pacifique des équipements nucléaires français.

Le P.S. avait estimé « scandaleux que le ministre des affaires étrangères de la République française conforte un régime de terreur », et avait condamné « fermement un gouvernement qui apporte son soutien dans un but purement mercantile à un régime dictatorial ».

Le contrat des deux centrales, de 750 mégawatts chacune, pour les phases 9 et 10 du programme sud-coréen, se chiffre à 1,95 milliard de francs pour Framatome, fournisseur des îlots nucléaires des réacteurs, et 2,13 milliards de francs pour la compagnie Cogema, qui fournira l'uranium.

La compagnie Alsthom espère, par ailleurs, décrocher le contrat de fourniture pour la partie conventionnelle des centrales (turbines et salles des machines) pour lequel elle reste en concurrence avec des sociétés américaines et britanniques.

Mardi, pour leur première réunion, Français et Sud-Coréens ont procédé à un rapide tour d'horizon des perspectives de coopération. Les Français restent désireux d'obtenir les travaux d'extension du métro de Séoul (Alsthom), la création de celui de Pusan, dans le sud du pays (Sofretu) et la fourniture de deux unités de traitement des eaux (Degrémont).

Le Monde

équipement

Des socialistes aux commandes

M. MAUROY dans le Nord-Pas-de-Calais: déjà premier ministre de sa région

Des socialistes sont au pouvoir depuis de nombreuses années dans des communes, des départements et des régions. Y a-t-il une façon socialiste de gérer la chose publique? Nous avons pris *trois exemples parmi bien d'autres pour* essayer de répondre à cette question.

Trois membres du gouvernement ont fait leurs preuves, notamment comme responsables d'une région : M. Pierre Mauroy, le premier ministre, est président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ; d'un département : M. André Chandernagor, ministre des affaires européennes, est président du conseil général de la Creuse ; d'une ville : M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est maire de Marseille. On peut faire un bilan de leur action, en commençant par M. Mauroy.

De notre correspondant

Lille. — Tard venue et de constitution fragile, l'organisation régionale n'a jamais été dédaignée dans le Nord-Pas-de-Calais. Bien au contraire. Elle a été le point de départ d'un fort courant nourri de débats interminables, d'études, d'actions très diverses et parfois exemplaires. Et si le nouvel hôte de Matignon, M. Pierre Mauroy, est, d'une certaine manière, l'image du défenseur *de* la France des régions, c'est parce que, dès le début, en 1972, il a vu tout le parti qu'il pouvait tirer de cette loi tant décriée.

L'installation de l'établissement public régional (E.P.R.) Nord-Pas-de-Calais a tout de suite été très politisée. Dès la première séance du conseil régional dont il devait être président, fonction qu'il occupe toujours, M. Pierre Mauroy avait donné le ton : « *Le pouvoir régional sera politique où il ne sera pas...* »

A tous ceux qui établissaient *un distinguo* juridique entre les prérogatives d'un établissement public et celles d'une collectivité locale, les élus socialistes ou communistes n'ont jamais prêté l'oreille. En 1974 (1), la gauche en était déjà à sa seizième année d'opposition au plan national ; elle a trouvé tout naturel de se saisir des possibilités nouvelles qui lui étaient offertes comme d'un haut-parleur pour clamer ses convictions dans les deux départements : « *Oui, le conseil régional est d'abord une tribune. A quoi servirait-il de nous réunir si longtemps pour répartir si peu de crédits ?* »

La gauche majoritaire (57 P.S. et 32 P.C. sur 108 conseillers) a dominé massivement cette assemblée avec des avatars divers : union quasi parfaite jusqu'en 1977, date de la rupture du programme commun ; cohabitation conflictuelle ensuite mais avec cependant des accords sur les grands dossiers. Les élus de l'ex-majorité présidentielle, au nombre de dix-neuf (dont 9 R.P.R., 5 C.D.S., 3 P.R.), à défaut de pouvoir peser lourd dans les débats, arbitraient parfois les conflits entre les frères ennemis de gauche. Ce qui donnait lieu très souvent à des passes d'armes préliminaires. Si le P.S., surtout, et le P.C. ont dirigé cette assemblée, on a tout de même su instaurer assez rapidement la proportionnelle au bureau comme dans les commissions, ce qui a permis à tous d'être correctement associés aux travaux engagés.

Sens pratique

Ce fut bien, au début, le ministère de la parole et aussi l'affirmation qu'en aucun cas « *la région ne se substituerait à l'Etat dans le financement des équipements* ». Et puis on se mit au travail avec le sens pratique des hommes de cette région quitte à oublier quelques effets de tribune. Le conflit ouvert dès le premier jour avec l'autorité préfectorale n'a pas empêché le bon voisinage avec... les préfets : M. Pierre Dupuch tout d'abord, *puis M. André Chadeau, qui sut* habilement concilier les contraires dans des assemblées parfois impétueuses, enfin M. Maurice Paraf, qui fut complimenté le 24 mai dernier à Lille... par son président de région devenu premier ministre.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. La région Nord-Pas-de-Calais a été, constamment et vigoureusement, par la multiplicité de ses interventions dans les départements, une force d'opposition au pouvoir central R.P.R. d'abord puis giscardien. Au comité économique et social, que préside depuis l'origine M. Pierre Delmon, président des Charbonnages de France, et où les représentants du patronat, de la chambre de commerce et les personnalités qualifiées favorables au pouvoir donnaient le ton, on a souvent contesté les positions de l'assemblée élue, mais on a toujours participé loyalement aux études demandées même si les avis donnés n'étaient que rarement pris *en considération par les élus.*

En feuilletant la masse de documents publiés et notamment une « Lettre de la région » qui rend compte de toutes les activités de l'E.P.R., on est frappé de voir l'importance accordée à la planification. Ce thème a d'ailleurs été l'objet d'un premier coup d'éclat en 1976. Prenant au mot M. Chirac, alors premier ministre, qui avait exprimé le désir « *d'associer la nation à la préparation du VIIe Plan* », les élus du Nord-Pas-de-Calais ont lancé une opération très originale. Pour la *première fois en France la population* était appelée par affiche à donner son avis sur le Plan ! D'avril à juin de cette année-là des réunions furent organisées dans les treize arrondissements, auxquelles étaient conviés tous les élus et les responsables les plus divers. Il importait de dégager les priorités régionales. Puis, en octobre, à Lille, se réunirent les états généraux du Nord-Pas-de-Calais qui remportèrent un succès certes relatif mais tout à fait inédit. De là sortirent un cahier de doléances et un plan régional. Opération spec*taculaire, sans doute, non exempte* de calculs électoraux, mais elle avait eu le mérite de lancer de multiples études et réflexion.

Alors que M. Pierre Mauroy dénonçait l'abandon par le chef de l'Etat de toute idée de pla*nification*, le Nord-*Pas*-de-*Calais* a c c e p t a i t de participer au VIIe Plan mais en formulant des exigences précises bien étudiées. C'était nouveau.

A la vérité, il ne s'agissait pas de prôner cette planification que l'on qualifie volontiers de technocratique et de bureaucratique, mais plus simplement de formuler un programme cohérent qui puisse s'inscrire dans les grands objectifs nationaux, et un calendrier d'exécution.

Quelle région a tenu autant de colloques avec des centaines de participants chaque fois et aussi l'intervention d'experts de haut niveau ? Notons : la formation permanente, l'énergie nucléaire avec visite de la centrale du Bugey, près de Lyon, la femme et le travail, le patrimoine industriel, les économies d'énergie, etc.

La crise qui a secoué très fort *le Nord-Pas-de-Calais a incité* aussi le conseil régional à préparer des plans par secteur et par activité en tenant des réunions décentralisées à Valenciennes (sidérurgie), à Saint-Omer (agriculture), à Roubaix (textile), à Lens (charbon). Sans parler du plan d'urgence défendu à l'Elysée en janvier 1979 en plein drame de la sidérurgie.

Tous ces dossiers ne pouvaient évidemment aboutir sans concertation avec le gouvernement en place. Ce fut l'objet, souvent, d'âpres débats entre socialistes et communistes. Fallait-il aller à *l'Elysée* ou à *Matignon sans se* compromettre ? M. Pierre Mauroy fit prévaloir la notion de « dialogue institutionnel », qui est, selon lui, l'un des éléments de la démocratie.

Ce dialogue prit tout de suite *un relief certain quand* le *conseil* des ministres au grand complet se réunit à Lille, le 1er décembre 1976. Ce jour-là, M. Raymond Barre eut le bon goût d'estimer que le plan régional, fruit des états généraux, était « bien ficelé ». Il s'ensuivit une concertation échelonnée sur plusieurs mois avec les différents ministères et, un an plus tard, en novembre 1977, une délégation régionale complète, y compris les communistes et le représentant du comité économique et social se rendait à Matignon. Il est un mot que beaucoup ont récusé : celui de « consensus ». Pourtant, par une action permanente et apparemment contradictoire, puisque dans le même temps que l'on condamnait le pouvoir central on négociait avec lui, on a fait aboutir d'importants dossiers.

Le schéma régional des transports (200 millions avancés par la région à la S.N.C.F. pour renouveler l'ensemble du parc ferroviaire) *a été une première en* France. Et les élus s'apprêtent à en faire autant pour la batellerie, bien entendu, avec le concours de l'Etat.

Autre dossier au montage plus délicat : « Habitat - Logement » doit permettre de construire en *trois ans vingt-sept mille* logements et d'en rénover trente mille autres défectueux (200 millions engagés par la région entraîneront un investissement global de 3 milliards de francs, grâce aux prêts et aides consentis par l'Etat et les collectivités locales). On n'aura garde d'oublier une autre originalité : la création, en 1976, d'un office culturel régional (la culture reçoit quelque 13 % du budget) : l'Orchestre philharmonique de Lille, l'Opéra du Nord, les festivals comme ceux de la Côte d'opale ou de Lille marquent incontestablement un renouveau dans ce domaine.

Ce bilan de sept années de régionalisation, avec des moyens très limités, est tout de même impressionnant. Mais il faut aller plus loin. Là-dessus, les élus de gauche tout au moins n'ont pas varié. Et surtout pas M. Pierre Mauroy. C'est lui qui, dès mars 1975, suscita à Lille la première réunion des présidents des régions de France de toutes tendances. *Il y eut une autre conférence de* ce genre à Paris en octobre de la même année, sous la présidence de M. Edgar Faure, puis, les ardeurs régionales n'étant pas aussi intenses partout, il fallut attendre 1980 pour une autre rencontre. Mais toujours et partout il fut question d'élargir les prérogatives sinon le pouvoir de la région.

Dans le Nord on réclame plus de pouvoirs. Le budget est faible : 413 millions en 1981 pour quatre millions d'habitants et des possibilités réduites. La région, qui *doit négocier au plus haut niveau,* c'est-à-dire avec l'Etat, n'a même pas le droit de disposer de services suffisamment étoffés. A Lille, on a innové en bousculant beaucoup les textes légaux. Il est vrai. Autour de M. Mauroy, un jeune et très entreprenant chef de cabinet, M. Michel Delebarre, a constitué une forte équipe. Les dossiers et les projets n'auraient jamais été suivis comme ils l'ont été si on n'avait pas bénéficié du concours permanent de plusieurs dizaines de personnes qualifiées. Bref, les services que la loi refusait...

Acrobaties budgétaires

De là ont découlé des acrobaties ou des conflits avec le trésorier-payeur général accusé de bloquer les crédits. Les fameux treize décrets de février 1981 signés par M. Barre ont été jugés beaucoup trop restrictifs. M. Mauroy a vu dans ces textes du gouvernement sur la région « *l'amorce de la contre-réforme régionale* ». Onze d'entre eux viennent d'être abrogés par M. Maunory lui-même.

Mais la région réclame surtout la possibilité d'intervenir au plan économique pour créer des emplois ou pour aider les entreprises en difficulté. Dans une lettre à M. Giscard d'Estaing en mai 1980, M. Mauroy réclamait déjà « *un outil technique et financier régional au service du développement* ». *Il s'agit de pouvoir mettre en œuvre* beaucoup plus de crédits à l'instar des sociétés de développement régional (S.D.R.), dont le statut devrait être revu...

Il y a un bouillonnement d'idées sur la régionalisation et la décentralisation, surtout en période électorale. Mais il semble impensable que M. Pierre Mauroy installé maintenant premier ministre ne s'attache pas à faire évoluer les choses pour obtenir enfin ce qu'il a réclamé si longtemps avec tant d'ardeur. Mais il faudra sans doute un peu plus de temps qu'on ne le prévoit.

On imagine encore mal les bouleversements qu'une élection du conseil régional au suffrage uni*versel provoquerait dans des dé*partements qui ont plus d'un siècle d'existence et d'expérience. Qui fera quoi ? Cette répartition des compétences devra sans doute être précisée. Il est plus facile d'affirmer un principe démocratique évident que d'harmoniser l'administration d'un ou de plusieurs départements à deux, trois ou quatre niveaux.

GEORGES SUEUR.

(1) Première année de réunion effective des assemblées régionales.

هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Les objectifs du gouvernement et de M. Michel Crépeau

• Projets de loi sur la pêche, la montagne et le littoral

• Renforcement du rôle des associations

« Nul ne saurait craindre la moindre démission de l'Etat en matière d'environnement, puisque l'environnement est l'un des témoins privilégiés de ce changement profond et immédiat qui répond à l'aspiration des citoyens. » C'est par ces paroles rassurantes que M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a ouvert sa première conférence de presse, mercredi 17 juin à Paris. Il le fallait bien, car les représentants d'associations et les journalistes spécialisés ne manquaient pas de se demander ce qui resterait de la politique de l'environnement après la dislocation du « grand ministère »

Le ministre compte renforcer le rôle des associations. Il souhaite d'abord faciliter leur rôle en augmentant les déductions fiscales consenties à ceux qui font des dons aux associations et en révisant la taxe sur les salaires que payent les associations elles-mêmes. Il veut ensuite leur offrir de nouvelles possibilités d'information et de participation. On va ouvrir dans les préfectures un registre indiquant tous les projets d'aménagement et toutes les études d'impact.

Un diagnostic sur l'état de la France

Les collectivités locales et les usagers n'avaient que la moitié des sièges dans les conseils d'administration des agences de l'eau. Ils en auront les deux tiers. Mais il faudra sans doute modifier la loi de 1964 créant ces agences de l'eau.

Un représentant d'associations ser nommé dans chaque conseil départemental d'hygiène. Le haut comité de l'environnement sera consulté avant toute déclaration d'utilité publique d'un grand projet. A cette mesure depuis longtemps demandée, le ministère de l'industrie avait jusqu'ici opposé son veto. En contrepartie, les associations sont invitées à établir avec le ministère un « diagnostic sur l'état écologique de la France ».

Pour les parcs nationaux, M. Crépeau souhaite élaborer, avec les autres ministres concernés, une nouvelle politique d'aménagement des « zones périphériques » de ces parcs dans lesquelles les élus se plaignent souvent d'être « oubliés ». Le projet de création du parc national de l'Ariège, sur lequel le précédent gouvernement avait échoué, va être remis sur le métier, « *sur des bases nouvelles* ». Les sentiers, dits du « douanier », qui doivent permettre à tout le monde de cheminer le long du littoral et d'accéder aux plages, vont être réouverts à une cadence accrue.

M. Crépeau souhaite encore lancer un plan de cinq ans pour développer les ressources de la pêche dans les rivières du domaine public. Cette opération serait financée par la taxe piscicole acquittée par les pêcheurs et par son extension aux autres utilisateurs de l'eau, c'est-à-dire les collectivités locales et les industriels. C'est, en somme, l'extension à toutes les espèces de poisson et à tous les grands cours d'eau du « plan saumon » imaginé voici quelques années.

Le nouveau ministre voudrait que quelques grandes entreprises établissent, à titre expérimental, un « bilan écologique », c'est-à-dire qu'elles recensent tous les moyens techniques et financiers en leur possession pour protéger leur environnement.

Sur le plan législatif, M. Crépeau soumettra au Parlement un projet de loi sur la pêche permettant de « *lutter contre la privatisation du domaine piscicole* ». Il a l'intention de transformer en textes de loi les directives sur la protection du littoral et de la montagne prises par M. d'Ornano. Il veut accroître la portée de la loi de 1978 sur la communication des documents administratifs dont l'application a jusqu'ici laissé à désirer Une réforme de l'enquête d'utilité publique serait également proposée.

Interrogé sur les intentions du gouvernement quant à la poursuite du programme nucléaire, le ministre a déclaré : « *J'ai eu satisfaction sur un sujet brûlant : Plogoff. Voilà qui préjuge heureusement de l'avenir. Mais ce n'est pas nous — qui, depuis des années, demandons un grand débat sur le nucléaire — qui prendrons des décisions avant que le Parlement n'ait eu à en discuter. Le programme nucléaire passera, comme le reste, par les voies de la démocratie.* »

« Je souhaite déranger et être dérangé »

Sur la chasse, comme sur la pollution du Rhin par les potasses d'Alsace, le ministre s'est montré fort prudent : « *Les bons chasseurs se conduisent en écologistes*, a-t-il dit. *Quant à la pollution du Rhin, je ne me prononce pas. Nous verrons en novembre avec les autres pays riverains.* »

Le ministre a rappelé que, lors de la réunion des ministres européens de l'environnement, le 11 juin, il avait demandé un délai de trois mois avant d'accepter ou de rejeter la directive dite « Seveso » (1) Celle-ci ferait obligation à chaque pays d'informer ses voisins des nuisances éventuelles provoquées par les industries installées aux frontières.

A cette directive la France avait jusqu'ici opposé son veto craignant que les Allemands, les Luxembourgeois et les Belges ne lui demandent des comptes à propos des centrales nucléaires de Fessenheim, de Cattenom et de Chooz, qui se trouvent à leurs portes. Nos partenaires espéraient un déblocage rapide après l'élection de M. François Mitterrand. Celui-ci avait, il y a quelques mois, vivement critiqué la position du gouvernement Barre dans cette affaire. L'attentisme du nouveau ministre de l'environnement, provoqué par les réserves des autres ministères (industrie et énergie), surprend d'autant plus. « *Je souhaite déranger et être dérangé* », a dit M. Crépeau. Il sera sans doute exaucé au-delà de ses espérances.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Seveso, ville industrielle proche de Milan, fut gravement polluée, il y a quatre ans, par les émanations d'une usine chimique. Des secteurs entiers y demeurent zone interdite...

Faits et projets

LES ORDURES D'ONS-EN-BRAY (Oise).

Le village d'Ons-en-Bray (Oise), mille habitants, à 10 kilomètres de Beauvais, n'a plus de conseil municipal depuis quatre mois. L'autorisation donnée à la société parisienne « Ordures-Service » de créer une décharge sur le territoire de la commune (contre l'avis de la population) avait provoqué, en février dernier, la démission du conseil municipal. Les élections ont été si bien boycottées depuis qu'aucun candidat ne s'est présenté aux quatre scrutins organisés, et la commune est administrée par une délégation spéciale.

Il semble aujourd'hui que la société soit sur le point de renoncer à son projet. Pourtant, ce n'est pas une condamnation sans appel de la décharge qu'a prononcée M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, venu soutenir, le mardi 16 juin, le candidat socialiste de la circonscription, M Guy Vadepied. Arrivé avec une heure de retard, M Bombard n'est resté qu'un quart d'heure, indiquant plutôt une marche à suivre qu'une conclusion précise : « *Depuis l'installation de François Mitterrand à l'Elysée, vous n'êtes plus des sujets, vous êtes des citoyens* », a-t-il déclaré.

Aux journalistes présents, il a indiqué que ses prises de position sur la chasse à courre, sport très pratiqué dans le département, notamment du côté de Compiègne, n'engageaient que lui et non le gouvernement. M. Bombard a ajouté qu'il se méfiait particulièrement des pièges que lui tendent les journalistes parisiens. Le secrétaire d'Etat à l'environnement mesure désormais ses paroles, et il les compte aussi. — *(Corresp.)*

ÉNERGIE

Le Mexique relèvera le prix de son pétrole en juillet

Le Mexique a annoncé, le 17 juin, son intention de relever le prix de son pétrole dès le 1er juillet. Le ministre du développement industriel et président de la compagnie pétrolière PEMEX, M. José Andrès De Oteyza, a rappelé que la baisse des prix du pétrole mexicain de 4 dollars par baril effectuée le 3 juin avait été une décision « hâtive » et a menacé les compagnies qui n'accepteraient pas de payer les nouveaux prix : « *Les acheteurs devront envisager la possibilité qu'un baril de pétrole perdu aujourd'hui soit un baril perdu pour toujours* », a-t-il dit.

Cette décision mexicaine est principalement politique. Quatrième producteur mondial — depuis la guerre entre l'Iran et l'Irak, — le Mexique, qui exporte 1,4 million de barils par jour, avait toujours suivi la politique de prix de l'OPEP, dont il n'est pas membre. La baisse du prix du brut décidée sous la pression des acheteurs américains était apparue comme un acte dirigé contre l'OPEP et avait soulevé de violentes critiques internes. Le directeur général de la PEMEX, M. Jorge Diaz Serrano, avait été contraint de donner sa démission (*le Monde* du 9 juin).

● *Création d'une commission spéciale d'études sur le trafic trans-Manche.* — Le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, vient de décider la création d'une commission d'étude sur le trafic trans-Manche. Cette commission *ad hoc* sera composée de représentants de toutes les parties concernées. Elle établira un ensemble de propositions destinées à renforcer la part du pavillon français sur ces lignes, essentielles au développement des ports du littoral, de Brest à Dunkerque.

● *Chantiers navals : boom japonais.* — Les commandes étrangères passées aux chantiers navals japonais ont atteint le mois dernier 160 milliards de yen (798 millions de dollars) soit une progression de près de 100 % par rapport à mai 1980, indique l'Association japonaise des exportateurs de navires. — *(A.F.P.)*

● B.P. ET SHELL REDUISENT LEURS FLOTTES PETROLIERES. — La British Petroleum et la Shell ont annoncé le mercredi 17 juin d'importantes réductions de leurs flottes pétrolières. Ces décisions sont liées au ralentissement de la consommation pétrolière dans le monde, notamment dans les pays occidentaux et au Japon. La Shell-Tankers réduira le tonnage de sa flotte de 30 % d'ici cinq ans, passant de trente-cinq à vingt-cinq navires. B.P., elle, veut limiter le nombre de ses bâtiments à quarante-six, ce qui entraînera une diminution supplémentaire de près d'un millier de marins et officiers.

AUTOMOBILE

AVANT LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE NIPPON

« Nous avons à protéger des intérêts légitimes »

déclare M. Mitterrand

« Mon premier souci est de défendre les intérêts de la France », a déclaré M. François Mitterrand *dans une interview à la radio-télévision japonaise*. Cette interview a été réalisée à la veille de la visite en France du ministre japonais des affaires étrangères, M. Senzo Suzuki, qui aura, vendredi 19 juin, un entretien avec M. Mauroy, puis avec le président de la République.

« Je souhaite une approche sage et rapide » avec les responsables japonais. « Je suis tout à fait favorable à ce que la conversation s'instaure, avec le Japon, au niveau de l'Europe, au niveau de la France, pour que les intérêts des uns ne soient pas le contraire des intérêts des autres », poursuit M. Mitterrand, qui se déclare prêt à étudier « toutes mesures de compensation et d'équilibre ».

Tout en rendant hommage à « la grande capacité japonaise », le chef de l'Etat souligne que « nous avons à protéger des intérêts légitimes, *nos travailleurs, leur emploi*, et donc protéger nos exportations et ne pas voir notre commerce enfoncé par la concurrence japonaise », car « nous ne pouvons pas voir l'automobile et bien d'autres secteurs de notre industrie exposés à de grands risques parce que les échanges avec le Japon se développeraient » (...).

On indique au Quai d'Orsay que les entretiens de M. Suzuki porteront — outre le problème des relations commerciales — sur la préparation du sommet des sept grands pays industrialisés, le mois prochain à Ottawa. D'une façon générale, l'attitude de la nouvelle équipe au pouvoir à l'égard du Japon n'a pas varié, comme l'ont montré les déclarations, en forme d'avertissement, lancées par MM. Cheysson et Jobert.

Tokyo examinera avec la Commission européenne l'évolution des ventes d'automobiles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Tanaka, ministre japonais du commerce, a quitté Bruxelles le mercredi 17 juin, après deux jours de discussions, sans faire la moindre concession à la Commission européenne. Sauf à considérer qu'une prochaine déclaration du gouvernement de Tokyo, invitant les entreprises nippones à se tourner pour leurs importations vers les industriels européens, serait un premier geste de la volonté du Japon d'aller au-devant des préoccupations de la C.E.E. M. Tanaka a aussi annoncé que les deux parties se rencontreront à l'automne pour examiner l'évolution des exportations japonaises d'automobiles vers les Dix et convenir alors de ce qu'il y aurait lieu d'envisager pour 1982.

La Commission s'est livrée à un étrange exercice avec les responsables japonais. M. Thorn, son président, a répété à M. Tanaka les propos déjà tenus à M. Suzuki, le premier ministre, lors de sa visite le 15 juin : Tokyo a intérêt à négocier directement avec Bruxelles sans passer par les Etats membres, car « *la Commission est plus libérale que les gouvernements nationaux. Elle est le dernier bastion du libéralisme* ». Tel est le message délivré par la Commission. Comme si, ne parvenant pas à accepter l'affront essuyé du fait des arrangements bilatéraux dans l'affaire des importations d'automobiles, elle cherchait à recouvrer son autorité en demandant la considération de Tokyo. Le ministre japonais, placé dans une position aussi confortable, n'a pas manqué l'occasion d'accepter une intensification des contacts et des conversations avec Bruxelles. Il est même allé jusqu'à concéder que, afin de préserver à terme la liberté du commerce, il était souhaitable en période de crise d'organiser les échanges.

Toutefois, sur l'essentiel, M. Tanaka n'a pas donné le moindre signe indiquant que la position japonaise avait évolué, notamment pour ce qui concerne les tracasseries administratives effectuées par les douanes nippones, considérées comme un obstacle aux exportations européennes par la Commission.

Le document qu'elle a élaboré pour cette occasion met aussi l'accent sur le danger que court, dans des proportions aussi inquiétantes que dans le cas de l'automobile, l'industrie européenne des récepteurs de télévision et des machines-outils. Pour les premiers, les importations de la Communauté en provenance du Japon ont augmenté de 39 % de janvier à avril 1981 par rapport à la période correspondante de 1980. Pour les secondes, et sur la même période, la Commission ne dispose pas de statistiques récentes pour tous les Etats membres, mais, en ce qui concerne la France, la Belgique et l'Allemagne, les achats au Japon sont en hausse de 60 % à 100 % selon les types de machines-outils.

MARCEL SCOTTO.

La visite de M. Suzuki à Londres n'a pas donné de résultats concrets

De notre correspondant

Londres. — Les entretiens de M. Suzuki et de Mme Thatcher ont pris fin mercredi 17 juin sans résultats concrets si ce n'est l'engagement du Japon de surveiller de plus près l'application de l'accord nippo-anglais restreignant à 11 % du marché intérieur le volume des importations de voitures japonaises en Grande-Bretagne. Le premier ministre japonais aurait également donné l'assurance que son pays ne détournerait pas vers la Grande-Bretagne les voitures nippones stockées aux Etats-Unis par suite de la décision du gouvernement américain de limiter les importations japonaises.

En fait, le premier ministre japonais est resté dans les généralités, laissant délibérément à M. Tanaka, son ministre du commerce, attendu à Londres ce 18 juin, le soin de mettre au point avec M. Biffen, le ministre britannique du commerce, les mesures concrètes pour améliorer la balance commerciale entre les deux pays. Mme Thatcher a souligné que le déficit commercial de la Grande-Bretagne était passé en six ans de 225 millions de livres à plus de 1,4 milliard de livres. Elle a indiqué qu'elle avait beaucoup de mal à s'opposer au courant protectionniste dans les milieux industriels et commerciaux recommandant des restrictions sévères aux importations japonaises et l'établissement de quotas rigoureux. Mme Thatcher s'est plainte des mesures frappant les exportations britanniques vers le Japon, comme par exemple les hauts tarifs imposés sur le whisky, et elle a souligné que le gouvernement britannique ne se préoccupait pas seulement des importations d'automobiles, mais également de tous les produits de l'industrie électronique, notamment des appareils de télévision.

Dans un discours prononcé, devant l'Institut royal des affaires étrangères, M. Suzuki a mis en garde les Européens contre les tentations du protectionnisme.

M. Suzuki a déclaré que le Japon était prêt à jouer un rôle international plus actif et il a indiqué que le Japon s'engagerait à appliquer les sanctions économiques contre l'Union soviétique si la Pologne était envahie. M. Suzuki a réaffirmé le soutien de son pays à la déclaration de la Communauté européenne au sujet du Proche-Orient et il a rappelé que le Japon envisageait de doubler son aide aux pays du tiers-monde pendant la période 1980-1983.

HENRI PIERRE.

Le groupe américain Rockwell construira les ponts des poids lourds du groupe FIAT

Iveco, filiale pour les véhicules industriels de Fiat, vient de créer, avec la société américaine Rockwell International, une société commune pour la production et la commercialisation de ponts pour véhicules industriels lourds.

Cette société, née d'un accord de « *joint venture* » entre les deux groupes, s'appellera Rockwell-Commercial Vehicle Components-Officine Meccaniche Veicoli Industriali, ou, plus brièvement, Rockwell C.V.C. - OMEVI. Elle acquiert l'établissement d'Iveco de Cameri, situé à l'ouest de Milan, qui sera réoutillé pour la production de nouveaux ponts, par Rockwell, dont l'investissement global s'élève à 150 millions de dollars.

Rockwell aura une participation minoritaire et deviendra majoritaire en 1983 lors de l'entrée en production de l'usine. Celle-ci devrait sortir, à la fin des années 80, cent mille unités par an, qui équiperont en priorité les véhicules du groupe Iveco, à savoir Fiat, O.M., Lancia, Unic et Magirus. Selon un communiqué de la société Fiat, « *ces composants extrêmement sophistiqués seront également disponibles pour d'autres constructeurs en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient* ».

Iveco représente 20 % du marché européen des véhicules industriels. Le cinquième de son capital pourrait être prochainement entre les mains de financiers arabes qui ont consenti au groupe Fiat un prêt de 250 millions de dollars, sous forme d'obligations convertibles en actions Iveco. Ces intérêts arabes se substituent au groupe allemand K.H.D. (Klöckner-Humbott-Dentz) qui avait déjà cédé sa participation de 20 % dans Iveco, laquelle avait été rachetée par Fiat.

Le groupe américain Rockwell spécialisé dans la fabrication des composants automobiles, l'aérospatial et l'électronique, notamment pour l'armée américaine, dispose de cent quarante établissements et emploie cent dix mille salariés dans le monde. Il a réalisé pour son dernier exercice 1979-1980 un chiffre d'affaires de 6,9 milliards de dollars, avec un bénéfice net de 280,2 millions de dollars.

● *Renault-Argentine : chômage technique.* — Les cinq mille ouvriers de l'usine de Cordoba seront mis en chômage technique, du 18 juin au 3 juillet, indique l'Association argentine des industries automobiles (ADEFA). Selon cette source, cette mesure est due à l'accumulation des stocks. L'entreprise franco-argentine appliquait déjà deux jours de chômage technique par semaine pour les mêmes raisons.

VOLVO DISTRIBUERA DES MODÈLES RENAULT SUR LE MARCHÉ SCANDINAVE

Volvo distribuera les véhicules Renault, complémentaires de sa propre gamme en Suède, en Norvège et au Danemark, à partir du 1er janvier 1982. L'accord signé entre les deux sociétés prévoit que le réseau de distribution de Volvo assurera la vente dans les pays scandinaves de voitures particulières (Renault 5, Renault 4, coupés Fuego et modèles diesel) et des véhicules utilitaires légers que Volvo ne fabrique pas. Le réseau actuel de Renault dans les trois pays actuels pourra s'insérer dans le nouveau système de commercialisation à l'initiative de Volvo.

Cette coopération commerciale entre les deux firmes fait suite à un accord de coopération industrielle (conclu en 1979) et financière, puisque Renault possède près de 10 % du capital de Volvo-Car. Le nouvel accord devrait permettre aux deux firmes de résister aux poussées des fabricants japonais et germano-américains sur le marché scandinave : Volvo complète, avec des produits Renault, la gamme offerte à la clientèle ; Renault pourra dépasser les faibles ventes effectuées sur ce marché (2,37 % du marché en Suède, 3,09 % en Norvège et 2 % au Danemark). L'objectif de la Régie serait de porter ses ventes de 10 000 en 1980 à 13 000 en 1982, dans ces trois pays. De son côté, Volvo, qui conserve 28,2 % du marché suédois, avec 50 500 voitures, ne détient que 7,2 % du marché norvégien et 4,2 % du marché danois.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ARGENT EUROPÉEN POUR LE GRAND SUD-OUEST

La mission du Grand Sud-Ouest a appris, lundi 15 juin, que la Commission des Communautés européennes, après avis du Fonds européen de développement régional (FEDER), a décidé l'application d'un programme spécial « hors quota » concernant les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Ce programme d'intervention communautaire d'un montant global de 55 millions d'ECU (soit environ 350 millions de francs) s'appliquera sur cinq ans. Dès 1981 les financements communautaires seront de 95 millions de francs. Une première série de décisions de financement devrait intervenir après la réunion d'un comité interministériel.

Plus que des actions lourdes (infrastructures ou politique sectorielle), le programme spécial s'attache à intervenir dans des actions fines qui visent à mettre à la disposition des activités créatrices d'emplois les moyens de leur développement. Elles s'organisent conformément au règlement du « hors quota » autour de quatre axes majeurs : développement des petites et moyennes entreprises (175 millions de francs) ; promotion de l'innovation (70 millions de francs) ; développement de l'artisanat (35 millions de francs) ; promotion et développement du tourisme rural (70 millions de francs).





PUBLICATION JUDICIAIRE

(Dispositif)

USAGE ILLICITE DE LA MARQUE « CHANEL » DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par jugement définitif du 10 décembre 1980, le Tribunal de Grande Instance de Paris :

— Dit et juge qu'en faisant référence dans ses offres de vente et dans la vente à la clientèle de la dénomination CHANEL, notamment en présentant ses modèles de sacs à main pour dames comme des sacs CHANEL, en prétendant détenir en rayon « les vraies chaînes CHANEL » et en établissant une facture comportant la mention sacs CHANEL, Jacqueline TRENTIN, exploitant en nom personnel le magasin de maroquinerie « MENESTRIER », 234, rue de Rivoli à PARIS, a commis des actes d'usage illicite de la marque dénominative CHANEL, et de substitution frauduleuse de produit ;

— Interdit à Jacqueline TRENTIN la poursuite de tels actes sous astreinte de DEUX MILLE Francs (2 000) par infraction constatée, à compter de la signification du présent jugement ;

— Condamne Jacqueline TRENTIN à payer à la Société CHANEL la somme de VINGT MILLE Francs (20 000) à titre de dommages-intérêts et la somme de CINQ MILLE Francs (5 000) au titre de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile;

— Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues français ou étrangers au choix de la Société CHANEL, et aux frais de la défenderesse, sans que le coût total des insertions puisse excéder la somme de DOUZE MILLE Francs (12 000) ;

— Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire du présent jugement;

— Condamne Jacqueline TRENTIN en tous les dépens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES B.P.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 16 juin 1981 sous la présidence de M. Hubert Jacqz, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

L'exercice 1980 s'est soldé par un résultat net comptable nul contre un bénéfice de 382 millions de francs en 1979.

La marge brute d'autofinancement, en régression sensible, s'est établie à 889 millions de francs contre 1 725 millions de francs. Corrigée du coût de renouvellement des stocks, elle ressort à — 677 millions de francs contre + 279 millions de francs l'année précédente.

En dépit de la dégradation de ces résultats, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée, qui l'a acceptée, la distribution d'un dividende de 2 francs par action à prélever sur le report à nouveau constitué l'année précédente.

Ce dividende sera payable aux actionnaires à partir du 6 juillet 1981.

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de cessation de garantie et de non-renouvellement de caution, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 12 juin 1980 par la compagnie la Défense automobile et sportive au Mans, pour le compte de la société Assistance service technique industrie — A.S.T.I. — 11, place Olivier à Toulouse (31300), et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a pris fin le 12 juin 1981.

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de cessation de garantie et de non-renouvellement de caution, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 12 juin 1980 par la compagnie la Défense automobile et sportive au Mans, pour le compte de la société Office Management Specialised Service — O.M.S.S., — 11, place Olivier, à Toulouse (31300), et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a pris fin le 12 juin 1981.

UNION POUR L'HABITATION

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 16 juin sous la présidence de M. Emmanuel de Lauriston.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de *32 874 154* francs, en augmentation de 6,5 % sur celui de 1979, et par un bénéfice net de 32 509 874 francs.

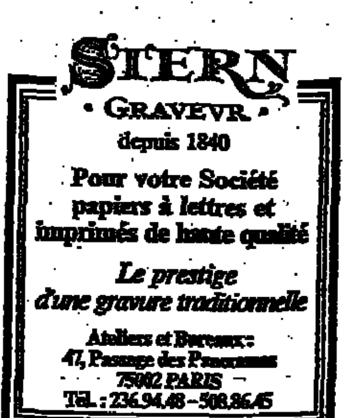
L'assemblée a décidé de mettre en distribution, à partir du 17 juillet, un dividende de 16,25 francs (contre 15 francs) par action, sur lesquels 3,38 francs seront exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à condition, en l'état actuel de la réglementation, que le coupon soit encaissé avant le 31 décembre 1981.

Compte tenu de la bonne occupation de l'ensemble du patrimoine, le bénéfice d'exploitation au 30 avril 1981 se monte à 12 078 759 francs, en augmentation de 6,5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cet écart devrait, sauf bouleversement des conditions économiques générales, se retrouver approximativement à la fin de l'exercice et permettre une nouvelle augmentation du dividende.

BANQUE STERN

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 9 juin 1981. Elle a d'abord constaté que le total du bilan est passé de 408 204 620 F au 31 décembre 1979 à 488 414 423 F au 31 décembre 1980.

Elle a d'autre part approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui se soldent par un bénéfice net après impôt de 4 102 436,02 F (à rapprocher de 4 828 906,51 F en 1979, qui est une année où la société n'acquittait pas d'impôt). A ce chiffre s'ajoute le résultat des filiales, qui a été de 2 500 000 F environ, sans inclure celui de la Banque du Haut-Forez, qui clôturera son premier exercice au 31 décembre 1981.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JUIN

Stabilité des actions françaises

Pratiquement calquée sur celle de la veille, cette séance de jeudi, qui précède la « réponse des primes », s'est déroulée sans fait marquant.

Les écarts restent réduits au fil des compartiments ainsi qu'en témoigne la faible variation de l'indicateur instantané. En baisse de 0,15 % environ au premier son de cloche qui marque l'ouverture de la séance, cet indicateur a opéré un timide rétablissement sur la barre d'équilibre, reflétant ultérieurement un gain voisin de 0,1 %.

Les mesures de relance économiques annoncées mercredi 17 juin en conseil des ministres ne suscitent pas plus de commentaires enthousiastes que la veille lorsque l'essentiel du train de mesures était plus ou moins connu en fin de matinée.

On relève, cependant, une nette prédominance de gains à l'alimentation, au bâtiment et aux magasins, ce qui tendrait à prouver que l'incidence sur la consommation d'une partie de ce dispositif a été pris en compte par les opérateurs.

Certains titres, tels Alsacienne de supermarchés, Simmor, Bail Equipement, Kléber, Fives-Lille, T.R.T. et Lafarge mettent à leur actif 5 à 6 % de hausse tandis que Ruche Picarde, bien orientée la veille, régresse de quelque 7 %, entraînant dans la foulée Creusot-Loire (– 6,8 %), U.C.B. (– 6 %), Arjomari (– 5,4 %) et Pechelbronn (– 5,3 %).

La « devise-titre » se maintient sensiblement à son niveau de la veille, à 6,08/6,10, tandis que les étrangères font preuve d'une certaine irrégularité des américaines et des allemandes. Sur le marché de l'or, le napoléon regagne la quasi-totalité du terrain perdu la veille, à 835 F (+ 24,90 F) tandis que le lingot continue à baisser à 90 890 F (– 1 105 F), le métal fin cotant 460,25 dollars l'once au « fixing » de Londres.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BEGHIN-SAY. – Les ventes de sucre se réalisent actuellement à des niveaux très élevés et le chiffre d'affaires de la société pour le premier trimestre 1981 s'inscrit en progression de près de 20 %, selon le président, M. Jean-Marc Vernes. Revenant sur la récente ventilation de l'actionnariat au sein de Beghin-Say, il a indiqué que « la gestion s'effectuera paritairement », compte tenu de la participation de 30 % que détiennent maintenant chacun des deux groupes, Suez/Vernes, d'une part, et Ferruzzi, d'autre part.

ECCO. – Les dirigeants ont trouvé un certain encouragement dans les dernières déclarations du ministre du travail, M. Jean Auroux, sur le travail temporaire dont ils retiennent qu'il ne semble pas question d'interdire cette activité en France. Si tel n'était pas le cas, Ecco envisage de se transformer en simple industrie de main-d'œuvre avec maintien de services annexes. Pour l'exercice en cours, la société prévoit tout au plus des résultats « convenables », une perspective bien utile pour redresser des cours qui ont chuté de plus de 50 % depuis l'élection présidentielle. **DUQUESNE-PURINA.** – Les comptes du premier semestre de l'exercice au 31 août prochain se soldent par une perte de 6,47 millions de francs contre un déficit de 2,13 millions pour les six premiers mois de l'exercice précédent.

METAL BOX. – Spécialisée dans la fabrication de boîtes de conserve et d'autres emballages, Metal Box fait état, pour l'exercice au 31 mars dernier, d'un bénéfice net de 29,10 millions de livres, diminué de moitié par rapport aux 62,80 millions du précédent exercice. Le dividende final a été fixé à 6,51 pence, soit un dividende total de 10,71 pence contre 20,3 pour la période correspondante.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	16 juin	17 juin
Valeurs françaises	77	76,6
Valeurs étrangères	136,7	129,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	80,9	81,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/6	18/6
1 dollar (en yens)	221,05	221,90

NEW-YORK

Légère reprise en fin de séance

En baisse dès l'ouverture, le marché new-yorkais a cependant opéré une timide reprise en fin de séance à la suite de quelques achats à « bon marché » effectués sur les valeurs pétrolières, et l'indice Dow Jones des industrielles, en baisse de près de 2 points une demi-heure après l'ouverture, affichait finalement un gain de 3,23 points, à 1 006,56.

Ce regain d'intérêt suscité par les valeurs pétrolières, assez éprouvées au cours des précédentes séances, s'explique, outre leur niveau jugé maintenant « attractif », par les informations en provenance des pays producteurs. Ainsi, le Mexique annonce qu'il va relever le mois prochain le prix de son brut tandis que les travaux de la commission de stratégie à long terme de l'OPEP, qui se déroulent actuellement à Genève, devraient déboucher sur une réduction de la production, mettant fin au marasme que connaît le marché pétrolier.

Par ailleurs, le fait que l'abaissement du taux de base bancaire à 19 %, voire 19,5 %, ne se soit pas encore généralisé, a paralysé certaines initiatives.

Le volume des échanges s'est un peu contracté, à 55,47 millions d'actions contre 57,78 millions la veille, tandis que le nombre des hausses dépassait celui des replis dans la proportion de 781 contre 748, le nombre de titres inchangés se situait à 364. Sony Corp. est à nouveau en tête des valeurs les plus actives de la séance, le titre régressant d'un demi-point à 22 7/8.

VALEURS	Cours 16 juin	Cours 17 juin
Alcoa	30 1/4	30 1/4
A.T.T.	58 3/8	58 3/8
Boeing	32 1/8	32 1/4
Chase Manhattan Bank	57 3/8	58 1/4
Du Pont de Nemours	53 1/4	53 5/8
Eastman Kodak	77 1/8	77 7/8
Exxon	33 7/8	35 1/4
Ford	23 7/8	24 1/4
General Electric	65 7/8	65 3/4
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	56 1/2	56 1/2
Goodyear	19 3/8	19 3/4
I.B.M.	59	58 1/2
I.T.T.	32 1/4	33 1/8
Mobil Oil	56 5/8	57 3/8
Pfizer	50 3/8	49 1/4
Schlumberger	88 1/4	90 3/4
Texaco	33 5/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	26 5/8	26 1/2
Union Carbide	60 3/8	60
U.S. Steel	30 7/8	31
Westinghouse	32 1/4	31 7/8
Xerox Corp.	55 3/4	55

BOURSE DE PARIS 18 JUIN COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
122	Sony	139 50	137	141	135 50
336	Unilever	356	363	353	....
97	Un. Min. 1/10	93	93	94 20	....
335	Unit. Techn.	344	352	352	353
275	West Deep	254	250 80	257	251 10
470	West Drief.	465	471	478	462
415	West Hold.	361	357	362	350
325	Xerox Corp.	333 50	345	344 90	345
3 03	Zambie Corp.	2 81	2 75	2 75	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 562	5 632	5 525	5 780
Allemagne (100 DM)	237 780	239 210	230	242
Belgique (100 F)	14 545	14 589	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 830	214 270	208	217
Danemark (100 krd)	75 650	75 850	73	78
Norvège (100 k)	94 980	95 610	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 128	11 128	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 730	9 759	....	....
Italie (1 000 lires)	4 763	4 779	4 645	5
Suisse (100 fr.)	272 570	272 800	267	280
Suède (100 krs)	111 180	112 080	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 640	33 700	32 900	34 100
Espagne (100 pes.)	5 951	5 989	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 985	9 010	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 623	4 672	4 620	4 850
Japon (100 yens)	2 522	2 538	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	91700	90400
Or fin (en lingot)	91995	90890
Pièce française (20 fr)	810 10	835
Pièce française (10 fr)	490	485
Pièce suisse (20 fr)	750	737
Pièce latine (20 fr)	770	690
Souverain	862 10	830 10
Pièce de 20 dollars	4050	4050 40
Pièce de 10 dollars	1930	1942
Pièce de 5 dollars	1025	1022 50
Pièce de 50 pesos	4050	4100
Pièce de 10 florins	680	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LE DERNIER ROUND : « D'une domination à l'autre », par Maurice Duverger ; « Le sursaut est possible », par Daniel Amson ; « Des erreurs décisives », par Jacques de Montalais ; « La monarchie consolidée », par François Puaux ; « Faire le ménage », par Claude Bourdet.

ÉTRANGER

3-4. PROCHE-ORIENT
— ISRAËL : la campagne électorale.
4-5. AMÉRIQUES
— NICARAGUA : « L'heure de vérité » (II), par Francis Pisani.
7. AFRIQUE
— NAMIBIE : un meeting de la SWAPO à Windhoek.
8-9. DIPLOMATIE
— L'U.R.S.S. qualifie de « décision provocatrice » la promesse de vente d'armes américaines à la Chine.
— Pékin propose à Moscou des négociations sur la frontière.
9-10. EUROPE
— POLOGNE : des porte-parole soviétiques officieux excluent l'hypothèse d'une intervention militaire.
11 à 16. AÇORES - MADÈRE : les archipels portugais de l'Atlantique à l'heure de l'autonomie.

POLITIQUE

17. Les déclarations de M. Mauroy.
18-19. La préparation des élections législatives : situations électorales ; la campagne de la majorité sortante.
20. Les mesures prises au conseil des ministres.

LE MONDE DES LIVRES

21. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : réédition de Claude Ollier.
— Plaidoyer pour Jean Prévost.
22. LA VIE LITTÉRAIRE.
23. ROMANS : la magie de Valérie Valère.
24-25. CIVILISATIONS : visages de l'Inde.
26. HISTOIRE : les Français et l'Algérie.

SOCIÉTÉ

27. La grande majorité de l'Assemblée européenne est favorable à l'abolition de la peine de mort.
28. ÉDUCATION.
— ESPACE.
29. SCIENCES : les attributions de M. Chevènement.
33. LA FÊTE DES PÈRES.

CULTURE

30. MUSIQUE : Estrella aux Journées de Chartres.
— DANSE.

ÉCONOMIE

38. SOCIAL : le gouvernement examinera les situations sous le triple angle financier, industriel et social.
— CONJONCTURE : l'installation de la commission du bilan.
39. ÉTRANGER : en Espagne, en Grande-Bretagne, aux États-Unis.

ÉQUIPEMENT

41. ENVIRONNEMENT.
— AUTOMOBILE.

RADIO-TELEVISION (32)
INFORMATIONS « SERVICES » (35)
Circulation ; Météorologie ; Mots croisés ; Loto et Loterie nationale ; « Journal officiel ».
Annonces classées (36-37) ; Carnet (34) ; Programmes spectacles (31-32) ; Bourse (43).

LA FIN DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'O.C.D.E.

« Il nous faut doser les vertus de l'économie du marché avec l'action concertée des institutions internationales »

déclare M. Jacques Delors

« *Il nous faut retrouver l'esprit de Bretton Woods* » (1), a déclaré M. Delors, ministre de l'économie et des finances, le 17 juin, au cours de la deuxième et dernière journée du conseil ministériel de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). « *Il nous faut*, a-t-il ajouté, *doser les vertus de l'économie de marché avec l'action concertée d'institutions internationales fondées sur l'acceptation des règles du jeu communes.* »

Le ministre français a souhaité ainsi la mise en œuvre d'un nouvel accord international, qu'« *il s'agisse des rapports Nord-Sud, des échanges commerciaux, de l'élaboration d'un cadre ordonné pour les variations des monnaies, de la concertation en matière de politique du crédit et des taux d'intérêt* ». A ce propos, M. Delors a indiqué que le gouvernement français souhaitait « *mener à bien* » les négociations sur les crédits à l'exportation : il s'agit, selon lui, de trouver un équilibre entre les conséquences d'une actualisation de l'arrangement en vigueur pour les pays du tiers-monde ; d'une part, « *le nécessaire allégement des bonifications d'intérêt et l'harmonisation des conditions de la concurrence* », de l'autre.

Cependant, le ministre de l'économie a souligné que « *la poursuite de la volatilité des taux d'intérêt pouvait se révéler d'une gravité exceptionnelle* », la récession qu'elle entraînait comportant « *des risques de déstabilisation sociale et politique* ». « *Quand je vois*, a-t-il dit, *le déclin inéluctable de certaines régions, dominées par la désindustrialisation et un chômage structurel, je me demande si un jour le désespoir ne va pas se muer en révolte.* »

Aussi M. Delors a-t-il demandé aux représentants des autres pays membres de l'O.C.D.E. de réfléchir à la « *contradiction essentielle* » qui existe, d'après lui, entre, d'un côté, le « *souci légitime des Etats-Unis de voir s'affirmer et se renforcer la contribution de leurs alliés à l'effort de défense du monde libre ainsi que le rééquilibrage des forces, de l'autre l'affaiblissement pernicieux des économies de ces mêmes alliés par la pratique obstinée d'une politique monétaire aux conséquences si cruelles* ».

Compromis

Dans un discours plus classique, le directeur général du Fonds monétaire international, M. de Larosière, a, quant à lui, souligné qu'il était « *d'une importance cruciale que les pays industrialisés conservent à leur politique économique une orientation vigoureusement anti-inflationniste. Tout relâchement de cette détermination serait une grave erreur* ». A ce sujet, il a souligné que la volonté des pouvoirs publics aux Etats-Unis de freiner l'inflation « *était universellement accueillie avec satisfaction* », avant toutefois de souhaiter « *pour certains pays industrialisés, une amélioration du dosage des politiques monétaire et budgétaire* ».

De son côté, M. Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a apporté un soutien « *de fond* » à la lutte contre l'inflation menée par Washington, tandis que le ministre japonais de la planification, M. Kohmoto, saluait la « courageuse » politique économique américaine, tout en souhaitant que les Etats-Unis prennent en considération les difficultés de leurs partenaires. Pour le secrétaire adjoint au Trésor américain, M. McNamar, en tout cas, « *les Etats-Unis ne peuvent apporter de plus grande contribution à la prospérité à long terme de tous qu'en poursuivant avec vigueur leur politique anti-inflationniste* ».

Ainsi les uns mettaient l'accent sur la défense de l'emploi — « *Ne faut-il pas*, a déclaré M. Delors, *procéder à un rééquilibrage des priorités* » en faveur de la stimulation de l'investissement et de la création d'emplois ?, — les autres sur la lutte contre l'inflation. Trace de ce duel se retrouve dans le long communiqué final de l'O.C.D.E., dont la rédaction fut laborieuse — « *méticuleuse* », selon M. Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation, — et qui n'est pas dépourvu d'ambiguïtés dans certains de ses trente et un paragraphes, du fait même de l'essai de ses auteurs de résoudre les contradictions. Ainsi, dans un souci de compromis, est-il écrit que, « *dans la situation présente, la lutte contre l'inflation et la réduction du chômage doivent être des préoccupations majeures* ». Le communiqué fait aussi état — ce qui est très rare — du fait que « *les jugements ont différé* » sur la durée et les risques de la période de transition avant le redressement économique.

Le texte indique que « *la reprise sera retardée par la forte hausse des taux d'intérêt enregistrée dans beaucoup de pays* », mais il ajoute qu'en Europe notamment « *les conséquences inflationnistes de la dépréciation des monnaies doivent être contenues* ». De même est-il souligné que « *dans tous les pays des politiques sociales efficaces sont nécessaires. Mais, en même temps, il est de plus en plus nécessaire de comprendre et de limiter les effets négatifs que certains aspects de ces politiques peuvent avoir sur les résultats économiques, voire sur leur propre efficacité* ».

En fait, « *il convient de mener une politique appropriée dont les composants dépendent en partie de la situation de chaque pays* ». Ainsi le communiqué de l'O.C.D.E. ne fait que constater la diversité des attitudes des vingt-quatre pays membres face à des difficultés « complexes ». Le souci d'aboutir néanmoins à une déclaration d'intention finale masque mal l'éloignement d'une véritable stratégie commune. — M.B.

(1) En juillet 1944, à Bretton-Woods dans le New-Hampshire (Etats-Unis) les représentants de quarante-quatre pays participèrent à une conférence destinée à créer un nouvel ordre monétaire international. En réalité cette conférence confirma le système du Gold Exchange Standard. C'est également lors de la conférence de Bretton-Woods que fut créé le F.M.I. (Fonds monétaire international).

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR BONNE TENUE DU FRANC

Le dollar s'est nettement raffermi jeudi 18 juin 1981, s'établissant à Paris, à 5,62 F contre 5,56 F mercredi 17, et 5,53 F mardi 16. A Francfort, après avoir fléchi, revenant de 2,3575 DM à 2,34 DM, il retrouvait le niveau de 2,36 DM.

La tenue du franc demeure satisfaisante puisque le cours du mark à Paris reste fixé aux alentours de 2,3780 F, en net retrait sur les 2,3929 F cotés lundi 15 juin, au lendemain du premier tour des élections législatives.

En Argentine

IMPORTANTE MANIFESTATION DES OUVRIERS DE L'AUTOMOBILE

Buenos-Aires (A.F.P., Reuter). — Environ mille deux cents ouvriers de l'industrie automobile ont été arrêtés mercredi 17 juin dans la capitale puis relâchés quelques heures plus tard. Ils avaient été appréhendés alors qu'ils tentaient de se rassembler devant le siège de leur syndicat pour protester contre les licenciements prévus dans le secteur automobile, durement touché par la récession. Cette manifestation, qui avait lieu à quelques centaines de mètres du siège du gouvernement, était la plus importante depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en mars 1976.

La situation des ouvriers de l'automobile argentine, dominée par des firmes étrangères, est très difficile. Ford-Argentina, principal constructeur du pays, a réduit en juin sa production de 40 % en raison du niveau élevé de ses stocks et de la situation du marché. D'autres sociétés, comme Mercedes, Peugeot ou Fiat ont également enregistré une importante baisse de leurs ventes.

WASHINGTON SOMME PRETORIA DE SE PRONONCER SUR LE PLAN DE PAIX AMÉRICAIN

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont quasiment sommé l'Afrique du Sud, mercredi 17 juin, de se prononcer sans ambiguïté pour ou contre le plan américain de règlement en Namibie d'ici quelques semaines. Le gouvernement est résolu à lever, une fois pour toutes, l'hypothèque que fait peser sur l'amélioration de ses relations avec l'Afrique noire l'absence de progrès sur la question namibienne, a indiqué M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint, pour les affaires africaines. Le président Reagan « *attache une importance majeure aux intérêts américains en Afrique et n'a aucune intention de permettre à des tierces parties de faire obstacle au développement des liens politiques, économiques et stratégiques entre les pays d'Afrique et les Etats-Unis* », a ajouté M. Crocker. Ces déclarations ont été faites devant une sous-commission de la Chambre des représentants. M. Crocker a dressé un bilan sombre de la mission qu'il a effectuée la semaine dernière en Afrique du Sud, aux côtés du « numéro deux » du département d'Etat, M. William Clark (*le Monde* du 12 juin). Le président Reagan décidera, « *peut-être avant la fin juin* », s'il existe des bases suffisantes pour justifier la poursuite des efforts diplomatiques américains en vue de régler le problème namibien, a indiqué M. Crocker. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, « *ne permettront pas que leurs énergies, leur temps et leur crédibilité soient gaspillés dans une longue et stérile charade diplomatique* ». M. Crocker a qualifié de « *réaliste* » cette nouvelle attitude des Etats-Unis.

Les deux émissaires américains ont, de toute évidence, regagné Washington sans avoir réussi à convaincre les dirigeants sud-africains de soutenir la formule américaine qui prévoit la garantie de droits constitutionnels à la minorité blanche avant que la Namibie ne devienne indépendante.

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1981 a été tiré à 610 932 exemplaires.

LE PRINCE CHARLES CONSPUÉ A NEW-YORK

Le prince Charles, héritier du trône d'Angleterre, qui effectuait une visite de vingt-quatre heures à New-York, a été accueilli par plusieurs milliers de manifestants hostiles à la politique britannique en Irlande du Nord alors qu'il se rendait au Lincoln Center, mercredi 17 juin, pour assister à un gala. Le premier acte du ballet représenté au Lincoln Center a également été perturbé par des cris tels que : « Anglais, assassins, hors d'Irlande, vos mains sont tachées de sang. » Il y a eu des échauffourées dans les allées entre le service d'ordre et des manifestants, parmi lesquels M. Sean Sands, frère du militant de l'IRA mort le 5 mai dernier dans une prison de Belfast après une longue grève de la faim.

L'héritier du trône d'Angleterre a également dû subir la mauvaise humeur de certains contribuables *new-yorkais* qui s'indignaient du coût, estimé à au moins 300 000 dollars, de sa protection pour cette visite.

L'ENQUÊTE DE POLICE POUR LE RECRUTEMENT DES COOPÉRANTS SERA SUPPRIMÉE

L'enquête préalable des renseignements généraux pour le recrutement des coopérants français à l'étranger sera supprimée, vient-on d'apprendre au ministère de la coopération et du développement.

M. J.-P. Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération, a décidé certaines autres mesures en faveur des quelque treize mille trois cent trente coopérants français civils et militaires qui se trouvent dans les vingt-six pays dépendant de son ministère (en Afrique et à Haïti) :

— suppression de la minoration de l'indemnisation d'expatriation pour les couples de coopérants, qui avait été instituée en 1978 ;

— couverture sociale pour les volontaires des organisations non gouvernementales ;

— allocations familiales pour les personnels militaires en coopération ;

— changement de la composition de la commission consultative chargée de la définition du mode de rémunération des coopérants.

Condamné pour désertion en 1975

M. GERVASONI A ÉTÉ INCORPORÉ DE FORCE

M. Patrick Gervasoni, trente ans, condamné pour désertion en 1975 à huit mois de prison par le tribunal permanent des forces armées de Marseille, a été incorporé « de force », mercredi 24 juin, par ce même tribunal devant lequel il s'était présenté pour être à nouveau jugé.

M. Gervasoni connaît des démêlés avec l'armée depuis neuf ans. Il fut une première fois condamné pour insoumission, en 1972. En 1974, il avait occupé le clocher d'une église à Montpellier pour attirer l'attention sur le problème des objecteurs de conscience.

Cette même année, il fut incorporé de force mais il déserta et vécut, jusqu'en 1979, lorsqu'il s'installa en Belgique, dans la clandestinité. De Belgique il se rendit aux Pays-Bas, au Danemark, en Islande enfin, d'où il fut expulsé vers le Danemark, le 30 décembre 1980, après qu'un débat eut divisé sur son cas les parlementaires islandais (« le Monde » du 1er janvier 1980).

Après l'élection présidentielle, M. Gervasoni a pris la décision de rentrer en France. Interpellé au poste frontière de Jeumont (Nord), il était alors remis aux autorités militaires, qui lui avaient délivré un sauf-conduit à condition qu'il se *présente rapidement devant* le T.P.F.A. de Marseille.

INCENDIES DE FORÊTS DANS LES BOUCHES-DU-RHONE ET LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Près de trois cents sapeurs-pompiers, assistés d'une quarantaine d'engins, huit avions Canadair et un DC-6 ont été mobilisés, le mercredi 17 juin, pour lutter contre les incendies de forêts dans la région comprise entre Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins, dans les Bouches-du-Rhône. Le sinistre, qui aurait pris naissance au camping Le Soleil, à Carry-le-Rouet, s'est propagé avec une violence extrême sous l'impulsion du mistral.

Ce jeudi matin, les pompiers, auxquels a été adjoint un détachement de l'unité de la sécurité civile n° 7, cantonnée à Brignoles (Var), avaient réussi à circonscrire le feu. Par mesure de sécurité, le trafic ferroviaire avait été provisoirement suspendu sur la ligne Marseille-Martigues, et de très nombreuses villas avaient été évacuées. Plus de 150 hectares de pins et de broussailles ont brûlé.

D'autre part, un incendie a ravagé quelque 150 hectares de chênes verts et chênes-lièges durant la nuit du 17 au 18 juin, dans le massif des Albères, près de Sorède (Pyrénées-Orientales). Ce jeudi matin, le feu paraissait maîtrisé.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean Boissonnat a été élu au conseil d'administration du quotidien « Ouest-France »*, lors de son assemblée générale ordinaires qui s'est déroulée le mercredi 17 juin à Rennes, en *remplacement* de M. Jean Thoraval. M. Boissonnat, âgé de cinquante-deux ans, diplômé de sciences-po, est rédacteur en chef du bimensuel économique *l'Expansion*, dont il a été cofondateur et occupe le poste de vice-président du groupe *Expansion*. Il collabore également à Europe 1. Le 5 mai, M. Boissonnat avait, avec Mme Michèle Cotta, organisé et animé le débat entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing.

● *Ladrecht : pas de décision sur l'exploitation du gisement* mais seulement sur les travaux préparatoires. Alors que les syndicats affirmaient avoir obtenu du ministre de l'industrie la promesse que le gisement d'anthracite de Ladrecht (Gard) serait exploité (*le Monde* du 16 juin), une lettre de M. Joxe aux Charbonnages de France est venue préciser la position des pouvoirs publics. Le ministre de l'industrie demande notamment aux Charbonnages de « *ne pas hypothéquer l'avenir et, par conséquent, de prendre les mesures conservatoires qui s'imposent pour les installations existantes* ». « *En outre*, écrit le ministre, *je souhaite que vous engagiez les travaux de reconnaissance préalables à toute exploitation (...) en veillant à ce que le coût soit limité au minimum techniquement nécessaire et à ce que les dépenses correspondantes soient financées par les ressources dont vous disposez.* »

● *La confusion qui apparaît dans certains commentaires de presse* au sujet de la société italienne dite loge P. 2, oblige la Grande Loge de France à faire la mise au point suivante : « *La grande loge de France n'a jamais établi aucune relation, de quelque nature que ce soit, avec cette association. Ni par son organisation interne, ni par ses activités, la société P. 2 ne peut être assimilée à une Loge maçonnique.* »

A B C D E F G